

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13485 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - SAMEDI 14 MAI 1988

Routine soviéto-américaine

Les accords conclus, le jeudi 12 mai, entre MM. Shultz et Chevardnadze permettront-ils la ratification du traité FM bannissant les missiles intermédiaires ? C'est ce qu'espèrent les chefs des diplomates américains et soviétique, qui s'en disent tous deux pleinement satisfaits.

Mais il faut aussi compter avec la susceptibilité des sénateurs américains, qui n'aiment pas se laisser bousculer. Leur chef, M. Robert Byrd, ne vient-il pas d'annoncer que ces nouveaux accords, tout comme le traité principal, vont être à nouveau passés au crible de trois commissions avant d'être examinés par le Sénat en séance plénière ? Il est loin d'être sûr, dans ces conditions, que la ratification puisse avoir lieu avant la prochaine rencontre Reagan-Gorbatchev à Moscou, dans deux semaines.

Est-ce à dire que ce nouveau sommet, le quatrième en moins de trois ans, sera un « non-événement », comme l'annonce déjà « The Economist » ? De fait, les espoirs de nouvelles percées dans d'autres domaines du désarmement ne se sont pas concrétisés. Il n'est plus question de signer à Moscou un traité réduisant de 50 % les armements stratégiques à longue portée, et l'espoir exprimé par M. Shultz d'y parvenir avant la fin du mandat de M. Reagan paraît à peine plus réaliste.

Les dirigeants soviétiques le savent eux aussi, mais ils restent fidèles à leur tactique consistant à débroussailler le plus possible le terrain avec M. Reagan, dans l'espoir que les accords ne seront pas remis en cause par son successeur. M. Chevardnadze a d'ailleurs remis à M. Shultz un état « détaillé » des forces stratégiques soviétiques, y compris dans le domaine — qui fait actuellement problème — des missiles de croisière basés en mer.

Cela dit, il n'y a pas que le désarmement : des progrès ont été enregistrés, de l'aveu des Américains, à propos des droits de l'homme et sur quelques conflits régionaux. Il est significatif à cet égard que la question afghane n'ait presque pas été discutée à Genève : avec le retrait soviétique qui commence en cette fin de semaine, on en vient à considérer, sans doute prématurément, que la page est tournée sur ce conflit.

Du coup, c'est un autre dossier qui paraît prometteur, notamment à Washington : celui de l'Afrique australe. Après la rencontre de Londres entre quatre des principales parties prenantes au conflit angolais (le gouvernement de Luanda, Cuba, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis), cette question devrait occuper une place importante au sommet de Moscou : deux experts américains et soviétiques de l'Afrique, M. Crocker et M. Adamichine, vont d'ailleurs se rencontrer pour en discuter.

Pas de résultats spectaculaires donc à ce stade, ce qui n'a pas empêché MM. Shultz et Chevardnadze de parler l'un et l'autre, à l'issue de leur nouvelle rencontre (la vingt-sixième il, de « dialogue productif », d'échanges « utiles et sérieux », sans que personne y fasse attention. Car c'est peut-être cela la principale leçon : le rapprochement soviéto-américain est devenu routine.

(Lire page 3 l'article de JACQUES AMALRIC.)

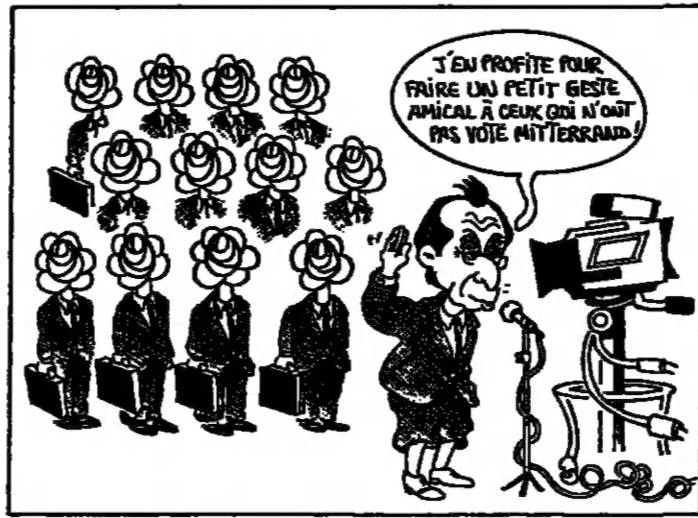
M 0147-05140-4,50 F
790147004500 05140

La perspective d'une dissolution de l'Assemblée nationale

M. Michel Rocard a formé un gouvernement de campagne

- Dix-neuf socialistes et deux UDF parmi les vingt-sept ministres
- M. Valéry Giscard d'Estaing reçu par M. François Mitterrand

M. Michel Rocard, qui a complété, le vendredi 13 mai, son gouvernement par la nomination de quinze secrétaires d'Etat, se montre assuré d'obtenir le concours d'un plus grand nombre de centristes à l'issue des élections législatives anticipées dont l'organisation paraît acquise. Avant le premier conseil des ministres du nouveau gouvernement, le président de la République a reçu à l'Élysée M. Valéry Giscard d'Estaing.



Le sillon profond de l'ouverture

par Philippe Boggio et Alain Rollat

Le corps cassé par le poids de sa serviette, Michel Rocard remonte pour la dernière fois de la journée le monumental escalier de Matignon. Il ne s'est pas arrêté sur le perron pour commenter la liste des ministres donnée vingt-cinq minutes plus tôt par le secrétaire général de l'Élysée. Inutile. A 21 heures, le 12 mai, il sait : en quelques secondes, la presse, rue de Varenne, comme à l'Élysée, en direct sur toutes les chaînes de radio et de télévision, a tranché. Il sait qu'un jugement abrupt domine d'emblée son gouvernement : celui du Parti socialiste. Un confrère, dans la salle de presse, s'est exclamé : « Au secours, la gauche revient ! ». Tout le monde le voit déjà exercé par les « barons » ministres d'Etat. « Rocard otage ! ». Où est l'ouverture ? Où est la traduction ministérielle des 54 % de la majorité présidentielle ?

Toute la journée, l'un de ses conseillers, Guy Carassonne, a tenté d'entraîner l'incorruptible, expliquant dix fois que chaque heure passant n'était pas synonyme d'obstacle nouveau, répétant partout que la formation d'un gouvernement « sérieux » valait bien réflexion « sérieuse ». Georges Pompidou avait mis onze jours pour accoucher d'un cabinet... Le temps était vert. Mais pour la presse trop pressée, ce temps-là, ces quarante-huit heures de marathon étaient forcément mauvais signes... Comment répondre ? Quelques minutes plus tard, dans l'ancien bureau de Georges Pompidou et de Jacques Chirac, Michel Rocard s'interroge à voix haute sur « l'esclavagisme de l'instant », sur ce besoin effréné de tout attendre et de tout rejeter. Pour la première fois depuis mardi soir, il prend le temps de s'étirer, assis dans un canapé beige. Une cigarette. Un doigt de whisky. Il se penche en avant pour

mieux convaincre, cherchant parfois dans les dorures du plafond le mot juste, l'image précise, pour une singulière conférence nocturne. « Je me bouche les yeux, je me bouche les oreilles, je travaille. La priorité, c'est de restituer au pays le sens du long terme, même dans la gestion de l'ouverture. » La presse doute ? « Il n'y a pas un président de la République qui ait donné aussi peu de place à sa formation d'origine dans son premier gouvernement. » L'ouverture est peu visible ? « La montée des socioprofessionnels » et d'hommes de compétences — comme Pierre Arpaillange, Roger Fauroux, Hubert Curien, Jacques Chérèque — « est aussi un élément constitutif de l'ouverture, du respect donné à la société civile ». La porte avait été « publiquement fermée, ces trois derniers jours, par Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Simone Veil, puis par le groupe UDF de l'Assemblée nationale. Ce qui ne fait que donner un poids beaucoup plus significatif à l'entrée de Maurice Faure, Michel Durafour et Jacques Pelletier, dont la position est courageuse. Cela montre que l'on ne joue pas à trois jours, qu'on construit un avenir à pas modestes. » (Lire la suite page 6.)

■ Les hésitations des centristes	page 7
■ Les portraits des nouveaux ministres	pages 8 à 12
■ La liste des secrétaires d'Etat	page 36
■ Les réactions en Nouvelle-Calédonie et les controverses sur l'assaut d'Ouvéa	page 14
■ L'impôt sur les grandes fortunes : Rien ne presse, par Alain Verhulst	page 30

Le rêve et la réalité

par ANDRÉ FONTAINE

MICHEL ROCARD s'est présenté à « l'heure de vérité », en 1984, comme un « briseur de rêves » : si la composition de son gouvernement répond à cette ambition, disons qu'il y a assez bien réussi. La présence à ses côtés de quelques personnalités étrangères à la famille socialiste, au premier plan desquelles Pierre Arpaillange et Roger Fauroux, tous deux hommes de courage, de cœur et de grande compétence, ne saurait faire oublier un effet que, pour l'essentiel, le « rassemblement » prôné par le candidat Mitterrand, et sur la promesse duquel il a été élu, ne rassemble guère jusqu'à présent que le PS : dans le cas de celui-ci, mis à part les deux anciens premiers ministres qui se disputent sans trop de vergogne la succession de Lionel Jospin à la tête du parti, on peut dire que le plein a été fait. Tous les courants sont représentés, et peu de regards manquant à l'appel des portefeuilles. On n'est pas sûr que les nombreux jeunes qui ont contribué, dimanche, à la

(Lire la suite page 7.)

Les élections en Iran

L'irrésistible ascension du fils de l'imam Khomeiny PAGE 5

Le pape en Amérique latine

L'étape du Paraguay pourrait être remise en question PAGE 3

L'appétit des Japonais pour l'or

Une conséquence de la hausse du yen et de l'incertitude de la Bourse PAGE 33

Festival de Cannes

« L'île de Pascal », de James Dearden, et « l'Œuvre au noir », d'André Delvaux : l'espion et l'alchimiste. « Sur le globe d'argent », de Zulawski : les damnés de la Terre PAGE 22

Le Monde

SANS VISA

■ Un Pérou près du ciel. ■ Escapes. ■ La table. ■ Jeux. Pages 17 à 20

Le sommaire complet se trouve en page 36

L'Afghanistan à la veille du retrait soviétique

« 1 000 dollars par réfugié »

Selon des sources proches de la résistance afghane, des troupes soviétiques auraient commencé, le jeudi 12 mai, soit trois jours avant la date officielle du 15 mai, à évacuer la ville stratégique de Jalalabad, située entre Kaboul et la frontière pakistanaise.

KABOUL de notre envoyé spécial

Combien « coûte » un réfugié afghan ? « Je pense qu'il faut compter 1 000 dollars par personne. Cela signifie que, pour 1 million de réfugiés, nous aurons besoin de 1 milliard de dollars. » C'est dit avec un aplomb proportionnel à l'importance de la somme, M. Hassan Sharq ministre des réfugiés, sachant très bien que l'essentiel est d'impressionner l'opinion

publique internationale. Ce chiffre figure dans un plan préparé par les autorités afghanes et remis au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). L'intention est claire : les pays qui souhaitent aider l'Afghanistan sont priés de se manifester par leurs dons. 1 milliard de dollars pour 1 million de réfugiés, donc 5 milliards de dollars pour 5 millions de réfugiés ?

Cette estimation de la diaspora afghane par les gouvernements et les organisations occidentales (3 millions au Pakistan, 2 millions en Iran) est contestée par le régime de Kaboul : M. Sharq estime que, si l'on retire les nomades, la diaspora afghane ne dépasse pas 3 millions. M. Sharq, qui nous recevait il y a quelques jours, est un homme impressionnant, à la fois par sa dialectique et par son « profil de carrière ».

Par l'apparence physique, il étonne aussi : vêtu d'un strict cos-

tume gris, d'une chemise blanche et d'une cravate rayée, le tout de bonne coupe, il ressemble à ce qui fut son premier métier, un médecin qui serait issu de la bourgeoisie provinciale... française. Le docteur Hassan Sharq, donc, diplômé de la faculté de médecine en France, est un amoureux de la langue de Molière, que, hélas !, il a oubliée.

Voilà pour le côté pile. De l'autre — puisque, en anglais, son nom se prononce comme celui du requin — on dirait volontiers de lui que c'est un appatchik aux dents longues... On se tromperait : de son propre aveu, le docteur Sharq n'est pas « membre du parti » communiste afghan, le PDPA, et il s'est servi de ce profil un peu « caméléon ».

LAURENT ZECCHINI

(Lire la suite page 4.)

GERALD MESSADIÉ

L'homme qui devint Dieu

Jésus comme il n'a jamais été raconté.

ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Débats

TERRITOIRES OCCUPÉS

Le mépris et la haine

C'EST ce que se passe en Israël rappelle à un Français ce qu'a connu son pays pendant la guerre d'Algérie : les démocraties ont de plus en plus de peine à gérer des situations coloniales. Qu'Israël soit une démocratie, et la seule authentique dans cette région du monde, est un fait incontestable. Que la révolte dans les territoires occupés mette en péril cette démocratie l'est également. « De Gaulle a sauvé la France et la République en la libérant de son empire colonial. Nous sommes confrontés exactement au même problème. Mais, en Israël, c'est une question de vie ou de mort. Nous devons nous libérer des territoires, de cette malédiction de la domination sur un autre peuple. » On ne saurait mieux dire que le professeur Yeshayahu Lovovitch, le plus éminent de ces intellectuels courageux qui veulent sauver l'âme et le corps d'Israël, mais ne sont guère écoutés au-delà des universités.

par JEAN-MARIE DOMENACH
voir politique, car l'OLP est une fédération qui profite des avantages de l'irresponsabilité. D'où une situation absurde, qu'on peut résumer par un titre d'Ionesco : *Comment s'en débarrasser ?* A qui donner ces un million sept cent mille Arabes dont personne ne veut, à commencer par « les pays frères » ? Les abandonner à eux-mêmes ? Mais qui les entretiendra ? Le « divorce à l'amiable » que suggère le *Jerusalem Post* du 5 mai exige que les conjoints soient représentés. A défaut, ajoute l'éditorialiste, ce serait « le transfert forcé non pas des territoires, mais des gens ». Combien d'Exodus pour tout un peuple ?

La solution serait de conférer l'autonomie de gestion de ces territoires à des comités élus qui se constitueraient en pouvoirs autonomes dans une région évacuée par les troupes et par les implanta-

tions israéliennes. L'Europe pourrait alors jouer un rôle important en s'interposant sur la ligne de démarcation, comme le suggère ici même Joseph Rovnan - l'Europe, si elle existait... En attendant, il nous incombe de calmer ceux qui encouragent les Palestiniens sans exiger d'eux un pouvoir responsable, et ceux qui préconisent de soutenir Israël « les yeux fermés ». L'argument même des antidreyfusards. La solidarité avec les Palestiniens, comme la solidarité avec les Israéliens, si elle n'est pas raisonnable, contribue à renforcer la haine et le mépris. Les Israéliens commencent à sentir que cet engrenage est plus dangereux pour eux parce qu'il met en péril leur nation dans son fondement. Alors qu'on s'inquiète là-bas du « fascisme français », je citerai une fois encore le professeur Lovovitch : « En maintenant l'occupation violente sur une autre nation, Israël deviendra forcément fasciste. Ce n'est qu'une question de temps. »

Humiliation systématique

Ancien Français, aucun Occidental n'a le droit de reprocher à des juifs d'avoir cherché refuge dans l'Etat national. Tout Etat sécrète une histoire violente, et les nôtres en ont fait l'affreuse démonstration. Ce qui inquiète est que des gens qui ont mis tant d'audace à construire et défendre cet Etat semblent avoir perdu le souvenir des raisons pour lesquelles beaucoup d'entre eux ont dû en arriver là. Ce qui étonne est qu'ils aient pu croire qu'il y avait des occupations innocentes, et que l'humiliation systématique pouvait constituer le traitement efficace d'un soulèvement patriotique.

On sait bien - ils le rappellent assez - que le monde occidental a laissé faire le génocide en affectant de ne rien savoir. Mais la plupart d'entre eux se conduisent comme s'ils ignoraient ce qui se passe dans les territoires occupés, et même au cœur de Jérusalem : tout près d'eux. Le 1^{er} mai, drapeaux rouges au vent, des milliers de syndicalistes et de socialistes défilaient à Tel-Aviv. Ils ne voyaient pas la longue file des prolétaires palestiniens qui tentaient de regarder les camps de Gaza, leur journée finie. Ils ne voyaient pas les patrouilles de leur armée tenant leurs armes pointées sur les femmes et les enfants. Palestiniens invisibles, comme naguère les Algériens traqués dans la nuit de Paris.

Le regard des enfants

Les images diffusées par les médias ne donnent pas idée du formidable bloc de haine qui soude un peuple contre l'occupant. La télévision parvient mal à rendre le regard, et c'est pourtant lui qui annonce le changement d'une époque. Surtout le regard des enfants quand passent les patrouilles, mais aussi le regard des hommes contraints de faire la queue pour régulariser leur situation dans plusieurs administrations, et les formes noires des femmes prostrées autour des prisons. Qui a vu cela a vu ce qu'officiellement on refuse encore de voir : le face-à-face du mépris et de la haine, le face-à-face de ceux qui détournent les yeux et de ceux qui ne les baissent plus.

A ce point de non-retour, équilibrer les fautes et les mérites ne sert plus à rien. S'apitoyer non plus. Le bien qu'on peut faire passe par la politique. Négocier, oui - mais avec qui ? Le paradoxe est que, au moment où seule la politique devrait trancher, du côté israélien il n'existe pas de volonté politique, et, du côté palestinien, il n'existe pas de pou-

SEPTENNAT

Le gaullisme inachevé

par GÉRARD ISRAËL (*)

D'où provient pourtant ce malaise entre le gaullisme et la gauche ? Le gaullisme a toujours eu quelque chose d'inachevé. En fixant comme un impératif l'indépendance de la France et en fondant toute son action politique sur l'unité nationale, le gaullisme d'hier aurait dû aboutir à un projet explicite de justice sociale. Certes, l'extraordinaire décollage industriel de la France, une accumulation de richesses inconnues jusqu'alors, durant les « trente glorieuses », rendaient peut-être moins urgentes des mesures telles que la réforme de l'entreprise, notamment par la participation des travailleurs aux bénéfices et à la gestion des sociétés. Mais le gaullisme de la crise, le gaullisme pour la crise, reste à inventer.

Pas d'unité sans justice

L'émergence d'un fort courant lepéniste se situant autour de 14 % des votants exerce sur l'ensemble de la droite, malgré l'anathème lancé jadis et naguère encore contre l'extrême droite, une sorte d'effet catalytique qui pervertit la nature même des formations politiques conservatrices. L'important aurait dû être précisément de proclamer, avec les accents gaulliens, qu'il ne peut y avoir d'unité nationale sans justice sociale, sans solidarité ; que le traitement exclusivement économique du chômage ramènerait les Français à la lutte des classes. Certes, l'intermédiaire giscardien a peut-être donné à la droite française ce sentiment un peu nouveau pour elle de la générosité, mais les chocs économiques étaient trop contraignants, rien ne fut vraiment réglé.

Les sept années qui viennent de s'écouler sont également révélatrices de la gravité du défi. De 1981 à 1983, on a essayé... De 1983 à 1986, on a presque réussi, (*) Ancien député au Parlement européen, membre du Mouvement solidarité participation (MSP).

de 1986 à 1988, on a essayé autre chose. Le résultat est que la France n'arrive à faire vraiment jeu égal ni avec ses partenaires européens ni avec les super-puissances économiques, Etats-Unis et Japon, alors qu'elle pourrait, grâce à l'union de l'Europe, y parvenir. Car, bien entendu, c'est en Europe que se décide l'avenir de la France ; pas seulement sur le plan économique ou sur celui de la défense, pas seulement par une intervention sur la scène internationale, pas seulement par la nécessaire solidarité Nord-Sud, mais aussi peut-être tout autant en politique intérieure. La structure de la société française doit être redéfinie en fonction du choix européen : politique des droits de l'homme, éducation, environnement, santé, sécurité sociale, immigration, acquisition de la citoyenneté, audiovisuel, etc.

Enfin, une politique sociale rétributive doit être recherchée pour son caractère positif et non comme un ensemble de mesures compensatrices des inconvénients liés au système libéral, lui-même contradictoire avec les exigences « dirigistes » de la construction européenne.

Le prochain septennat doit être celui de la révolution européenne. Elle ne peut être que l'œuvre du peuple français associé aux peuples européens, c'est-à-dire celle d'un seul peuple qui, à travers les âges, a souffert des famines, des épidémies, des terribles guerrières. Ce défi est aussi important que celui que releva en 1940 le général de Gaulle, alors que la France était à genoux, et que l'administration du pays allait s'adonner au racisme. François Mitterrand, dans l'orientation d'esprit d'une majorité européenne d'électeurs français, est l'homme de l'heure. Plus que quiconque, il comprend la nécessité de l'Europe et a conscience du fait que sa génération doit poursuivre jusqu'à son terme une œuvre audacieuse et salutaire, initiée par le général de Gaulle : le redressement de la France, dont nombre de Français ressentent, comme une meurtrissure, l'inachèvement.

Les soixante-huitards et Le Pen

ÉTRANGE mois de mai 1988 où l'astrologie, dans l'ensemble de la presse écrite et sous les projecteurs complaisants et narquois des chaînes de télévision, des soixante-huitards estampillés Hamon-Rotman, voisine dans l'actualité avec le triomphe électoral bien réel de Le Pen et du néofascisme. Ce voisinage n'est-il que l'effet d'un hasard douloureusement ironique, ou bien le signe obscène de la faillite historique des soixante-huitards ?

Entendons-nous : les soixante-huitards dont il est question ici ont d'abord en commun, non pas tant d'avoir tous été des leaders et de l'être, pour la plupart, demeurés tels et de conserver aujourd'hui - la même « petite province ». Elle fut jadis circonscrite à quelques rues et bistrot du quartier Latin, à un ou deux bâtiments universitaires, à une salle de quartier, un théâtre et, sur le tard, une ou deux usines de banlieue. Elle s'est par la suite étendue au 6^e, puis au 7^e arrondissement de Paris. Malgré leurs succès médiatiques et leur réussite publique, ces soixante-huitards gardent la marque d'une quadruple faillite. C'est, entre autres choses, sur cette faillite que prospère Le Pen.

Faillite humaine d'abord. Elle ne se résume pas à une « trahison » et à une réussite matérielle dont beaucoup leur font grief. Après tout, être passé, même tardivement, du stalinisme à des convictions démocratiques est plus réconfortant, et la « réussite » n'est pour beaucoup que la rançon du travail et de l'esprit d'entreprise appliqué à des domaines aussi divers que la culture, le journalisme ou l'économie. La faillite est ailleurs : le cynisme avec lequel ils s'appliquent, à eux seuls et sans apparemment songer un instant à se départir de leur rôle de leaders d'opinion, à assumer à la fois l'héritage de mai, qui les a faits ce qu'ils sont, et sa dénégaration leur fait perdre toute crédibilité et, plus grave, à travers eux, à tout ce qui faisait les idéaux « élargis » de mai : générosité, sans de l'action collective, solidarité internationale, l'oppression, pacifisme, recherche de modes de vie nouveaux, lutte pour une plus grande égalité sociale.

Ceux qui consacrent leur vie à ces idéaux se sentent mis aujourd'hui sur la touche par ceux-là mêmes qui les engagèrent avec le plus de virulence à les réaliser. Traités de babas cools pour avoir essayé de mettre leurs actes en pratique avec leurs idées, ils souffrent aujourd'hui des nouvelles données économiques. La rançon leur apparaît, et le PC n'est plus là pour la récupérer.

Faillite politique. Certains pontifs éculés du marxisme et de la lutte anti-impérialiste, en vogue dans les années 60 et 70, une fois jetés aux orties, n'ont pas été remplacés - sinon, par-

par PATRICK DEMERIN (*)

fois, par la louange sans mélange du libéralisme à la Reagan, par l'appel à l'écrasement par les troupes américaines de la révolution sandiniste. Ces revirements brutaux n'ont pas été explicites. Pourtant, plus en conformité avec les idéaux de mai, l'entrisme massif des soixante-huitards dans le Parti socialiste, le passage de « l'esprit révolutionnaire » au credo social-démocrate, n'ont pas donné lieu, malgré la qualité d'« intellectuels » des soixante-huitards, à une redéfinition politique crédible des fondements de l'action de la gauche non communiste.

Contrairement à une représentation répandue, le PS n'a toujours pas fait son agglomérat : le changement de cap de 1983 est intervenu brutalement et sa réalité même fut longtemps démentie par les instances du Parti. Le PS n'a toujours pas fait à ce jour, à l'instar de « parti frère » ouest-allemand, son « programme de Bad-Godesberg » qui lui donnerait enfin la solide fondation social-démocrate qui lui fait encore défaut pour s'assurer une image politique claire. Le flou artistique entretenu ici, s'il semble actuellement lui profiter, sera désastreux à moyen terme, une fois retombée la « tonitruante » et ses excès.

Faillite idéologique. Le désintérêt pour une réflexion critique et publique sur les évolutions réalisées, outre qu'il coupe de plus en plus les appareils et l'élite politique du reste de la nation (quand un Le Pen, de son côté, « en disant tout haut ce que tout le monde pense tout bas », peut légitimement se targuer, comme il le fit récemment, d'une « intimité » avec son électeur), témoigne également de l'incapacité des soixante-huitards à mettre « l'imagination au pouvoir » : en l'occurrence, à formuler une pensée de gauche, c'est-à-dire internationaliste, à la fois moderne et tenant compte des réalités françaises.

Pour avoir avec fracas clamé la mort de l'idéologie, ils se sont privés de l'instrument privilégié pour mettre en œuvre une pensée politique et dynamique. mobilisatrice et dynamisante. Pour avoir, du fait de trop de dédoublons, prétendu remplacer les termes de « progressisme » et de « masse » par ceux de « modernisation » et d'« individu », pour avoir raillé l'utopie et délégué, dix ans durant, leur fonction critique et tribunaire au seul Coluche, ils ont ouvert un boulevard aux idéologies de la nouvelle droite et contribué aussi, à leur corps défendant, à ce que, sur la piste d'une politique réduite aux jeux de cirque, au sympathique Auguste succède aujourd'hui un clown blanc autrement inquiétant.

Faillite sociale enfin. Parisiens d'origine ou jeunes Rastignacs (*) Ecrivain, auteur, notamment de *Fascion d'Allemagne*, Ed. Autrement.



montée à Paris, ils sont très profondément jacobins et dilatoires. Jacobins, ils sont occupés d'une France « profonde » qui les a pris jadis par ses revendications régionalistes et écologiques, et qu'ils ont tendance à tenir pour définitivement rétrograde et réactionnaire. Eitaires, ils sont coupés par les privilèges dont ils jouissent - proximité du pouvoir et de la production culturelle - des petites gens, auxquels ils ne savent que prôner, pour sortir de leurs difficultés, le modèle japonais (Wobeser), comme ils préconisent jadis des modèles soviétique, cubain, chinois ou plus tard reganien.

Eux dont toute la carrière se déroule dans quatre arrondissements parisiens, engagés sans vergogne les Français des régions sinistrées de la sidérurgie et des chantiers navals à la « mobilité sociale », à la mobilité de l'emploi », à l'abandon de leur région d'attache pour rechercher ailleurs les vertus de la modernisation. Eux que des professions privilégiées et la familiarité avec le pouvoir et les institutions mettent à l'abri de la misère affective et morale proclament sans le moindre état d'âme que « les tabous collectifs relatifs à la protection sociale doivent désormais disparaître » (Kamitz, Kouchner, Lévy, Minc, dans le *Monde* du 22 avril), et se payent en plus le luxe de faire de la morale aux autres. « D'abord vient le pain, ensuite la morale », écrit pourtant Brecht. Faut-il s'étonner de ce que la Lorraine sinistrée ait donné le 24 avril 17 % de ses voix à un parti dévoyant l'attachement régional en préférence xénophobe, et promettant le plein emploi à trois millions de chômeurs, dont beaucoup n'ont plus rien à perdre et se jurent dégoûtés de tous ?

En 1986, les soixante-huitards couvrent de regards enroulés leurs chers bambins qui manifestent contre le projet de loi Devaquet. Sortent comme nous ? s'interrogent-ils. Qui : la morale en plus, la politique en moins. Et s'en rejouissent.

En 1988, Mitterrand a soixante-deux ans. Dans six ans, il aura l'âge qu'avait De Gaulle en 1968. Et si, alors, un nouveau mal survenait d'une extrême droite, cette fois, galvanisée par ses succès ? Serions-nous encore cette méjorité silencieuse que nous décriâmes tant il y a vingt ans ?

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 65072 F
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beau-Méry (1944-1969)
Jacques Fauret (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
M.M. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Woutas.

Rédacteur en chef :
Daniel Verot.

Corédacteur en chef :
Claude Salas.

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-52 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles,
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voies maritimes
3 mois	354 F	399 F	504 F	667 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	984 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 280 F	1 388 F	1 808 F	2 538 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENOVER CE BULLETIN accompagné
de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

صك زامن الاصل

Etranger

Le voyage de Jean-Paul II en Amérique latine

L'étape du Paraguay devrait être remise en question

Entre M. Alfredo Stroessner, le dictateur paraguayen, et Jean-Paul II, une partie serrée est en train de se jouer. Le pape doit, en principe, terminer son voyage en Amérique du Sud par un séjour de trois jours au Paraguay du 16 au 18 mai. Or on commence à se demander, dans l'entourage du pape, dans quelles conditions cette étape paraguayenne sera-t-elle et si même elle aura lieu.

SANTA-CRUZ (Bolivie) de notre envoyé spécial

Le gouvernement d'Asunción vient de prendre une décision qui a été reçue comme une gifle par les accompagnateurs du pape. Il a annulé une rencontre que Jean-Paul II devait avoir, le mardi 17 mai, avec les « constructeurs de la société », autrement dit avec les représentants des forces vives du pays (partis politiques, syndicats, milieux intellectuels et universitaires, etc.). « Je suis stupéfait devant une telle décision qui est sans précédent », a déclaré à Cochabamba, en Bolivie, dans un communiqué le porte-parole du Vatican,

M. Joaquín Navarro. Un communiqué à lire entre les lignes, dit-on au service de presse du Saint-Siège, qui voit une menace implicite d'annuler le déplacement au Paraguay.

En fait, il est probable que Jean-Paul II ne prendrait une telle décision — laquelle serait, elle aussi, sans précédent — que si les évêques paraguayens le lui demandaient. Or ces derniers ne semblent pas du tout disposés à le faire. Ils n'acceptent pas l'interdiction gouvernementale et se disent prêts à tenir la réunion prévue.

Celle-ci devait avoir lieu dans un stade prêt par les autorités. Les arguments avancés pour l'annuler sont des « raisons de sécurité » au fait que la place accordée au parti officiel dans cette rencontre est jugée insuffisante par les autorités. Mais le véritable motif, tout le monde le connaît à Asunción. La conférence épiscopale avait inclus parmi les « constructeurs de la société » les partis de l'opposition non reconnus et brutalement réprimés par le régime. C'est ce que le pouvoir en place ne tolère pas.

Le secrétaire de la conférence épiscopale, Mgr Livieras Bank, a déclaré que la réunion aurait lieu et que les évêques cherchaient un autre endroit que le stade pour l'abriter.

Le gouvernement de M. Stroessner, s'il suit sa méthode habituelle, n'ira sans doute pas jusqu'au bout de sa décision et ne risquera pas un conflit ouvert avec le pape. Les deux parties intéressées devaient donc arriver à un accord.

Des relations tendues

Déjà lors de la préparation du voyage, le gouvernement Stroessner avait résolu de supprimer de l'itinéraire papal la ville de Concepción, contre l'avis des évêques. Là encore, les raisons avancées étaient d'ordre technique : la piste de l'aéroport de la ville n'était pas suffisante pour l'atterrissage de l'avion de Jean-Paul II. Mais les habitants de la région ne s'y sont pas trompés : dans le nord du Paraguay, Concepción est l'un des fiefs du mouvement libéral opposé au régime de M. Stroessner. A cause de cette opposition, elle a été abandonnée, un abandon visible à l'œil nu, aux dires de ceux qui la connaissent, tant les routes et les infrastructures font défaut.

Ces derniers mois, à l'approche de la visite de Jean-Paul II, les relations entre l'Eglise et le gouvernement d'Asunción se sont beaucoup tendues. L'épiscopat a proposé un dia-

logue national pour préparer le retour à la démocratie. Il est de plus en plus au côté des opposants dans la lutte pour le rétablissement des libertés. Cela lui a valu récemment, de la part du ministre de l'éducation et du culte, M. Carlos Ortiz Ramírez, une accusation qui confirmait le goût pour la galéjade des collaborateurs du général-président. « Il se passe ici tout le contraire de ce qui se passe dans d'autres pays, a assuré le ministre. On entend dire que le gouvernement persécute l'Eglise. En fait, c'est l'Eglise qui persécute le gouvernement. »

CHARLES VANHECKE.

Arrestation du principal dirigeant de l'opposition paraguayenne. — M. Domingo Laino, chef du Parti libéral radical authentique (PLRA, interdit), principal dirigeant de l'opposition, a été arrêté à Aroyito (à 480 kilomètres au nord d'Asunción) avec une dizaine de ses partisans, le jeudi 12 mai. « On apprès après de l'opposition à Asunción. Cette mesure intervient trois jours avant la visite du pape, alors que le gouvernement Stroessner a remis en cause une rencontre entre Jean-Paul II et des représentants de l'opposition. — (AFP).

PÉROU

Le nouveau premier ministre s'efforcera en priorité d'enrayer la crise économique

LIMA de notre correspondant

La montée en flèche de l'inflation et la recrudescence du terrorisme ont finalement précipité la démission collective du cabinet ministériel que le président Alan García souhaitait maintenir jusqu'à juillet (Le Monde du 12 mai). Ce cabinet, présidé par le sénateur Guillermo Larco Cox, avait d'ailleurs été « court-circuité », un mois seulement après la prise de ses fonctions, par le chef de l'Etat lui-même qui annonçait, le 28 juillet 1987, l'établissement du système financier. Cette décision avait été accueillie par un tollé général de la bourgeoisie, et elle eut pour conséquence un ralentissement immédiat des investissements privés. Le premier ministre Larco Cox, qui avait placé son gouvernement sous le signe de la concertation, enregistrait donc un échec manifeste.

M. Larco Cox sera remplacé par le sénateur Armando Villanueva, un des dirigeants les plus solides de l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA) le parti au pouvoir. Sa nomination est interprétée comme une tentative de reprise en main par l'APRA — dont il est le secrétaire général — du régime que préside de façon autoritaire le

chef de l'Etat. La forte personnalité, et les soixante-trois ans de M. Villanueva, peuvent servir de contre-poids à l'impétuosité du jeune président. Si M. Larco Cox représentait l'aide droite de son parti, M. Villanueva se situe plutôt sur la gauche. Mais la présidence de cet énergique premier ministre suffira-t-elle à conjurer la crise économique et à lutter plus efficacement contre le terrorisme ?

Rien n'est moins sûr. D'une part, parce que la politique économique est décidée directement par le président García et ses proches conseillers. D'autre part, parce que la politique anti-subversive relève directement de la responsabilité de l'armée et, sur ce chapitre, les civils ont les mains liées.

Redresser l'économie n'est sans doute pas moins la priorité du nouveau gouvernement. En effet, l'inflation a battu tous les records avec un taux mensuel de 22,6 % en mars et 17,9 % en avril. Le déficit fiscal est de 12 % du PIB. L'absence de devises a plongé dans une situation critique divers secteurs de l'appareil productif qui sont largement tributaires d'importations de biens d'équipement et de pièces de rechange. C'est dire que se conjuguera dangereusement l'inflation et la récession.

La Banque mondiale a proposé un très rigoureux plan de redressement. La contrepartie de ce programme d'austérité est l'octroi d'un crédit-pont de 500 millions de dollars, et un prêt complémentaire de 1 milliard de dollars pour couvrir les nécessités financières des deux prochaines années. Les conditions draconiennes de cette aide prennent à contre-pied les mesures appliquées jusqu'à présent par le président García. Il semble donc difficile que le chef de l'Etat accepte ce ballon d'oxygène, bien qu'il semble vital pour le pays.

NICOLE BONNET.

PEROU : vague d'attentats. — Une série d'attentats terroristes a dévasté la capitale péruvienne à la veille de la visite du pape Jean-Paul II (14-16 mai). Une voiture piégée a explosé mercredi 11 mai au soir devant le collège militaire, tuant une sentinelle. Jeudi matin, un car de la police a été attaqué à la dynamite, en plein centre-ville, à moins de cinq cents mètres du palais présidentiel (sept gardiens de la paix ont été blessés). Déjà au cours de la première visite du souverain pontife au Pérou, en février 1985, le Parti communiste-Sender luttait avec dynamisme des pylônes électriques. Cette fois, la visite de Jean-Paul II coïncide avec le huitième anniversaire du début de la lutte armée.

Par ailleurs, trois agences de presse ont été informées par téléphone que ce parti s'apprête à faire « un coup qui fera trembler le monde entier ». — (Corresp.)

M.-C. DECAMPS.

Des organisations internationales protestent contre la répression

Genève de notre correspondant

Le Bureau international du travail (BIT) a protesté récemment contre le silence opposé par le régime du général Stroessner aux demandes d'explication concernant la répression violente de manifestations syndicales pacifiques et la détention de syndicalistes. Cette répression a fait de nombreuses victimes parmi les syndicalistes, les journalistes, les enseignants, les étudiants et les paysans. Ainsi, à l'hôpital Jose Bellafai, des médecins et des infirmières ont été arrêtés pour avoir soigné des personnes blessées au cours d'une manifestation.

La Confédération internationale des syndicats libres a de son côté protesté contre la détention de la dirigeante d'une association d'étudiants, Raquel Aquino, arrêtée en mars 1987 pour s'être élevée contre la mise à pied d'un professeur. Des militants syndicaux de l'industrie et de l'agriculture sont également emprisonnés, notamment à la suite d'une réunion tenue le 20 octobre 1987 où la police est intervenue en force faisant de nombreuses victimes.

L.V.

ÉTATS-UNIS : plus de quarante-six ans après Pearl-Harbor

Le gouvernement va accorder des compensations aux Japonais-Américains abusivement internés

Genève de notre correspondant

Pour eux, la seconde guerre mondiale vient enfin de s'achever. Par une victoire tardive et donc amère, en forme de consolation : le Sénat américain, au cours d'un débat particulièrement émouvant, vient de décider, par 69 voix contre 27, d'accorder vingt mille dollars de compensation et des « excuses officielles » à tous les Japonais-Américains abusivement internés au lendemain de Pearl-Harbor. Une « tâche » qui éparpillait depuis plus de quarante ans la bonne conscience américaine.

Dans le climat d'angoisse et de colère qui avait prévalu après l'attaque des bombardiers japonais contre la grande base navale américaine d'Hawaï, au matin du 7 décembre 1941, des voix s'élevaient pour dénoncer le danger prétendument représenté par la présence sur le sol national de quelque cent vingt mille immigrants japonais, plus ou moins bien intégrés. Certains, les Nisei, reconnus citoyens américains étaient installés aux Etats-Unis depuis deux générations. En général près des côtes californiennes. Ils se consacraient avec

succès à la culture des fruits et légumes, et vivaient le plus tranquillement du monde.

Pourtant, en quelques jours, l'hystérie fut totale. Largement relayées par la presse californienne, les rumeurs faisaient état d'une éventuelle « cinquième colonne japonaise » se fient persistantes. Si les étudiants Nisei apprenaient l'allemand à l'Université, c'est qu'ils comptaient aider les nazis, et si aucun symptôme de leur « trahison » n'était encore visible, c'est que, disciplinés, ils attendaient les ordres pour le « grand soir » : tels furent les arguments les plus répandus. Et nombreux furent ceux qui y souscrivirent. Entre autres, le secrétaire à la marine, Frank Knox, l'attorney général de Californie, Earl Warren, ou l'éditorialiste Walter Lippman.

Le président Roosevelt lui-même condamnait cette attitude, d'autant qu'elle n'était pas exempte d'un certain racisme. En effet, à l'exception de quelques centaines de personnes considérées comme suspectes, ni la colonie italienne ni la colonie alle-

mande n'ont été inquiétées dans leur ensemble. Cédant aux pressions et soucieux d'avoir les mains libres à l'intérieur du pays, Roosevelt finit par signer, dix semaines après Pearl-Harbor, le fameux décret numéro 9066 qui ouvrait la voie à l'internement des Japonais-Américains.

Tout fut pratiquement improvisé, au jour le jour, et les « déportés » furent installés dans des baraquements de fortune isolés. En Californie du Nord, mais aussi dans le Wyoming ou même le Wisconsin. Et ce, paradoxalement, au moment où les chefs d'état-major américains concluaient à l'impossibilité d'une invasion japonaise. C'était déjà trop tard. Profitant des circonstances, certains acquirent ou confiscèrent carrément les fermes que les « internés » avaient provisoirement abandonnées.

En fait, dès 1944, la situation ne justifiait plus ces camps, mais, faute de savoir comment résoudre le problème, on tergiversa. Le dernier ne fut fermé qu'en 1946. Et nombreux furent ceux qui, tentant de rentrer chez eux, trouvèrent leurs biens saisis et perdirent tout moyen d'exis-

tence. Ils ne seront pourtant que vingt-huit mille à se voir allouer des compensations en 1948. En fait, en dépit de l'action en justice des rapatriés, il faudra attendre 1982 pour qu'une commission du Congrès incite vivement le gouvernement américain « à réparer l'injustice personnelle » faite aux anciens prisonniers, le pouvoir ayant officiellement admis que cet internement « avait été abusif et injustifié ».

Aujourd'hui, seuls soixante mille de ces Japonais-Américains sont encore en vie. Le projet adopté par le Sénat prévoit un étatement des compensations sur quatre ans, une priorité étant accordée aux plus âgés des bénéficiaires. Ce projet doit être cependant être revu par la Chambre (où il semble que des réticences se soient fait jour sur le montant des compensations, jugé trop élevé selon certains et ensuite être ratifié par la Maison Blanche. « Qu'est-ce que 20000 dollars ! commentait le descendant d'un pays n'a pas de prix. »

En fait, dès 1944, la situation ne justifiait plus ces camps, mais, faute de savoir comment résoudre le problème, on tergiversa. Le dernier ne fut fermé qu'en 1946. Et nombreux furent ceux qui, tentant de rentrer chez eux, trouvèrent leurs biens saisis et perdirent tout moyen d'exis-

Diplomatie

Après leur rencontre de Genève

MM. Shultz et Chevardnadze estiment avoir réglé les derniers litiges à propos de l'accord sur les missiles intermédiaires

La vingt-sixième rencontre entre M. Chevardnadze et M. Shultz a pris fin, le jeudi 12 mai, à Genève, dans un climat de satisfaction réciproque. Ses résultats sont cependant modestes, puisqu'elle a surtout permis de régler des problèmes qu'on croyait résolus depuis le sommet Reagan-Gorbatchev de décembre dernier à Washington. Les chefs des diplomates soviétique et américaine ont dû reconnaître, en revanche, pour la première fois, que le texte du traité portant réduction de 50 % des armes stratégiques (START) ne serait jamais prêt pour le prochain sommet américano-soviétique, qui s'ouvrira le 29 mai à Moscou.

GENÈVE de notre envoyé spécial

« J'espère que c'est la dernière fois que j'entends parler de missiles intermédiaires ». Cette remarque de M. Shultz, au cours de sa conférence de presse, en dit long sur l'impression du secrétaire d'Etat d'avoir en partie perdu son temps pendant les dernières quarante-huit heures passées à Genève. De nombreuses heures ont été en effet

nécessaires pour coucher sur le papier les clarifications qui devaient rassurer le Sénat et permettre une ratification rapide du traité interdisant tous les missiles intermédiaires (FNI). Deux documents supplémentaires ont, en effet, été signés par les négociateurs. L'un affirme sans ambiguïté que le traité FNI interdit également toute arme intermédiaire « futuriste », c'est-à-dire par exemple tout missile qui serait équipé non d'une tête nucléaire mais d'un système développé à partir d'une technologie nouvelle comme le rayon laser. Il a été signé par MM. Kampmann et Karпов, les principaux négociateurs américain et soviétique.

Le deuxième document est destiné à clarifier certaines zones d'ombre dans le processus de vérification du traité. Ce sont ces imprécisions qui avaient poussé les sénateurs à suspendre sine die le débat sur la ratification. Chacun des litiges soulevés a été réglé à la satisfaction de la délégation américaine, a affirmé M. Shultz. Ces points — neuf au total — concernent notamment le nombre des installations militaires soviétiques que les inspecteurs américains pourront visiter, la taille des conteneurs dont ils pourront vérifier le contenu et la procédure de prise de photographies au cours des inspections. Le texte contenant ces mises au point a été

signé par les négociateurs du traité FNI, M. Glitman et le général Tchervov.

Tout cela va-t-il donner satisfaction aux sénateurs de façon à ce que MM. Reagan et Gorbatchev puissent échanger les instruments de ratification du traité lors du sommet de Moscou ? M. Shultz pense que ce devrait être le cas, mais il s'est interdit d'anticiper la réaction des sénateurs, bien connus pour leur susceptibilité. M. Chevardnadze, pour qui ces contretemps sont « la rançon des années de méfiance » entre Américains et Soviétiques, a été du même avis. Les deux documents, selon lui, sont « suffisants » pour permettre la ratification. « Les négociations n'ont pas été faciles, et leur solution a nécessité des décisions politiques », a-t-il conclu, laissant entendre que les concessions avaient été surtout soviétiques. Dès jeudi soir, MM. Glitman et Powell, le conseiller de la Maison Blanche pour les affaires de sécurité nationale, ont quitté Genève pour Washington afin d'aller informer au plus vite les sénateurs. M. Shultz devait, quant à lui, faire, vendredi matin, un crochet par Bruxelles pour informer les alliés de l'OTAN, tandis que M. Chevardnadze se rendait à Berlin-Est rencontrer ses amis du parti de Varsovie.

JACQUES AMALRIC.

PANAMA

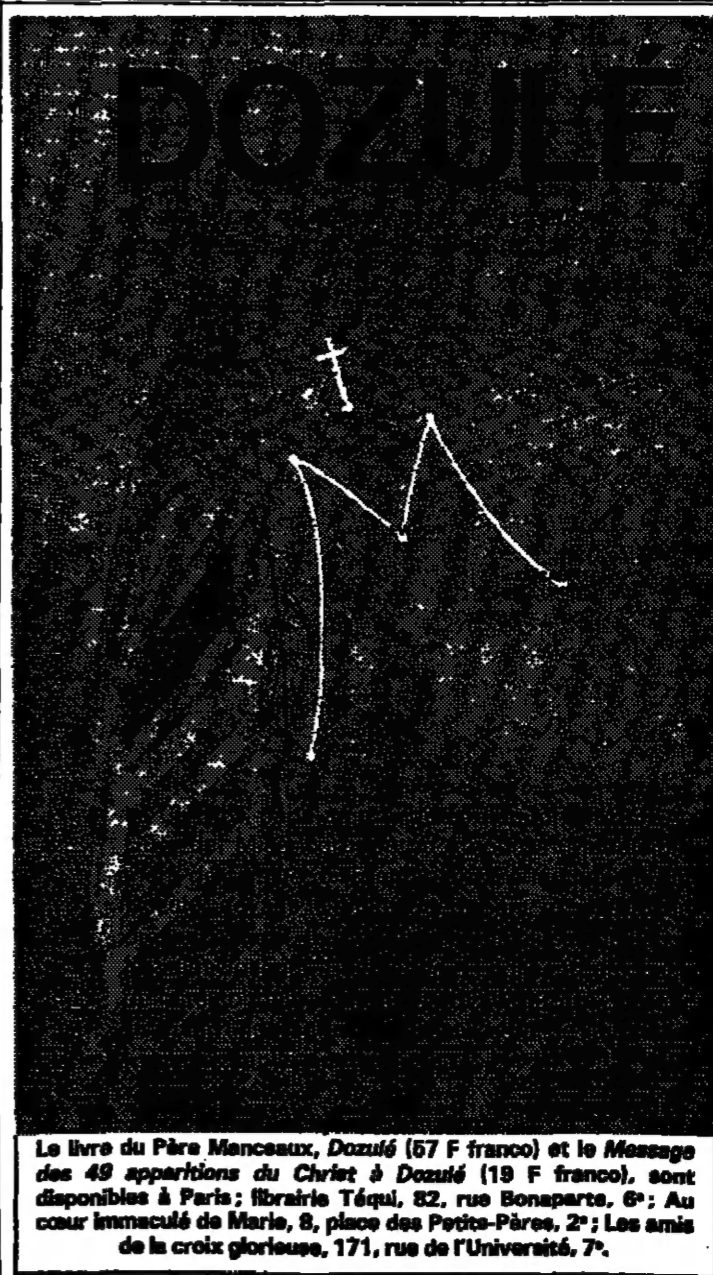
Le grand marchandage

Battant en retraite une nouvelle fois dans son conflit avec l'homme fort du Panama, le général Noriega, le gouvernement américain lui a proposé de revenir sur la plupart des sanctions envisagées ou appliquées contre lui en échange de son abandon du pouvoir. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Martin Fitzwater, a ainsi confirmé, le jeudi 12 mai, qu'un « plea bargaining » (sorte de solution à l'amiable) est en cours avec le leader panaméen. Ce type de marchandage est courant dans la procédure judiciaire américaine. Il permet à un accusé de plaider coupable des chefs d'accusation les moins graves portés contre lui, soit en échange d'une déposition à charge contre d'autres accusés, soit simplement pour écarter le procès.

Il est évident que dans le cas du général Noriega le marchandage est quelque peu différent. Mais le principe reste le même : négociations entre l'accusation et la défense aboutissant à une sentence nettement moins sévère.

Selon les informations qui circulent à Washington dans l'administration, les concessions proposées par les Etats-Unis au général Noriega seraient considérables. D'autre part, les poursuites pour trafic de drogues dont il fait l'objet aux Etats-Unis seraient abandonnées, en dépit de l'opposition du département de la justice. En outre, il devrait quitter Panama, le 12 août, pour un an seulement, après l'abandon des ses fonctions de commandant en chef des forces armées. Il pourrait revenir après l'organisation d'une élection présidentielle.

L'annonce d'une possible annulation des poursuites contre l'homme fort du Panama a, dans l'ensemble, été très mal accueillie au Congrès, où plusieurs parlementaires, aussi bien républicains que démocrates, ont durement critiqué l'attitude de l'administration. — (AFP).



Le livre du Père Mencaux, *Dozulé* (57 F franco) et le *Message des 49 apparitions du Christ à Dozulé* (19 F franco), sont disponibles à Paris : librairie Téqui, 82, rue Bonaparte, 6°. Au cœur immaculé de Marie, 8, place des Petits-Pères, 2°. Les amis de la croix glorieuse, 171, rue de l'Université, 7°.

A travers le monde

Angola

Reprise à Brazzaville des discussions avec Pretoria

Brazzaville. — Une délégation sud-africaine, conduite par les ministres des affaires étrangères et de la défense, MM. « Pit » Botha et Magnus Malan, est arrivée, le jeudi 12 mai, à Brazzaville, pour discuter des perspectives d'une paix en Angola. Elle a précédé au Congo celle de l'Angola, dirigée par le ministre de la Justice, M. Fernando Franca Vandunem, et non par le ministre des affaires étrangères, M. Afonso Van-Dunem, qui avait pris part la semaine dernière, à Londres, aux pourparlers préliminaires.

Dans une brève interview accordée à la télévision sud-africaine avant son départ, M. Botha a indiqué qu'il avait décidé de se rendre dans la capitale congolaise, malgré ses préoccupations à propos d'une concentration récente d'unités cubaines dans le sud de l'Angola.

« Nous devons savoir si les Angolais sont sérieux en parlant de paix. Le gouvernement est très préoccupé par l'arrivée de nouvelles unités cubaines », a-t-il dit.

Il s'agit de la délégation sud-africaine de plus haut niveau à se rendre en Afrique noire depuis la visite qu'avait effectuée le président Vorster en Côte-d'Ivoire pour des entretiens avec le président Houphouët-Boigny au début des années 70. — (Reuters.)

Grande-Bretagne

David Steel se retire de la course à la présidence du SLD

M. David Steel, le dirigeant « temporaire » du Parti des démocrates sociaux et libéraux (SLD) a annoncé officiellement, le jeudi 12 mai, qu'il ne briguerait pas, à l'automne prochain, le poste de président de cette nouvelle formation politique, née de la fusion des partis libéral et social démocrate. Après avoir supervisé cette fusion, il estime que le moment est venu pour le SLD de choisir un « visage neuf ». Leader du Parti libéral pendant douze ans, M. David Steel, qui est âgé de cinquante ans, ne quitte pas pour autant la scène politique, puisqu'il entend continuer de siéger à la Chambre des Communes. — (UPI)

Asie

L'Afghanistan à la veille du retrait soviétique

« 1 000 dollars par réfugié »

(Suite de la première page.)
Chef de cabinet du prince Daoud (alors premier ministre du roi Zahir Shah) de 1953 à 1963, vice-premier ministre de Daoud, devenu président (1973-1977), ambassadeur au Japon puis en Inde (1980-1986), il rentre à Kaboul pour redevenir vice-premier ministre.

Président du comité d'amitié afghano-tchèque, il a depuis peu pris en plus le portefeuille des réfugiés. Fonction essentielle en ces temps de retrait soviétique, qui pourrait bien en cacher une autre : on parle de lui comme d'un possible successeur de l'actuel premier ministre, M. Sultan Ali Kechmand. M. Sharq, sur ce point, fait preuve de discrétion et de modestie : « On ne m'a rien dit. » Pro-soviétique bien sûr, il se veut réaliste pour l'avenir : « Un pays comme le nôtre, qui a pour voisin l'URSS, doit-il être l'ami ou l'ennemi de M. Moscou ? ».

L'histoire, estime-t-il, explique bien l'affrontement Est-Ouest à propos de l'Afghanistan. Les pays occidentaux, en particulier les Etats-Unis, et aussi l'Arabie saoudite, n'ayant pas voulu aider l'Afghanistan avant la « révolution », Kaboul s'est tourné vers son voisin du nord.

Aujourd'hui encore, les Américains continuent de vouloir nuire aux relations entre « les musulmans et l'Union soviétique », par exemple en soutenant les Pakistanais qui, comme les Iraniens, « empêchent les réfugiés de revenir ». Comment ? Il affirme que les Pakistanais « ont pris les richesses » des réfugiés, qu'ils les mettent « en prison », et qu'il y a souvent « des attaques terrestres contre les convois de réfugiés » (qui veulent rentrer). En dépit de toutes ces vicissitudes, affirme leur ministre de tutelle, les réfugiés reviennent par milliers. Au 10 avril, ils étaient ainsi « cent

vingt-quatre mille » à prendre le chemin du retour, en provenance du monde entier, la plupart d'Iran, puis du Pakistan et de l'Inde, mais aussi, affirme le docteur Sharq, des Etats-Unis, d'Allemagne fédérale, de Grande-Bretagne, du Canada, la France, la Suisse et le Japon étant derniers ex æquo avec, pour chaque pays, un seul réfugié.

Que cet afflux de réfugiés ne soit confirmé, ni par les organisations internationales, ni par les diplomates occidentaux en poste à Kaboul, ni même par le simple spectacle de quelques « échantillons » présentés à la presse étrangère, n'est pas vraiment important. L'essentiel est de prouver que la politique dite de « réconciliation nationale » porte ses fruits, « puisque » les réfugiés reviennent.

Préliminaires

Dès ce retour, le processus, tel qu'il est rapporté par le docteur

Sharq, perd en crédibilité : officiellement, chaque réfugié reçoit un « coupon » lui permettant — « pendant six mois » — d'acheter tout ce dont il a besoin, aux frais du gouvernement, ou plutôt des Soviétiques : c'est, en effet, l'URSS qui, comme d'habitude, a été la première à répondre à l'appel des autorités afghanes. S'agissant des pays occidentaux, la Grande-Bretagne a « promis » 10 millions de livres. Mais Londres, comme les autres capitales qui ne reconnaissent pas le régime de Kaboul, entend verser cette aide aux seuls organismes internationaux habilités à la recevoir.

Ce problème du versement des dons est extrêmement compliqué : bon nombre de pays membres des Nations unies ne reconnaissent pas le régime prosoviétique, alors que l'Afghanistan est membre de l'ONU. M. Sharq, pour sa part, attend de voir si les promesses se réaliseront. Il est prêt à accepter toutes les bonnes volontés, y compris américaines. « Le problème,

ajoute-t-il, est que tous ceux qui veulent nous aider veulent nous donner en plus un gouvernement. Il y a peut-être une centaine de gouvernements afghans à travers le monde... Si nous recevons une aide importante des pays étrangers, l'Afghanistan pourra se reconstruire très vite ».

L'optimisme du « ministre des réfugiés » ne semble pas partagé par les experts internationaux, qui tous mettent l'accent sur les destructions massives à l'intérieur du pays, par exemple les terres agricoles brûlées pour de nombreuses années par les produits chimiques déversés par l'armée rouge. M. Sharq reconnaît que le bilan est lourd, mais il a, sur les causes de celui-ci, sa théorie : « Les combats ont fait des destructions, mais la nature a causé deux fois plus de dommages que les combats ».

La prise en compte du problème du retour des cinq millions de réfugiés est encore lente. Les autorités afghanes n'ont pas encore saisi les organisations internationales compétentes, ce qui tendrait à montrer qu'au-delà des déclarations officielles, la question n'a encore aucun caractère d'urgence. De toute façon, explique un diplomate, « personnellement, et notamment pas le gouvernement, ne sait dans quel état est le pays ». En février dernier, une mission du HCR s'est rendue pendant une dizaine de jours sur place, visitant notamment les zones de Hérat et Jalalabad. Il semble que 30 % des terres agricoles soient encore cultivables. Mardi 17 mai, une nouvelle mission du HCR doit arriver à Kaboul. L'un des deux experts va s'établir durablement dans la capitale afghane. « Nous en sommes encore aux préliminaires », résume un observateur occidental.

LAURENT ZECCHINI.

Un pays vide

Combien d'habitants y a-t-il en Afghanistan ? Les comptes (qui ne prétendent pas avoir une valeur scientifique) d'un spécialiste des questions de population sont les suivants : « Avant la révolution, on disait qu'il y avait 14 millions d'Afghans. Les autorités parlaient de 17 millions, mais c'était à consommation exclusive de la Banque mondiale... »

« Sur ces 14 millions, on peut retirer 5 millions de réfugiés au Pakistan et en Iran, et sans doute 1,5 million restés dans le reste du monde. Restent donc 7,5 millions de personnes. Vous pouvez compter 1,5 million de morts depuis le début de la guerre.

Nous en sommes à 6 millions. Retirez 3 millions de gens qui vivent dans le « Grand-Kaboul », restent 3 millions dans le reste du pays.

« Bien sûr, nous ne savons pas combien il y a eu de naissances depuis dix ans. Mais, de l'autre côté, sur les 14 millions du départ, il y avait près de 2 millions de nomades. Enfin, retirez les moujahidines... Quels que soient les comptes, une réalité s'impose : il n'y a pas beaucoup de gens qui s'occupent de l'agriculture, et, globalement, c'est un pays vide. »

L. Z.

CORÉE DU SUD : le financement des dépenses militaires américaines en Asie

Washington demande à Séoul davantage de participation

TOKYO

de notre correspondant

Les Etats-Unis exercent actuellement des pressions sur la Corée du Sud, afin d'obtenir de sa part une participation financière accrue aux dépenses militaires américaines. Le secrétaire adjoint à la défense, M. William H. Taft, s'est rendu dans la capitale coréenne, le mercredi 11 mai, pour s'entretenir de cette question avec le ministre de la défense. Jeudi à Tokyo, M. Taft a tenu le même discours aux Japonais.

Le déficit commercial des Etats-Unis avec la Corée du Sud n'est sans doute pas étranger aux pressions de Washington, qui entretient 41 000 hommes au sud du 38^e parallèle. Les Coréens participent déjà à cet effort de défense. L'année dernière, Séoul a dépensé 1,9 milliard de dollars pour le maintien des troupes américaines sur son sol : selon les statistiques du ministère de la défense, 287 millions ont été versés à titre de contribution directe et 1,6 milliard provient des exemptions de taxes et de loyer dont bénéficient les terrains occupés par les troupes américaines. Une somme importante pour ce pays, comparée au montant de la contribution japonaise à la présence militaire américaine sur son territoire : 2,5 milliards. D'une manière générale, les dépenses militaires en Corée repré-

sentent 33 % du budget national, soit 5,5 % de son PNB.

Le gouvernement coréen, qui voudrait réduire son budget militaire, ne pense pas augmenter les contributions à la présence américaine (il verse déjà quelque 27 000 dollars par GI), mais il pourrait apporter un soutien indirect aux Etats-Unis dans deux domaines : l'entretien des appareils de l'US Air Force utilisés dans la région et dans le golfe Persique, et celui des unités de la flotte américaine opérant en Asie du Nord. Faisant valoir que leur présence aux Philippines contribue à la stabilité de la région, les Américains demandent en outre à la Corée de fournir une aide économique à ce pays.

Si les Coréens sont en principe d'accord pour répondre aux exigences américaines, ils n'ont pas caché à leurs interlocuteurs qu'ils voulaient des compensations : en l'occurrence des transferts de technologie. La Corée est en train de se doter d'une industrie aéronautique (le Monde du 29 avril), et elle a un besoin impérieux de technologies de pointe, notamment en matière militaire : son premier grand projet, qui devrait donner un « coup de fouet » à la branche, est la construction d'un chasseur en coopération avec les Américains.

PHILIPPE PONS.

CORÉE DU NORD

La kimjungilia de Pyongyang

La Corée du Nord vient d'apporter une nouvelle — et décevante — contribution à la botanique. Après la kimjungia, nommée ainsi en l'honneur du « grand leader », en 1965, une nouvelle fleur est éclosée cette année, la kimjungilia. Cette espèce, offerte, selon Radio-Pyongyang, « en témoignage de profonde admiration » par un botaniste japonais, va être distribuée d'ici l'année prochaine dans « chaque bureau, usine et domicile à travers le pays ».

Un nouveau jardin botanique est en construction à Pyongyang pour exposer côte à côte la kimjungia et la kimjungilia. En plus de ces deux fleurs sacrées, huit cent trente autres espèces seront cultivées sur plus d'un hectare, toutes importées en l'honneur du

père et du fils qui règnent sur la Corée populaire. Le comité central du parti a publié un décret spécial citant à l'ordre du « bon travail » deux jardiniers particulièrement dévoués. Car il ne s'agit pas seulement de plaisir pour les yeux dans un pays où tout est pris au sérieux. Comme l'a déclaré le vice-premier ministre Chong Jun-gil, la kimjungilia « soulèvera une royauté encore plus grande des Coréens envers le « cher leader » et donnera satisfaction à tous les peuples du monde qui rêvent de voir cette fleur ». Il faut donc « sauver dur pour répandre la kimjungilia dans tous les coins du pays, grâce à l'équipe de chercheurs sur la kimjungilia ». Le dictionnaire « Dites-le avec des fleurs ! » a aussi cours en Corée du Nord !

CHINE

Premier détournement d'un avion de ligne sur Taiwan

PÉKIN

de notre correspondant

Pour la première fois, un avion de ligne chinois a été détourné sur Taiwan, dans la soirée du jeudi 12 mai, par deux jeunes Chinois décidés à gagner l'Ile nationaliste. Jusqu'à présent, les autorités de Taïpeh n'avaient accueilli — triomphalement — que des appareils militaires (six depuis 1949) dont les pilotes avaient choisi de faire défection.

L'appareil, un Boeing-737 de la compagnie civile CAAC, venait de décoller du port de Xiamen, dans la province du Fujian, face à Taiwan, en direction de Canton, lorsque les deux pirates ont agi.

Les deux jeunes gens, âgés de vingt-sept ans, dont Taïpeh annoncera plus tard qu'ils étaient ouvriers à Kunning, dans le sud-ouest de la Chine, étaient armés d'un pistolet et d'une fausse grenade.

La suite de ce vol en a fait un des détournements les plus civilisés qu'on puisse imaginer, à lire les communiqués des deux parties. L'appareil s'est dirigé vers l'est sans apparemment avoir été inquiété par l'aviation du continent.

A son approche de Taiwan, deux chasseurs F-104 des forces nationales l'interceptèrent et le conduisirent vers la base militaire de Ching-Chuan-Kang, à 150 kilomètres au sud de Taïpeh. Les occupants n'eurent pas le droit de sortir de l'avion mais reçurent nourriture et boissons.

En fin de soirée, le directeur de la CAAC adressait un premier télégramme à son homologue de Taiwan, réclamant son « assistance » pour le retour de l'appareil, des cent cinquante passagers, des onze membres d'équipage et des deux pirates. A 3 heures du matin, l'avion repartit pour Xiamen, où il se posa deux heures plus tard. Seuls absents, les deux pirates, leur demande d'asile politique ayant été satisfaite par Taïwan.

En début de matinée, le vendredi 13 mai, Pékin adressait un nouveau message au régime nationaliste, sur un ton extrêmement courtois, pour le remercier d'avoir restitué passagers et appareil, poussant l'amabilité jusqu'à passer sous silence le sort des deux pirates.

Folklore diplomatique mis à part, ce nouveau détournement attire quand même l'attention sur les

conditions de sécurité sur les lignes aériennes chinoises, endeuillées au début de l'année par une catastrophe à Chongqing. Un premier détournement avait eu lieu en 1983 vers la Corée du Sud.

Inversement, un pilote de la compagnie taiwanaise avait fait défection en 1985, posant son Boeing-747 cargo à Canton. Ce premier détournement sino-chinois avait considérablement embarrassé Taiwan, la Chine populaire en ayant profité pour amener le régime nationaliste à des contacts sans précédent en vue de la restitution de l'avion. Le pilote est aujourd'hui vice-directeur de la compagnie aérienne civile de la municipalité de Pékin.

FRANCIS DERON.

INDE : le siège du Temple d'or d'Amritsar

La police a arrêté quatre grands prêtres sikhs

Les forces de l'ordre ont encore renforcé leur blocus du Temple d'or d'Amritsar — le plus important sanctuaire des sikhs — qui dure depuis quatre jours.

Plus de deux mille hommes, auxquels se sont ajoutés des commandos paramilitaires « chats noirs », bloquent le complexe religieux et tentent de s'emparer des principaux points stratégiques à l'intérieur du sanctuaire.

M. Siddhartha Shankar Ray, gouverneur du Pendjab, a lancé un ultimatum à la centaine d'extrémistes sikhs retranchés dans les bâtiments, leur demandant de mettre bas les armes. « Nous devons débarrasser le Temple d'or de ces terroristes extrémistes et le gouvernement est déterminé à le faire. Il n'est pas question de négocier avec des personnes armées », a-t-il déclaré.

Le jeudi 12 mai, les policiers ont tué entre six et huit extrémistes, tandis que ceux-ci, en ripostant, ont tué une personne. Ce qui porte à plus de vingt le nombre des victimes depuis le début du blocus.

Quatre des cinq grands prêtres du Temple d'or, avec à leur tête le principal d'entre eux, M. Jashir Singh Rode, ont été arrêtés jeudi alors qu'ils tentaient de rentrer dans le sanctuaire. — (UPI, Reuters, AFP, AP.)

PREMIER PRIX DE BEAUTÉ

PARIS-BASTIA PARIS-AJACCIO

750 F.*

ALLER-RETOUR

L'île de Beauté a gagné un prix, un prix de beauté bien sûr : 750 F pour l'aller-retour Paris-Ajaccio ou Paris-Bastia du 15 mai au 31 octobre sur vols désignés (850 F du 25 juin au 10 septembre). Pour un week-end à Ajaccio, Air France vous propose l'aller-retour et une nuit d'hôtel à partir de 897 F selon la période. Renseignez-vous dans votre agence Air France ou chez votre Agent de voyages.

Conditions particulières de vente et de transport. Prix susceptibles de modifications en fonction de la réglementation en vigueur.

*Taxe : 6 F.



سكروان الأصل

Proche-Orient

ISRAËL : la révolte dans les territoires occupés

Le gouvernement et l'OLP se disputent le « contrôle » de la population palestinienne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Signe des temps et de l'impact persistant du « soulèvement », entré depuis peu dans son sixième mois, plus de trois mille policiers sont mobilisés à Jérusalem pour empêcher que les cérémonies de la fin du ramadan ne dégénèrent en manifestations violentes. Le jeudi 12 mai, la traditionnelle prière célébrant la transmission du Coran à Mahomet a réuni quelque dix mille fidèles sur l'esplanade des Mosquées, en vieille ville. Elle a pris fin avec des échauffourées : drapeau israélien brûlé, slogans politico-religieux, jets de pierres, brève charge de la police le long du dôme du Rocher. Trente-huit personnes ont été arrêtées. D'autre part, dans le nord de la Cisjordanie, un Palestinien a été tué par des militaires.

La fin du mois de ramadan (le jeûne des musulmans) n'est pas encore exactement fixée ; elle dépend du calendrier lunaire. Mais elle devrait intervenir dans les tout prochains jours, coïncidant ainsi avec plusieurs dates - symboles, lourds de sens pour chacune des communautés : dimanche 15 mai est la « journée de Jérusalem », que les Israéliens fêtent pour marquer la « réunification » de la ville ; mais c'est aussi la date anniversaire de la « déclaration d'indépendance » de l'Etat (en 1948), restée pour les Palestiniens « journée de la catastrophe ».

Devant trois jours, l'accès à l'esplanade des Mosquées a été interdit à tous les non-musulmans. Pour empêcher tout rassemblement trop important sur le « noble sanctuaire », les autorités bloquent certains groupes venus de Cisjordanie ou de Gaza. La vieille ville est quadrillée par l'armée et la police avec, comme jeudi soir, des tireurs d'élite postés sur un des toits qui dominent l'esplanade. Enfin, le gouvernement a déclaré la bande de Gaza « zone militaire », redoutant que la mobilisation ne soit particulièrement forte sur cette terre d'islamisme militant.

« Opération cartes d'identité »

Le dernier des tracts de la « direction unifiée du soulèvement » - le communiqué n° 16 - appelle à un développement de la campagne de désobéissance civile, à un refus de payer les impôts et à des séries de grèves. De la bataille de rue, le soulèvement a ainsi évolué vers un conflit plus politique, l'OLP et le gouvernement se disputant le « contrôle » de la population des territoires occupés. C'est bien dans ce cadre qu'il faut comprendre l'opération « cartes d'identité » lancée par les autorités de Gaza.

À l'issue d'une semaine relativement calme, le chef d'état-major, le général Dan Shomron, a cependant vivement dénoncé l'action de colons juifs en Cisjordanie. Il les accuse d'être des facteurs d'une tension renouvelée, de se servir de leurs armes sans retenue, de se livrer à des provocations et d'entretenir ainsi un climat de violence. Visitant jeudi la région d'Hébron (sud de la Cisjordanie) et certaines implantations alentour, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, partisan inconditionnel des colonies de peuplement, a voulu rassurer ses protégés : « Le problème, a-t-il dit, ce sont les extrémistes arabes, pas les extrémistes juifs ».

ALAIN FRACHON.

Le bureau de l'Internationale socialiste condamne les violences israéliennes

MADRID
de notre correspondant

Le bureau de l'Internationale socialiste, convoqué du 9 au 12 mai à Madrid pour débattre des relations Est-Ouest, a finalement consacré l'essentiel de ses discussions à la situation au Proche-Orient, et plus particulièrement dans les territoires occupés par Israël. Parmi les délégués figuraient trois premiers ministres européens (la Norvégienne M^{me} Gro Harlem Brundtland, l'Espagnol M. Felipe Gonzalez et le Suédois M. Ingvar Carlsson), ainsi que les principaux « témoins » du mouvement, de l'Allemand M. Lafontaine au Britannique M. Kincock, en passant par l'Italien M. Craxi, l'Israélien M. Pères ou le Libanais M. Jomblat.

Venu à Madrid avec l'intention d'éviter une condamnation trop sévère du gouvernement dont il fait partie, M. Pères n'a pas atteint son objectif. Dans sa déclaration, le ministre israélien, tout en se montrant modéré dans la forme, n'a, il est vrai, rien cédé sur le fond. Il a réaffirmé qu'il soutenait l'idée d'une conférence internationale de paix, mais aussi que les Palestiniens devraient être intégrés au sein de la représentation jordanienne. Tout en admettant que les Palestiniens choisissent leurs propres représentants, il s'est déclaré opposé à la présence de l'OLP.

Deux interventions « musclées » ont alors enflammé le débat : celles de l'ancien premier ministre italien, M. Craxi, et du vice-président du

gouvernement espagnol, M. Guerra. « Je pense que nous devons dire très clairement que la politique de l'actuel gouvernement israélien envers tous les peuples, et en particulier les Palestiniens, viole les droits des peuples et enfreint les lois internationales. Toute complexité des perspectives constituée un acte de faiblesse et une renonciation », a déclaré M. Craxi, déclenchant les applaudissements, tandis que M. Pères quittait précipitamment la salle.

Les élections de l'automne

M. Guerra, pour sa part, a demandé : « Les partis ici réunis sont-ils ou non en faveur de la violation des droits de l'homme en Cisjordanie ? Je sais que non. Qu'ils le disent. Sont-ils ou non en faveur de la participation de l'OLP à une conférence internationale de paix ? Je sais que oui. Qu'ils le disent. »

Face à l'offensive, les travaillistes israéliens firent valoir que les condamnations extérieures ne pouvaient que leur porter préjudice aux élections de l'automne prochain, en provoquant dans leur pays un réflexe d'appui à la droite nationaliste. Plusieurs délégations firent valoir que cet argument avait été trop utilisé et qu'il ne pouvait plus empêcher l'IS, dans les circonstances présentes, de dire tout haut dans ses communiqués ce que la plupart de ses membres affirmaient tout bas dans les couloirs.

Dans ces conditions, le premier texte élaboré par la commission du Proche-Orient, fut jugé trop édulcoré, et un document plus dur fut finalement adopté, qui « condamne fermement la violence perpétrée par les forces armées israéliennes dans les territoires occupés », et souligne que « le soulèvement palestinien répond en grande partie aux conditions sociales insupportables qui existent dans les territoires occupés par Israël ». Afin d'obtenir le nécessaire consensus entre les participants, y compris les Israéliens, mention fut faite, en contrepartie, des « attaques terroristes perpétrées par des organisations palestiniennes ou autres contre des objectifs civils israéliens ». La participation de l'OLP à une éventuelle conférence de paix fut un autre enjeu.

Malgré son aspect d'apparent équilibre, le document n'en repré- sente pas moins un « tournant », au dire de plusieurs participants. « Pour la première fois, l'Internationale socialiste a condamné sans détour le peuplement d'un territoire israélien auquel participent les travaillistes », observait un chef de délégation d'un pays de la CEE. « Le traditionnel clivage, entre partis du sud de l'Europe, plus sévères à l'égard d'Israël, et ceux du nord, plus complaisants, ne s'est pas produit cette fois », soulignait un représentant espagnol. Ainsi, les délégués allemands et scandinaves se sont rangés à Madrid aux côtés des Italiens et de Espagnols, de longue date les plus fermes sur cette question.

THIERRY MALINIAK.

LIBAN

Le chef des Forces libanaises, M. Samir Geagea, aurait échappé à un attentat

Une voiture piégée, bourrée de 100 kilos de TNT, a explosé, le jeudi soir 12 mai, en secteur chrétien, à Mastita, dans la région de Jbeil, à 40 kilomètres au nord de Beyrouth, à proximité d'une caserne des Forces libanaises, faisant cinq blessés.

La région de Jbeil et particulièrement la caserne concernée, étant sous le contrôle de M. Samir Geagea, chef des Forces libanaises, celui-ci a été considéré comme étant la cible de l'attentat. D'autant plus que l'explosion s'est produite au passage d'un convoi des Forces libanaises et que, parmi les cinq blessés, se trouvent deux membres de la famille Geagea.

Le chef des Forces libanaises devait lui-même souligner qu'il n'était pas dans le convoi. Ce qui semble confirmer, indique notre correspondant à Beyrouth, qu'il y a eu attentat mais qu'il a manqué son objectif. Néanmoins, selon un communiqué des Forces libanaises cité par Lascia George, les services de la milice chrétienne auraient repéré une voiture piégée entrée en secteur

chrétien par le passage du Musée, et l'aurait elle-même fait exploser.

Pour la deuxième journée consécutive, un calme précaire régnait vendredi matin dans la banlieue sud de Beyrouth à la suite de l'accord conclu sous l'égide de la Syrie et de l'Iran pour mettre un terme à six jours de combats interchiites. Selon la police, des échanges de tirs d'armes automatiques ont été signalés dans la nuit dans différents secteurs de la banlieue, dont les intégristes pro-iraniens de Hezbollah contrôlent la quasi-totalité.

Jeudi soir, l'aviation israélienne a effectué un raid contre des positions du Front populaire de libération de la Palestine - commandement général de M. Ahmed Jibril, - situées à Barja, à 34 kilomètres au sud de Beyrouth. Selon un premier bilan fourni par le Parti socialiste progressiste de M. Walid Jomblat, qui contrôle ce secteur, une personne a été blessée à la suite du raid de l'aviation israélienne qui a largué plusieurs bombes sur des collines situées dans l'Iqlim-al-Kharroub, une région à majorité sunnite où les organisations palestiniennes sont bien implantées.

IRAN : Le deuxième tour des élections législatives

L'irrésistible ascension d'Ahmed Khomeiny

Les Iraniens se sont rendus, le vendredi 13 mai, aux urnes pour compléter la composition du nouveau Parlement, dont plus des deux tiers des députés (188 sur 270) ont été élus le 8 avril dernier. Le second tour des élections a cependant failli ne pas avoir lieu à la date prévue, c'est-à-dire le dernier vendredi du ramadan, qui coïncide cette année avec la célébration en Iran de la journée de Qods (Jérusalem). Le Conseil de surveillance de la Constitution (CSC), qui, aux termes de la loi islamique, doit ratifier les résultats du scrutin, menaçait, en effet, jusqu'à il y a encore dix jours, d'invalider certains des élus, affirmant que des « irrégularités » avaient été commises par le ministre de l'Intérieur à Téhéran.

Le dossier d'invalidation soumis par le CSC au ministre de l'Intérieur, M. Mohtashami, connu pour ses attaches avec le fils de l'imam, Ahmed Khomeiny, qui supervise l'ensemble de la stratégie électorale du régime, paraissait singulièrement chargé. Selon le CSC, plusieurs de ses assesseurs chargés de surveiller

le bon déroulement des élections ont été arrêtés avant même le début du scrutin ; d'autres ont été chassés des bureaux de vote au moment du dépouillement ; des pressions ont été exercées par le ministre de l'Intérieur dans le but d'exclure des bureaux électoraux les représentants de différentes corporations du bazar, qui appuient le courant conservateur. Plus grave encore, certains des candidats de la droite religieuse ont été apparemment empêchés par les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur de participer à la consultation électorale.

Mis en cause, le ministre de l'Intérieur a opposé une fin de non recevoir à une requête d'ajournement du second tour formulée par le CSC, en affirmant que celle-ci était « anti-constitutionnelle », puisqu'elle aurait pour conséquence d'empêcher l'inauguration de la nouvelle législature fixée au 7 juin. Le CSC, qui est idéologiquement lié au courant conservateur, dont la plupart des chefs de file se sont faits blackboulés au premier tour des élections de

Téhéran tient pourtant tête et refuse toujours de reconnaître la validité des résultats d'avril.

Pour l'amener à résipiscence, il a fallu l'intervention personnelle de l'imam qui, le 2 mai, adressa une lettre aux membres du CSC dans laquelle il les sommait de se soumettre à la volonté populaire. « Ceux qui par leurs suspicions et leur prudence excessive mettent en doute le bon déroulement de la consultation électorale, menacent-ils, feraient mieux d'employer cette prudence à préserver le prestige et le bon renom de la République islamique. »

Radicaux et conservateurs

La lettre de l'imam était censée demeurer confidentielle. Elle fut révélée cependant par l'ancien procureur de la révolution, l'hodjatoleslam Sadeq Khalikali qui, au cours d'une séance du Majlis, affirma que l'imam était intervenu personnellement dans la controverse pour « demander à tous de se taire ».

« Ceux qui ne respectent pas cette consigne et continueront à mettre en doute la validité des élections de Téhéran, ajoutait-il, s'opposent à l'imam. Quand le peuple vote sous les furies de l'ennemi, ceux qui ont été battus aux élections devraient s'abstenir de lancer de vaines accusations ; ils font qu'ajouter de l'eau au moulin de nos ennemis. Courageux, mais non téméraires, les religieux membres du CSC ont fini par céder en ratifiant les résultats du scrutin d'avril ainsi que la date fixée pour le second tour.

Les électeurs auront à choisir pour les seize sièges qui restent encore à pourvoir à Téhéran une liste présentée par Ahmed Khomeiny et ses proches sous le nom de « Coalition des opprimés et des déshérités » et celle parainée par la toute conservatrice Association des religieux combattants de Téhéran, récemment affaibli par le départ des « radicaux » qui ont créé à la veille des élections une organisation rivale, les Religieux combattants de Téhéran. Sous l'impulsion d'Adem Khomeiny, celle-ci semble vouloir occuper la place prépondérante qu'était jusqu'à tout récemment encore celle de l'Association des religieux combattants au sein du pouvoir islamique.

Dans cette voie, les amis d'Adem Khomeiny ont obtenu des succès non négligeables à Téhéran où ils ont réussi à empêcher l'élection au premier tour des grands témoins du courant conservateur, tels que l'ancien ministre de l'Intérieur Nategh Noori, le vice-président du Majlis, Mohamed Yazdi, l'ancien ministre du commerce Habib Asgarrandi, et l'ancien représentant de l'Iran aux Nations unies, Radjat Khorasani. Les religieux conservateurs ont eu plus de succès en province, où ils ont obtenu dès le premier tour une trentaine de sièges.

Il n'empêche que, fort de l'appui et du prestige de son père, Ahmed Khomeiny tient pour l'instant le haut du pavé dans les milieux politiques à Téhéran et dans le reste du pays. Il contrôle déjà, avec l'aide des membres de son bureau qui est aussi celui de son père, un bloc d'une soixantaine de députés radicaux et un marais de près de cent députés sans coloration politique précise, pour la plupart des technocrates aisément manipulables.

Tout semble indiquer que le second tour ne fera que renforcer l'irrésistible montée politique d'Adem Khomeiny, face aux caciques du régime dont l'hodjatoleslam Rafsanjani, le président du Majlis et le chef de file des conservateurs le président Khamenei qui viennent de réserver les rangs pour tenter de préserver le statu quo.

JEAN GUEYRAS.

Europe

Les entretiens Kohl-De Mita à Rome L'Italie et la RFA décident d'intensifier leur coopération politique et militaire

Tout en se défendant de vouloir imiter ce qui est déjà fait entre Paris et Bonn, notamment dans le domaine militaire, l'Italie a établi à son tour, le jeudi 12 mai, un début de « relations privilégiées » avec la RFA pouvant aller jusqu'à une « coopération opérationnelle » de leurs armées.

Selon une « déclaration commune » publiée à l'occasion du sommet bilatéral qui a réuni à Rome le chancelier Helmut Kohl et le président du conseil, M. Ciriaco De Mita, les deux pays ont « institutionnalisé » leurs relations en décidant de créer, dans chaque ministère des affaires étrangères, un poste de « directeur de la coopération italo-allemande ».

Les consultations seront « intensifiées » entre les ministères des affaires étrangères et de la défense ainsi qu'au niveau des deux états-majors, « afin de coordonner les positions respectives sur toutes les questions concernant la sécurité commune, c'est-à-dire dans les secteurs de la défense, du contrôle des armements et du désarmement, ainsi que les efforts en faveur du dialogue et de la coopération Est-Ouest ».

Les deux gouvernements prévoient que « la coopération entre forces armées des deux pays sera poursuivie intensivement, en exami-

nant les possibilités d'une coopération opérationnelle », ce qui est une grande nouveauté, en tout cas du côté italien, où l'on s'en est tenu jusqu'à présent au seul cadre des accords de l'OTAN pour toute coopération militaire.

Interrogé sur une comparaison possible avec les initiatives franco-allemandes en matière de défense, M. De Mita a répondu que les efforts de Rome et Bonn participaient au même processus qui « vise à créer un pôle militaire commun en Europe ». La communauté européenne, a-t-il ajouté, doit procéder à une « accélération » dans ce domaine.

M. De Mita avait indiqué qu'il « appréciait » la création de la brigade franco-allemande et du conseil de défense franco-allemand, dans une interview publiée mercredi par le quotidien ouest-allemand Die Welt. Il ajoutait cependant qu'il souhaitait voir ces initiatives évoluer « vers une dimension politique plus vaste [...] en particulier dans le cadre de l'union de l'Europe occidentale ».

Il y a encore quelques mois, y compris lors du sommet franco-italien de Naples, le 26 novembre 1987, la diplomatie italienne se montrait critique à l'égard de ces initiatives franco-allemandes, redoutant qu'elles n'aboutissent à une « Europe à deux vitesses ».

TURQUIE

Les gardiens de l'honneur menacé de la femme...

ISTANBUL
de notre correspondant

Les enseignantes catholiques turques doivent être vierges ! Ainsi l'attendaient le directeur d'une école de l'est du pays, qui a voulu récemment, en forçant le logement de deux professeurs avec l'aide de la police, faire vérifier sur le coup de 3 heures du matin qu'on ne dispensait dans son établissement qu'un enseignement immaculé. Le médecin légiste s'est refusé à pratiquer un « test contraire à la dignité humaine » et le directeur ainsi que les policiers ont été inculpés, selon le quotidien Hurriyet, qui rapporte la nouvelle sous la manchette « une agression répugnante ».

Ce type de pratique est de plus en plus souvent dénoncé par les journaux, surtout depuis qu'une journaliste européenne a été, l'été dernier, soumise au même traitement dans la ville conservatrice d'Erzurum, pour avoir reçu la visite de son concubin jusque dans sa chambre... Le

ministre du tourisme a présenté ses regrets et menacé de supprimer la licence touristique des établissements qui exigent des cartés de mariage. Cela dit, les incidents n'ont pas cessé : assurés du soutien au moins moral des policiers locaux, nombre de réceptionnistes d'hôtel se posent en gardiens de l'honneur menacé de la femme turque, allant parfois jusqu'à tenter d'enfermer les clients dans leurs chambres pour les empêcher de rejoindre leurs compagnes !

Le gouvernement, soucieux d'ordre moral, ne semble pas disposé à donner les énergiques instructions nécessaires pour décourager définitivement les fanas du spéculum : la presse rappelle pourtant que cette pratique, qui ne choque pas les secteurs traditionnels de la société, est une violation patente des droits de la personne tels qu'ils sont reconnus dans la Communauté européenne, à laquelle la Turquie souhaite adhérer.

MICHEL FARRÈRE.

Le Monde
PUBLIcITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Politique

La mise en place du gouvernement Rocard

La constitution du gouvernement Rocard a été accueillie par des protestations horrifiées à droite - « SOS-Républicains », s'exclame M. Toubon, secrétaire général du RPR - et des appréciations réticentes mais plus nuancées au centre. Il est vrai que ce gouvernement se traduit que fort peu l'ouverture annoncée, et qui devrait être réservée, après dissolution, au second gouvernement. Seuls deux représentants de l'UDF, MM. Michel Durafour et Jacques Pelletier, ont répondu positivement aux offres de services lancées pendant la campagne présidentielle et après la scottée tour en direction de la droite modérée.

Ce gouvernement a été à l'évidence composé comme une équipe de campagne législative. Comme en 1981, dans le premier gouvernement Mauroy, certains de ses membres ne sont là que pour tenir au chaud les places qui seront réservées, après le scrutin, aux alliés du lendemain. Avec 19 ministres socialistes sur 27, lui compris, M. Rocard peut compter sur la cohérence de l'ensemble dans une période politiquement déterminante, compte tenu des efforts qui seront entrepris afin d'élargir la nouvelle majorité et le futur gouvernement aux 54 % obtenus par M. Mitterrand le 8 mai.

M. Jospin, qui quitte la direction du PS, accède pour sa première expérience gouvernementale au titre de ministre d'Etat, numéro deux dans la hiérarchie officielle. Il hérite d'un ensemble - éducation, recherche, sports - qui était au cœur de la campagne de M. Mitterrand. Ainsi continue, avec M. Rocard, une cohabitation que les deux hommes gèrent soigneusement depuis au moins trois ans.

Quatre ministres d'Etat, 14 ministres de plein exercice, 8 ministres délégués : avec 27 ministres, le gouvernement de M. Michel Rocard se situe dans le haut de la fourchette. Ils n'étaient que

vingt-trois dans les gouvernements Fabius et Chirac, lors de leur formation.

Les femmes - quatre ministres - sont aussi bien servies que dans le dernier gouvernement de la gauche, mais mieux que dans celui de la droite (seule M^{me} Barzach était ministre).

Pour former l'ossature de son gouvernement, M. Rocard s'est appuyé sur celle de l'équipe de M. Laurent Fabius et non sur celle de M. Pierre Mauroy.

Des ministres de 1981, ne se retrouvent au gouvernement que MM. Rocard, Chevènement,

Le gouvernement

Premier ministre M. Michel Rocard, PS

MINISTRES D'ETAT

Educations nationale, recherche et sports M. Lionel Jospin, PS
Economie, finances et budget M. Pierre Bérégovoy, PS
Equipement et logement M. Maurice Faure, MRG
Affaires étrangères M. Roland Dumas, PS

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice M. Pierre Arzouillange
Défense M. J.-P. Chevènement, PS
Intérieur M. Pierre Joxe, PS
Industrie, commerce extérieur et aménagement du territoire M. Roger Fauroux
Affaires européennes M^{me} Edith Cresson, PS
Transports M. Louis Merleux, PS
Fonction publique et réformes administratives M. Michel Durafour, UDF-rad.
Affaires sociales et emploi M. Michel Delebarre, PS
Coopération et développement M. Jacques Pelletier, UDF
Culture et communication M. Jack Lang, PS
Agriculture et forêt M. Henri Nallet, PS
Poste, télécommunications et espace M. Paul Quilès, PS
Mer M. Louis Le Pen, PS
Relations avec le Parlement M. Jean Popereau, PS

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du premier ministre, chargé des DOM-TOM M. Olivier Stora, PS
Auprès du ministre d'Etat à l'Education nationale, la recherche et les sports, chargé de la recherche M. Hubert Curien, PS
Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères M^{me} Edwige Avice, PS
Auprès du ministre de l'Industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions M. Jacques Chénique
Auprès du ministre de l'Industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire M. François Desbais, MRG
Auprès du ministre des affaires sociales, chargé de la famille, des droits de la femme, de la solidarité et des rapatriés M^{me} Georgina Dufour, PS
Auprès du ministre des affaires sociales, chargé de la santé et de la protection sociale M. Claude Evin, PS
Auprès du ministre de la culture et de la communication, chargé de la communication M^{me} Catherine Tasca.

MM. Mitterrand et Rocard : deux visions de l'ouverture

M. Michel Rocard avait été interrogé, le mercredi 4 mai, sur la façon dont il concevait « l'ouverture » et notamment sur l'éventualité de ministres centristes ou barbares participant en sa compagnie au gouvernement de M. Mitterrand, après sa victoire.

M. Rocard avait notamment répondu : « Pas comme ça. L'ouverture n'a un sens que si tous les Français peuvent la comprendre. L'ouverture prendra sa réalité quand on se sera aperçu, à travers sept, ou huit, ou neuf débats législatifs, qu'au-delà du bloc socialiste, qui propose, mais qui est aujourd'hui minoritaire au Parlement, il y a des gens qui se reconnaissent dans les références choisies, celles de la solidarité (...), de la modernisation de notre économie en préservant l'emploi des plus fragiles, l'urgence absolue de la rénovation de notre système scolaire.

« Tout cela passe par des choses sur lesquelles peut se retrouver une majorité plus large que l'actuelle. Et c'est ensuite seulement que cela peut se traduire, à mon sentiment, par des compositions gouvernementales, parce que, sinon, il y aura des gens qui auront l'impression d'avoir été trahis et d'avoir été trompés. Il faut donc qu'il soit limpide que la France se donne un corps de références collectives autour desquelles un rassemblement plus large peut se faire. »

Invité le lendemain, sur la même antenne, à commenter les conceptions développées, par celui qui allait devenir son premier ministre

sur la construction d'une nouvelle majorité, M. Mitterrand avait répondu : « Cela reste à démontrer, mais c'est quand même peu probable. Je trouve dans ces propos de Michel Rocard une intention juste, une volonté d'ouverture que j'approuve, mais ce sur quoi je fais une réserve, c'est sur sa traduction parlementaire. »

« La traduction parlementaire est très difficile à trouver dans l'état présent des choses, parce qu'il y a eu des cristallisations, des oppositions (...). Les membres de la majorité actuelle qui se trouveraient minoritaires (...) ont un amour-propre légitime [de] ne pas donner le sentiment de changer de bord. Tout cela est très compliqué. Et, d'autre part (...), il y a des problèmes de projet (...). Si on n'est pas d'accord sur ce que l'on veut faire, quand même, même en étant très large de vues, il ne faut pas (...) gouverner ensemble. »

L'ACTUALITÉ N'A PAS D'HEURE

LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

24 heures sur 24 sur minitel

ACTUALITÉ

36.15 LEMONDE

Le sillon profond de l'ouverture

(Suite de la première page.)

Le téléphone sonne. « Bonjour Monsieur le secrétaire d'Etat ! », Michel Rocard confirme à Roger Bamuck, l'ancien champion d'athlétisme, qu'il sera chargé des sports auprès de Lionel Jospin. « Vous ne me lâchez pas, hein ! Il faut se remuer ! Il me faut très vite des actions visibles ! » Rendez-vous est fixé au lendemain. Peut-être pour une photo de famille. Le premier ministre cherche en titonnant quel est le numéro de téléphone de l'hôtel Matignon.

Retour sur le canapé, coude sur les genoux. Le centre donc... Giocard, Barre, Veil... « Pourquoi ne peuvent-ils pas ? Les esprits, vous savez, n'évoluent pas toujours aussi vite que les faits. » Les pesanteurs sont encore trop fortes. Poids des parlementaires et du système électoral. Réflexes archaïques du « bloc à bloc ». « C'est encore la réalité de la vie publique aujourd'hui. Les groupes centristes n'ont pas souhaité prendre le risque de franchir le pas cette fois-ci. Je les comprends, je les respecte. Nous les mettrons en sécurité mentale. On prendra le temps. Ils n'ont pas souhaité ou pas pu, mais cela n'enlève rien aux chances de l'avenir, insistez là-dessus ! »

« Nous avons le temps... »

Soudain, la fatigue a disparu. Michel Rocard, ce soir, a besoin de parler. Il fait prévenir sa femme qu'il rentrera plus tard et qu'il n'a pas dité. L'ouverture, c'est comme l'alpinisme : un montagnard « ne prend jamais les raccourcis. Il sait qu'il y a soufflé plus vite. La main tendue au centre, c'est aussi comme la voile. « Plus vous servez le vent, moins vous allez vite. Je ne prendrai pas de raccourci ; je naviguerai au plus vite. Je ne ratrai pas cette affaire-là. »

Nouveau signal discret du téléphone. Cette fois, c'est Julien Draï, l'animateur de SOS-Racisme, présent pour être secrétaire d'Etat à la jeunesse. « Je vous aiderai », lui dit-il.

Le directeur de cabinet, Jean-Paul Huchon, s'inquiète de la réaction du discours d'installation du conseil des ministres. « Nous avons le temps », répond Michel Rocard. L'Etat-PS au gouvernement ? Le premier ministre allume une autre cigarette. « Nous ne sommes pas la Belgique ou l'Italie. J'aime beaucoup mes amis belges mais il viennent de passer cent trente-sept jours sans gouvernement. Nous aurions pu comme eux, passer trois mois à former un gouvernement et la France serait vouée aux affaires courantes. » Mais Michel Rocard est premier ministre de la France. « Sous la V^e République il n'est pas concevable, dans cet esprit, que la France ne soit pas gouvernée. Il lui faut une majorité stable au Parlement. Les groupes centristes n'ont pas voulu. Nous en prendrons les moyens. »

Michel Rocard confirme-t-il le rumeur de la dissolution prochaine de l'Assemblée nationale ? Il répond par l'affirmative et s'en explique : « La France ne peut pas se permettre d'avoir un gouvernement instable, ne disposant que d'une majorité négative. » Michel Rocard souligne une autre urgence : la sécurité de l'Europe. « Compte tenu du climat

des négociations entre les Etats-Unis et l'URSS, il n'y a pas un jour à perdre pour défendre les intérêts de l'Europe. Une France à gouvernement instable ou menacé à date ultérieure n'aurait pas la même autorité qu'une France stabilisée. »

Dissoudre, donc. Mais à quelle date ? « Cette décision n'est pas prise ; elle appartient au président de la République. Je lui donnerais mon avis. »

Un mal nécessaire, mais secondaire. Michel Rocard prépare dès à présent le sillon profond de l'ouverture. Les centristes auront des sièges réservés. « Il y aura des destins électoraux à préserver pour les gens que nous respectons. » Mais ce n'est

remment fort curieux. Brice Lalonde s'interroge - comme la presse - sur la coloration très socialiste du cabinet. Michel Rocard le rassure.

Un siège éjectable

Michel Rocard rassure. Il revient à cette question qui, se soit, obéit le microcosme. La menace de l'Etat-PS. L'encerclement de Matignon - « ce siège éjectable », dit-il - par les maréchaux du parti.

Dans le calme de la nuit, qui a maintenant plongé le parc dans

exhaustive de ce qu'il est dans la République. »

Mais pourquoi, par exemple, Jean Popereau, à défaut de communiste ? Michel Rocard sursaute : « J'en ai assez, profondément, de cette suspicion qui consiste à dire : « Vous, Rocard, vous êtes gentil, mais les autres socialistes... ». L'idée est de moi. Quand cet homme-là, appliquant la ligne du gouvernement, prendra un engagement, comprendra bien que cela pèse comme du béton armé. » Belle trouvaille que d'avoir choisi pour médiateur de l'ouverture au Parlement l'un des hommes réputés les plus dogmatiques du parti ! Belle trouvaille, aussi, parce que, par sa connaissance de la carte électorale, M. Jean Popereau saura mieux que quiconque quelles circonscriptions faire miroiter aux centristes...

Michel Rocard a vraiment envie de parler de Jean Popereau. Il réécrit même l'histoire du congrès de Valence, cette « malédiction terrible », pour mieux rappeler que c'est lui, Jean Popereau, qui avait introduit l'expression « compromis social » dans la motion votée à l'unanimité après des heures de déchirements internes. « Vous avez oublié Valence. L'effet médiatique s'est focalisé sur deux ou trois hommes sans mandat ; vous avez oublié les discours les plus importants, ceux qui marquaient le début du changement du Parti socialiste. Puis, ajoute-t-il, nous n'entendons laisser personne sur le bord de la route. » Michel Rocard et les siens avaient pris de l'avance ; devenus figures de proue de l'action présidentielle, ils se font aujourd'hui un devoir d'accueillir dans la modernité républicaine tous leurs camarades de parti, même « ceux qui sont restés proches d'une logique et d'une façon d'agir ancienne. »

Pas de chasse aux sorcières

Matignon dort, mais Michel Rocard a déjà imprimé sa marque. L'ouverture, rue de Varenne, est une affaire entendue. Dès mardi soir, il a prévenu ses plus fidèles collaborateurs, Huchon, Carcaonne, Jean-Claude Petit-delaunay, Yves Colmou, Tony Dreyfus et Catherine Le Gallot, quelques minutes après le départ de Jacques Chirac : il n'y aura surtout pas de chasse aux sorcières. Jean-Paul Huchon, l'une des principales victimes de 1986, a même souligné qu'il ne fallait « pas faire aux autres ce qu'on nous a fait à nous ». Le secrétaire général du gouvernement, Renaud Denoix de Saint-Marc, a été le premier maintenu. Le directeur du Trésor, Jean-Claude Trichet, ancien directeur de cabinet d'Edouard Balladur, sait déjà qu'il représentera prochainement Pierre Bérégovoy à une réunion internationale.

C'est, en effet, par les hauts fonctionnaires que l'ouverture commença. A l'intérieur même du cabinet de Michel Rocard, notamment par les énarques de la génération de mai 68, qui ont noué des liens à l'ombre des partis. A l'exemple de deux de leurs aînés, Michel Rocard et Jacques Chirac, dont on rappelle à l'hôtel Matignon, l'estime réciproque, et dont l'échange a été presque cordial, mardi soir, au moment de la passation des pouvoirs.

Ce soir-là, le marginal, Michel Rocard, « placardisé deux ans durant », s'est ensuite retrouvé seul maître à bord. Cap fixé. « On ne verra rien précipiter. Mes meilleures décisions seront celles dont on n'aura pas entendu parler à l'avance. »

A ceux qui redoutent de le voir ainsi soumis à tous les vents, il réplique, en souriant : « Je suis un homme de la durée. » Ce que l'un de ses intimes traduit par une autre métaphore marine : « Ça va être la galère, mais c'est quand même bien d'être au premier rang des rameurs... »

PHILIPPE BOGGIO et ALAIN ROLLAT.



pas l'essentiel. La « mise en sécurité mentale » des centristes se traduira dans les jours qui viennent « dans la nature des actes législatifs ». « Dans l'effort de concilier le moins possible le dangereux article 49-3 de la Constitution. » Dans la volonté affichée de « traiter tous les problèmes par la concertation et la négociation. »

« Que tout le monde se sente propriétaire de la loi »

Dans l'après-midi, déjà, le directeur de cabinet de Michel Rocard expliquait aux futurs membres du gouvernement qu'il fallait « restituer au Parlement son rôle législatif », demander aux commissions parlementaires « le plus en amont possible » de trouver des solutions de rapprochement, à commencer peut-être par le projet de rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes pour financer l'institution d'un revenu minimum d'insertion. Il est aussi question de la création d'un comité de liaison majorité-opposition, dans chacune des deux Assemblées. « Il faut que tout le monde se sente un peu propriétaire de la loi », soulignait Jean-Paul Huchon. De la loi et un peu du pouvoir exécutif. L'entourage de Michel Rocard annonçait, dès le milieu de la journée, que le premier ministre recevrait régulièrement, et de façon publique, les représentants de l'opposition. On ne faisait pas mystère que Michel Rocard avait personnellement téléphoné à plusieurs reprises, depuis mardi, à Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre « afin d'être bien sûr de bien comprendre leur position. »

Il est 22 heures. L'hôtel Matignon s'est endormi. Michel Rocard parle toujours. Sa femme devra attendre. Encore ce satané téléphone ! Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, s'inquiète du champ de ses responsabilités. « Tu travailleras avec tout le monde. C'est à toi de montrer partout la nécessité d'une protection de l'environnement. » L'écologiste du gouvernement pose lui aussi la question de la dissolution. « On ne peut pas travailler sous la menace du couperet. Prépare-toi à la campagne ! » Appa-

Politique

et la perspective d'une dissolution de l'Assemblée nationale

Lang, Le Pensec et MM^{es} Cresson, Avico, Dufoix, plus MM. Faure, Mermaz et Joxe, qui n'avaient été ministres que le temps de la campagne législative. Seuls MM. Lang et Le Pensec retrouvent leurs attributions d'il y a sept ans, augmentées par le premier. En revanche, MM. Bérégovoy, Dumas, Chevènement, Joxe, Delebarre, Lang, Nallet, Carieu et MM^{es} Cresson, Avico et Dufoix figuraient dans l'équipe de M. Fabius. MM. Bérégovoy, Dumas, Joxe, Delebarre, Lang, Nallet, Carieu et M^{me} Dufoix retrouvent sensiblement leurs prérogatives d'alors.

Parmi les modifications structurelles, il faut noter le rattachement de la recherche et des sports à l'éducation nationale; celui du commerce extérieur à l'industrie, comme sous M. Fabius, alors que M. Chirac l'avait rattaché à l'économie; celui de l'aménagement du territoire à l'industrie; l'espace aux postes et télécommunications; les DOM-TOM au premier ministre, alors que M. Chirac en avait fait un ministère « plein », après qu'ils aient été longtemps rattachés à l'intérieur.

Les affaires européennes disposent d'un ministère à part entière, comme au début du gouver-

nement Fabius, ainsi que la fonction publique, traditionnellement rattachée au premier ministre; la coopération comme sous M. Chirac, alors que les socialistes l'avaient rattachée aux relations extérieures; la mer comme au début de M. Mauroy, avant qu'elle ne devienne un secrétaire d'Etat dépendant des transports. Ceux-ci sont, par ailleurs, détachés de l'équipement, comme lors des premiers gouvernements Mauroy. Comme dans celui de M. Chirac, les affaires sociales forment un vaste ministère regroupant le travail, l'emploi et la santé.

Politiquement, ce gouvernement comprend

dix-neuf ministres socialistes, dont trois sont pour la première fois ministres (MM. Jospin, Poperen, Evin), un autre, M. Stirn, l'ayant déjà été quand il appartenait à la droite. On trouve aussi quatre ministres d'origine radicale: deux appartenant au MRG, MM. Faure et Doubin, ce dernier étant ministre pour la première fois deux vicariats de l'ancienne majorité, MM. Durafour et Pelletier, qui ont été ministres de M. Giscard d'Estaing. S'y ajoutent quatre « techniciens », MM. Arpaillange, Farroux, Chérèque et M^{me} Tassa, qui n'avaient jamais appartenu à un gouvernement.

Les réactions des centristes

Amertume et appréhension

Socialistes et centristes viennent de voter, en ce mois de mai 1988, un rendez-vous historique. La répartition des honneurs de Valence, MM. Pierre Joxe, Paul Quilès, Jean Poperen et Louis Mermaz, la présence, seulement, de deux rocardiens par sondeur MM. Claude Evin et Louis Le Pensec, l'incorporation alibi de deux anciens ministres giscardiens, MM. Jacques Pelletier et Michel Durafour, tout cela ne porte évidemment pas les responsables de l'opposition à l'optimisme.

Sans partager les dénégations catégoriques sur le mode « on vous l'avez bien dit » de MM. Jacques Toubon et François Léotard, les dirigeants centristes constatent qu'a priori le chemin de l'ouverture s'est considérablement rétréci, même si, a posteriori, ils veulent encore croire que la porte n'est pas irrémédiablement fermée. Si elle devait l'être, il est probable que de part et d'autre on ne manquerait pas de se rejeter les responsabilités de l'échec. Les socialistes pourraient toujours reprocher aux centristes de s'être transformés en gardes-barrières de la politique se contentant de regarder passer les trains, sans jamais oser les prendre. Et les centristes pourraient toujours stigmatiser le machiavélisme de ces socialistes incapables de traduire en actes leurs belles déclarations d'intention. Les rôles peuvent être, par avance, distribués. Mais on n'en est pas encore là.

L'affaire avait pourtant été bien engagée. Depuis des mois, les centristes avaient fait savoir, auprès de l'Elysée par l'entremise de MM. Pierre Bérégovoy et Jean-Louis Bianco que s'ils faisaient mouvement, ils le feraient en bloc et donc qu'il était préférable d'éviter les débâchages individuels. Ils avaient également prévu que cette opération ne pouvait évidemment pas être menée entre les deux tours de l'élection présidentielle. Qu'il y avait un délai de décence à respecter, et que le premier acte de ce rapprochement au centre ne pouvait se jouer que sur le terrain des idées.

Les socialistes avaient admis tout cela, d'autant plus aisément que c'était exactement les conditions qu'avaient posées une partie d'entre eux dans l'éventualité de l'élection de M. Raymond Barre. Celui-ci battu dès le soir du 24 avril, les proches de M. Mitterrand firent savoir à M. Méhaignerie et à ses amis qu'ils attendaient d'eux, avant tout, une attitude pouvant permettre au candidat socialiste de faire accepter cette démarche d'approche par sa base.

Pas d'hystérie pro-chiracienne, réactions immédiates à toute dérive lepéniste du candidat RPR; telles étaient les deux principales consignes qui, aux yeux des mitterrandiens, avaient valeur de page de bonne volonté. Elles furent, dans l'ensemble, respectées par des responsables centristes pourtant déjà alertés par quelques manœuvres décelées de l'Elysée encore, mais cette fois par Michel Charasse, contrevenant aux règles qui avaient été implicitement fixées auparavant entre les deux parties. Partisans déclarés, depuis le début, de la non-dissolution de l'Assemblée nationale, ils furent l'objet d'un chantage à la dissolution qui, pour eux, consistait surtout à les faire marcher plus vite que la musique. Enfin, il y eut des débauchages individuels, notamment au Sénat: MM. Michel Durafour et Jacques Pelletier faisant partie aujourd'hui du gouvernement.

Toutes les raisons d'espérer

M. Mitterrand réélu le 8 mai, certains socialistes — ce fut manifeste — commencèrent à trouver que ces centristes mettaient du temps à démarquer. Ceux-ci, englués dans l'UDF, coincés par M. Giscard d'Estaing, attendaient d'avoir des éclaircissements sur le choix du premier ministre et des promesses de non-dissolution. Sur le premier point, ils furent vite fixés et rassurés. Le choix de M. Michel Rocard était pour eux le bon choix.

M. Méhaignerie l'a beaucoup fréquenté lorsqu'il était ministre de l'Agriculture. M. Barrot dit souvent que lui, tout ce petit monde se connaît bien, et surtout, M. Rocard a toujours été d'accord avec eux pour admettre qu'un grand rassemblement socialiste-centriste ne pouvait être bâti qu'à partir d'un projet commun.

En juillet 1986, un face-à-face avait eu lieu entre MM. Rocard et Barrot sur ce thème au journal *La Croix*. « Ma démarche est la même que la vôtre, avait admis le futur premier ministre, et je suis plein d'espoir pour le projet qu'avec les socialistes je suis en train de bâtir. » « Ce sera un projet socialiste ou un projet Rocard? », lui avait demandé M. Barrot. Réponse: « Pourquoi serait-ce contradictoire? »

Les centristes avaient donc toutes les raisons d'espérer, d'autant qu'après bien des hésitations ils venaient le même jour d'effectuer une première démarche concrète en annonçant le lancement d'un nouveau groupe destiné à préparer un regroupement centriste-barrot.

Le rôle de M. Charasse

Pour nombre de parlementaires centristes, cette initiative fut même jugée insuffisante. Deux points de vue en leur sein s'opposaient: attendre de bâtir un projet commun avant de songer à une participation gouvernementale; dépecher dès maintenant des délégués dans le premier gouvernement Rocard. Pas de ministres sortants, pas d'hommes d'appareil, mais des hommes neufs ou suffisamment distants des structures. Un instant, les dirigeants centristes faillirent admettre l'hypothèse jusqu'à ce moment où ils s'aperçurent qu'une fois encore l'Elysée par M. Charasse interposait tentait de les doubler, avec l'arrière-pensée comme le dit M. Méhaignerie « de casser nos familles ». Les barrotiens MM. Bruno Durieux et Edmond Alphandéry furent sollicités, M^{me} Monique Pelletier fut presen-

te pour être gardé des secrets, le soutien proche des centristes Jacques Voisard fut approché. M. Solson consulté, ainsi que M. Maurice Arreckx. Ceux-ci furent prévenus, en fin de compte, qu'ils n'auraient l'avail ni de leur parti ni de M. Barre. Tous refusèrent. Dès lors, on put croire qu'entre centristes, barrotiens et socialistes le contact avait été perdu. Toute la journée de mercredi, M. Méhaignerie attendit un coup de fil de M. Rocard qui ne vint finalement que le soir, pour une dernière concertation entre les deux hommes.

Le sujet de la participation gouvernementale ne fut plus évoqué, chacun sachant depuis longtemps à quel s'en tenir. La discussion avec le premier ministre, qui devait avoir aussi d'autres contacts avec MM. Barre et Giscard d'Estaing, porta plutôt sur l'opportunité de dissoudre ou pas. M. Rocard expliqua que sa religion était faite, que la dissolution était selon lui inévitable, mais qu'il pouvait s'engager à garantir à la mouvance barrot-centriste un nombre de sièges leur permettant d'exister dans la prochaine Assemblée. M. Méhaignerie fixa la barre à quatre-vingts. Cela fera l'objet des discussions des prochains jours.

Mais les centristes ne peuvent aujourd'hui sous-estimer les difficultés. « Le risque de la dissolution aujourd'hui, expliquait vendredi M. Barrot, c'est de nous ramener à la case de départ et de remettre les Français en situation d'affrontement ». Comment, eux, pourraient-ils éviter d'être à nouveau aspirés par la droite, qui, tout de suite, va demander la candidature unique? « C'est, va nous demander un effort considérable de pédagogie auprès de nos élus et de nos électeurs », admettait un cadre centriste.

Enfin, tout le monde pose cette question: M. Rocard peut-il vraiment faire ce qu'il veut? A-t-il le libéré de manœuvre nécessaire pour mener à bien sa stratégie d'ouverture? Beaucoup en doutent déjà et beaucoup aussi ont le sentiment d'assister à un gâchis.

DANIEL CARTON.

Le rêve et la réalité

(Suite de la première page.)

Cette énumération n'est pas limitative, mais on s'en voudrait de la poursuivre plus avant, s'agissant de gens suffisamment connus pour que chacun ait sur eux, la plupart du temps son opinion. On relèvera tout de même la place éminente accordée dans la hiérarchie gouvernementale à Lionel Jospin, auquel on ne peut que souhaiter bonne chance dans cette tâche primordiale qu'est devenue, à quatre ans de la réalisation du marché unique européen, la reprise en main de l'éducation. Soutiens-lui, aussi, d'ignorer ceux qui voudraient rancœur, en prenant le contre-pied du beau slogan de « la France unie », la préhistorique querelle scolaire.

Il est encore deux noms que l'on voudrait citer: ceux de Louis Le Pensec, ministre de la mer, et de Claude Evin, secrétaire d'Etat à la santé, pour cette raison simple qu'ils sont les seuls rocardiens, avec le cadéiste devenu préfet Jacques Chérèque, du cabinet Rocard.

Curieuse situation à vrai dire que celle du nouveau premier ministre. Sa nomination, après tant d'injures reçues, de face parfois, mais plus souvent de dos, le moindre étant de s'être fait traiter de « champion de la gauche américaine », constitue un extraordinaire réhabilitation, dont on comprendrait qu'il eût la tête un peu tournée. Mais, en même temps, il se voit entouré non de ceux qui lui ont toujours été fidèles mais de bien des gens dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne le portent pas dans leur cœur. Homme de concept, pédagogue infatigable, militant sincère, sans l'ombre d'une complaisance pour l'argent, Rocard prolonge à bien des égards le métier de ministre tel que l'a défini Pierre Mendès-France: le langage direct, la passion d'expliquer, le refus des compromissions et des politiques à la petite semaine. Tout cela est servi par un vaste éventail de connaissances: vertus passablement rares, à droite comme à gauche, dans un monde politique plus hexagone qu'on n'a jamais vu. Mais, dans ce monde de bien des gens dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne le portent pas dans leur cœur. Homme de concept, pédagogue infatigable, militant sincère, sans l'ombre d'une complaisance pour l'argent, Rocard prolonge à bien des égards le métier de ministre tel que l'a défini Pierre Mendès-France: le langage direct, la passion d'expliquer, le refus des compromissions et des politiques à la petite semaine. Tout cela est servi par un vaste éventail de connaissances: vertus passablement rares, à droite comme à gauche, dans un monde politique plus hexagone qu'on n'a jamais vu. Mais, dans ce monde de bien des gens dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne le portent pas dans leur cœur.

Le meilleur et le pire

Des élections de juin, il peut sortir le meilleur comme le pire. Le meilleur: l'élargissement de la majorité gouvernementale aux dimensions de celle qu'a obtenue François Mitterrand le 8 mai; le pire: le retour à la logique de l'affrontement droite-gauche, suicidaire pour le pays, que Michel Rocard a été le premier dans sa famille politique à déclarer dépassé.

Le pire n'est pas sûr, mais le rassemblement auquel le président-candidat a convié la nation ne prendra corps, elle ne se sentira mobilisée que si apparaît dans le discours gouvernemental ce quelque chose de plus, cette « fulgurance », pour parler comme Jean-François Kahn, qui fait que l'on se sent interpellé, comme on l'était au temps de Mendès, et que l'on a envie, chacun à sa place, de prendre sa part de l'action commune. A défaut, il y aura de beaux jours pour le Front national...

Bravo pour le réalisme retrouvé! Mais le langage technocratique, lorsqu'on a un pays à conduire, ne suffit pas. Gardez, monsieur le nouveau premier ministre, gardez une petite place au rêve...

ANDRÉ FONTAINE.

Pour la droite et l'extrême droite: c'est la fermeture

Droite et extrême droite sont d'accord: le premier gouvernement Rocard symbolise la fermeture. M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain l'admette sans attendre. « On prend les mêmes et on recommence », a-t-il dit et il y a peu d'espoir d'attendre de cette arrivée massive des troupes socialistes dans l'appareil de l'Etat. M. André Rosencrot, président du Parti radical, est tout aussi catégorique: « C'est l'état-major socialiste au gouvernement », une sorte d'« ouverture vers la fermeture ».

M. Jean-François Poncelet, l'un des lieutenants de M. Raymond Barre, qui était invité d'Antenne 2, a porté

un jugement moins définitif: « La composition du gouvernement, en tant que telle [n'est pas] quelque chose de décisif; ce qui est décisif, c'est la politique pratiquée, ce qui va se passer en matière de dissolution et de mode de scrutin. » Pour le sénateur du Lot-et-Garonne, « si le gouvernement et le président de la République ont l'intention de dissoudre l'Assemblée nationale avec le mode de scrutin actuel et s'il en était ainsi, il est bien évident que [cela] équivaudrait à une tentative d'écrasement du centre ».

« SOS revenants », s'est exclamé M. Jacques Toubon. Le secrétaire général du RPR estime qu'il s'agit d'un « gouvernement socialiste pur et dur, sans ouverture, même pas aux amis du premier ministre ». Quant à M. Alain Juppé, il en tire la conclusion que « tout le beau discours de M. Mitterrand sur le rassemblement apparaît aujourd'hui pour ce qu'il était: un attrape-nigaud pré-électoral ».

L'ex-directeur de campagne de M. Jean-Marie Le Pen, M. Bruno Mégret, considère que M. Mitterrand « a constitué un gouvernement PS pur et dur qui ne tiens pas compte de l'état de l'opinion majoritairement à droite ». Ne voyant que « fiction » dans l'ouverture annoncée, M. Jean-Pierre Stürbois, secrétaire général du FN, assure que

« les deux premiers UDF ralliés sont socialistes » et que donc « il est temps, pour clarifier le paysage politique français, que les socialistes membre de l'UDF et du RPR quittent leur parti pour rejoindre le PS ».

La déception pointe dans la réaction de M. Antoine Waechter, qui observe: « Michel Rocard a oublié qu'il y a eu une élection présidentielle. L'ouverture est socialiste, et l'équipe de l'échec est remise en selle. La préoccupation écologiste manifestée au premier tour est ignorée et, comme en 1981, l'environnement est réélu au détriment d'un secrétariat d'Etat. Dans ces conditions, les écologistes resteront dans l'opposition comme ils le sont depuis quatorze ans. »

Attendre pour voir

En revanche, pour le PCF, il y a confirmation. M. Georges Marchais voit dans la composition du nouveau gouvernement l'illustration de

« l'alliance avec la droite » que visent MM. Mitterrand et Rocard. Rappelant que cette alliance et l'échec de 1992 sont « lourdes de menaces pour les salariés, les chômeurs, les jeunes, les retraités », le secrétaire général du PCF promet que ses amis « se détermineront cas par cas ».

Attendre pour juger, c'est aussi la position du syndicat FO des instituteurs, qui s'engage à « aborder cette nouvelle période selon ce que le ministre [M. Jospin] lui dira, puis selon ses actes ». Tout comme celle de la commission exécutive de la CFDT, dont l'attention est de juger « les mesures prises ou annoncées ainsi que les méthodes qui seront préconisées ». Pour les parents d'élèves de la PEEP, le préjugé est en tous cas favorable à M. Jospin. M. Jacques Hui, président de cette fédération, dont le congrès est réuni à Toulouse, chef-lieu du département, où est élu le nouveau ministre d'Etat, se réjouit de voir l'éducation consacrée « priorité nationale ».

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond Jouve

LE TIERS MONDE DANS LA VIE INTERNATIONALE

EDMOND JOUVE

13,5 x 20 cm - 306 p. - 110 F

Berger-Levrault

5, rue Auguste-Comte - 75008 Paris

DOMICILIATIONS COMMERCIALES

conformément à la loi du 21/12/74 destinée à faciliter les créations d'entreprises, nos bureaux de 10° servent à faciliter les créations d'entreprises:

SIÈGE SOCIAL et FOYER FISCAL

nombreux autres services dont

LOCATION D'UNE SALLE DE RÉUNION (équipée d'un rétroprojecteur et d'un écran pour les stages de formation)

GEICA - 42.96.41.12 + Tél: 212 859 F

56 bis, rue du Louvre - 75002 Paris

« L'HUMANITÉ: l'ouverture à droite en vue. « Le gouvernement de Michel Rocard (...) relève de la catégorie des gouvernements de transition. Il s'inscrit dans la continuité de la politique de droite pratiquée par les gouvernements socialistes du septennat précédent; et, en même temps, il amorce la stratégie globale de l'alliance du Parti socialiste avec les forces de droite, dont il préparera les développements futurs. » (CLAUDE CABANES.)

« LE QUOTIDIEN DE PARIS: « C'est évidemment à Rocard d'assumer cet échec, qui n'appartient pourtant qu'à Mitterrand. Il avalu sa première coulée. Aussi identifiable qu'il soit à l'ouverture, il ne peut quand même à lui seul la personifier et à plus forte raison

l'accréditer, face à ce retour en force du passé qu'il n'a pas su, qu'il n'a pas pu éviter au terme d'un marchandage digne des heures les plus funestes de la IV^e République. »

« Et en termes d'action et d'efficacité, lui qui plaie d'impotence et d'imagination devant la tâche à accomplir, que peut-il faire, dans ces limites politiques étroites, avec cette équipe de revenants? Attendre, quand il fallait aller vite, et aigue les choses allaient bien. » (PHILIPPE TESSON.)

« LIBÉRATION: Pentrouverture. « La droite modérée a joué la montre, en cherchant à retarder la dissolution et à obtenir du président qu'il modifie immédiatement la loi électorale. François Mitterrand a refusé de prendre cet engagement. La droite modérée ne veut pas entendre parler du Front national, pour garder son unité. L'intérêt de l'Elysée est, au contraire, de la contraindre à choisir, à se diviser « à chaud » sur l'alliance ou le refus d'alliance avec le lepénisme, de forcer nombre de députés RPR et UDF à se compromettre électoralement avec le Front national. La droite modérée a perdu ce premier bras de fer avec François Mitterrand. En refusant de participer au gouvernement, elle aura actionné le piège tendu par le président et déclenché le compte à rebours de la dissolution. La majorité sortante, dans la plupart des cas, devra choisir entre Mitterrand et Le Pen. Le piège s'est refermé: il sera excessivement douloureux. » (SERGE JULY.)

« THE ECONOMIST: la conquête du pouvoir et son service. « The Economist, de Londres, s'interroge sur le second mandat de M. Mitterrand: « Le doute le plus profond concernant M. Mitterrand est de savoir s'il placera la tactique avant le fond. Il fallait un maître tacticien pour se remettre de ses 30% dans les sondages il y a quatre ans, pour diviser la droite et gagner un second mandat à l'Elysée. Son discours sur l'ouverture est-il simplement une autre forme de tactique ou veut-il réellement ouvrir la France pour la préparer à l'Europe ouverte de 1992? M. Mitterrand a prouvé qu'il était un génie dans la conquête du pouvoir, démontrer qu'il peut être aussi bon dans l'exercice du pouvoir est le défi de son second mandat. »

Politique

Les ministres d'Etat du nouveau gouvernement

EDUCATION, RECHERCHE, SPORTS : M. Lionel Jospin

ECONOMIE, FINANCES, BUDGET : M. Pierre Bérégovoy

Principes et ambition

L'accès au gouvernement est une libération pour Lionel Jospin. Le personnage, en effet, se construit autour de trois couples-motifs : frustration-action ; liberté-famille ; politique-moralité.

La frustration. Lionel Jospin l'a éprouvée pendant les sept longues années, comme dit M. Mitterrand, qu'il a passées à la tête du PS, sept années de formation continue, puis, assidu du chef de l'Etat. Mais sept années au cours desquelles il s'est usé dans des batailles d'appareil et s'est trouvé confronté à une exigence qui lui est devenue insupportable : ne pouvoir exprimer qu'une « pensée moyenne », celle qui se situe au point d'équilibre des luttes de courants, de clans et de factions socialistes. De l'action, il n'a pas été privé, bien qu'elle ait été par nature discrète.

Le pragmatisme lui suggère aujourd'hui, à son tour, de réunir un courant pour assurer sa survie politique à l'intérieur du Parti socialiste.

Il arrive que la morale et la politique s'accordent, à condition d'abandonner en chemin les réflexes idéologiques ou sectaires. A preuve, la position qu'il a su imposer, bien que minoritaire, lors de l'affaire de la présidence du conseil régional de Champagne-Ardenne en décembre dernier. Les socialistes, en s'abstenant, ont permis la réélection de Bernard Stasi, centriste antilepéniste, dont le Front national ne voulait pas. Très marqué, dans son image, par sa fonction, Lionel Jospin y a gagné en considération au-delà des troupes socialistes.

Le bilan de cet homme de cinquante ans — il est né le 12 juillet 1937 à Meudon — est largement positif. Il incarne dans ses bagages une belle réussite à la tête d'un parti qui ne cesse de progresser aux élections et qui obtient aujourd'hui, de loin, la meilleure image de toutes les formations politiques dans l'opinion. Il a accompagné pendant sept ans la mutation intellectuelle d'une formation qui a troqué sa « culture d'opposition » contre une « culture de gouvernement ».

Parvenir au plus haut niveau

L'homme a l'ambition de parvenir au plus haut niveau, de succéder un jour à M. Mitterrand. A-t-il choisi le meilleur chemin ? Le Parti socialiste reste, à gauche, l'instrument déterminant de la conquête du pouvoir. Il s'en prive, mais c'est pour parachever l'édifice qui fera de lui un homme politique complet.

L'homme a l'ambition de parvenir au plus haut niveau, de succéder un jour à M. Mitterrand. A-t-il choisi le meilleur chemin ? Le Parti socialiste reste, à gauche, l'instrument déterminant de la conquête du pouvoir. Il s'en prive, mais c'est pour parachever l'édifice qui fera de lui un homme politique complet.

J.-M. C.



Les principes lui ont commandé de s'abstenir de constituer autour de lui un énième clan au sein du PS, au point de se voir reprocher par ses pairs d'en être incapable. L'un des initiatives les plus marquantes qu'il ait prises a été de reconstruire autour du premier secrétaire le groupe des

Un excellent sens politique

« Si M. Bérégovoy est nommé rue de Rivoli, la Bourse va monter. » Tel était, mercredi 11 mai dans la matinée, le jugement des financiers en même temps que le pronostic des milieux d'affaires, témoignant du bon souvenir qu'a laissé de son passage au ministère des finances (juillet 1984-mars 1986) l'ancien SFIO, compagnon de Pierre Mendès France puis de François Mitterrand, devenu en 1981 secrétaire général de l'Elysee, puis, en 1982, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

fois aussi délicate à l'intérieur du gouvernement (par exemple sur la forme du « prélevement social ») qu'à l'extérieur avec les partenaires sociaux.



« Cependant, le rétablissement sera acquis avec des excédents de 11 milliards de francs en 1983, 16,6 milliards en 1984 et 13,4 milliards en 1985. La trésorerie devient florissante. Pour arriver à ce résultat, les efforts sur les économies ont été presque aussi importants que sur les recettes nouvelles, contrairement à ce qu'avaient fait les gouvernements précédents. De plus, le ministre des affaires sociales et son équipe feront preuve d'une grande habileté dans le cocktail des mesures : la répartition des économies évite l'« effet marteau » du plan Séguin de 1987, même si la désindexation des prestations familiales et des pensions, ainsi que la surveillance rigoureuse des dépenses hospitalières (avant même l'application du budget global) soulèvent des protestations.

Dans le domaine de la Sécurité sociale, deux décisions prises par M. Bérégovoy lui vaudront — comme à l'ensemble des gouvernements de gauche — une mauvaise réputation. D'une part, la retraite à soixante ans, décidée à la fois pour sa vertu symbolique et pour mettre fin à la formule coûteuse des garanties de ressources, va aggraver les difficultés de l'assurance-vieillesse.

D'autre part, l'utilisation de jeux de trésorerie (modification des dates de versement des cotisations, des allocations familiales et du budget global des hôpitaux) fera oublier les efforts d'économie. Surtout, M. Bérégovoy, passé au ministère de l'économie, imposera à son successeur, Mme Georgina Dufoix, d'afficher des comptes prévisionnels pour 1986 volontaristes au point d'être irréalistes : un déficit de 9 milliards au lieu de 18. Ce qui fera peser le soupçon de manipulation.

Lorsqu'il est appelé en juillet 1984 par Laurent Fabius, nouveau chef du gouvernement, pour occuper les importantes fonctions de ministre de l'économie et des finances, le plus difficile a déjà été fait par M.M. Manroy et Delors. Les salaires comme les prix, bloqués en 1982, sont étroitement encadrés, un plan de rigueur a été lancé en 1983 sous forme de hausses d'impôts, de tarifs publics, de prélèvements sociaux. Le tout pour réduire le pouvoir d'achat, comprimer la demande et les importations, réduire le déficit du commerce extérieur.

Ce plan a en partie réussi. En juillet 1984, la France bénéficie de l'amélioration de la conjoncture mondiale, notamment de la bonne santé de l'économie américaine. Les Etats-Unis importent à tout va. A partir du printemps 1985, le dollar baisse, puis les prix du pétrole, facilitant et amplifiant une désinflation déjà bien engagée depuis trois ans. Les milieux d'affaires seront très sensibles au nouveau « libéralisme » de Pierre Bérégovoy, qui allège le contrôle des prix mais aussi — quoique timidement — le contrôle des changes.

La voie est ouverte. Elle l'est d'autant plus que, conseillé par son ancien directeur de cabinet aux affaires sociales, Jean-Charles Naouri, qui l'a suivi aux finances, Pierre Bérégovoy va bouleverser en le modernisant de fond en comble le marché français des capitaux. Une modernisation qui n'empêchera pas les taux d'intérêt de rester très élevés mais qui apporte à notre économie — au détriment peut-être des petites entreprises — une fluidité qui lui manquait.

Un bien beau bilan économique et financier, en somme, pour un homme tout imprégné de culture politique et sociale. Les milieux d'affaires ne s'y sont trompés.

G.H. et A.V.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT : M. Maurice Faure

L'ami libre et radical

Maurice Faure est un cas atypique dans la politique française, dont il connaît pourtant par cœur tous les arcanes. Une énigme pour ce milieu politique qu'il fréquente depuis si longtemps et qui le connaît si bien. Comment expliquer qu'une carrière si longue, si prometteuse n'ait pas connu de consécration ? A quoi attribuer les occasions manquées, au diététisme ou aux circonstances toujours en décalage avec les convictions ?



appeler à la création d'un grand « parti démocrate ».

Après le retrait de Gaston Defferre de la course présidentielle, le nom de Maurice Faure est avancé : pourquoi cet infatigable rassembleur du centre anti-gaulliste, cet européen convaincu ne serait-il pas le challenger du général de Gaulle ? Tout simplement parce que l'intéressé ne le veut pas. Partagé entre son amitié pour François Mitterrand et ses convictions qui le portaient à travailler avec Jean Lecanuet, Maurice Faure comme son parti choisira, en octobre 1965, de soutenir la candidature du député de la Nièvre.

Voyager curieux

Après cette nouvelle occasion manquée, ce sont les circonstances qui lui jouent un mauvais tour. Hostile au rapprochement entre son parti et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et surtout aux accords conclus avec le PCF, Maurice Faure n'a eu pour sa part que de rares moments d'avis et de camp en mars 1967, après sa mise en ballottage au premier tour des législatives de mars 1967 dans son fief lotais.

Malchance encore : quatre ans après l'avoir quittée, Maurice Faure retrouve, en 1969, la prési-

dence du Parti radical mais il en est évincé en 1971 par Jean-Jacques Servan-Schreiber, celui-là même qu'il avait choisi comme secrétaire général pour rejoindre la « vieille maison ».

Claquements de portes et anathèmes, divisions et fractionnements culminent dans la famille radicale... jusqu'à ce que les uns et les autres penchent vers ou ils inclinent. Scission donc avec l'émergence du Mouvement des radicaux de gauche et association avec le PS et le PCF pour le programme commun. La boucle est bouclée... et ce sera la prolongation

de la crise d'opposition jusqu'en 1981.

Ephémère garde des sceaux du premier gouvernement de la gauche arrivée au pouvoir, Maurice Faure aurait pu être le chef de file d'un centre gauche appelé à préparer la « cohabitation ». Il s'y est employé en lançant avec son complice Edgar Faure, l'idée d'une liste pour les Etats-Unis d'Europe pour le scrutin de 1984.

Voyager curieux, partageant l'amour des promenades en forêt avec François Mitterrand qui lui rend régulièrement visite dans sa

A. Ch.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : M. Roland Dumas

Un pur mitterrandiste



micros du Canard enchaîné, de Radio-Riposte, où il défend encore une fois M. Mitterrand, et de plusieurs affaires de presse. A ces occasions, il apprend beaucoup sur le dessous des choses et les secrets de chacun.

L'ami de M. Mitterrand poursuit parallèlement une carrière politique à éclipses. A deux reprises, les vagues gaullistes l'empêchent de s'y maintenir. Député UDSR de la

Haute-Vienne en 1956, il ne résiste pas à 1958. Elu en Corrèze en 1967, 1968 le chasse. En 1977 à Bordeaux, il échoue. 1981 enfin lui permet de devenir député de la Dordogne, où il se maintient en 1986. Confident depuis plus de trente ans de M. Mitterrand, celui-ci lui confie souvent des missions confidentielles dans des domaines très variés.

En décembre 1983, il entre au gouvernement pour s'occuper des affaires européennes. Le sommet de Fontainebleau, le projet ESPRIT, l'absorbent, et lorsqu'en juillet 1984 il devient ministre des relations extérieures, il développe son champ d'action avec l'Acte unique européen, l'élargissement du Marché commun, la conclusion du projet Enrka, sans parler des relations avec la Libye, l'Iran et le monde arabe en général, avec lequel il entretient des rapports complexes. S'il se fait ainsi beaucoup d'ennemis, il acquiert aussi l'amitié sincère du ministre allemand des affaires étrangères, M. Genscher.

L'alternance de 1986, par un paradoxe qui provoque chez lui un subtil sourire de jubilation, permet à M. Roland Dumas de devenir président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale grâce aux discussions de la majorité nouvelle et à quelques voix du Front national qui voulait récuser M. Stasi, le candidat de l'UDF réputé trop... à gauche. Mais sa présidence, exercée

avec habileté, courtoisie et tolérance, ne durera qu'un an jusqu'à l'élection de M. Giscard d'Estaing à cette flatteuse fonction en 1987.

M. Dumas, qui n'a jamais occupé de responsabilités au PS, est sans doute un socialiste atypique mais sûrement un pur mitterrandiste.

A. P.

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

OU VA L'EDUCATION NATIONALE ?

Avec notamment des articles de : LAURENT FABRIS, YANNICK SIMERON, FRANCINE BEST, JEAN-PIERRE MAILLES

Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèques) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie, qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro).



صكزامن الامصل

Politique

Les ministres du nouveau gouvernement

JUSTICE : M. Pierre Arpaillange

Un Florentin de convictions

Il ambitionnait de succéder à Simone Rozès comme premier président de la Cour de cassation. Les sceaux lui échouèrent. La politique aura rattrapé le magistrat qu'il n'a jamais cessé d'être au terme d'une carrière où son savoir-faire n'a jamais altéré ses convictions. Magistrat et politicien. Magistrat par vocation, politique par penchant, plus tolérant que partisan.

Né le 13 mars 1924 à Carlux (Dordogne), Pierre Arpaillange passerait pour un radical socialiste si l'on ne songeait d'abord à un prince florentin. Il en a l'habileté et la courtoisie raffinées, l'intelligence subtile et la langue sibylline dont les arabesques déroutent parfois ses interlocuteurs.

François Mitterrand devait nommer procureur général de Paris puis procureur général près la Cour de cassation cet homme indispensable dont Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, avait fait sa bête noire. L'exil qui sanctionna cette incompatibilité politique et de caractère — c'était l'époque du projet « sécurité et liberté » — reléguait Pierre Arpaillange au poste, obscur pour lui, de conseiller à la Cour de cassation.

Apprécié, comme directeur des affaires criminelles, de Georges Pompidou, l'homme le fut très vite, aussi, de François Mitterrand qui lui remit lui-même les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. Pierre Arpaillange avait su être se faire remarquer à droite : conseiller technique de Jean Foyer, garde des sceaux, puis directeur de cabinet de celui-ci ; directeur de cabinet, encore, de Louis Joxe et de Pierre Tailhinger, au même ministère de la justice.



Ne reniant rien de son opposition à la politique musclée d'Alain Peyrefitte, Pierre Arpaillange devient, en 1981, directeur de la campagne électorale de Marie-France Garaud, alors candidate à l'élection présidentielle.

Un beau programme

Cette incursion en terres alors obstinément antimitterrandistes lui est rapidement pardonnée. Lorsque, le 4 juin 1981, le nouveau président de la République reçoit Maurice

Faure, éphémère garde des sceaux, il a sur son bureau une feuille blanche qui porte, parmi les hommes à promouvoir, un seul nom : Pierre Arpaillange. Déjà.

Pierre Arpaillange profita de la semi-retraite à laquelle l'avait forcé Alain Peyrefitte pour réunir en volume (1) son fameux projet de « réforme d'ensemble de la justice pénale » et les « séries » qu'il avait publiées dans le *Monde* en 1977, 1978 et 1979. Relire cet ouvrage, c'est se remémorer les convictions du nouveau ministre, sinon prédire les réformes à venir : modification de la composition du Conseil supérieur de la magistrature ; rattachement de la police judiciaire au ministère de la justice ; suppression de courtes peines d'emprisonnement... Le beau programme !

Pierre Arpaillange aura-t-il à cœur de le mettre en œuvre ? Il connaît trop le monde de la justice, des procureurs et des juges, pour ne pas mesurer les difficultés des réformes en profondeur, malgré leur nécessité.

Jusqu'à ces derniers jours, au poste prestigieux mais en retrait de procureur général de la Cour de cassation, Pierre Arpaillange continuait de témoigner d'une certaine idée de la justice. Il prit à rebrousse-poil ses chers collègues de la haute juridiction lorsque ceux-ci dessaisirent le juge Claude Grellier du dossier Michel Droit. Le témoin est désormais acteur avec le premier rôle. A charge pour lui de faire oublier la brouille avec Chalandon.

B. L. G.

(1) Pierre Arpaillange, *La Simple Justice*. Editions Julliard, 1980.

DÉFENSE : M. Jean-Pierre Chevènement

Progressiste et patriote

« Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir, ça démissionne ! » Sage principe que celui émis par Jean-Pierre Chevènement, un jour de février 1983, après un « savon » présidentiel. Il devrait garantir le nouveau premier ministre de tout éclat trop sonore du chef de file de l'ex-CERES, qui, à quarante-neuf ans, a fessé son allure d'éternel Gêve turbulent.

En mars 1983, M. Chevènement quittait le gouvernement. Son départ paraissait inévitable après le désaveu infligé par François Mitterrand en conseil des ministres le 2 février. Le chef de l'Etat avait alors dénoncé le comportement de ceux qui s'adonnaient par trop à « une bureaucratie taillonnée ». Tout le monde avait compris à qui le « compliment » était destiné.

Son départ semblait sonner le glas de hautes ambitions : ne le prédestinait-on pas, en 1982, à l'hôtel Matignon ? Elle montait des débats du septennat, tout semblait sourire à cet énarque qui, au congrès de Metz, s'était retrouvé avec les mitterrandistes dans la majorité face aux mauroyistes et aux rocardiens.

En 1981, il entre au gouvernement et prend en charge, avec le titre de ministre d'Etat, la recherche et la technologie. Il aurait préféré un grand ministère de l'industrie, il lui faudra attendre le mois de juin 1982 pour l'obtenir. Cet ancien rapporteur du budget de la recherche à la commission des finances de l'Assemblée nationale (il est député depuis 1973) ne débarque pas en terre inconnue. Tout semble lui sourire : il obtient un accroissement important des dépenses de recherche, il multiplie les initiatives, organise des assises nationales qui rem-

portent un succès réel. Il figure parmi les hommes forts du gouvernement.

Le ministre soigne son image de marque, gommant les aspérités trop rugueuses du doctrinaire fondateur du CERES à l'aile gauche du PS. Sa promotion de juin 1982 à la tête d'un « super-ministère » est perçue comme une sorte de banc d'essai pour d'autres responsabilités. Mais la complexité des problèmes indus-



Le fils spirituel de Michel Debré

Michel Rocard ayant décliné l'offre, il se retrouve à l'éducation nationale au lendemain d'une guerre scolaire qui a fait tomber le dernier gouvernement Mauroy. Le ministre de l'éducation nationale parviendra à pacifier le débat et à faire approuver un plan pour l'enseignement privé qui sera, en décembre 1984, adopté dans une quasi-indifférence. La hache de la guerre scolaire est enterrée. Parallèlement, M. Chevènement mène le combat pour restaurer les valeurs républicaines, rempart contre la poussée lepéniste. C'est lui qui réintroduit à l'école l'instruction civique. Chantre du nationalisme et du patriotisme, il fait réapparaître la Marseillaise aux enfants de France.

Cet ancien lieutenant d'Algérie qui accepte qu'on le considère comme le fils spirituel de Michel Debré, volontiers jacobin et cocardier, a participé activement, dès leur création, il y a une dizaine d'années, aux travaux des Conventions pour l'armée nouvelle aux côtés de leur fondateur, Charles Hernu, qui voulait en faire l'instance de la réflexion des socialistes sur un approfondissement de leur doctrine de défense.

Le ministre de la défense nouvellement désigné y a développé ses thèses favorables à la dissuasion nucléaire, mais aussi à une réduction des effectifs de l'armée classique, avec l'instauration d'un service militaire de durée plus courte.

Ces thèses, M. Chevènement les a explicitées dans un livre *Le Service militaire*, paru en 1977, qui est, en réalité, un dialogue avec Pierre Messmer, l'ancien ministre des armées du général de Gaulle.

F. R.

P. S.

INDUSTRIE, COMMERCE EXTÉRIEUR, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : M. Roger Fauroux

Un universitaire saisi par l'industrie

Un industriel au ministère de l'industrie ! Le cas n'est pas fréquent, le dernier précédent remontant à la nomination de M. Pierre Dreyfus en juin 1982, et encore s'agissait-il de l'ex-PDG de la Régie Renault, propriété de l'Etat depuis 1945. En ce qui concerne M. Roger Fauroux, sa nomination constitue le point d'orgue d'une carrière pas très habituelle dans le grand patronat français celle d'un universitaire saisi par l'industrie.

Né à Montpellier en 1926, M. Fauroux a grandi à Tarbes, dans un Sud-Ouest dont il garde une pointe d'accent chantant, toujours réconfortant dans la grisaille du parler parisien. Son grand frère, paysan de l'Ariège, était petit employé dans un lycée, et son père, professeur dans un lycée, avait rêvé pour son fils, de l'Ecole normale, et, pourquoi pas, de l'agrégation.

Le rêve se réalisera : en 1947, Roger Fauroux, « fort en thème », entre à l'Ecole normale supérieure, section lettres classiques. Pour « changer d'air », il va passer trois ans en Allemagne fédérale, plongé dans une pleine et dure reconstruction, séjour qui le marquera beaucoup.

En 1950, il est reçu premier à l'agrégation d'allemand, puis fait ses adieux à l'Université pour entrer à l'Ecole nationale d'administration, d'où il sortira « dans la botte » à l'inspection des finances. En 1960, M. Fauroux passe au sein du cabinet de M. Louis Joxe, ministre de l'éducation nationale, où il parvient à régler « avec bonheur » quelques points de ce problème brûlant, déjà : l'aide à l'enseignement privé.

Au début de 1961, c'est le « paratouffage » et l'entrée dans la société Pont-à-Mousson, à Nancy, dont le président, M. Roger Martin, polytechnicien et corps des Mines, le connaissait depuis sept ou huit ans. Il va lui faire suivre une carrière complète de « manager ». En 1963, il est directeur administratif ; en 1965, directeur financier, à la dure école « Songeur » du nom de son prédécesseur, très compétent et très « rapiat », pour la bonne cause s'entend.

En 1970, c'est la grande aventure, la fusion du « petit » Pont-à-Mousson et du « gros » Saint-Gobain, proprement absorbé. M. Fauroux est envoyé, fin 1975, sur le « front industriel », pour y faire ses classes de patron, en remplacement de M. Edmond Pirlot, ancien de



Saint-Gobain et directeur du verre, qui n'a pas pu se couler dans le nouveau moule issu de la fusion.

« Cela lui va comme un gant »

En 1978, coupant court à une agitation de coéquipiers préjudiciable à une bonne marche de la maison, M. Roger Martin, fidèle à ses « trois devoirs du chef d'entreprise » (prévoir l'avenir, choisir les hommes qui feront cet avenir et désigner son successeur), fait admettre officiellement Roger Fauroux comme son dauphin, avec l'accession, mi 1980, à la présidence de Saint-Gobain, l'un des grands producteurs européens du verre et des industries de l'habitat avec, à l'époque, près de 50 milliards de francs de chiffre d'affaires.

En février 1982, la vague « rose » s'épargne, et il est maintenu à son poste, son nom réunissant un large consensus. Il respectera loyalement son contrat avec le pouvoir, trouvant normal que l'Etat joue son rôle d'actionnaire, mais restant « homme de marché ».

Avec Alain Minc puis Jacques-Henri David comme directeur financier, Saint-Gobain se distingue en étant la première société nationalisée à lancer des titres participatifs, puis à introduire en Bourse deux de ses filiales, ce qui lui a permis de ne pas demander un sou à l'Etat, qui, par ailleurs, l'a obligé à vendre à De Benedetti le tiers d'Olivetti. Certains lui reprocheront le rachat à la

CGE, très coûteux, de la Société générale d'entreprise, recédée récemment à la Compagnie générale des eaux.

En janvier 1986, coup de théâtre : M. Roger Fauroux quitte la présidence de Saint-Gobain pour prendre la direction de l'Ecole nationale d'administration.

« Cela lui va comme un gant », affirmaient ses proches, à l'époque. Souci de mettre en selle Jean-Louis Belfa, numéro 2 de Saint-Gobain, dans l'intérêt de la maison ? « De

toute façon, cela aurait été Belfa », et d'ailleurs, M. Fauroux n'envisageait pas de démissionner en cas de dénationalisation. A l'ENA, premier grand patron à ce poste, son ambition a été de « marier l'Ecole et la société moderne » et de « rajouter une vieille belle », avec pour objectif de la transformer en « une école d'application pour apprendre un métier ». L'an dernier, il a modifié les conditions du concours d'accès, qui comporte, désormais, un « entretien d'embauché ».

Chrétien convaincu, M. Fauroux a épousé une diplômée de l'Ecole de Chartes, sœur de l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie. Père de six enfants, il a voulu approfondir sa foi comme son métier : il obtient une licence de théologie puis devient président de l'Institut catholique. Après avoir participé au conseil de surveillance de la SARI, le *Monde*, il est maintenant, président de la Société des investisseurs de notre quotidien.

F. R.

P. S.

INTÉRIEUR : M. Pierre Joxe

Le retour « en administration »

L'intérieur, l'extérieur. En nommant Pierre Joxe au ministère de l'intérieur, Michel Rocard fait le choix strictement inverse de celui de M. Chirac en mars 1986 : une sélection tournée vers la police nationale plutôt qu'en direction de l'opinion publique.

Il y a deux ans, la promotion du tandem Charles Pasqua-Robert Paradraud cherchait l'effet d'image, l'inscription évidente d'une priorité politique, sans idéologie, dans le dispositif gouvernemental. Le retour solitaire, sans ministre délégué ou secrétaire d'Etat, de Pierre Joxe place Beauvau, poste qu'il occupa de juillet 1984 à mars 1986, ne trahit pas l'opinion d'autre message que l'affirmation de la compétence professionnelle et de l'expérience gouvernementale des socialistes eux-mêmes. Un choix conforme au credo de ceux-ci selon lequel « l'insécurité, on la traite ou on l'exploite ».

Depuis, certains socialistes auraient souhaité un dispositif symétrique à celui du gouvernement précédent : maintenir une priorité explicite pour la sécurité, qui fait partie des thèmes de « rassemblement » énoncés par M. Rocard dès sa prise de fonctions, en confirmant le « bicéphalisme » de la place Beauvau, mais en y inscrivant un message différent, d'apaisement partisan ou d'insistance sur la prévention de la délinquance.

Dans le premier cas, le nom de Pierre Verbrugghe, technicien chevronné, ancien directeur général de la police nationale, connu pour son opposition farouche à l'Etat-RPR, proche de l'UDF mais fidèle au président, qu'il connaît dans la Nièvre à la fin des années 60, fut avancé. Dans le second, Gilbert Bonnemaison, initiateur du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), délégué du PS que les



questions de sécurité, fut évoqué. En vain : M. Joxe n'entendait pas partager.

Toutefois, le retour de M. Joxe sera favorablement accueilli par une partie de la hiérarchie et de la base politique pour lesquelles il reste l'homme du plan pluriannuel 1986-1990 de modernisation, celui qui fit souffler un vent de rationalisation, de technicité, de professionnalisme, bref de modernité sur une institution profondément sous-développée, dans ses moyens comme dans ses mentalités.

A cinquante-trois ans, M. Joxe retrouve ainsi un poste qui lui permet de se construire une image différente de celle d'enfant terrible du PS, classé à sa gauche, revenant à son appartenance syndicale à la CGT, jouant avec les notions de « front de classe » ou de « base de

classe », jugé fermé et ténébreux, réputé pétri d'idéologie et de sectarisme.

« En fait, je rentre en administration », devait-il confier lors de son arrivée, en 1984, au ministère de l'intérieur. « Ce qui a changé pour moi, c'est la confiance en nous », ajoutait-il, début 1986, avant de passer la main. Place Beauvau s'est en effet étonné l'autre Joxe, l'énarque de la Cour des comptes, le rejeton d'une grande lignée administrative et intellectuelle, en commerce de longue date avec l'Etat et le Livre.

« Paradraud ? Un nul »

On pense évidemment au père, Louis Joxe, compagnon du général de Gaulle, dont il fut ministre, et aujourd'hui l'un des « sages » du Conseil constitutionnel. Mais l'on oublie, parce que l'homme est réservé, la dynastie antérieure, le grand-père, Daniel Halévy, biographe de Nietzsche et de Péguy, sans doute le premier ruraliste français, esprit indépendant, dreyfusard mais silencieux pendant l'Occupation. C'est cet homme qui façonna intellectuellement son petit-fils, dans une famille où se mêlent, autour de la République, mémoire juive et foi protestante.

Place Beauvau, M. Joxe retrouvera donc un chemin qu'il a déjà tracé. Mais il lui faudra sans doute aller plus loin que la simple poursuite d'une œuvre que certains jugent par trop technocratique. « Moderniser pour quoi faire ? » devait ainsi demander, dans le numéro d'*Esprit* de février Dominique Monjaud, un des rares chercheurs du CNRS à suivre la police : « Nul n'a ouvert le débat relatif aux critères d'une « bonne police » [...] L'équation « modernisation égale

efficacité » est fautive et se traduit par l'abandon d'un projet politique pour la police ». En d'autres termes, la police a aujourd'hui besoin d'une réflexion sur ses structures et sur ses missions.

En attendant, pour l'extérieur, le choix de M. Joxe sera vécu, sans nul doute, comme l'agitation d'un chiffon rouge sous le nez du RPR, et surtout de MM. Pasqua et Paradraud. A la tête du groupe parlementaire socialiste, M. Joxe ne faisait pas mystère de son dédain profond pour l'action, le comportement et les propos de ces deux hommes. Sinon de M. Chirac lui-même. Chirac, commentait-il en juin 1986, « un agité » : « J'ai toujours été convaincu de son incapacité foncière aux affaires de l'Etat ». Paradraud ? « C'est un nul. Sa réputation est usurpée ». Sans doute les jugements de M. Joxe, nouveau ministre, seront-ils plus nuancés...

E. P.

Le Monde

IMMOBILIER
chaque samedi dans
LE MONDE
RADIO-TÉLÉVISION
une sélection de programmes immobiliers en résidences principales et de loyers en vente ou en location
RENSEIGNEMENTS :
45-55-91-82, poste 41 38

Politique

Les ministres du nouveau gouvernement

AFFAIRES EUROPÉENNES : M^{me} Edith Cresson

La battante

Battante, militante, pragmatique, M^{me} Edith Cresson fait partie des socialistes qui préfèrent le combat du terrain aux joutes intellectuelles et à l'action aux dossiers. Elle a gagné « au feu » ses lettres de noblesse, au sein du parti, à Châtelleraut, citadelle tenue par la famille Abelin où M. Louis Mermaz l'envoie en 1975. Après plusieurs essais infructueux, la circonscription est emportée en juin 1981 pendant la « vague rose ». Plus difficile : la ville est gagnée à son tour en 1983, seule municipalité reprise à la droite lors de ces élections.

Remarquée par M. Mitterrand pour sa combativité, M^{me} Edith Cresson se retrouve ministre de l'Agriculture du premier gouvernement Mauroy. Une nomination inattendue qui, ajoutée aux programmes du PS de création des offices pur produits, ne sera guère du goût de la FNSEA. Les agriculteurs choqués, pense-t-elle par le fait de voir une femme rue de Varenne, en tout cas par son discours plus militant que ministériel, prendront à partie « la Parisienne ». C'est M. Michel Rocard qui lui succédera en mars 1983, pour calmer le jeu.

Son entrée au ministère du commerce extérieur (1983) est plus dans ses cordes. Il faut exporter, M^{me} Edith Cresson admet. Née le 27 janvier 1934 à Boulogne-Billancourt, dans une famille bourgeoise (son père est inspecteur des finances), élevée par une nurse britannique, M^{me} Edith Cresson parle un anglais parfait. Elle est docteur en démographie et diplômée d'HEC-JF.

Par charters parfois, elle emmène les patrons de PMI française aux Etats-Unis ou au Japon et les exhorte à s'engager sur les marchés mondiaux, à voir large. Initiative contestée mais symbolique de son style. L'Etat et les entreprises doivent marcher la main dans la main, la qualité des produits est plus importante que les grands plans industriels, celle des entrepreneurs, plus que les idées des « énarques ».

Les fonctionnaires, toujours accusés de « ne rien comprendre aux vrais problèmes » et de ne savoir

que freiner, n'apprécient guère son activisme. Au commerce extérieur, puis à l'industrie après 1985, M^{me} Edith Cresson ne cesse de se heurter à la « technocratie », en premier lieu, celle de la rue de Rivoli. « Ces histoires de crédits ne sont pas l'important », déclare-t-elle avant de comprendre — en le dénonçant — que la machine de l'Etat s'avance, qu'à tous les coups de décisions budgétaires. Son entourage fait « le lien », pas toujours facilement, mais le résultat s'en ressent.



Désargentés les ministres techniques comme celui de l'industrie n'ont pas de pouvoir réel, conclut-elle. Le changement, la modernisation de la France productive et exportatrice, passe donc par le démantèlement de la rue de Rivoli.

Revenue dans l'opposition, M^{me} Edith Cresson garde des contacts avec la partie « moderne » du patronat, les vrais « entrepreneurs » que cultive le PS reconstruit. Son image de femme d'action, dégagée des dogmes (elle n'a rien contre des privatisations utiles aux entreprises) a sans doute été jugée utile par M. François Mitterrand qui l'avait placée aux côtés de M. Pierre Bérégovoy lors de la campagne.

E.-L. B.

TRANSPORTS : M. Louis Mermaz

Le service du président

« Servir le président là où il le souhaite » : voilà la seule devise de Louis Mermaz. Il l'applique aujourd'hui encore. Lui qui a été président de l'Assemblée nationale pendant cinq ans accepte une place modeste dans le gouvernement de Michel Rocard — pratiquement celle qu'il a déjà occupée l'espace de quelques semaines, en 1981, entre la victoire présidentielle et celle des législatives — sans souci protocolaire.

Mais depuis que, en mai 1955, ce jeune homme, étudiant (il est né le 20 août 1931 à Paris), à la recherche d'une gauche humaniste non compromise dans les aventures coloniales, est venu frapper à la porte d'un homme qui n'est autre que le patron d'un parti-charnière de la IV^e République, sa vie politique s'est résumée à une fidélité à cet homme : François Mitterrand.

Pour lui, il a accepté d'entamer en 1958 une longue traversée du désert. Pour lui, il a fait tourner la légère machine de la Convention des institutions républicaines. Avec lui, il a investi le nouveau Parti socialiste à Epinay. Pour lui, il a tenté de s'implanter électoralement dans l'Orne. Pour lui, il a conquis la mairie de Viennes en 1971, la circonscription de l'Isère en 1967, puis, depuis 1973 sans interruption, avant d'être le patron du département, de 1976 à 1985, où il a autant fustigé contre la droite que contre la nouvelle gauche du temps où Hubert Dubedout était maire de Grenoble.

Pour lui, il a accepté, en juin 1981, d'abandonner un poste technique au gouvernement, qu'il affectionnait, pour occuper le perchoir du Palais-Bourbon, où il ne fut jamais à son aise. Pour lui, il a renoncé à conquérir le premier secrétariat du Parti socialiste en 1983. Pour lui, il accepte de s'occuper des routes alors qu'il a pris goût à la diplomatie.

Tant de fidélité n'est guère récompensée. Mais Louis Mermaz saura, une fois de plus, camoufler sa

déception sous une ironie amère, art qui excelle chez agrégé d'histoire. Car cet homme d'apparence froide, voire glaciale, sait manier l'humour quand il n'est pas en représentation et, pour ses amis, habiller d'un sourire son visage austère.

Ses adversaires ne connaissent de lui que le héraut d'une gauche fière d'être ce qu'elle est, que le pourfendeur d'une droite qui reste pour lui l'ennemi de classe. Une manière



d'être, une apparence, mise au service de son camp dans toutes les batailles électorales.

Aujourd'hui, s'il le faut, cet homme de culture, ce spécialiste des Hohenzollern et des femmes de la royauté française finissante, saura mettre cet aspect de sa personnalité sous le boisseau, pour n'user que de la pertinence de ses critiques, que de la finesse de ses analyses, que de la précision de ses observations. Tout cela au service de François Mitterrand. Mais de lui seul.

Th. B.

FONCTION PUBLIQUE : M. Michel Durafour

Une résurrection

A soixante-huit ans, après avoir connu dans son fief stéphanois les grandeurs et les décadences d'une longue carrière politique, l'entrée de Michel Durafour dans le gouvernement de Michel Rocard ressemble à une véritable résurrection.

Il avait connu tous les honneurs. Maire de Saint-Etienne pendant plus d'une décennie, sénateur puis député, ministre du travail de Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional de Rhône-Alpes. Il devait aussi connaître bien des déboires.

Sorti de sa mairie en 1977 par le petit ouvrier du PC Joseph Sanguedolce, revanche des « travailleurs » sur « le ministre du chômage » de Giscard. Forcé aussi d'abandonner son siège de député en 1981, par la faute d'un autre impétrant communiste, Paul Chomat.

Il ne fut plus rien jusqu'en 1983, date à laquelle il retrouva un siège au Sénat. Discrètement incorporé au groupe de la Gauche démocratique, Michel Durafour, malgré toutes ces années, aura su finalement se trouver un bon endroit, au bon moment.

A la veille de l'élection présidentielle de 1974, il est le président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale où tentent, tant bien que mal, de cohabiter des hommes comme Jean Lecanuet, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Max Lejeune. Entre Chabat et Giscard, il hésitera, pour finalement choisir le chef de file des républicains indépendants. Giscard ne l'oubliera pas.

L'ouverture est aussi, à l'époque, d'actualité. Dans les rangs socialistes, les hommes nouveaux susceptibles de l'incarner ne sont point légion. C'est la chance de Michel Durafour, qui devient l'un des atouts maîtres du président pour l'ouverture au centre gauche par la passerelle radicale. L'Elysée ne cessera de l'encourager dans ses initiatives de restructuration au centre. Jean-Jacques Servan-Schreiber ayant cédé la porte du vieux Parti radical,

en 1975, Michel Durafour en devient le patron virtuel.

Pour Michel Durafour, l'histoire se répète donc. Dame ouverture vient une seconde fois de tendre une perche salutaire à cet homme, qui, ces mois derniers, avait cru utile de se réfugier dans le cocon barriste. Après le déferlement de la vague rose de 1981, il n'avait pourtant pas lézardé sur les attaques contre le pouvoir socialiste, relevant que, « pour la première fois depuis cent dix ans



— si l'on excepte la période de l'Occupation, — les libertés étaient menacées... ».

La Loire, il est vrai, a beaucoup coulé depuis. Entre les deux tours Michel Durafour devenait l'un des actionnaires essentiels de l'Association des démocrates, réunissant derrière M. Mitterrand « tous ceux qui ne sont pas socialistes ». Il considérait qu'« aucune flânerie n'était plus admissible » avec le Front national. En bon radical, Michel Durafour vient d'en percevoir les premiers dividendes.

D. C.

AFFAIRES SOCIALES, EMPLOI : M. Michel Delebarre

La référence et l'avenir

Un ministre exemplaire : M. Michel Delebarre est un fleuron de cette « légitimité de gestion » que son patron d'alors, M. Pierre Mauroy, avait appelé les socialistes à conquérir, qu'ils avaient fait fructifier dans l'équipe formée autour de M. Laurent Fabius et de la droite, pendant ses deux années d'exercice du pouvoir, n'ont pas pu venir à s'éclipser. Il est loin d'être le seul à pouvoir s'en prévaloir, mais il est de ceux que les responsabilités gouvernementales avaient révélées. Directeur du cabinet du premier ministre de 1982 à 1984, puis ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de 1984 à 1986, il a été l'un des meilleurs élèves de la « culture de gouvernement » que M. François Mitterrand — et les institutions — ont imposé aux socialistes.

Michel Delebarre, ou la modestie fait, ministre, un jour de juillet 1984. Ministre du travail, c'est-à-dire ministre du chômage. Personne n'aurait pu dire qu'un socialiste moins que d'autres ; et que dire d'un socialiste du Nord, proche d'une classe ouvrière qui attend des siens, veuve en pouvoir, la restitution, au moins, de ce qui lui a été enlevé : les emplois ! Peut-être parce que les socialistes géraient, dans cette région, depuis des années, le déclin du vieux monde industriel, l'ancien directeur du cabinet de M. Pierre Mauroy, à la mairie de Lille, à la présidence du conseil régional, a su être, auprès des salariés, un pédagogue de l'actes au travail.

M. Raymond Barre conseillait aux chômeurs de créer leur entreprise. Michel Delebarre leur propose d'inventer leur emploi. Les travaux d'intérêt général, devenus les travaux d'utilité collective (TUC), permettent aux jeunes chômeurs d'acquiescer une expérience de la vie active et de faire leurs preuves dans des tâches mal rémunérées, mais porteuses de plus-value sociale et, à terme, économique.

Le ministre consacre ses efforts, par ailleurs, à la formation en alternance, et aux étapes d'initiation à la vie professionnelle, pour lesquels il augmente l'effort de l'Etat. Ce que ses adversaires dénoncent comme une opération de « dégraissage » des statistiques se révèle être une méthode durable d'intégration des jeunes dans le monde du travail.

Pédagogue, Michel Delebarre l'est encore lorsqu'il affronte la CGT, FO et, au Parlement, le Parti communiste pour faire passer une réforme du droit du travail autorisant plus de souplesse dans les horaires, ce que le patronat ne cesse de réclamer. Là encore, il s'agit de faire comprendre aux travailleurs que la création d'emplois dépend aussi d'eux, que la vraie bataille est celle des gains de productivité.

C'est ainsi que Michel Delebarre est devenu une référence, ce dont



Philippe Séguin, pour lui succéder, lui a rendu témoignage (en même temps qu'au succès de M^{me} Georgina Duloix à la famille et à la santé). Les deux hommes se « marqueront » pendant deux ans. Ils ont parcouru le même chemin en sens inverse. Philippe Séguin a été un jeune élu et voulu être un rénovateur du RPR, ce qui l'a conduit au gouvernement. C'est en quittant son poste ministériel que Michel Delebarre, élu député du Nord, entame un parcours de modernisateur du Parti socialiste.

Il a un terreau, le Nord, et un profil, celui d'un simple licencié en histoire et géographie, qui a appris son métier sur le terrain. Il est jeune ; quarante ans lorsqu'il quitte son ministère. Il vient de la tradition historique du PS — le courant Mauroy, héritier de la SFIO, — et il a été l'un des « éléments de gouvernement », comme il dit, les plus nove-

teurs. Le temps vient, pour lui, de prendre sa place, l'une des premières, parmi les socialistes de l'avenir. Après un passage réussi, sans plus, à « L'heure de vérité », en février 1987, il accède, à l'issue du congrès de Lille, en avril suivant, au secrétariat national du PS, mais le poste de « numéro deux » lui échappe. Il est chargé des relations extérieures.

« Il faut prendre les gens comme ils sont, à leur niveau », aime-t-il à dire. Tel est Michel Delebarre : un socialiste modeste, qui n'est pas modestement socialiste. La conjoncture lui va comme un gant.

P. J.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT : M. Jacques Pelletier

Convivial et consensuel

« Un grain de blé colporté entre deux meules », c'est le centisme va par M. Maurice Faure. Ce pourrait être celui vécu par M. Jacques Pelletier. Plus jeune sénateur de France en arrivant au palais du Luxembourg à l'occasion d'une élection partielle en juin 1966, Jacques Pelletier gérait déjà depuis treize ans sa commune natale, Villiers-en-Préailles, où il est propriétaire terrien. Militant du Centre démocrate avant d'en devenir, en 1970, vice-président, ce sénateur à la silhouette élégante de gentleman-farmer s'emploie à développer un centisme d'opposition.

Partisan d'une candidature au centre à l'élection présidentielle de 1974 qu'il aurait volontiers confiée à Edgar Faure, il se sépare de ses amis du Centre démocrate qui avaient choisi M. Valéry Giscard d'Estaing. Au second tour, le groupe auquel il participe appelle à voter pour M. François Mitterrand.

Sa rupture avec sa famille d'origine n'est guère récompensée par sa famille adoptive : ses tentatives de rapprochement pour élargir le Mouvement des radicaux de gauche avortent.

Cela le conduit, en 1975, avec un autre sénateur modéré, M. Henri Cail-

lavet, à fonder un groupe d'opposition raisonnée et raisonnable... qui ne résiste pas aux nécessités locales. Pour conserver le siège de président de conseil général de l'Aisne qu'il occupe depuis 1964, il lui faut accepter le soutien de la majorité.

En juillet 1977, Jacques Pelletier participe, aux côtés de M. Bernard Sassi et de trois secrétaires d'Etat de M. Raymond Barre, MM. Olivier Stora



(devenu socialiste depuis lors), Lionel Stoléru et René Lenoir, au lancement du Carrefour social-démocrate.

Entré au gouvernement en avril 1978 comme secrétaire d'Etat à l'éducation, Jacques Pelletier s'y consacre à la décentralisation, aux équipements et structures scolaires et aux relations internationales. Plutôt que de rester à son poste, il préfère, après son élection au renouvellement sénatorial de septembre 1980, revenir au palais du Luxembourg.

Sa courtoisie, son goût de l'équilibre et son souci de tolérance le désignent pour occuper la présidence devenue vacante du groupe de la Gauche démocratique, composé de radicaux valosiens mais aussi de radicaux de gauche et de modérés.

Homme de terrain, régionaliste et européen convaincu, il avait soutenu officiellement la candidature de M. Raymond Barre.

A. Ch.

CULTURE, COMMUNICATION : M. Jack Lang

L'agit-prop

M. Jack Lang de retour ? Il y a, dans une telle expression, quelque chose d'injurieux pour l'homme, d'offensant pour la réalité : l'ancien ministre de la culture a-t-il cessé un seul instant d'être visible, audible, omniprésent, depuis qu'il a quitté, en mars 1986, la rue de Valois ?

Du reste, ce départ en était-il véritablement ? D'abord référence obédiente, même lorsqu'elle était implicite de son successeur, M. François Léonard ; bientôt nué en contre-ministre intermittent de la culture, quand ce n'est pas en ministre d'une contre-culture oubliée ou délaissée par le gouvernement du moment, M. Lang parle, se manifeste et s'agit et fait toujours quelque chose pendant cet intermède de deux années. Son incapacité est des plus circonscrites : il ne sait pas se faire oublier.

Bien sûr, cette ubiquité sémi-lante, hyperactive, jalonnée d'amples périodes oratoires quelquefois trop belles pour être seulement vraies, est pour une bonne part l'équation personnelle de M. Lang. Nourrie aussi par un étonnant talent de publicitaire de lui-même, cette faculté ne peut que se perpétuer ou s'amplifier.

Dès mars 1986, avant les fatidiques élections, « on » le tire par la manche : M. Lang ; ou qu'à tout le moins votre œuvre démente ! Ce « on » n'est pas n'importe qui :



Alberto Moravia, Samuel Beckett, Arthur Miller, Elisabeth Taylor, Andrej Wajda, bientôt rejoints par Marcello Mastroianni, Barbara Hendricks et tant d'autres. L'assaut de l'étranger est trop rude ; Marguerite Duras craque, comme toujours, mais aussi Catherine Deneuve, Delphine Seyrig, Maurice Béjart, Enrico Macias... et tant d'autres.

Tant de passions aussi illustres qu'amicales créent des obligations. M. Lang n'a pas le concilier avec une « mitterrandolâtrie » de tous les instants, avant la lettre, et un sens inné de l'agit-prop. Pour mettre « Albois

M. K.



Politique

Les ministres du nouveau gouvernement

AGRICULTURE : M. Henri Nallet

Un bûcheur engagé

Étonnante carrière que celle de M. Henri Nallet, construite sur une succession de hasards soigneusement calculés, où, à chaque fois, il sut faire valoir des qualités, entre autres de longue date. En devenant animateur à l'Institut de formation des cadres paysans, en 1965, il orientait sa vie dans un secteur auquel la naissance ne le prédisposait pas : fils de pharmacien à Bergerac, études de droit public, Institut des sciences politiques de Bordeaux.

Conseiller de M. Michel Debatisse, président de la FNSEA, il sera nommé en 1970, car trop à gauche pour le dirigeant paysan centriste. Son savoir et sa formation, Henri Nallet les perfera alors au département d'économie et de sociologie rurales de l'INRA. Au hasard de l'improvisation de mai 1981, le voilà proposé conseiller technique pour l'agriculture au secrétariat général de l'Élysée. Il y sera remarqué et apprécié par M. François Mitterrand, avec lequel il entretient dès lors des rapports quasi familiaux. Aussi, quand une certaine nuit du 3 avril 1985, M. Michel Rocard démissionne, Henri Nallet le remplace au pied levé, rue de Valenciennes. Il y fera, aux yeux du président du moins, un parcours sans faute, affirmant, parce que le secteur est vaste, une connaissance, affinant sa réflexion, sur l'Europe comme sur le développement du tiers-monde.

On l'aura compris, Henri Nallet travaille. Il est depuis sa jeunesse - secrétaire général de la Jeunesse étudiante catholique en 1963 et 1964 - un acteur engagé.

Henri Nallet découvre le PS en même temps que la députation et le parachutage dans l'Yonne. L'ascension de faux néophyte est jugée trop rapide ; aussi sera-t-il écarté du secrétariat du PS, en avril 1987. La vocation politique pour être tardive n'en est pas moins profonde. Henri Nallet est sans doute de ceux qui

pensent que les partis politiques n'ont pas, jusqu'alors, été suffisamment à l'écoute de la société.

Car, ce qui surprend chez cet intellectuel précis, c'est son goût du concret, son attention au détail. C'est que le technicien n'est pas technocrate ; la vie de tous les jours l'intéresse. Cela paraît peu derrière la raideur, la froideur même du personnage public plus enclin à écouter



qu'à parler. L'homme privé, chaleureux et drôle, a encore des efforts à faire pour la scène politique.

J. G.

[Henri Nallet, né le 6 janvier 1939 à Bergerac (Dordogne), diplômé de droit public, Institut des sciences politiques de Bordeaux, secrétaire général de la JEC (1963-1964), animateur, puis chargé de missions à la FNSEA (1965-1970), maître de recherche à l'INRA (1970-1981), conseiller technique à l'Élysée (1981-1985), ministre de l'Agriculture (1985-1986), président du conseil municipal de Bergerac (1985-1987), député de l'Yonne depuis mars 1986.]

PTT ET ESPACE : M. Paul Quilès

Dévoreur de dossiers

Fils d'officier, polytechnicien et officier de réserve de l'armée de l'air, M. Paul Quilès, quarante-six ans, n'a jamais réussi à se débarrasser de cette image de « coupeur de têtes » de la République, acquise en 1981, au congrès du PS à Valence, à la suite de paroles imprudentes et maladroites qui, désormais, lui collent à la peau.

Il en souffre. Mais ce pied-noir d'Algérie est aussi quelqu'un de froid, qui donne l'impression de refouler ses sentiments et qui souhaite apparaître, d'abord, comme un politicien sans état d'âme, doublé d'un dévoreur de dossiers techniques.

Ce mitterrandiste, entré au PS en 1972, a longtemps « fait » dans le pétrole avant de se lancer dans l'arène politique comme élu de Paris en 1978. C'est un homme d'appareil ; il organise les fédérations. Chef de file des socialistes aux élections municipales de 1983 à Paris, M. Quilès livre un combat, en réalité perdu d'avance, contre M. Jacques Chirac. Il n'empêchera pas le RPR de rafter toute la mise, y compris dans son propre arrondissement (le treizième), où il ne pourra pas s'opposer à l'élection, comme maire, de M. Jacques Toubon, l'un des « lieutenants » de M. Chirac.

Récompensé ou consolation ? M. Quilès entre au gouvernement, en octobre 1983, comme ministre de l'Urbanisme et du logement. Sa tâche est simple : faire oublier la loi Quilès, qui a traumatisé les propriétaires bailleurs. Il y parviendra, comme réussira, en dépit de l'opposition de socialistes plus durs que lui, à encourager l'accession à la propriété tous azimuts.

En juillet 1984, il ajoute à ses précédentes fonctions la responsabilité des transports lorsque les ministres communistes, dont M. Charles Fiterman, quittent le gouvernement. À ce titre, M. Quilès montre une grande tendresse en faveur des automobilistes et des chemins de fer,



pour la sécurité desquels il déploie toute son énergie.

En septembre 1985, une dure mission lui est confiée : celle de remettre de l'ordre dans le ministère de la défense dont le titulaire, M. Charles Hernu, a donné sa démission et qui a été sérieusement ébranlé par les conséquences politiques, intérieures et internationales, de la pitoyable entreprise montée par la Direction générale de la sécurité extérieure

(DGSE) contre le *Rainbow Warrior*, en Nouvelle-Zélande. À ce poste-là, il montre qu'il sait apprendre vite.

J. I.

MER : M. Le Pensec

Le Finistère succède au Finistère

La mer, qui, dans le gouvernement Chirac, avait sauté de justesse sa place mais en ne décrochant qu'un secrétariat d'État, en queue de liste, occupé en l'occurrence par M. Ambroise Guélec, retrouve un ministère. Louis Le Pensec-Breton, comme son prédécesseur, occupe le dix-huitième rang dans la hiérarchie.

Né en 1937, Louis Le Pensec, député et maire de Melan, dans le Finistère, est un nouveau venu, de mai 1981 à mars 1983. Il a occupé le bureau arondi de la place de Fontenay, face à l'UNESCO. Rocardien, il avait dans l'ambition laissé son fauteuil à Guy Lengagne, maire de Brest-sur-Mer, lorsque Pierre Mauroy, dans son troisième gouvernement, puis Laurent Fabius à partir de mars 1984, avaient non seulement abaissé les affaires maritimes au rang de secrétariat d'État, mais l'avaient dépeuplé d'une partie de ses attributions en rattachant la construction navale au ministère de l'Industrie.

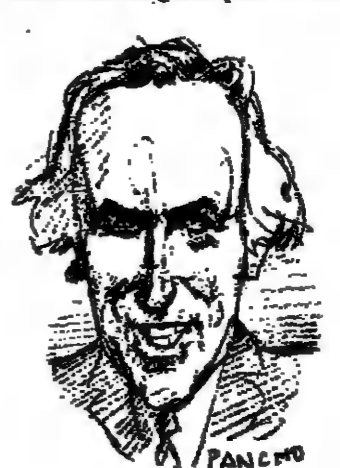
Depuis trois ans, Louis Le Pensec avait quelque peu délaissé, officiellement, la marine puisque au PS il était chargé des relations internationales. Mais, à titre personnel, il suivait avec vigilance le plan de défense de la marine marchande, les négociations sur la pêche à Bruxelles, le régime social des marins, les affaires de pollution et le centre Ambroise Guélec (qui n'a pas démissionné) redoutait les distorsions toujours bien ajustées de son rival et prédécesseur finistérien.

Rival, car la nomination de Louis Le Pensec à un poste influent (on estime à plus de 500 le nombre de citoyens qui, de Dunkerque à Porto-Vecchio en passant par l'outre-mer, vivent dans des circonscriptions spécifiquement du littoral) a bien évidemment contrecarré les ambitions d'Ambroise Guélec qui rêve de conquérir la présidence du conseil général du Finistère.

Pour l'heure, Louis Le Pensec, qui reprend comme en 1981 Jean-Claude Boulaud, maître des requêtes au Conseil d'État comme directeur de cabinet, va

prendre à bras-le-corps quatre dossiers de fond :

- la défense du pavillon français sur les grandes routes maritimes et le redressement du groupe public Compagnie générale maritime qui accuse un lourd déficit ;
- le renouvellement de la flotte de pêche, notamment à Lorient et à Brest ;
- le renforcement de la politique commerciale des grands ports concurrents par ceux de Brest et par Brest ;
- la mise en œuvre d'un véritable programme de recherche et de mise en valeur des côtes.



Sans compter plusieurs affaires brillantes : le rétablissement d'un trafic fluide entre le continent et la Grande-Bretagne, la restauration de l'image de marque du port de Marseille-Fos devenue désastreuse à cause des graves incidents des dockers et, enfin, - la plus difficile, - la recherche d'un accord avec le Canada dans le conflit sur la pêche autour de Saint-Pierre-et-Miquelon.

F. G.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT :

M. Jean Poperen

Le chiffon rouge

Le choix de M. Jean Poperen comme ministre des relations avec le Parlement est un peu une surprise : même si l'on ne confond pas l'homme - affable et de très bonne compagnie - avec sa caricature, M. Jean Poperen n'est pas le meilleur symbole de « l'ouverture » du PS. Il est piquant de le retrouver ministre des relations avec le Parlement - poste charnière, surtout

malgré son image de gardien des dogmes, n'est pas hériqué par le mot « ouverture ». Mais il a toujours jugé qu'il fallait d'abord rassembler les siens (la gauche) avant de songer à rassembler les autres (le centre) et non l'inverse. Lors de la récente querelle interne au PS sur l'attitude à adopter dans l'affaire du budget de la région Champagne-Ardenne, M. Poperen avait vu dans l'abstention prônée par M. Jospin un nouveau signe annonciateur du renversement d'alliances qu'il redoutait depuis longtemps.

M. Poperen, en outre, est le seul dirigeant socialiste à avoir affirmé, avant l'élection présidentielle, que la gauche revenant au pouvoir devrait ouvrir le dossier de l'enseignement privé. Envers les centristes et des chrétiens auxquels M. Mitterrand a fait appel, cela revient à peu près à agiter un chiffon rouge devant le nez d'un taureau de combat.

Dernier élément de surprise : cet universitaire - il est agrégé d'histoire - a été de combat idéologique, auteur de plusieurs livres politiques et historiques, n'est pas passionné par l'activité parlementaire. S'il avait souhaité un moment, pendant la première législature socialiste, prendre la tête du groupe PS à l'Assemblée, il est un homme de parti plus qu'un homme du Parlement.

Il y a maintenant quarante-cinq ans que, pour la première fois, est Angevin d'origine (maire, depuis 1977, de Meyzieux, commune ouvrière dans la banlieue de Lyon) a pris sa carte d'un parti politique : c'est au PCF qu'en 1943, à dix-huit ans (il est né le 9 janvier 1925), que M. Poperen a commencé à militer. Contrairement à son frère, M. Claude Poperen, il a quitté depuis longtemps la mouvance communiste : il est au PSU de 1959 à 1967 (c'est là qu'il rencontre M. Rocard), puis à la FGDS de M. Mitterrand en 1968, enfin au PS, issu du congrès d'Épinay, en 1971.

C'est en 1973 qu'il est élu, pour la première fois, député du Rhône. En 1979, il devient secrétaire national du PS chargé des élections, poste qu'il cumule avec la charge de numéro deux du PS à partir de 1981. Mais sa mécontente croissante avec M. Jospin le prive de ce titre en avril 1987, date à laquelle il quitte le secrétariat national du parti. Depuis, fidèle à lui-même, M. Poperen anime, au sein du PS, une nouvelle « composante » intitulée Rassembler à gauche.

J.-L. A.

DOM-TOM : M. Olivier Stirn

Retour aux sources

M. Olivier Stirn revient au ministère des DOM-TOM (il en avait été secrétaire d'État de 1974 à 1978) sur un air de prestige rare : il a donné son nom au type d'indépendance politique qui fut le sien : de l'UDR à M. Mitterrand, via le radical-socialisme. On dit aujourd'hui « stirnisme », on parle de « stirnisation ».

Promis, au terme de cette évolu-

Officialisant sa rupture avec le RPR en 1977, il fonda l'éphémère Mouvement des socialistes-libéraux, puis rallia le Parti radical, avant de prendre la tête, en 1984, avec MM. Lalonde et Dubin, de la liste Entente radicale et écologiste (ERE, 3,32 % des suffrages). Élu député de la Manche en 1986 sur la liste socialiste, M. Jospin l'avait chargé, précisément, au secrétariat national du PS, de l'« ouverture ».

tion à la demande de M. Lionel Jospin, ambassadeur itinérant de l'ouverture du PS, M. Stirn recueille aujourd'hui les fruits de cette tâche ardue, après s'être plusieurs fois attiré l'hostilité publique du chef de l'État.

La vie politique de M. Stirn a commencé, en fait, auprès de M. Chirac, dont il fut le chef de cabinet en 1967 et 1968 (l'ancien premier ministre était en plus secrétaire d'État au budget). Élu député UDR du Calvados au mois de juin 1968, celui qui était l'un des « jeunes loups » de Georges Pompidou fut récompensé par le poste de secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, en 1973. Sa séparation d'avec M. Chirac se fit progressivement, M. Stirn refusant de se tourner, à partir de 1976, contre M. Giscard d'Estaing.

En charge de l'outre-mer pendant quatre ans, il peut s'honorer d'avoir conduit sans drame le processus d'indépendance du territoire français des Afars et des Issas, devenu République de Djibouti. Mais il se contente dans les autres territoires, et notamment en Nouvelle-Calédonie, de la gestion prudente de statu quo, au moment même où les Canaques prenaient le tournant de l'indépendance.

D'abord maître de conférences à vingt-neuf ans - un record qu'il partage avec Pierre Aigrain, - puis professeur, il devient, à partir de 1966, un grand commis à la recherche. Dès lors, la carrière de ce scientifique apprécié par ses pairs, qui avoue volontiers avoir parfois l'esprit de l'escalier, dérive bien vite vers des fonctions plus administratives. Le parcours sera sans faille.

Hubert Curien va occuper successivement tous les postes importants de la recherche scientifique. Après avoir été nommé directeur scientifique du Centre national de la recherche

Les ministres délégués

RECHERCHE : M. Hubert Curien

La ligne droite

Quand on demande à Hubert Curien, qui venait tout juste, en septembre 1973, de remplacer Pierre Aigrain à la tête de la délégation à la recherche scientifique et technique (DGRST), quel personnage il aurait aimé être, il répondit : « Ce que je suis, en mieux ». La réponse peut surprendre pour qui ne le connaît pas. Pourtant, il n'y a aucune vanité dans ce propos, car l'homme, bien que conscient de sa valeur, a su rester simple tout au long de sa carrière.

Contrairement à Pierre Aigrain, qui fut l'homme des changements de cap et des volte-face, Hubert Curien est celui de la ligne droite. Né le 30 octobre 1924 à Cornimont, dans une famille de fonctionnaires - son père était percepteur et sa mère institutrice, - ce Vosgien « calme et obstiné » manifeste dès ses études secondaires un goût marqué pour les sciences. Très vite, il entre à l'École normale supérieure où, sous l'influence d'Yves Rocard (père du premier ministre), il se lance dans la cristallographie. Un bref intermède de quelques mois passés dans le maquis des Vosges l'éloigne de ses travaux, mais, la guerre terminée, il revient vite à la faculté des sciences de Paris.

D'abord maître de conférences à vingt-neuf ans - un record qu'il partage avec Pierre Aigrain, - puis professeur, il devient, à partir de 1966, un grand commis à la recherche. Dès lors, la carrière de ce scientifique apprécié par ses pairs, qui avoue volontiers avoir parfois l'esprit de l'escalier, dérive bien vite vers des fonctions plus administratives. Le parcours sera sans faille.

Hubert Curien va occuper successivement tous les postes importants de la recherche scientifique. Après avoir été nommé directeur scientifique du Centre national de la recherche

que de la plupart des départements et territoires d'outre-mer : les terrains ne manquent pas où il pourra s'efforcer d'appliquer à des réalités souvent paradoxales, quand elles ne sont pas dramatiques, un talent de souplesse qui a été dans le passé récent aussi souvent brocardé que loué.

M. K.



dans le contexte de ce printemps 1988 - d'un Michel Rocard qu'il a souvent accusé de céder aux « sirènes libérales ».

Il est vrai que, si les deux hommes ont souvent croisé le fer au cours des dernières décennies, chacun a de la raison pour l'autre, précisément en raison de la fidélité intransigeante à leurs idées que tous deux manifestent. MM. Poperen et Rocard, au demeurant, ne tarissent pas d'éloges l'un sur l'autre, notamment parce qu'ils défendent tous deux l'idée d'une contractualisation accrue de la vie sociale.

Il est vrai aussi que M. Poperen,



tion à la demande de M. Lionel Jospin, ambassadeur itinérant de l'ouverture du PS, M. Stirn recueille aujourd'hui les fruits de cette tâche ardue, après s'être plusieurs fois attiré l'hostilité publique du chef de l'État.

La vie politique de M. Stirn a commencé, en fait, auprès de M. Chirac, dont il fut le chef de cabinet en 1967 et 1968 (l'ancien premier ministre était en plus secrétaire d'État au budget). Élu député UDR du Calvados au mois de juin 1968, celui qui était l'un des « jeunes loups » de Georges Pompidou fut récompensé par le poste de secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, en 1973. Sa séparation d'avec M. Chirac se fit progressivement, M. Stirn refusant de se tourner, à partir de 1976, contre M. Giscard d'Estaing.

En charge de l'outre-mer pendant quatre ans, il peut s'honorer d'avoir conduit sans drame le processus d'indépendance du territoire français des Afars et des Issas, devenu République de Djibouti. Mais il se contente dans les autres territoires, et notamment en Nouvelle-Calédonie, de la gestion prudente de statu quo, au moment même où les Canaques prenaient le tournant de l'indépendance.

D'abord maître de conférences à vingt-neuf ans - un record qu'il partage avec Pierre Aigrain, - puis professeur, il devient, à partir de 1966, un grand commis à la recherche. Dès lors, la carrière de ce scientifique apprécié par ses pairs, qui avoue volontiers avoir parfois l'esprit de l'escalier, dérive bien vite vers des fonctions plus administratives. Le parcours sera sans faille.

Hubert Curien va occuper successivement tous les postes importants de la recherche scientifique. Après avoir été nommé directeur scientifique du Centre national de la recherche



signe de l'austérité - celle de ses ministres de tutelle. En témoignage d'ailleurs sa nomination, en octobre 1986, à la présidence du conseil scientifique de défense par André Giraud, ministre de la défense de Jacques Chirac, ce qui ne l'empêchera pas d'assumer pendant la campagne présidentielle, la présidence du comité de soutien à François Mitterrand.

« car la fonction ne s'accompagne d'aucune prérogative ministérielle ». De ces nouvelles responsabilités, il se tirera fort bien, même si ses rares ennemis lui reprochent parfois de « passer trop facilement entre les gouttes ».

J.-F. A.

HOLOGRAMA
LE MONDE EN 3 DIMENSIONS

CREATION - MARKETING
10, passage de la bonne presse
75011 PARIS - 47 00 28 28

Politique

Les ministres délégués du nouveau gouvernement

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : M^{me} Edwige Avice

Polyvalente

De la défense aux affaires étrangères en passant par la jeunesse et les sports, M^{me} Edwige Avice, qui vient d'être nommée ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, n'a plus à faire la preuve de sa polyvalence. Née en 1945 à Nevers (Nièvre), d'un père ingénieur, elle s'était fait remarquer en octobre 1978 en battant, dans la seizième circonscription de Paris (14^e arrondissement), M. de La Malène (RPR).

Cette provinciale est arrivée à Paris en 1962 pour faire des études supérieures. Tout en travaillant, elle décroche une licence de droit et les diplômes de l'Institut d'études politiques et de celui du commerce international. Après avoir exercé dans l'enseignement, elle entre au secteur international du Crédit lyonnais, puis au cabinet du directeur général des hôpitaux de Paris.

Militante du Parti socialiste depuis 1972, elle siège au comité directeur et au bureau exécutif du parti à partir du congrès de Nantes en 1977. Membre du CERES, elle entre à la fédération exécutive de la Fédération de Paris avant de battre M. de La Malène (premier adjoint au maire) dans une élection partielle. Réélu en 1981, elle cède son siège pour devenir ministre déléguée à la jeunesse et aux sports jusqu'en mars 1983. Elle prend en

charge ensuite le temps libre, la jeunesse et les sports jusqu'en 1984. En avril 1983, elle fait adopter au Parlement un projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des



activités physiques et sportives. M^{me} Avice souhaitait ainsi clarifier les relations entre l'Etat et le mouvement sportif en lui confiant une mission de service public.

Mais madame la ministre ne se contente pas de batailler dans

l'hémicycle, elle ne rechigne pas sur le terrain à passer de la théorie à la pratique. Ainsi, en juillet 1983, les stagiaires de l'école d'escalade de Moncler-les-Bains (Hautes-Alpes) n'en reviennent pas de voir le ministre du temps libre, encoeuré à un guide, graver une paroi. Modeste, M^{me} Avice expliquait alors qu'elle avait voulu témoigner qu'il n'était pas besoin d'un talent exceptionnel pour faire du sport.

Au secrétariat d'Etat à la défense, où elle est nommée en juillet 1984, à l'ombre de M. Charles Hernu, encore tout-puissant, elle n'aura ni le temps ni peut-être la possibilité de laisser une œuvre impérissable. Plutôt discrète — ce qui était sans doute sage pour survivre à ce poste — elle s'est employée à diffuser l'esprit de défense dans la population. Lors de ses visites sur le terrain, elle affiche la même détermination qu'au parlement à s'adapter à ses nouvelles fonctions. Outre-mer, les réceptions des « marouins » ou des « képis blancs » prennent parfois l'allure d'un gentil bizutage. Elle s'en tire généralement à son avantage.

Cette militante ardente n'avoue qu'un seul regret : avoir dû mettre en veilleuse depuis des années sa vie personnelle et familiale.

P. S.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : M. Jacques Chérèque

Un cœur gros comme ça

Personne ne ressemble à Jacques Chérèque, le sidérurgiste devenu dirigeant syndical, patron des métaux, le numéro deux de la CFDT, promu préfet hors classe en Lorraine, au plus fort des restructurations industrielles. Jacques Chérèque est un pompier toujours auprès du brasier.

Quelle carrière ! Celui que ses amis des acéries de Pompey surnomment « le gros » commence sa vie professionnelle et militante aux hauts fourneaux, où il sera chef de fabrication. vite repéré, il est mis dans les Asturies et plongé à nouveau dans le fournaise quand le franquisme sévit encore. Des bacchantes superbes, le verbe fort et la formule gouailleuse, il s'impose à la CFDT, où se succèdent jusqu'à son plus théoricien. Il sait donner à la puissante Fédération de la métallurgie (FGM), dont il prend la tête, une orientation moderniste, capable d'accompagner ou même de devancer les impulsions d'un Edmond Maire à la fois complice et rival.

Rocardien, très deuxième gauche, il sera de ceux qui favoriseront l'entrée de cette famille de pensée au PS, lors des assises du socialisme en 1974. Elu membre de la commission exécutive de la CFDT en 1979, Jacques Chérèque apparaît non seulement comme le second du secrétaire général, mais comme un successeur possible. Bien qu'il soit chargé des relations internationales, un

poste habituellement en retrait, il occupe une place particulière dans l'organigramme face à son grand concurrent de l'époque, Michel Rolant.



Ce dernier parti, la gauche arrivée au pouvoir, mais en difficulté avec le dossier sidérurgique notamment, Jacques Chérèque est prêt à ranger sa boîte à outils — et à prendre de nouveaux risques. Laurent Fabius, alors ministre de l'Industrie, a besoin d'un « fusible » pour éviter que la Lor-

raine explose sous la vague des suppressions d'emplois. Le voilà nommé préfet dans des conditions rocambolesques, mais avec « le cœur gros comme ça ».

Tête baissée, plus Lorrain et sidérurgiste que jamais, il confond sa vie avec sa mission et bientôt force l'admiration de tous. Il devient le symbole de la lutte d'une région pour sa survie et l'exemple de la capacité d'une population ouvrière à évoluer. A grands coups de gueule et de poing sur la table, monsieur le préfet, qui n'a jamais acheté l'uniforme de sa fonction, bousscule les réserves de la haute administration publique. Placé là pour obtenir la paix sociale, il fait mieux et obtient des résultats concrets. Son bilan, après trois années de mobilisation, confirme que des opérations de sauvetage sont possibles.

Il se révélera indispensable dans son rôle. Elu de la région, Philippe Séguin obtiendra d'abord son maintien, et Jacques Chérèque, lors d'un voyage officiel en Lorraine en 1987, reprendra officiellement la ploutard de ses propositions.

Homme de terrain, Jacques Chérèque doit à son total engagement d'avoir survécu à la cohabitation. « Il est beau comme un camion », disaient de lui les métaux CFDT, admiratifs. Comme un camion de pompier, bien entendu !

A. L.

SANTÉ : M. Claude Evin

La fidélité

Le regard clair, le sourire aux lèvres, l'air toujours accueillant, M. Claude Evin a tout du gentil jeune homme de famille... qu'il n'est pas son portefeuille ministériel, il ne l'a trouvé ni dans son berceau ni dans des études classiques d'énarque. Bientôt jeune (il est né le 29 juin 1949 à Celles dans la Loire-Atlantique), il a déjà gravi, un par un, tous les échelons du cursus politique.

Sa promotion sociale, il ne la porte pas en bandoulière. Et pourtant, fils d'un cantonnier de la SNCF, le petit Claude n'a eu long-

temps comme seul horizon que les trente-deux voies de chemin de fer de la gare de triage de Nantes qui enserraient la maisonnette de garde-barrière où était logée la famille, sentis les défis des grandes grèves ouvrières des années 50 venant troubler la monotonie du paysage. La lutte des classes, il connaît. Dans une région marquée par le trotskisme syndical et politique, c'est pourtant par le catholicisme qu'il vient au militantisme : jeunesse étudiante chrétienne, CFDT, PSU, itinéraire classique d'une génération rocardienne.

Quand M. Michel Rocard entre au PS, M. Claude Evin, fidèle, le suit. La chance sourit alors au jeune éducateur spécialisé. Après une longue compromission avec les centristes, les socialistes de Loire-Atlantique ont besoin d'une cure de rajeunissement en cette époque d'union de la gauche. Aux élections de 1977, M. Claude Evin entre au conseil municipal de Saint-Nazaire, vieille cité socialiste, et en devient immédiatement le premier adjoint.

L'année suivante, toujours pour cause de rajeunissement, une circonscription vouée à la gauche lui est offerte. Mais ce travailleur infatigable ne s'endort pas sur des lauriers si vite conquis : il laboure son terrain, une activité qui le passionne. Résultat : alors qu'au premier tour de 1978 il n'avait obtenu que 29 % des suffrages exprimés, en 1981, la vague rose aidant, il est vrai, il arrive d'un seul coup à 54 %.

Devenu une des étoiles montantes du rocardisme, il attrache la présidence de la commission promise à ce courant, celle des affaires culturelles, familiales et sociales. Cet homme courtois et affable devra faire face à la plus formidable opération d'obstruction parlementaire : le blocage de la discussion du projet de loi sur la presse.

Des heures durant, il doit présider sa commission pendant qu'un quarton de députés de droite défendent les amendements les plus farfelus. Il y gagne ses galons. Aussi, en 1987, M. Michel Rocard en fait le directeur de sa campagne présidentielle. Fidélité toujours : il est prêt à le suivre jusqu'au bout, c'est-à-dire même si François Mitterrand souhaite tenter de se succéder à lui-même. Au risque de tout perdre.

Le président-candidat ne lui en tiendra pas rigueur. Il en fait un des membres de son équipe de campagne, puisque M. Michel Rocard est revenu à une plus sage conduite. Aujourd'hui, ils en sont tous deux récompensés.

T.H.B.



temps comme seul horizon que les trente-deux voies de chemin de fer de la gare de triage de Nantes qui enserraient la maisonnette de garde-barrière où était logée la famille, sentis les défis des grandes grèves ouvrières des années 50 venant troubler la monotonie du paysage. La lutte des classes, il connaît. Dans une région marquée par le trotskisme syndical et politique, c'est pourtant par le catholicisme qu'il vient au militantisme : jeunesse étudiante chrétienne, CFDT, PSU, itinéraire classique d'une génération rocardienne.

INDUSTRIE, COMMERCE EXTERIEUR ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : M. Doubin

La tradition gouvernementale

Le rituel, qui valait depuis 1981, aura survécu au premier septennat. Le président du Mouvement des radicaux de gauche entre au gouvernement. Après Michel Crépeau et Roger-Gérard Schwartzberg, puis Jean-Michel Baylet, voilà le quatrième président en titre du MRG à goûter de la fonction ministérielle. Cette continuité montre que les radicaux ont une éternelle vocation à être... un parti de gouvernement.

M. François Doubin a pris les rênes du MRG avec l'appui de ses prédécesseurs, en janvier 1985, au congrès de Marseille, six mois après avoir participé à la direction tréphale de la liste ERE aux élections européennes de juin 1984. Cette tentative, inspirée par les deux Faure, (Edgar et Maurice), encouragée par l'Elysée, n'avait qu'un objectif : élargir la majorité présidentielle.

La présence d'Olivier Stirn et de Brice Lalonde en était le signe. Le

résultat, quoique arithmétiquement médiocre (3,32 %), aurait pu être politiquement rentabilisé pour ouvrir un nouvel espace au centre gauche.

Les ébauches de rapprochement n'auront guère été au-delà des déclarations d'intention.

Chantre de l'autonomie des radicaux de gauche, François Doubin avait dû passer sous les fourches Caudines socialistes pour les législatives de 1986. La partie de bras de fer engagée alors était par trop inégale : les dissidences, le disputant aux mises en compte de parti, n'avaient guère réhaussé l'image d'une formation dont le président lui-même avait mordu sévèrement la poussière dans l'Orne.

Peu à peu, François Doubin avait vu s'éloigner de son parti certaines de ses valeurs les plus sûres, comme Thierry Jeantet, Michel Crépeau, Roger-Gérard Schwartzberg et nombre de parlementaires. Soupçonné, voire accusé, de tenir un double langage à l'égard des radicaux valoisais, François Doubin tentait de tenir la balance égale en appelant

de ses vœux à une nouvelle candidature de François Mitterrand.

Entré en politique en 1976 directement au MRG, sans engagement préalable, François Doubin, fils d'immigrés russes, connu la fin de la IV^e République auprès de M. Houphouët-Boigny, au cabinet duquel il a appartenu de 1957 à 1959. Enarque, il quitte vite l'administration pour suivre Pierre Dreyfus. Entré chez Renault, il sert successivement sous Bernard Vernier-Palliez, puis Bernard Hanon, qui en fait le numéro deux de la Régie.

Son intérêt pour le monde de l'industrie et de la finance, qui le conduit à entretenir avec une belle constance des contacts à l'étranger, n'a pas altéré son attachement à son élevage de montons de Soligny-la-Trappe (Orne), où il est conseiller municipal depuis 1983.

A. Ch.



AFFAIRES SOCIALES, RAPATRIÉS : M^{me} Georgina Dufoix

Retour en première ligne

Avec son nouveau poste ministériel, M^{me} Georgina Dufoix fait une sorte de retour aux sources, après avoir connu des promotions successives sous les gouvernements de la gauche, de 1981 à 1984.

Cette mère de quatre enfants, issue d'un milieu de protestants nîmois, avait d'abord eu comme tâche de « donner un horizon à la famille ». Après une longue et délicate préparation, elle sut faire aboutir, en 1984, une réforme simplifiant et élargissant les prestations aux familles de jeunes enfants ; elle réussit à imposer, contre l'opposition d'une partie des « féministes » de son propre parti, l'instauration d'une

allocation parentale d'éducation pour les parents (en fait les mères) qui suspendait leur activité professionnelle à la naissance d'un troisième enfant.

En 1983, elle verra son poste élargi aux questions d'immigration ; elle contribuera à mettre en place, pour les salariés licenciés de l'usine l'Abou, au début de 1984, l'aide au retour, qui sera ensuite une pièce importante dans les « plans sociaux » accompagnant les réductions d'effectifs des entreprises.

Ses qualités et, notamment, sa générosité et son caractère direct, qui ont valorisé son « image » — elle

a aussi joué le rôle de celle qui n'a pas été nourrie dans le sérail politique — lui vaudront des promotions successives, mais quelque peu contradictoires. Dans le gouvernement Fabius, elle héritera, en juillet 1984, d'un ministère plein, avec la Sécurité sociale, l'action sociale, et la tutelle de la santé, des personnes âgées et des rapatriés. Elle aura à affronter les médecins lors de

une partie importante de son temps et de son énergie, sans pour autant renforcer son poids politique au sein de l'équipe gouvernementale.

Elle aura en particulier fort à faire face à son prédécesseur, M. Bérégovoy, qui, à partir du ministère de l'économie et des finances, gardera une attention soutenue à la politique de protection sociale. Pour assurer l'équilibre du régime général de Sécurité sociale (et même un excédent de 13 milliards de francs à la fin de 1985), elle utilisera en fait des recettes mises au point par M. Bérégovoy, consistant pour l'essentiel en décaissements de trésorerie (sur les dates de recouvrement des cotisations, comme sur le paiement des allocations familiales ou des versements aux hôpitaux publics).

Non seulement elle ne réussira pas à imposer l'adoption de recettes nouvelles pour combler le déficit de 1986 mais elle devra accepter une présentation irréaliste des comptes prévisionnels. Celle-ci donnera une impression de confusion, voire de camouflage, et permettra à l'opposition de parler de « bombe à retardement » malgré les 30 milliards de francs laissés dans la trésorerie du régime général.

G. H.



conflits successifs : sur la nomenclature des actes médicaux, sur la formation des praticiens, et surtout sur le projet abandonné puis repris de « départementalisation » des hôpitaux.

Dans tous ces conflits, c'est elle qui sera en première ligne, avant M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé. Elle hérite aussi de M. Bérégovoy la gestion d'une Sécurité sociale privée de la recette du 1 % sur les revenus imposables.

M. Mitterrand et Fabius ne lui faciliteront pas la tâche en ajoutant à cet ensemble de dossiers déjà lourd la fonction de porte-parole du gouvernement. Celle-ci absorbera

CULTURE, COMMUNICATION : M^{me} Catherine Tasca

La résistante de la CNCL

Lorsque, en octobre 1986, M. François Mitterrand la nomme à la CNCL, M^{me} Catherine Tasca est une inconnue pour le petit monde de l'audiovisuel. La radio, la télévision ? La jeune énarque reconnaît volontiers alors qu'elle n'y connaît pas grand-chose.

Les vingt premières années de sa carrière, elle les a consacrées au spectacle vivant, délaissant les grands corps de l'Etat pour l'administration de la culture. Par goût du théâtre, par passion profonde pour les problèmes de création. On la voit à Grenoble défendre la décentralisation à la tête de la maison de la culture. On la suit à Paris géant avec rigueur l'Orchestre intercontemporain de Pierre Boulez. On la retrouve à Nanterre où Patrice Chéreau l'appelle pour piloter à ses côtés le Théâtre des Amandiers.

La politique ? Ce n'est pas la vocation de M^{me} Catherine Tasca. D'un court séjour au PSU, elle ne garde qu'un goût modéré pour les appareils. Elle ne fréquente pas le sérail socialiste et c'est un ami, M. Jean-Louis Bianco, qui la présente au président de la République. Sédit, M. Mitterrand lui propose, en 1985, le poste de conseiller culturel à l'Elysée. La charge l'effraie. Le président ne lui en tient pas rigueur et pense de nouveau à elle quand il s'agit de défendre, au sein de la CNCL, un pluralisme menacé par une écrasante majorité de sympathisants RPR.

Pour M^{me} Catherine Tasca, qui n'aime guère les conflits, le choc est rude. Après avoir pris acte de l'absence totale de collégialité dans les décisions de la commission, elle organise, avec calme, la résistance. Elle proteste publique-

ment contre les nominations très politiques à la tête des chaînes publiques, lutte avec Daisy de Galard pour faire respecter les cahiers des charges des télévisions privées, démissionne de la com-



mission information quand la CNCL refuse de sanctionner l'installation par la puissance publique d'un émetteur clandestin en Nouvelle-Calédonie. « C'est Saint-Just », murmurent avec aigreur certains de ses collègues.

Catherine Tasca, doctinaire ? Oui quand il s'agit de défendre la neutralité de l'administration, l'impartialité de l'Etat. Non quand il faut imaginer une solution aux délicats problèmes de la culture et de la communication, vis-à-vis desquels elle se montre résolument pragmatique. « C'est une lame », aurait confié M. Mitterrand. L'image touche juste. Acérée, Catherine Tasca l'est à l'évidence avec un art de la répartie glissante et un goût pour la franchise brutale. Froide, sans nul doute aussi, mais par pudeur et passion volontairement retenue.

JEAN-FRANÇOIS LAGAN.

Le Monde
PUBLICITÉ
TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

سكنا من الأهل

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

La nomination de M. Stirn au gouvernement suscite des réactions mitigées

En Nouvelle-Calédonie, c'est avec sévérité que le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) a accueilli la nomination de M. Olivier Stirn comme ministre délégué auprès du premier ministre chargé des DOM-TOM, sous l'égide de notre correspondant : « M. Stirn a beaucoup marqué l'opinion calédonienne par tous ses échecs, que ce soit aux Nouvelles-Hébrides ou en Nouvelle-Calédonie où il n'avait rien conquis », a commenté, le vendredi 13 mai, le président du parti, M. Jacques Lafleur, député RPR, avant de rappeler que le nouveau ministre n'avait effectué qu'une seule visite sur le Calédon, à l'époque où il était secrétaire d'Etat aux DOM-TOM

sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Lafleur a eu également le dent dure en évoquant l'itinéraire politique de M. Stirn : « Il a appartenu à tous les partis là où c'était son intérêt. Alors on voit mal comment il peut avoir une fidélité quelconque à des idées. » Et M. Lafleur de conclure : « J'attends de voir ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, et si cela ne l'est pas nous ne l'accepterons pas. »

Le sénateur RPR, M. Dick Ukeiwé a estimé pour sa part que M. Stirn devra tenir compte des derniers enseignements électoraux : « S'il s'écloigne du respect des règles démocratiques et du

constat fait lors du référendum il nous trouvera en face de lui. »

De son côté le FLNKS voit dans la nomination de M. Stirn « un geste d'ouverture » de la part du gouvernement de M. Rocard et rappelle, pour s'en féliciter, le passé « décolonisateur » du nouveau ministre des DOM-TOM. « Ce n'est pas quelqu'un qui débarque », a souligné le chef de file indépendantiste, M. Jean-Marie Tjiboué. « Il a à son actif, avec Valéry Giscard d'Estaing, la préparation de l'accession à l'indépendance de Djibouti et un certain règlement du problème comorien. » « Je lui souhaite en tout cas, a-t-il

ajouté de réussir pour le pays ». M. Léopold Jorédié, secrétaire général de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS), a toutefois regretté que le gouvernement n'ait pas délégué sur le territoire un « médiateur » comme le FLNKS le réclamait et que le dossier calédonien « ne soit pas traité en dehors du problème des DOM-TOM ».

Quant à M. Guy George, responsable local du Front national, il s'est dit « très inquiet » et il a espéré que « M. Stirn ne considérera pas le FLNKS comme un interlocuteur privilégié ».

Sept questions et un mystère sur l'affaire d'Ouvéa

Réclamée par SOS-Racisme et par la Ligue des droits de l'homme, la désignation d'une commission d'enquête sur l'assaut d'Ouvéa s'appuie sur un constat de bon sens : il y a trop d'imprécisions, sinon de contradictions, dans les différentes versions officielles rendant compte de l'assaut. La polémique sur les morts des deux chefs du commando indépendantiste - le « militaire », Alphonse Dianou, et le « politique », Wenceslas Lavellou - et d'un des « porteurs de thé », chargés de ravitailler les otages et leurs gardiens, Waina Amossa, leur a donné une dimension nouvelle, autrement accusatrice.

Mais bien d'autres faits sèment le doute sur la cohérence des versions officielles : des détails, plus ou moins importants, se révèlent aujourd'hui menaçants : des versions différentes de moments capitaux circulent entre l'Elysée et les autorités militaires, voire même au sein du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale. Il y a, ainsi, au moins, sept points litigieux.

● L'attaque de la gendarmerie de Fayaoú. — Organisée par les indépendantistes, au matin du 22 avril, faisant quatre morts côté gendarmes et trois blessés côté FLNKS, elle est le point de départ de la prise d'otages : des gendarmes territoriaux et des membres d'un peloton de gendarmes mobiles, casernés ordinairement à Antibes, sont emmenés dans la grotte de Gossama, avec un important arsenal (notamment un fusil mitrailleur AA 52, plus d'une dizaine de fusils FAMAS et des grenades). Or, dès le lendemain, la version de M. Bernard Pons affirme que trois des gendarmes tués l'ont été « à coups de hache et de sabre d'abattis », un seul étant par balles. Cette version incarne une réaction psychologique essentielle dans la tension créée à Nouméa aussi bien qu'à Paris. Même à l'Elysée, certains conseillers laissent alors entendre que « les cadavres ne sont pas beaux à voir ». Ici et là, les Canaques sont accusés de s'être acharnés à l'arme blanche sur leurs victimes. En somme, comme des « sauvages », selon une expression employée à chaud par M. Chirac.

Cette version « officielle » ne coïncide pas avec les faits. Le parquet de Nouméa a fait savoir que les autopsies établissent que les quatre gendarmes avaient bien été tués par balles, deux d'entre eux ayant

apparemment été atteints à l'arme blanche sans cependant avoir été mutilés. L'utilisation d'armes de chasse, d'un très gros calibre (270), explique l'état des corps. Donnant une grande ampleur à l'affaire de Fayaoú, la direction de la gendarmerie avait cependant diffusé, le 27 avril, un télégramme aux 300 brigades de gendarmerie où elle ne reprenait pas la première version « officielle », précisant toutefois qu'un gendarme mobile avait été atteint d'un coup de machette sur le crâne. Il s'agissait en fait d'un casse-tête, mais pas le seul des otages qui ait paru vraiment surréaliste.

● Les cinq membres du GIGN. — Le 27 avril, cinq membres du GIGN, dont son chef, le capitaine Legorjus, sont faits prisonniers par les indépendantistes alors qu'ils suivaient le premier substitut Jean Bianconi, lui aussi pris en otage en tentant de parlementer. Dès le 28 avril, le ministre de la Défense laisse entendre, à Paris, que le capitaine et ses hommes se seraient laissés prendre volontairement afin de pouvoir pénétrer le dispositif des preneurs d'otages. Les allées et venues du capitaine entre Gossama et Nouméa, puis son rôle décisif dans le choix de lancer l'assaut, accréditent par la suite cette version.

Or la tactique du « cheval de Troie » était tout, sauf volontaire. Si telle avait été l'intention du capitaine Legorjus, il ne se serait pas fait accompagner par le capitaine Jean-Pierre Picon. Car cet officier, alors lieutenant, commandait, le 12 janvier 1985, l'unité du GIGN responsable de la mort d'Élie Machoro, chef militaire du FLNKS. C'est lui qui commanda à trois de ses hommes de tirer sur Machoro avec des fusils FRF 1, dont l'expertise judiciaire dira qu'il s'agit d'« armes de guerre destinées à des tirs de guerre et non à des tirs de neutralisation ».

Le capitaine Legorjus était donc accompagné d'un adjoint à haut risque : l'instruction judiciaire — aujourd'hui au point mort — s'est défilée à Nouméa, son nom pouvait être connu des indépendantistes. De plus, s'ils s'étaient volontairement laissés prendre, les hommes du GIGN ne se seraient pas encombrés de ces fameux fusils FRF 1, de radios, de revolvers et de matériel de vision nocturne, qui sont

venus renforcer l'arsenal des indépendantistes.

● Les deux revolvers. — Selon la version officielle, c'est le capitaine Legorjus qui aurait réussi à faire parvenir aux otages deux revolvers Smith et Wesson 38 spécial, 2 points, cinq coups, en les cachant dans des rations alimentaires. Là encore, ce n'est pas la réalité. C'est un autre otage qui introduira dans la grotte, dissimulés dans son slip, les deux armes ainsi que les clés des menottes ayant permis aux membres du GIGN de se désentraver au début de l'assaut.

● Le climat dans la grotte. — « C'est moi qui ai donné le feu vert parce qu'ils allaient y passer ; c'était un problème de survie », déclarera le capitaine Legorjus à son retour à Paris, le samedi 7 mai. En somme, la vie des otages membres du GIGN — et, notamment, celle du capitaine Picon, — justifiait une intervention urgente. De fait, certains témoins otages font état de menaces, voire de « simulacres d'exécution », à l'encontre d'un ou deux otages. Dans les milieux militaires, on invoque également le fait que les émissions de radio captées dans la grotte faisaient état de la présence du capitaine Picon et de son rôle dans l'affaire Machoro. On affirme avoir craint que les revolvers, surtout s'ils découvraient les revolvers, ne tentent certains des otages.

Mais, dans l'entourage de l'Elysée, cette version d'une brusque tension du climat au sein de la grotte, dans les jours qui ont précédé l'assaut, est aujourd'hui contestée. On y affirme que les preneurs d'otages ne tentèrent rien jusqu'au second tour de l'élection présidentielle et qu'une libération des otages accompagnée de la reddition des gendarmes, était envisageable à partir du 9 mai. Cette information officieuse, dont l'existence est absolument contestée dans les milieux militaires, aurait eu sa traduction publique dans la déclaration du FLNKS, le 2 mai — trois jours avant l'assaut —, annonçant qu'il était prêt à maintenir le statu quo jusqu'au résultat de l'élection.

● Une opération de guerre. — Dans les moyens déployés comme dans son contexte psychologique, l'opération « Victor » était sans grand rapport avec le sauvetage d'otages, tel qu'il est entrainé des unités spécialisées comme le GIGN

ou le RAID de la police nationale, qui interviennent lors des détournements d'avion ou des mutineries dans des prisons. La diversité des forces engagées — 11^e choc, commando Hubert, GIGN, infanterie de marine... — en témoigne. Durant les deux assauts — le premier de 6 h 15 à 7 h 30, le second de 12 h 10 à 13 h 20... — les tirs furent très nourris, certaines sources parlant de près de 3 000 cartouches tirées. Un lance-flammes fut utilisé par le 17^e RCP. Le tout sur un théâtre d'opérations, où la visibilité était très faible, sous des couverts denses de 7 mètres de hauteur.

Ce profil de l'opération est au cœur d'une divergence entre les deux pôles de la défunte cohabitation. L'Elysée assure avoir donné son accord à une opération de sauvetage des otages après avoir reçu l'assurance qu'elle était « sans risques graves » s'agissant des vies humaines. On y estime aujourd'hui que c'est un miracle si aucun otage n'a été tué, près de cinq heures ayant séparé le premier et le second assaut, durant lesquelles les otages étaient toujours aux prises avec leurs gardiens. Plus que l'ancien premier ministre, M. Chirac, cette analyse met en cause la responsabilité politique de M. Pons, alors ministre des DOM-TOM, qui après avoir affirmé, le jour de la prise d'otages de Fayaoú, qu'il s'agissait d'« une affaire marginale », aurait poussé à une intervention précipitée, refusant certaines offres de médiation. M. Pons devait d'ailleurs affirmer, après l'épilogue du 5 mai, que l'enjeu dépassait le sort des otages : « C'était une affaire qui impliquait l'honneur de la France (...), qui concernait l'honneur de l'armée française et l'honneur de la gendarmerie ».

● Cinq heures mystérieuses. — Durant le premier assaut, le commando du FLNKS perd, selon la version officielle, douze hommes, tandis que deux militaires du 11^e choc sont tués. Puis, il y a une pause, durant laquelle les assaillants mettent « au point un plan pour investir la grotte », selon les mots du capitaine Legorjus. Pendant ces quelques heures, les preneurs d'otages sont tenus en respect par deux otages membres du GIGN qui se sont armés des deux revolvers introduits en cachette. Selon le capitaine Picon, les gendarmes tiraient « une ou

deux rafales » avec leur FAMAS, l'échange de coup de feu durant seulement « deux secondes ». « Ils avaient peur de nous », ajoute le capitaine Picon.

Cette version n'est pas contestée. Mais, dans ce cas, elle contredit la description psychologique des indépendantistes faite par le capitaine Legorjus pour justifier l'urgence de l'intervention. Les fusils FAMAS récupérés par les preneurs d'otages sont, en effet, des armes autrement puissantes (leurs tirs peuvent percer un gilet pare-balles) que les deux revolvers, dont les tirs sont, au-delà de 7-8 mètres, imprécis en raison de leurs canons courts. Les preneurs d'otages n'auraient donc pas si « déterminés » et si « fanatisés » que M. Pons l'a affirmé.

● L'assaut final. — Il commence par un intense « grenadage » et tout genre de l'entrée de la grotte, qui dégage une épaisse fumée ne permettant de voir à distance ce qui se passe lors de l'assaut proprement dit. Celui-ci, selon la version officielle, est mené, comme le premier, par un commando d'une trentaine d'hommes, sur les trois cents militaires (Le Monde du 7 mai). A quelle unité appartenait-il ? Des sources proches de l'Elysée affirment qu'il s'agit du 11^e choc, qui sert de vivier au service « action » de la DGSE, le GIGN étant resté « en position », ce que dément le capitaine Legorjus, ainsi que les sources militaires à Paris.

La question est importante. Un tel quel peu accrédité, alors que le GIGN offre un visage plus public, les hommes du 11^e choc n'ont pas la même formation psychologique que les « super-gendarmes » : les uns s'entraînent à faire la guerre, les autres à sauver des vies humaines. Les membres de l'entourage de M. Mitterrand qui jugent « suspects » les conditions de la mort de trois Mélanésiens en attribuent la responsabilité au 11^e choc. C'est, venant de perdre deux hommes au combat, dont, à Nouméa, des sources militaires affirment qu'ils furent tués par Wence Lavellou. Certains membres du GIGN laissent entendre qu'ils ont dû s'interposer entre d'autres militaires et les prisonniers. Selon les témoins mélanésiens, le substitut Bianconi se serait, lui aussi, interposé.

A sept zones d'ombre calédoniennes, s'ajoute un mystère parisien. Quelles que soient les critiques adressées aujourd'hui par la présidence de la République, il reste que M. Mitterrand lui a donné son feu vert de principe, conformément à sa volonté affirmée, dès le 28 avril, lors du face-à-face télévisé avec M. Chirac. « Ce qui compte tout de suite, c'est de les délivrer. » Or à l'Elysée, un homme pouvait appréhender la situation à Ouvéa, directement, sans passer par les filtres hiérarchiques ou politiques : M. Christian Prouteau.

Le capitaine Legorjus et l'Elysée

Le conseiller technique de M. Mitterrand a, en effet, été, à plusieurs reprises, en contact téléphonique avec le capitaine Legorjus, un compagnon d'armes dont il avait parrainé la promotion à la tête du GIGN. Le capitaine lui rendait compte presque quotidiennement. Ces liens expliquent aussi l'aisance avec laquelle le capitaine gagna la confiance des preneurs d'otages : avant 1986, il avait été chargé de la protection rapprochée de M. Edgard Pisani, alors haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie. L'aura de cette référence parmi les Canaques, comme l'expérience acquise en brousse à cette occasion, lui faciliteront la tâche.

L'Elysée a-t-il donné d'autant plus son feu vert que M. Prouteau garantissait le sérieux du capitaine, et donc des assurances qu'il donnait sur le déroulement de l'opération ? S'agit-il d'une nouvelle illustration des ambiguïtés suscitées à la présidence par l'existence de liens directs entre un conseiller, M. Prouteau, et une unité opérationnelle, le GIGN ?

Toujours est-il qu'on semble aujourd'hui y tomber de haut en voyant le capitaine Legorjus assurer la responsabilité entière de l'opération « Victor », dont le général Jacques Vidal, secondé par le lieutenant-colonel du 11^e choc, fut pourtant le chef, affirmant qu'il est à l'origine de son déclenchement, multipliant les déclarations à la presse où il prend à son compte la version officielle, y compris dans ses silences. Cette attitude n'aurait pas sans remonter jusque dans les rangs du GIGN, dont les membres revenus de Nouméa furent accueillis, le 7 mai, au camp de Satory, en présence, entre autres, de M. Prouteau.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL

Une chronologie de l'opération « Victor »

L'opération « Victor » de récupération des otages d'Ouvéa, le 5 mai dernier, se décompose en trois parties : 1) une action préalable de diversion, menée par des hélicoptères Puma et conçue pour attirer l'attention en une autre zone de l'île ; 2) un assaut destiné à neutraliser neuf postes de combat répartis autour de la grotte, mené par trente-quatre hommes du 11^e régiment parachutiste de choc qui étaient appuyés par des tireurs d'élite du GIGN pour mettre hors de combat les sentinelles les plus avancées ; 3) une opération de récupération des détenus, par des membres du GIGN, chargés de neutraliser les gardiens, à l'intérieur de la grotte, et de mettre les otages à l'abri.

C'est le 22 avril, après la prise d'otages à la gendarmerie de Fayaoú, que le haut-commissaire de la Nouvelle-Calédonie mobilise les forces de troisième catégorie (l'armée) au terme d'une réquisition particulière et d'une réquisition complémentaire spéciale qui prévoient : « L'emploi de la force pour l'exécution de ces réquisitions comporte l'usage des armes. » Ces deux textes juridiquement nécessaires pour mobiliser l'armée en maintien de l'ordre ajoutent : « L'autorité militaire reste libre d'en régler l'emploi. »

Cinq jours après, le ministre de la Défense désigne une série d'unités : le 11^e régiment parachutiste de choc, le GIGN et les gendarmes parachutistes, le commando marine Hubert, et des éléments du 17^e régiment du génie parachutiste, qui seront placés sous les ordres du général commandant supérieur des forces de la Nouvelle-Calédonie.

Le 2 mai, une fois assuré le fait que deux revolvers calibre 38 sont clandestinement parvenus à deux des gendarmes du GIGN retenus dans la grotte, le prin-

cipe de la manœuvre est accepté : il s'agit de combiner une action de l'extérieur avec une participation active des deux otages à la protection rapprochée de l'ensemble de leurs compagnons.

Limiter les pertes

À la mi-journée du 3 mai, le ministre de la Défense transmet l'ordre d'exécution donné avec l'approbation du chef de l'Etat et du premier ministre. « Dans la stricte limite imposée, d'une part, par la sauvegarde de la vie des otages et, d'autre part, par la sécurité des forces engagées, le commandement est-il précisé aux responsables de Nouméa, s'efforcera de limiter la perte de vies humaines parmi les revolveurs. » Cette clause de style est une précaution courante dans les directives données par le pouvoir civil à l'autorité militaire chargée d'une action ponctuelle.

L'opération « Victor » proprement dite va engager soixante-douze combattants, dont les trente-quatre hommes du 11^e régiment parachutiste de choc. Elle se conclut par la mort de dix-neuf revolveurs, celle de deux militaires du 11^e choc, l'arrestation de quatorze autres revolveurs et la libération de vingt-cinq otages. Elle a pour cadre une grotte à trois niveaux, à 6 mètres au-dessous du sol, dissimulée par un chemin de ronde qui ceinture un cratère de 80 mètres de fond et qui comprend neuf postes de combat.

Le 5 mai, selon des sources militaires, l'assaut est donné à 6 h 10 et il commence à 150 mètres de la cavité et, donc, de l'entrée de la grotte. A 7 h 30, il s'achève par l'investissement du cratère et des postes de combat par le

11^e régiment parachutiste de choc, qui va perdre deux hommes (un adjudant et un engagé de 1^{re} classe) tués durant leur répartition sur le sol.

C'est pendant cette phase-là de l'opération que seize indépendantistes canaques trouveront la mort : l'assaut a consisté, en effet, à neutraliser au lance-flammes les servants d'un fusil mitrailleur AA-52, dérobé à la brigade de gendarmerie de Fayaoú, et à dresser un véritable rideau de feu meurtrier.

Durant cette première phase aussi, des revolveurs tirent sur les assaillants depuis des interstices de la grotte. A 7 heures, à peu près au même moment où ils perdent deux de leurs camarades, les hommes du 11^e régiment parachutiste de choc entendent, distinctement, trois coups de feu à l'intérieur de la grotte, ce qui leur a semblé indiquer que les deux gendarmes, qui avaient reçu chacun un revolver et cinq cartouches, étaient en mesure de tenir tête à leurs assaillants et, donc, de protéger les otages. Il apparaît, aujourd'hui, que cette action particulière de ces deux gendarmes a pris totalement au dépourvu leurs gardiens.

De forts grenadages

A 8 h 10 ont commencé les premiers pourparlers entre l'intérieur de la grotte et les assaillants, aux côtés desquels s'est alors arrêté, de l'hélicoptère où il surveillait les opérations, le général commandant supérieur des forces de la Nouvelle-Calédonie. Dans le même temps, le dispositif militaire était ramené, l'armement récomposé, les premiers blessés soignés ou évacués, et le nouveau tactique choisie pour isoler la grotte qui sera investie.

De source militaire, on indique que ces tentatives répétées de nouer le dialogue avec l'intérieur de la grotte se sont toutes soldées par un refus clairement affirmé.

C'est entre 12 h 30 et 13 heures qu'a eu lieu la prise proprement dite de la grotte par des éléments du GIGN. Une première sentinelle, à l'entrée, a été neutralisée par un tir de fusil de très haute précision FR-F1. Ce qui a permis, ensuite, aux gendarmes de lancer, en grandes quantités, des grenades lacrymogènes et fumigènes, qui rendent irrépressible une atmosphère confinée, et des grenades dites « flashs », qui éblouissent.

La mort du chef

Des gendarmes, munis de masques protecteurs, ont pu mener l'assaut pendant que leurs deux camarades du GIGN, à l'intérieur, aidaient les otages à s'échapper, à une autre extrémité de la grotte, par le conduit d'une cheminée dont ils défendaient l'accès en même temps.

Au cours de cette action particulière de réduction de la grotte, deux Canaques ont été tués, après que trois des revolveurs — dont l'un avait revêtu le treillis d'un gendarme dérobé à la brigade de Fayaoú — se furent rendus, au début de l'attaque, comme ils y avaient été invités.

Selon des sources militaires, Wenceslas Lavellou, le premier tué, était armé d'un fusil d'assaut FAMAS, dont il a fait usage, et il se tenait au troisième niveau en position de riposte aux deux gendarmes du GIGN armés de revolvers c. 38. De même source, les conditions

de la mort du second, Waina Amossa, l'un des jeunes porteurs de thé aux otages et à leurs gardiens, n'ont pas été formellement établies.

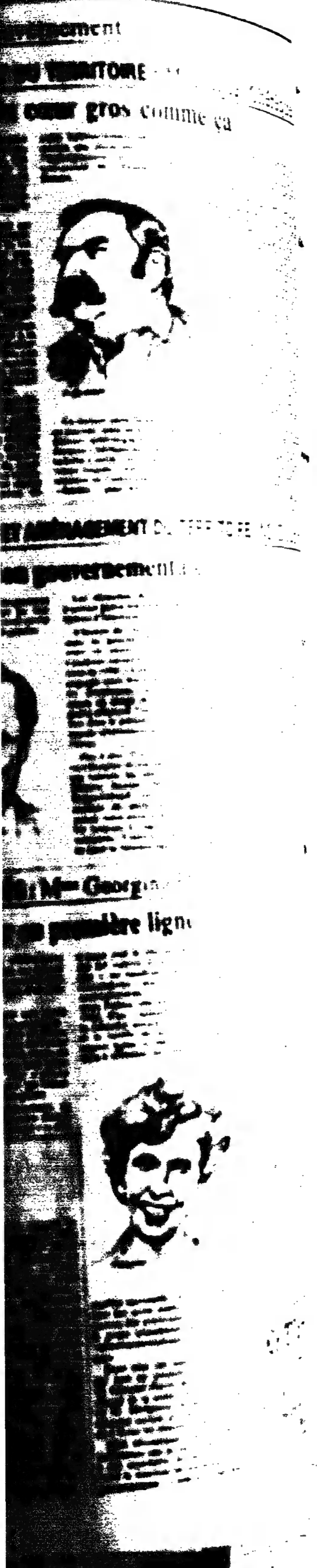
En revanche, on indique, de même source, que le chef des revolveurs, Alphonse Dianou, a été blessé pendant les combats. Apparemment, il avait refusé de répondre à l'un des trois revolveurs — celui qui s'était habillé du treillis d'un gendarme — qui venait de se rendre et qui a été sommé par les hommes du GIGN de demander à Alphonse Dianou de lever les bras en signe de reddition.

Blessé à l'arrière-fémoral, le chef des indépendantistes a été installé, à 13 heures, sur un brancard qui faisait partie de l'ensemble des équipements sanitaires transportés avec les forces d'assaut et servi par trois médecins militaires aidés, au total, par une équipe de trente infirmiers militaires.

Selon ces mêmes sources militaires, Alphonse Dianou a été évacué, sous perfusion, par hélicoptère, sur Saint-Joseph, puis il a été achevé sur Ouloup, où une antenne chirurgicale avait été montée. Il est décédé, dit-on, à 17 heures, quatre heures après la fin de la prise de la grotte, où il était resté enfermé depuis quatorze jours.

A 13 heures, les derniers revolveurs, ceux qui sont apparus les moins déterminés, se sont rendus après un ultime lancement de grenades lacrymogènes et après la libération des vingt-cinq otages, ils ont dû se coucher à terre, pour être fouillés. Les autres porteurs de thé ont pu quitter les lieux. C'est à 14 h 30 que sont arrivés, sur place, les officiers de police judiciaire, gendarmes départementaux, chargés d'acquiescer sur la prise d'otages.

JACQUES ISNARD



Politique

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

Big Tonton vous regarde !

Ça y est ! La victoire écrasante de François Mitterrand, le 8 mai, s'expliquerait : depuis huit mois, les téléopérateurs d'Antenne 2 auraient été soumis à un masquage diabolique. Le générique du journal télévisé dissimulerait une image du président de la République. Selon le journaliste Jean Montaldo il s'agit, ni plus ni moins, d'un « bourrage de crâne », sous forme de « publicité clandestine subliminale ».

En publiant ce « scandale », le 13 mai, le *Quotidien de Paris* dénonce cette pratique, interdite aux États-Unis, qui consiste à « émettre une image pendant un temps très court, ou à une très faible intensité, de façon qu'elle ne puisse être perçue par le conscient du spectateur, tout en marquant son subconscient ».

La direction d'Antenne 2 qualifie cette accusation de « grotesque ». Alerté par le ministre de l'Intérieur, Etienne

Vannier, directeur de l'information de la chaîne, s'est fait visionner le générique incriminé, au ralenti. « Même avec le matériel le plus sophistiqué, dit-il, j'ai eu beaucoup de mal à repérer cette image. Nous avions demandé au concepteur du générique, l'agence David Niles, de superposer le sigle A 2 sur des reflets d'images d'actualité ».

Ainsi, en l'espace de dix secondes, une cinquantaine d'images défilent, invisibles à l'œil nu. « Pendant un dixième de seconde, poursuit Etienne Vannier, apparaissent, très pâle, les trois quarts du visage d'un homme... Quant à savoir si c'est celui du président Mitterrand... »

En 1984, les lecteurs de George Orwell ont été prévenus : « Big Brother is watching you ! » En 1988, Big Tonton a pris la relève...

A. W.

QUE le hasard ait seul commandé cette lecture, ou que M. Mitterrand ait trouvé à propos de se montrer lisant un auteur peu répandu — c'est le moins qu'on puisse dire — ou que, plus simplement, un goût déjà éprouvé l'ait ramené vers lui, il y a de quoi sourire de l'avoir vu aller chercher dans Besenval un soulagement à son triomphe. A plus forte raison à bord d'un hélicoptère...

De noblesse récente, né d'un sang polonais et suisse à la fois, controversé de son vivant comme il convient à ce qui existe, mais pas moins après sa mort, Besenval, du peu qu'il est resté, le doit surtout à l'habile familiarité qu'il sut entretenir avec Marie-Antoinette. Au point, assurent les mauvaises langues de l'époque, d'avoir avoué à la jeune reine l'amour qu'il lui portait alors que tant d'années et de différence d'état les sépareraient irrévocablement.

Son crédit ne se ressentit point de cette lourde bévue et, lors des événements qui précéderont le 14 juillet 1789, Besenval se vit confier la défense de Paris — qu'il assura fort mal s'il faut en croire la plupart des historiens (1), qui parlent de sa « timidité » et de ses « impérities » : « avec lucidité », juge au contraire Ghislain de Diesbach dans sa préface aux *Mémoires du baron de Besenval sur le cour de France*, réédités l'année dernière au Mercure de France; le préférer reconnaissant toutefois qu'il « commença une fausse stratégie » en retirant ses troupes pour livrer Paris à lui-même, c'est-à-dire la Bastille aux émeutiers.

Il faut en effet créditer la languissante mais toujours instructive collection « Le temps retrouvé » du mérite d'avoir tiré de l'oubli des *Mémoires* qui, pour ne pas dédaigner la médianité et le regret, révèlent un homme moins futile qu'on ne l'en accuse et en tout cas doué d'un bon coup d'œil et d'un fameux coup de plume.

Encore que ce ne soit pas dans cette édition-là que M. Mitterrand cherchait son loisir dimanche soir, mais vraisemblablement dans une édition de 1821 où les *Mémoires* faisaient partie d'une série de *Souvenirs sur la Révolution française*. Du moins le peu qu'on a vu de l'ouvrage à la télévision le laissait-il penser et, pas moins, la passion de M. Mitterrand pour les livres anciens.

CHERCHAIT-IL aussi dans Besenval l'art et la manière de constituer un ministère, c'est-à-dire aussi le moyen de convaincre ceux qui renchignent à y entrer ? Car Pierre-Victor de Besenval s'est beaucoup soucié de former des ministères. Cet épisode n'égala pas moins la monarchie

qu'on ne le voit aujourd'hui donner du sel à la république.

Sachant que l'esprit fort du couple royal était l'épouse, mais que celle-ci n'était encore qu'une enfant, c'est par elle qu'il faut faire aboutir ses intrigues et hausser sa personne sans la risquer aux affaires. Il s'appliqua la maxime dédaigneuse qu'il énonça à propos de Choiseul, pourtant son ami : « Savoir naître à temps est souvent le secret et la cause réelle de beaucoup d'existences brillantes qui nous éblouissent ».

L'étonnant, effectivement, c'est que ce gentilhomme de petite extraction ait pu peser d'un tel poids sans avoir jamais participé aux affaires publiques. Étonnant aussi que le plus fort de son entreprise ministérielle se situe lors du sacre de Louis XVI à Reims. Il va et vient, il cause, il murmure, il suggère, il ordonne, il s'affaire, non sans bonheur. Jusqu'au moment où il traverse les intérêts de Turgot. Besenval déteste Turgot.

Ministère

Dans son poste de contrôleur général, écrit le mémorialiste, « il recueillit, dans les premiers temps, ces louanges outrées sur les moindres choses, cette certitude de ses talents, cet enthousiasme que les Français prodigent toujours à tout homme arrivant en place avec une réputation, méritée ou non, qui l'a fait remarquer dans la foule ».

Turgot a beau être, selon lui, un « homme médiocre et faible », il va l'emporter et renvoyer, pour un temps, la reine à ses pariers et Besenval à son rang. Il lui aura fallu pour cela convaincre Malesherbes d'être du ministère, ce que celui-ci refusa deux fois avant d'y consentir. Besenval conclut : « Il est plus à plaindre qu'à blâmer de s'être engagé sur une mer aussi orageuse, sans aucun des moyens nécessaires pour éviter les écueils contre lesquels il ne tarda pas à donner ».

S'IL est des passages des *Mémoires* qui méritent de passer à la postérité, c'est celui que Besenval intitule « De la société des rois », qu'il écrit en 1784, après dix ans de règne de Louis XVI. Le courtisan et l'intrigant s'y efforcent pour laisser la place à un moraliste qui n'est pas indigne de

La Bruyère et qui évoque ce que pensait Voltaire de son séjour auprès de Frédéric II.

« On ne peut se flatter, écrit-il, d'intéresser les rois par leurs goûts; il est bien rare qu'ils en aient. Ils ont tant de facilité à les satisfaire, que communément ils sont blessés avant d'avoir joué. Pour avoir des jouissances, il faut combattre des contrariétés, surmonter des difficultés, connaître les privations. Les souverains ne peuvent guère éprouver ces sensations que dans l'amour de la gloire ou dans celui de la chasse, dont les résultats sont toujours incertains. Aussi les voit-on tous entraînés par l'une de ces deux passions; par la gloire, lorsqu'ils sont doués d'une âme élevée, par la chasse, lorsqu'ils n'en ont qu'une ordinaire. » Louis XVI était grand chasseur.

CURIEUSEMENT, les auteurs dramatiques ont été peu inspirés, sinon pas du tout, par cet exceptionnel moment de la vie politique qu'est la formation d'un ministère. C'est dans Paris, mais Zola y reste fidèle au roman, qu'il faut aller en chercher une peinture qui doit conserver quelque vérité. La constitution du ministère Sclavière voudrait un séminaire à Sciences-Po.

Un tel flot d'ambitions se donnant jour en un temps si court, des haines si fortes qui vont naître d'un coup à la seule idée d'un rival, l'inquiétude qui règne jusqu'au moment où tout sera perdu et que remplace alors une rancœur impossible à contenir, la « fortune immergée » que se promettrait déjà Talleyrand appelé aux affaires extérieures, et que se promet encore celui qui est aujourd'hui nommé, où qu'il le soit, les certitudes trompées, les désespoirs guéris : que de dialogues à emmeler, que de coups de théâtre à monter sur le théâtre !

Même perdant, pourtant, exclu, rejeté, banni, trahi, le candidat malheureux doit faire bonne figure. Besenval, toujours dans son chapitre sur les rois, écrit ces phrases hautes par ses frêles en docilité : « La courtoisie la plus ulcérée contre son maître est obligée, par politique, non seulement de dévorer son ressentiment, mais même de redoubler d'empressement, dans la crainte qu'un visage mécontent n'offusque un maître impérieux, ou qu'un étiolement par humeur ne soit taxé d'insolence, et, le faisant écarter, ne le prive de profiter par la suite de quelque instant favorable pour sa fortune ».

Quant à M. Mitterrand, il se fera un vœu que du mot prêt à un Bourbon : « Lorsque je donne une place, je fais cent mécontents et un ingrat ».

(1) L'un d'eux écrit : « Jamais ce qu'il propose ne vous intéresse que ce qu'il blâme ».

L'ÉVÈNEMENT

COMMUNIQUE

L'ÉVÈNEMENT DU JEUDI ayant été épuisé, nous vous informons qu'une nouvelle édition est dès aujourd'hui en vente dans les kiosques.

- Le récit exclusif de Jean-Paul Kauffmann,
- Un dossier politique:

Le retour de la gauche au pouvoir

UN NUMÉRO À NE PAS MANQUER.

Politis

LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI

LES DOSSIERS CHAUDS DU PRÉSIDENT

- Nouvelle-Calédonie : la guerre en héritage
- Economie : priorité à l'emploi
- Immigration : chez eux, chez nous
- Tiers-Monde : retour à Cancun
- Institutions : dissoudra, dissoudra pas ?

LE JOURNAL des ELECTIONS

MAGAZINE D'ANALYSE POLITIQUE INTERNATIONALE N° 2 MAI 88, 35 F

LES MARGES DE MANŒUVRE DU PRÉSIDENT

Benédicte REMOND
Roland CAYROL
Nicolas WAHL
Semy COHEN

François GOGUEL
Jérôme JAFFRE
Jacques LAGROYE
Alexandre ADLER

MEDIASCOPE DU DUEL MITTERRAND - CHIRAC

L'AMÉRICANISATION DE LA VIE POLITIQUE

LE VOTE DES « BEAUX QUARTIERS »

CONSENSUS ET DISSENSUS DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

VENDU EN KIOSQUE

CORRESPONDANCE

Une réponse du directeur de la « Repubblica » à M. Le Pen

Je viens de lire dans *Le Monde* du 3 mai un article de votre correspondant à Rome au sujet de la manifestation qui s'est déroulée, le dimanche 1^{er} mai, dans notre ville à l'initiative du Movimento Sociale Italiano (MSI).

L'hôte principal de cette manifestation était M. Le Pen, lequel, dans son discours, aurait dit que j'écrivais dans les journaux fascistes tandis que lui était alors en France un « résistant ».

L'affirmation de M. Le Pen est totalement fautive. J'ai été expulsé de l'organisation universitaire fasciste GUF (1) en 1942. Tandis que M. Le Pen était « résistant », je l'étais aussi en Italie. Nos parcours politiques se sont ensuite déroulés — évidemment — de façon différente, vu que je dirige depuis plusieurs années un journal démocratique et anti-fasciste et que je considère le racisme de M. Le Pen, par certains aspects, un drame pour la France et, par d'autres, un vasodrome ou dans le meilleur des cas un « opéra comique ».

EUGENIO SCALFARI, directeur de la Repubblica.

1) L'inscription au GUF (Gioventù Universitaria Fascista) était automatique pour un étudiant sous le régime de Mussolini.

DEUXIÈME ÉDITION

Jose Lezama

L'ALGÉRIE DE CAMUS

ENTRE soleil et misère, Albert Camus n'a jamais cessé de chanter l'Algérie : sa terre baignée. De l'avis unanime, José Lezama a trouvé le ton juste pour restituer dans son écho lumineux cette passion essentielle.

22 x 30 cm, 128 p., 125 F., 160 F. rel.

disud LA CALADE 33000 AIX-EN-PROVENCE

Le Monde

dossiers et documents

6 MAI 1988

ILS voulaient changer la vie. Vingt ans après, c'est déjà de l'histoire, avec ses deux composantes, les événements et les significations profondes de cette révolte, brève, violente, qui a marqué toute une génération. Les signes sont-ils nouveaux ? Nous les avons recherchés dans nos archives : projets de réforme (d'après un enseignement contesté), affirmation du rassemblement social, agitation étudiante dans le monde, dénonciation de la police. La mai des étudiants, celui des lycéens aussi, fut relayé par le mai des ouvriers. La grève générale déboucha sur les accords de Grenelle : conquêtes matérielles comme l'augmentation du SMIC, conquêtes qualitatives aussi comme la reconnaissance du droit syndical.

maîtres et élèves, entre parents et enfants, reconnaissance des marginales, affirmations du féminisme et des femmes en général dans le monde du travail, sensibilité en paroles libérées. De la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse en 1974 aux lois Auroux de 1982 sur l'organisation des salaires, de l'abandon de l'âge de la majorité en 1974 à la loi de 1982 sur l'indépendance de l'audiovisuel, il a bien fallu vingt ans pour prendre l'exacte mesure de ce que fut mai 68.

UN DOSSIER SPÉCIAL 12 PAGES

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

LE DERNIER ÉTAT DU MONDE

Quatre pages indispensables pour réviser le bac

Le plus qui fera la différence

DOSSIERS ET DOCUMENTS - MAI 88

France métropolitaine uniquement

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Localité _____

libre d'abonnement _____ X 16 F (franc de port inclus)

TOTAL : _____ F

À recevoir avec votre règlement :

Le Monde Service de vente au numéro 7, rue des Saussaies, 75008 PARIS

مكتبة الأمل

Société

RELIGIONS

Réunie en synode national à Nantes
L'Eglise réformée de France s'interroge sur l'électorat protestant de M. Le Pen

Devant les cent cinquante délégués du synode annuel de l'Eglise réformée de France, réuni à Nantes jusqu'au dimanche 15 mai, le pasteur Jean-Pierre Monsarrat, président de l'ÉRF, s'est interrogé, le jeudi soir 12 mai, dans son discours d'ouverture, sur l'attitude des protestants à l'égard du Front national.

Les enquêtes réalisées à la sortie des urnes, le 24 avril, donnent plus de 16 % des votes protestants en faveur de M. Jean-Marie Le Pen, ont créé une certaine consternation dans les milieux réformés et luthériens (1). La critique d'un tel sondage, liée à la faiblesse de l'échantillon protestant, a d'abord été faite dans l'hebdomadaire *Réforme* du 7 mai par M. Jean-Paul Willaime, directeur du Centre de sociologie du protestantisme de Strasbourg.

Mais le même convient que l'influence du protestantisme en Alsace n'est pas étrangère au score élevé du président du Front national dans cette région (21,8 %). Il cite des cantons du Bas-Rhin à majorité protestante où M. Le Pen a obtenu plus de 26 % des suffrages. « Il ne faut donc pas écarter, a priori, l'hypothèse d'un vote Le Pen relativement important parmi les protestants », écrit M. Jean-Paul Willaime.

D'où la vigoureuse entrée en matière du synode de l'Eglise réformée : « Si ces indications doivent être prises au sérieux, nous devons nous interroger, a déclaré M. Jean-Pierre Monsarrat, à quel point est notre capacité à convaincre les membres de notre Eglise que tout appel à la xénophobie, au racisme, à l'antisémitisme est non seulement inacceptable, mais en contradiction directe avec l'expérience évangélique ? »

« Sans doute y a-t-il là le signe d'un malaise profond, poursuit le président de l'ÉRF. Il ne suffit pas de dénoncer les démons qui guettent aujourd'hui la société française et d'exposer leur caractère diabolique. Encore faut-il mobiliser les protestants dans l'affirmation d'une fraternité fondamentale, décisive, des hommes et des femmes de toutes races, de toutes nations, de toutes cultures, fraternité fondée dans le même projet d'amour de Dieu pour tous. »

H. T.

(1) Sondage réalisé par l'Institut CSA auprès de quatre mille électeurs, dont 1,4 % de protestants (*Le Monde* du 27 avril).

Solidement implanté dans le catholicisme italien

Le mouvement Communion et libération ne parvient pas à s'étendre en France

MILAN

de notre envoyé spécial

« Pour nous, la France est un mystère, un grand pays de racines chrétiennes où nous ne parvenons pas à nous implanter... » La réflexion est formulée par M. Maurizio Vitali, l'un des responsables du mouvement catholique italien Communion et libération. Avec 70 000 adhérents dans la péninsule, cette organisation, souvent qualifiée de « fondamentaliste » ou d'« intégraliste », a acquis dans le débat public un poids que nul ici ne conteste plus.

Grâce à une quinzaine de milliers d'adhérents dans une vingtaine d'autres pays, d'Europe et d'Amérique latine essentiellement, « CL », comme on dit en Italie, n'est plus confinée à son pays d'origine. Que la France n'ait pas accueilli à l'envahissement de cette organisation, ces derniers mois, on a vu paraître dans l'hebdomadaire *Reforme* du 30 avril (Trente jours), le mensuel du mouvement et la traduction de deux ouvrages de son père spirituel, don Luigi Giussani (1).

Qui sont-ils ces « ciellini », ainsi ici ? En tout cas, pas des « intégristes » comme on les qualifie souvent : « Nous nous sentons au service du projet du pontificat », proclame fièrement M. Vitali, ce qui condamne implicitement la démarche de Mgr Lefebvre. Notre interlocuteur ajoute au passage : « C'est même l'unique point commun que nous ayons avec l'Opus Dei, à qui on nous compare trop souvent. »

Communion et libération ne parvient pas à s'étendre en France, à l'exception d'une identité de pensée avec Jean-Paul II. Cela n'empêche pas l'archevêque de Milan, le cardinal Martini, d'être ouvertement hostile au mouvement.

Une foi qui s'expose

Avec le pape, CL partage au moins une conviction qui avait naguère pris à rebrousse-poil une partie du catholicisme italien : la société sécularisée est en réalité une société déchristianisée et doit donc faire l'objet d'une « nouvelle évangélisation ». Cette intuition, dont on voit bien les tenants et les aboutissants chez un « pape polonais », irrite énormément de catholiques en Italie, un pays où les mots d'ordre implicites, singulièrement à partir du concile Vatican II, ont plutôt été de se fonder dans le paysage social et de ne plus clamer la foi sur les toits.

Communion et libération entend au contraire, selon le mot de son inspirateur, Luigi Giussani, « annoncer

la venue du Christ dans tous les milieux de vie », partant du principe que c'est là « l'essence même du christianisme ». D'où une attitude militante qui fait de ses membres des tribuns dans une société portée à se défaire de toute idéologie, fût-elle religieuse. Certains admettent leur « idéalisme », d'autres craignent de voir poindre le « fanatisme ».

C'est dans le milieu étudiant (au sens large qui, en Italie, inclut aussi les grands lycées) que CL a trouvé naissance, officiellement en 1969. Milan est, depuis le début, une forteresse de Communion et libération. Le mouvement a ensuite gagné la Lombardie, la Romagne et la Vénétie, toutes régions septentrionales industrialisées, possédant une pointe vers Rome, mais sans pratiquement mordre sur le Mezzogiorno sous-développé. A Forlignie, CL a essentiellement capté des enfants de la moyenne bourgeoisie ; aujourd'hui, d'évidence, le recrutement a gagné des couches beaucoup plus modestes.

Bien implantés à l'université

Un ancien frère de don Luigi Giussani, Marco Borsa, journaliste économique, professe une théorie originale : « Officiellement, les inspirateurs de CL sont John Newman, Charles Moeller, le Père de Lubac, Charles Peguy, Paul Claudel... En fait, don Giussani est survenu à l'aboutissement de l'existence, à l'âge de 50 ans, où l'existence commence à être connue des lycéens italiens, il a mis au centre de son enseignement d'annoncer l'« inaccessibilité du bonheur par l'homme, retournant l'argument de l'Étre et le Néant au profit de la foi proposée comme « emède à l'angoisse adolescente. »

Le vocable Communion et libération, né vers 1970, veut précisément signifier le goût pour une démarche de « communauté ecclésiale », tendue vers « la proclamation du fait chrétien », comme « seul véritable instrument de la libération de l'homme » contre « l'idolâtrie du modernisme », elle-même intrinsèque à la « démarche laïque », ressort des deux siècles écoulés.

A partir de tels prémisses, CL ne pouvait que déboucher sur le champ social et politique. Il devient actif fin 1968 en son opposition — parfois au coude à coude avec les étudiants communistes — aux violences des groupuscules gauchistes. Le mouvement n'a guère cessé, depuis 1975, d'arriver en tête d'élections universitaires où la participation, il est vrai, ne dépasse guère les 10 % ; un tribut payé au moins tantôt à son réel dynamisme dans l'organisation

des services (restaurants, polycopiés...) qu'à son activisme religieux.

En 1973, CL, se dotant d'un bras politique, le Mouvement populaire, chargé de contester « le monopole idéologique du marxisme sur l'université ». L'année dernière, un certain rapti a, de ce point de vue, été opéré. MP deviendrait, pour l'essentiel, le support de la « Compagnie des œuvres » (une myriade d'entreprises artisanales ou industrielles, souvent de forme coopérative), organisée par le mouvement dans des secteurs d'activité divers, services notamment, avec l'objectif déclaré de créer des emplois en travaillant « autrement », en conformité proclamée avec la doctrine sociale de l'Église. Plusieurs dizaines de milliers de personnes, sous prétexte fidèlement du directeur, M. Giorgio Vitadini, s'y activent aujourd'hui : de jeunes cadres sa handicapé mental.

Communion et libération dispose également de moyens de communication importants : outre son mensuel déjà cité, un hebdomadaire, *Il Sabato*, qui aime à lancer de retentissantes polémiques, et quelques radios privées. Enfin, bien que les émissaires de la péninsule y soient dans leur grande majorité hostiles, des sympathisants de CL gèrent actuellement *l'Avvenire*, un quotidien qui est l'« expression de l'épiscopat italien, mais la propriété du Saint-Siège ».

Le mouvement se retrouve enfin tout naturellement dans les grandes occasions électorales au moins, au sein de la Démocratie chrétienne. Il reproche pourtant à cette formation d'être le principal instrument de la sécularisation. Le grand homme du Mouvement est l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti : parce que, nous précise M. Vitali, « il a de la DC une conception plus pluraliste que l'actuelle équipe dirigeante ». Le secrétaire du parti, M. Ciriaco De Mita, depuis peu président du Conseil, est, de fait, la tête pensante de CL pour sa vision résolument « laïque ».

Si la DC est le havre naturel de Communion et libération, le mouvement a aussi étonnamment entrepris, ces derniers temps, de faire au bout de chemin avec les socialistes, sur le thème mensuel de la défense de l'école libre. C'est que, philosophiquement hostile aux marxistes, CL n'est pas farouchement ennemi de l'« autre gauche », avec qui elle partage au contraire certaines inclinations, comme le tiers-mondisme.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) *Le Sens religieux, et le Mouvement communion et libération*, tous deux chez Fayard.

FAITS DIVERS

A Paris

Des inconnus saccagent l'émetteur de Radio-Beur

L'émetteur de la station privée Radio-Beur, l'une des radios parisiennes de la communauté maghrébine, a été saccagé, le jeudi matin 12 mai, par des inconnus qui se sont introduits par effraction dans les locaux situés rue Léon-Frapié, à Paris (20^e). Cette agression, qui n'a pas été revendiquée, a été commise entre 7 h 30 et 8 h 30, jeudi matin, alors que l'émetteur n'était pas gardé. Les agresseurs ont dérobé du matériel radio et systématiquement détruit ce qu'ils ne pouvaient emporter. Le président de l'association Radio-Beur, M. Mouloud Chalah, indique que les dégâts s'élevaient à une somme évaluée entre 300 000 F et 500 000 F.

L'émetteur ayant été mis ainsi hors d'usage, Radio-Beur, station créée il y a sept ans et, qui, sur 98,2 MHz, revendique de cinq cent mille à sept cent mille auditeurs, n'a pu reprendre ses émissions. M. Mouloud Chalah a, dans un communiqué, qualifié cette agression de « raciste et fasciste ». « Cet acte, ajoute le communiqué, porte atteinte à la liberté démocratique et à la dignité de l'ensemble d'une communauté qui, encore une fois, n'a pas le droit de se laisser envahir par la volonté de baillement, un lourd tribut. »

La direction de Radio-Beur a également lancé un appel « au président François Mitterrand et au premier ministre Michel Rocard, ainsi qu'à tous les responsables politiques, pour rechercher et condamner les auteurs de cet acte lamentable ».

Cet acte, en tout cas, n'a pas pour l'instant été revendiqué par ses auteurs. M. Chalah a cependant indiqué qu'il a plusieurs reprises, ces derniers jours, des interlocuteurs anonymes avaient appelé la station pour proférer des menaces racistes.

Suicide d'un chômeur « en fin de droits »

Serge Corchia s'est donné la mort à la fin de la semaine dernière à Roanne (Loire). Il avait cinquante et un ans, était père de deux enfants et ne nourrissait d'astre ambition et ne gardait son emploi de concierge aux Ateliers réunis de construction textile, les ARCT comme on les appelle à Roanne. Mais depuis longtemps la situation des ARCT était précaire.

En juin 1985, ce fut la décision de fermeture. Serge Corchia fut licencié. De moins avait-il pu garder sa modeste maison de gardien. Mais récemment le site lui-même de cette friche industrielle fut vendu. Serge Corchia devait du coup quitter sa maison. De surcroît, il arrivait en juin, à cette situation de chômage qu'on appelle « la fin des droits ». Le militant cégétiste qu'était Serge Corchia, en dépit de sa combativité naturelle, a cédé au désespoir. C'est tout cela qu'il a dit, ou essayé de dire, dans la lettre laissée à l'attention de ses camarades avant de se tirer une balle de revolver dans la tête.

Le boxeur et les agents

Louis Gomis, dit « P'tit Louis », vingt-trois ans, ancien champion d'Europe de boxe dans la catégorie poids coq, est actuellement gardé à vue au commissariat central de Marseille. C'est que, tout poète qu'il soit, l'efficacité de ses poings a, si l'on ose dire, fait merveille, le jeudi 12 mai, vers cinq heures du matin, à la sortie d'une boîte de nuit proche du Vieux-Port. « P'tit Louis » sortait de l'établissement en compagnie de son cousin Charles Gomis et l'un et l'autre eurent d'abord des mots avec un autre groupe, ce différend étant apparemment fondé sur des conceptions opposées de la façon de parler à une femme. Des mots on passa aux coups et à la « classe » de l'ex-champion s'exprima aussitôt. Devant ce spectacle des agents qui passaient par là attendant de séparer les antagonistes. Ils y gagnèrent d'être à leur tour victimes du professionnalisme des frères Gomis. Force devait pourtant, comme on dit, rester à la loi.

Occupation d'une HLM dans le XX^e arrondissement de Paris

Huit familles occupent, depuis le mardi 10 mai, huit appartements d'un immeuble vide de l'Office public d'HLM, au 32-34 rue du Volga, dans le vingtième arrondissement de Paris.

Trois d'entre elles avaient été expulsées le 11 février d'un meuble frappé d'arrêt de péril au 8, rue du Volga. Elles ont été hébergées gratuitement à l'hôtel pendant une semaine par la mairie du vingtième arrondissement. Puis elles ont dû payer elles-mêmes quelque 200 francs par jour. Incapables de verser de telles sommes et indignées de ne pas avoir été relogées dans l'HLM libre de leur rue, elles ont demandé de l'aide au comité des mal-logés, un groupe d'une dizaine de bénévoles qui a réquisitionné plusieurs immeubles l'an dernier (*Le Monde* du 25 juin 1987). Elles y ont rencontré cinq autres familles en difficulté, inscrites au vain depuis des années sur la liste des « prioritaires » de l'Office. Ces personnes d'origines malicieuses ou malfamées, s'étaient généralement à cinq ou six dans des pièces de 15 mètres carrés, louées 2 000 francs par mois.

Les huit familles et leurs vingt-cinq enfants se sont installés, avec l'aide du comité, dans le F-3 tout propre de cet immeuble inoccupé depuis plus d'un an. Elles demandent que leur situation soit régularisée ou qu'un logement social leur soit attribué.

Les policiers de l'arrondissement sont venus le jeudi de l'Ascension constater l'occupation des lieux, qui ne présentaient pas de traces d'effraction. Si l'Office d'HLM porte plainte, une procédure judiciaire sera ordonnée, ce qui laissera un peu de répit aux familles.

MÉDECINE

« L'administration américaine répondra au caser artificiel. » L'Institut national américain de la santé a décidé d'interrompre le financement des recherches sur le caser artificiel au profit de celles conduites sur des appareils beaucoup plus petits, que l'on introduit par une arête, et qui permettent d'assister un cœur défaillant. Les échecs (et les sévères complications qui les avaient précédés) des cinq tentatives d'implantation d'un caser artificiel conduites aux États-Unis depuis 1982 ont inspiré cette décision.

Abano Terme
De modernes hôtels avec sections superbement équipées pour cures thérapeutiques, piscines thermales sous toit et en plein air, chambres et appartements tous confort, grands jardins, tennis, mini-golf, jeu de boules. Gestion privée.

Palazzo
LA RESIDENCE
à partir de 400.000 pension complète
35031 Abano Terme - Padova - Italy - Tel. (1939-49) 668333
Télégrammes: Larésidence-Abano
Hotel Terme

ARISTON MOLINO
à partir de 600.000 pension complète
35031 Abano Terme - Padova - Italy - Tel. (1939-49) 669283

« L'islam est injustement traité » affirme le recteur de la Mosquée de Paris

A l'occasion d'un dîner réunissant, le 11 mai, à la Mosquée de Paris, des personnalités politiques et religieuses, le recteur, Cheikh Abbas, a déclaré que « l'islam est injustement traité » en France, « victime d'une double incompréhension, celle des siens et celle de l'autre ». Il s'en est pris surtout à « l'image d'un islam de terreur », répandue selon lui en France.

Le musulman lui-même, a dit Cheikh Abbas, est bien souvent « une caricature de l'islam qu'il connaît mal et vit mal ». Or les « valeurs » de cette « religion mal aimée » sont multiples, comme la valeur de « libération », car « en se soumettant à Dieu, le musulman se libère de tout pouvoir ». L'islam est également, pour le recteur de la Mosquée de Paris, « synonyme de paix, justice, clémence et fraternité », puisque « la tradition islamique commande l'hospitalité ».

Chaque année, au moment du Ramadan, Cheikh Abbas invite des responsables politiques et religieux à rompre le jeûne au cours d'un dîner. On comptait, cette année, M. René Samuel Sirat, ancien grand rabbin de France, le pasteur Jacques Steiner, président de la Fédération protestante de France, Mgr Thierry Jordan, évêque coadjuteur de Pontoté, ainsi que MM. Yves Guéna, président du cercle Franco-Pays arabes, Jean Tibéri, maire du cinquième arrondissement de Paris, et Pierre Metin, chargé de mission à l'Élysée.



HOTEL MAXIM'S DE PARIS

Un nouvel hôtel Français à New York. 5^{ème} avenue et 55^{ème} rue. La meilleure adresse du monde pour les affaires et le shopping.



L'Hotel Maxim's de Paris, at the Gotham, 5^{ème} avenue et 55^{ème} rue, New York, New York 10019. Telephone 212-247-2200, Telex 497654 MXXM. Pour vos réservations, consultez votre agent de voyages. Représenté par  LRI/Lawson.

ministère

Le Monde

MAI

SPÉCIAL 12 PAGES

VOTRE MAI

Sports

AUTOMOBILISME : Grand Prix de Monaco

Alboreto à domicile

MONACO

de notre envoyé spécial

RÉSIDENT monégasque depuis ses débuts en formule 3, il y a onze ans, Michele Alboreto est devenu monégasque de cœur. « J'aime beaucoup ces endroits, dit-il. C'est près de l'Italie et de l'aéroport de Nice. La sécurité y est assurée. On peut y vivre tranquille et sortir sans être trop sollicité par des supporters. Et il y a beaucoup d'avantages pour un pilote de formule 1... »

Une fois par an, comme les Britanniques Nelson Piquet et Ayrton Senna, le Belge Thierry Boutsen, le Suédois Stefan Johansson, l'Américain Eddie Cheever et les Italiens Riccardo Patrese, Piercarlo Ghinzani, Alessandro Nannini et Andrea de Cesaris, les neuf autres pilotes qui ont choisi de vivre à Monaco, Michele Alboreto n'a que quelques mètres à parcourir en sortant de son appartement pour aller faire sa course. « Nadia, ma femme, n'aime pas venir sur les grands prix, dit-il. Là, elle peut suivre la course depuis notre balcon qui donne sur le virage

en épingle de l'ancienne gare. Dans le premier tour, lorsque je chauffe mes pneus, je lui adresse un petit signe en passant. C'est un réconfort. »

C'est aussi sur le circuit de Monaco, l'an dernier, lors de la première séance d'essais du jeudi, que Michele Alboreto a connu sa plus grosse frayeur de pilote : « J'avais abordé à fond la montée de Beau-Rivage vers le casino. Christian Donner, qui venait de quitter son stand, signalez pour chasser ses pneus. Il ne m'a pas vu arriver derrière lui et m'a serré contre le rail. » La Ferrari a décollé puis, en retombant, s'est disloquée en trois parties avant de prendre feu. Grâce à l'intervention immédiate des com-

mmissaires et des secours, le pilote italien s'en est tiré avec une douleur à la jambe qui l'a handicapé pendant trois mois mais ne l'avait pas empêché de prendre la troisième place du Grand Prix, trois jours plus tard.

Malgré cet accident spectaculaire, Michele Alboreto, qui milite pour la sécurité au sein de l'Association des pilotes, ne remet pas en cause le Grand Prix de Monaco. « Les accrochages y sont fréquents mais le circuit n'est pas vraiment dangereux car les vitesses maximales ne sont pas très élevées. Ici, les organisateurs ont une longue expérience de la formule 1. Chacun réagit en professionnel. Et puis, il y a une ambiance que l'on ne retrouve pas ailleurs, avec beaucoup de mondanités. »

Pas plus aux essais ou à la course, les pilotes ne peuvent échapper à l'invitation du prince au palais le samedi soir et au dîner de gala du dimanche soir. Pour les treize pilotes du Marlborough Championship Team (1), ces mondanités sont compensées par un autre dîner de gala offert par leur commanditaire le vendredi soir. Les salaires de Michele Alboreto ou de Gerhard Berger, réglés par l'intermédiaire de la Gestion sportifs automobiles SA, une antenne de Ferrari établie en Suisse, sont en fait pris en charge par le groupe Philip Morris, comme ceux des dix autres membres de l'équipe Marlborough. Ces contrats annuels peuvent atteindre plusieurs dizaines de millions de francs pour les meilleurs - entre 40 et 50 millions, dit-on, pour Prost - mais inutile d'espérer obtenir des précisions auprès des intéressés.

Contrairement à d'autres pilotes, ceux de la Scuderia n'ont pas le droit de négocier des contrats publicitaires de leur personnel. Ils sont aussi tenus de rouler à la ville en Ferrari. « C'est l'aspect le plus plaisant du contrat », ironise Michele Alboreto. « J'en ai trois à ma disposition. Une pour ma famille, une 412 pour mes voyages et une GTO pour mon plaisir personnel. »

Si Enzo Ferrari interdit désormais à ses pilotes de multiplier les contrats publicitaires, c'est aussi pour leur permettre de consacrer plus de temps aux essais. « Nous fabriquons nous-mêmes nos moteurs, nos châssis, nos boîtes de vitesses. De toutes les écuries, c'est la nôtre qui effectue le plus d'essais. Nous tournons pratiquement chaque semaine sur notre piste privée de Fiorano » (le Monde du 3 mai). Les courses, les essais et les opérations de relations publiques occupent ainsi les pilotes de la Scuderia près de trois cents jours par an.

160 pulsations/minute

Ces activités n'excluent pas la préparation physique quotidienne. Tony Matthis, un kinésithérapeute autrichien qui s'occupe aussi de Nigel Mansell, suit Michele Alboreto sur les circuits et établit ses programmes d'entraînement : de la course et deux heures de gymnastique par jour avec les haltères légers. « La première fois que je suis monté dans une formule 1, se souvient le pilote italien, je n'ai pas pu faire plus de cinq tours. »

Des enregistrements ont montré que son cœur battait en course à 160 pulsations/minute pendant près de deux heures, avec des pointes à 190 à l'occasion du départ ou de dépassements. Dans certaines courbes, le corps, et surtout la tête, sont soumis à des forces centrifuges de 3,5 G, comme dans un avion de combat. A cela s'ajoute l'environnement hostile du cockpit, avec les vibrations et le bruit infernal du moteur, mais aussi la chaleur qui avoisine les 60 degrés.

Dimanche, Michele Alboreto s'apprête à vivre l'une des plus dures courses de l'année. « C'est le circuit le plus éprouvant, car sa configuration exige deux à trois mille changements de vitesse. De plus, l'étrémité de la route et la proximité des rails ne permettent pas de relâcher sa concentration un seul instant. Ici, il n'y a pas une seule ligne droite. Même la traditionnelle ligne droite des stands est, en fait, une courbe. »

GÉRARD ALBOUY.

ALAIN GIROUDDO.

ATHLÉTISME : Record de France. - Nadine Auzeil-Schoelkopf a amélioré, le jeudi 12 mai à Brno, son record de France du lancer du javalot avec un jet de 63,30 mètres contre 62,98 mètres réalisés le 8 mai à Hegenau. Deux records en quatre jours, le jeune athlète alsacienne met les bouchées doubles après avoir interrompu sa carrière sportive pendant quatre ans pour continuer ses études. Déjà championne de France en 1983, elle avait manqué de peu la sélection pour les Jeux olympiques de Los Angeles.

Les priorités du nouveau ministre des sports

Rigueur financière et rythmes scolaires

En 1981, dans le premier gouvernement Mauroy, le sport avait été englobé dans un ministère du temps libre, dont les contours sont restés flous. M. Lionel Jospin a été nommé ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et des sports. Au-delà du symbole que traduisait l'accroissement du sport et de l'éducation nationale, les problèmes sont les mêmes : financement, rapports avec le mouvement sportif, rythmes scolaires...

Le rattachement du sport à l'éducation nationale et à la recherche calmera-t-il le mécontentement de la majeure partie des acteurs de la vie sportive française, que M. Laurent Cahala, délégué aux sports du Parti socialiste, attribue à l'action de M. Christian Bergelin, depuis 1986 au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ?

M. Lionel Jospin et son secrétaire d'Etat auront, comme leur prédécesseur, à gérer la pénurie. Depuis la création, par M. Alain Calmat, sous le gouvernement de M. Fabius, du Loto sportif (dont 3 % des enjeux alimentent le Fonds national pour le développement du sport), les crédits budgétaires sont tombés à quelque 0,21 % des dépenses de l'Etat. M. Jean Glavany, chef de cabinet du président de la République, avait souhaité négocier la réconciliation de la culture et du sport, « de la Jacquotte et de Platin ». Les dirigeants sportifs ont constaté que cette volonté politique, affichée à droite comme à gauche, n'a eu d'incidences financières ni sous le gouvernement Fabius ni sous le dernier gouvernement Chirac.

Comment redresser cette situation ? La rigueur financière est toujours à l'ordre du jour. Il faudrait que le responsable des sports ait l'aura de M. Jack Lang à la culture pour convaincre la Rue de Rivoli de desserrer les cordons budgétaires. Concrètement, cela signifierait une augmentation des subventions aux fédérations, qui ont diminué de 3,5 millions de francs en deux ans, ou du nombre des athlètes de haut niveau recevant des bourses, qui est

passé de 6 600 à moins de 3 000. Qu'il s'agisse de la préparation olympique, dont la mission est de solliciter le financement des entreprises en vue des Jeux, ou des professeurs de sport, dont le corps doit constituer l'encadrement des fédérations, la solution à chaque problème dépend de l'approche budgétaire : plus ou moins d'Etat ?

La réponse d'un gouvernement socialiste semble aller de soi, d'autant que la récente enquête du Laboratoire de sociologie de l'Institut national des sports (INSEP) a montré un appétit exceptionnel des Français pour les activités physiques (76 % de pratiquants), mais un appétit que le commerce des loisirs se charge, de plus en plus, de satisfaire.

Les rythmes scolaires

Tous les points de friction avec le mouvement sportif ne disparaissent pas cependant avec davantage d'argent. Le principal concerne le fonctionnement du Fonds national de développement du sport (FNDS). M. Alain Calmat avait porté atteinte le premier au principe de cooptation, en décidant unilatéralement l'attribution de crédits à l'écurie de Formule 1, dirigée par Guy Ligier. M. Christian Bergelin a continué dans cette voie, en affectant au FNDS des dépenses qui auraient dû être prises en charge par le budget général. La deuxième réforme du Loto sportif (le Monde du 16 avril), qui devrait assurer une meilleure alimentation du Fonds, risque cependant de rendre encore plus tentantes des opérations analogues, qu'il est plus facile de dénoncer pour l'opposition que d'écarter pour la majorité.

Il en va de même pour la moralisation du sponsoring, l'aide aux sportifs de haut niveau, la préparation des J.O. de 1992. La vanité de la politique politicienne était apparue à propos de la lutte contre le dopage : à six ans d'intervalle, MM. Alain Calmat et Christian Bergelin avaient présenté, à la virgule près, le même plan d'action.

Toutefois, le rapprochement de l'éducation nationale et du sport

pourrait permettre au gouvernement Rocard de faire avancer un dossier qui, au fil des années, est apparu comme un serpent de mer : les rythmes scolaires. MM. Calmat et Chevènement avaient tenté une expérience limitée. Elle avait soulevé des réticences dans les milieux enseignants qui, en dépit du rattachement des professeurs d'éducation physique au ministère de la rue de Grenelle, n'ont pas intégré le sport comme une matière indispensable. M. Bergelin avait préconisé une formule extra-scolaire, baptisée « contrat bleu » et tout aussi combattue par les syndicats.

Les dirigeants sportifs restaient convaincus, de leur côté, que la France n'aurait pas de meilleurs résultats dans les compétitions internationales tant que le sport ne fera pas partie intégrante des programmes de l'école. Les sections sportives-studes s'étaient révélées, pour leur part, après une dizaine d'années de fonctionnement, inadaptées au problème : globalement, elles maintenaient la concurrence entre les études et le sport, au lieu d'en organiser le développement harmonieux. Un collègue faisant le point sur l'aménagement des rythmes scolaires à l'étranger a s'est tenu à la Sorbonne, au mois de mars dernier, sous l'égide du Comité national olympique (CNOSF). Des propositions présentées aux candidats à la présidence de la République en ont été tirées.

En deuxième position dans la hiérarchie ministérielle, M. Lionel Jospin est en tout cas en bonne place pour les examiner.

TENNIS : Internationaux d'Italie

Jardiniers et maçons

Une semaine avant les Internationaux de France de tennis à Roland-Garros, les meilleurs joueurs du monde effectuent leur dernier réglage sur la terre battue du Foro Italico à Rome.

ROME correspondance

CETTE année, les balles sont plus légères et les courts plus rapides. Un nouveau central de presque douze mille places verra le jour dans deux ans au Foro Italico. Après les grands travaux achevés sur les stades et les mini-révolutions opérées dans les meurs par tous les tournois du grand chelem, voilà que les crocodiles italiens font peau neuve.

Déjà consenti depuis plusieurs années par la fédération française, l'effort pour accélérer le jeu sur la terre battue se généralise. Soucieux d'offrir un spectacle, notamment télévisuel, moins indigeste, les organisateurs veulent aussi vaincre les réticences des purs attaquants envers une surface qui récompense plutôt l'escrime au fleuret mouchoiré que la charge précipitée, sabre au clair.

Double champion de Wimbledon et actuellement sixième joueur mondial, Boris Becker, en bon « sabreur », semble moins convaincu que jamais de l'utilité d'un tel exercice. Plus ça va vite sur la terre battue, plus l'Allemand de l'Ouest paraît lent. Plus le jeu déploie des ailes, plus Boris s'engoue. Battu d'entrée ici par le Français Thierry Tulasne, Becker pratiqua sans consistance un tennis affligé, mou, sans conscience ni clarté. Une défaite qu'il commenta sur le ton du renoncement : « Pourquoi insister ? La confiance que j'avais réussi à retrouver en début d'année en prend un coup terrible. Je serai de moins en moins de tournois sur terre battue ! »

Pour un observateur avisé, le problème de Becker ici fut moins une lacune technique, ou même un blocage psychologique, qu'un simple manque de condition. La terre battue est à cet égard cruellement révélatrice. Becker fut constamment en retard sur la balle. Il porte quelques kilos excédentaires. Préfère-t-il fermer les yeux sur l'évidence d'une hygiène de vie déficiente ? Que devient le programme ambitieux entrepris avec l'entraîneur d'athlétisme britannique Frank Dick, il y a un an ?

Le successeur de Becker à Wimbledon joue à Rome en double avec le Français Guy Forget (« Qui rêve de mieux pour perdre ? »). Il aura passé trois semaines pleines en tournois exhibitions et entraînements sur la terre battue avant Roland-Garros. L'australien Pat Cash ne veut plus, portant sa couronne london-

nième, faire une sortie hâtive à Paris.

Malgré un jeu de fond de court parfois approximatif, Cash ne renonce pas, au contraire, à la terre battue, à laquelle il veut consacrer plus de temps. Le jeu d'attaque sur surface lente, dont la synthèse la plus séduisante fut réalisée par Noah en 1983 et la démonstration la plus géniale fut offerte, l'année suivante, par l'Américain John McEnroe durant deux sets en finale, a encore pour Cash de l'avenir. Heureusement !

En dépit de sa toute nouvelle et admirable ambition, Cash ne pourra pourtant faire barrage, aux Internationaux de France, ni à Ivan Lendl ni à Mats Wilander qui restent, malgré favoris pour le titre. Qui le pourra ?

Certainement ni Connors ni Meek, ni Sanchez ni Jaffe. Pas plus Nystrom, Gomez, Chesakov ou Pernfors. Tous sont diminués par blessure et maladie, ou simplement en réforme. Tous sont en baisse.

Reste Kent Carlsson qui rappellera au vieux rescapé des années 70, Guillermo Vilas, sa lointaine jeunesse. « Kent est le seul pur joueur de terre battue », dit-il après sa défaite contre le Suédois qui cogne son lift comme un homme qui lance des pelletées de terre par-dessus un mur. « Kent peut gagner à Paris. » Plus costaud, moins fébrile mais aussi rageur qu'avant, Carlsson est devenu l'épouvantail majeur, suivi de l'Américain André Agassi, écarté vainqueur sur la terre battue vers de Forest Hill. Et Noah ? Il y a un an, Mats Wilander nous déclarait : « Yannick ne gagnera plus jamais un titre majeur. » Mardi dernier à Rome, il avoua avoir changé d'avis. « Yannick a de nouveau le feu sacré. Il est capable de remporter Roland-Garros. J'aimerais qu'il rejoue à son meilleur niveau. Et me retrouver en face de lui en finale. C'est le match dont je rêve. »

Noah a-t-il les moyens physiques pour durer jusqu'à la consécration ? Le tennis aventureux peut-il encore triompher sur la terre battue ?

MARC BALLADE.

Résultats

Yannick Noah reste le seul Français qualifié pour les quarts de finale du tournoi de Rome après sa victoire, le jeudi 12 mai, sur le Tchèque Thomas Smit (6-2, 6-2). Thierry Tulasne a été éliminé par l'Argentin Guillermo Perez-Roldan (7-5, 7-5) et Guy Forget par Ivan Lendl en trois sets (6-3, 3-6, 6-3). Mais la surprise des huitièmes de finale a été l'élimination de Mats Wilander, numéro deux mondial, par le Haïtien Ronald Agenor (6-3, 7-5).

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Marathon de Paris. - Dimanche 15 mai de la Concorde à Vincennes (La Cinq, de 11 h 40 à 12 h 10, direct).

Automobilisme

Grand Prix de Monaco de Formule 1. - Dimanche 15 mai (TF1, de 15 h 20 à 17 h 35, direct).

Basket-ball

Finale retour du championnat de France. - Cholet-Limoges. Samedi 14 mai à Cholet (A2, 18 h 50, direct). Match d'appui éventuel mardi 17 mai à Limoges.

Cyclisme

Tour d'Espagne. - Jusqu'au 15 mai. - Course de la Paix. - Jusqu'au 23 mai.

Football

Championnat de France. - (5^e journée.) Samedi 14 mai, sauf Monaco-Nice, vendredi 13 (Canal Plus, 20 h 05, direct). - Finale de la Cup. - Liverpool-Wimbledon. Samedi 14 mai à Wembley (Canal Plus, à partir de 14 h 50, direct). - Coupe de France, quarts de finale retour. Mardi 17 mai (Canal Plus, 19 h 55, Sochaux-Lens, direct).

Rugby

Championnat de France (demi-finales). - Toulon

Tarbes, samedi 14 mai à Lyon (A2, 15 h, direct) - Agen-Narbonne, dimanche 15 mai à Bordeaux (Canal Plus, 15 h 15, direct).

Rugby à XIII

Finale du championnat de France. - La Postale XIII Catalan, dimanche 15 mai à Toulouse (FR3, 15 h, direct).

Sports équestres

CSIO de Lucerne. - Jusqu'au dimanche 15 mai. - Championnats du monde militaires d'équitation. - Jusqu'au samedi 14 mai à Fontainebleau.

Ride and Run. - La Trans-Américaine. - Dimanche 15 mai dans la presqu'île de Crozon (Finistère).

Escalade

Trophée de Seynes. - Prix d'Als. - dimanche 15 mai.


Gymnastique

Tournoi international de gymnastique rythmique et sportive. - Jusqu'au dimanche 15 mai à Corbeil-Essonnes.

Tennis

Tournoi de Rome. - Jusqu'au 15 mai. - Internationaux de France. - Début des qualifications, jeudi 19 mai, à Jean Bouin et du T1 aux Pigeons (Bois de Boulogne).

Vous avez rendez-vous avec la précision Longines



LONGINES Chronomètre officiel des Grand Prix de Formule 1 et de l'écurie Ferrari

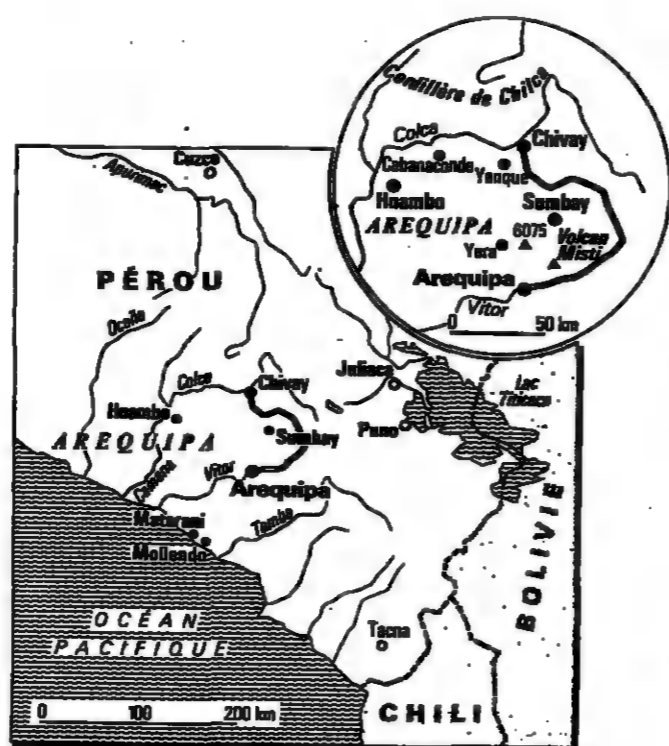
Grand Prix de Monaco, Monaco

Chronométré VHD (pour Very High Precision), la montre la plus précise du monde. Tissu et couronne à 30 mètres. Change-ment automatique de fusibles horaires. Indicateur de fin de vie du pile. Glace saphir.

صكزا من الأصل

Le Monde SANS VISA

Un Pérou près du ciel



L'intrépide Saint-Père n'a sans doute pas programmé la vallée du Colca dans son voyage au Pérou. Les nouveaux touristes-aventuriers pas encore vraiment. L'Altiplano du Sud péruvien reste protégé par sa solitude.



par Marcel Niedergang

ELLE est même, avec un visage buriné, émacié, aux pommettes saillantes et colorées par le vent et le froid, comme celles des Indiens du village. Elle a l'air si fragile, Mère Antonia, dans sa robe de laine d'alpaga. Mais ses mains noueuses, aux doigts courts et trapus, ont bien la solidité des poignes des paysannes des hautes terres andines, accoutumées à travailler la terre par tous les temps. Une lueur ironique et tendre brille dans son regard clair de gringa, d'étrangère.

Mère Antonia, un sourire léger aux lèvres, est manifestement bien dans sa peau de religieuse nord-américaine, installée depuis quinze ans dans la vallée du Colca, à près de 4 000 mètres d'altitude, au service d'une population dont le rythme et le style de vie n'ont guère changé depuis la conquête espagnole.

Les conditions climatiques très dures, le dénuement extrême, l'isolement ? Elle éclate d'un rire gamin, chasse d'une main l'évocation des bandits de grands chemins, des contrebandiers, des voleurs de bétail, les *abigeos*, qui rôdent la nuit dans les solitudes glacées de l'Altiplano du Sud péruvien. Des menaces de mort ? Oui, bien sûr, elle concède en avoir reçu des mauvais garçons du cru, mais préfère s'en amuser.

Pas de policiers, pourtant, à Yanque, ce hameau du bout du monde recroquevillé autour de son église-forteresse, vide, isolée, superbe pourtant, face à la grand-place trop grande par rapport à l'extension de la bourgade.

Des rues entières qui se croisent à angle droit, à l'espagnole. Des maisons sombres, aux murs de pierre épais, sans eau ni électricité, sordides, puantes, où s'entasse une humanité primitive. Un voyage dans le temps. Les serfs du Moyen Âge européen devaient avoir ces regards apparemment résignés, hermétiques, qui refusent de voir l'étranger.

Pas de médecin péruvien non plus à Yanque. Ni à Maca ni à Achoma ou à Pinchollo, sur la rive gauche du Colca ; ni à Lari ou à Madrigal, sur la rive droite, que l'on atteint après quelques heures de marche à pied depuis

Yanque par le pont Cervantes, un modeste et élégant arc de pierre au-dessus des eaux tumultueuses et jaunes du rio Colca. Ni dans aucun des quatorze villages dessinés par les Espagnols au seizième siècle pour regrouper et organiser « en réduction » des populations *collaguas*.

Populations jamais vraiment soumises au goût et aux règles de l'Inca, qui vivaient — et subsistent encore — dans cette étroite et spectaculaire vallée, longtemps oubliée, enclavée entre sierras abruptes et volcans enneigés culminant à plus de 6 000 mètres d'altitude. Les horizons perdus des Andes...

Une splendeur aride et douce à la fois

Mais Mère Antonia, elle, semble parfaitement intégrée à ce décor, à cette splendeur aride et douce à la fois, à ces paysans frustes, méfiants mais paisibles.

Religieuse de l'ordre de Maryknoll, médecin, elle est aussi, bien sûr, institutrice, conseillère, assistante sociale et d'abord paysanne qui vit comme les autres de son lopin de terre à l'ombre de l'ancienne sacristie, sa demeure rustique accotée à l'église massive et silencieuse. « Un curé, précise Mère Antonia, avec une moue ambiguë, vient de loin en loin depuis Chivay, à l'entrée de la vallée, pour dire la messe. Mais c'est bien rare. »

C'est elle aussi qui a organisé des cours d'éducation religieuse pour les enfants, ainsi qu'une chorale — qui donne justement de la voix, enthousiaste, près de la margelle du puits, entre cochons et pintades traînant dans la boue épaisse et noire de la cour. Les plantes, fragiles, sont protégées par des murs de pierres sèches. « A cause des bêtes... »

A l'intérieur, des fenêtres étroites, des hardes suspendues, des châlits de bois, une simple lampe à kérosène. Mais aussi des souvenirs naïfs, des livres, des peaux de brebis et une bonne odeur de café. Que son Bronx natal doit lui sembler loin ! Elle hausse un sourcil perplexé. « Oui et non. »

Avant de vivre dans le Colca, Mère Antonia a travaillé plusieurs

années dans les bidonvilles de Lima — l'horreur absolue, — puis cinq ans à Puno, sur les rives du lac Titicaca, à 4 000 mètres d'altitude. Puno, la plus triste, la plus grise et la plus froide des villes de la sierra du Sud.

Tout est relatif. Colca, au moins, c'est la beauté pure et préservée, provisoirement peut-être, du tourisme de masse, et qui change de couleur et d'habits selon les saisons. D'un vert soutenu et vif qui surprend à ces hauteurs, de novembre à avril, l'été austral, qui amène pluies, tempêtes et éboulements dans la sierra, d'un ton terre de Sienna craquelée en hiver, de mai à octobre, quand la température peut descendre à 20 degrés au-dessous de zéro pendant la nuit. Un hiver bien étrange, lumineux et chaud le jour, alors que le littoral pacifique disparaît sous le manteau pesant des neiges grises et sans pluie.

A Yanque, Mère Antonia a, pour le moment, des compagnes médicales comme elle : une Nord-Américaine et une Hindoue qui, elle, ne s'étonne guère des conditions de vie locales, assez semblables à celles des plus pauvres parmi les pauvres de son pays. Toutes trois ravies, en tout cas, des visites de « vrais » étrangers qui se hasardent jusqu'ici. Une occasion aussi de parler espagnol ou anglais. A Puno, Mère Antonia a appris la rude langue aymara ; ici, on pratique le quechua, plus mélodieux, indispensable pour communiquer et tenter de s'intégrer.

Le grandiose projet Majes

Ce n'est pourtant plus un exploit, aujourd'hui, d'arriver au Colca puisqu'une « route » a désenclavé la vallée perdue dans le cadre des travaux impressionnants du projet Majes, qui prévoit l'irrigation de 60 000 hectares de désert entre Arequipa et le littoral, et l'implantation d'usines hydroélectriques devant produire 650 000 kilowatts.

Coût approximatif : 600 millions de dollars ; un « éléphant blanc » entamé en 1971 avec le gouvernement militaire du général Velasco Alvarado et naturellement poursuivi, mais qui a fait

pousser les hauts cris au président actuel, Alan Garcia, soucieux de limiter le poids de la dette extérieure.

L'« idée » du projet Majes est certes grandiose : il s'agit de détourner en partie les eaux de l'Apurimac, affluent de l'Amazonne, vers le versant Pacifique grâce à un gigantesque barrage de terre du type Assouan, à Angostura, à 4 200 mètres d'altitude, et un tunnel transandin de dérivation. Deux ouvrages qui restent à construire.

Pour l'heure, les quelque 3 000 hectares déjà irrigués des pampas de Majes et de Sigas reçoivent les eaux du Colca par des tunnels et des canaux d'une centaine de kilomètres de long, tout en bas de ce véritable *scenic railway* que sont les Andes péruviennes du Sud.

Contraste : près de Pinchollo, à quelques kilomètres seulement du balcon rocheux d'où le regard plonge dans le canyon du Colca, on peut approcher un long canal de dérivation du projet Majes. Un peu de béton, un simple coup de griffe du vingtième siècle dans l'immensité minérale d'un décor de printemps du monde : cactus géants, tombes suspendues, volcans mal éteints, neiges éternelles. Plus haut, à Achoma, les tracteurs hors d'usage du premier chantier du Colca témoignent des efforts épuisants et un peu désespérés des hommes pour dompter une nature primitive.

Les bungalows destinés aux ingénieurs et aux ouvriers du projet sont aujourd'hui déserts. Ils pourraient être — et ils le sont déjà théoriquement — aménagés en « village touristique » accessible par la piste de terre longue de 150 kilomètres, construite depuis Arequipa, la « ville blanche » située à 2 500 mètres d'altitude, au pied du Misti, pour l'acheminement du matériel et des hommes du chantier. Une piste acrobatique, sinueuse et qui grimpe à 5 000 mètres d'altitude avant de plonger sur Chivay. Mais il y a tant de chemins et de routes qui flirtent avec le ciel au Pérou, jalonnées de croix de bois !

La route du Colca n'est pas pire qu'une autre, et elle est très belle. Elle s'infilte entre les volcans Misti et Chachani, se hissent

sur la Puna, à 4 200 mètres d'altitude, par une série de virages serrés, emprunte les parois des cratères pétrifiés, traverse la ligne de chemin de fer Arequipa-Puno, dans la pampa canahuas, et tombe dans l'entomoir de Chivay, une dénivellée de 1 200 mètres en moins de 15 kilomètres. Les tempêtes de neige et de grêle subites ne sont pas rares sur l'Altiplano. Un charme de plus pour les amateurs d'aventures et de vrai dépaysement.

Flamants roses et taureaux noirs

Les routiers boliviens venant de Puno par la bretelle de Vizcachani n'ont pas, eux, d'états d'âme. Par temps de brouillard, fréquent de décembre à mars dans le toboggan aux quatre virages virages qui descendent vers Arequipa, ils conduisent leurs poids lourds comme des bolides de rallyes tous phares allumés, s'ils ont des phares. Leurs seuls concurrents à la roulette arquipéenne sont les chauffeurs péruviens des trois bus qui remontent, chaque fin d'après-midi, chercher les ouvriers du barrage de Char-

cani, construit par une équipe de Français.

Prologue au voyage dans la vallée du Colca — qui sera sans doute un jour un « must » du tourisme international, — la piste offre déjà un spectacle particulièrement coloré : troupeaux de vigognes, de lamas, d'alpagas, chacun sur son territoire ou son bout de lagune turquoise. Horizons fuyants à l'infini de la haute steppe, flamants roses et taureaux noirs, indiennes solitaires filant inlassablement, canaux, falaises rocheuses sculptées en forteresses par l'éruption (les « forêts de pierres » de Caillifi) touffues dures de l'ichu, l'herbe rase de la puna, mousses vertes de *parveta*, espèces de tourbe utilisées comme combustible par les Indiens.

Après l'immensité monotone et grandiose de l'Altiplano, le débouché sur la vallée profonde du Colca, à l'aplomb de Chivay, est fascinant. A l'arrière-plan, la chaîne enneigée des volcans, dominée par le massif du Misti (5 971 mètres), considéré comme le premier château d'eau de l'Amazonne. Puis, en contrebas, les gorges ou court le Colca.

(Lire la suite page 19.)

AIR HAVAS
TOUS LES VOLS POSSIBLES



ATHENES

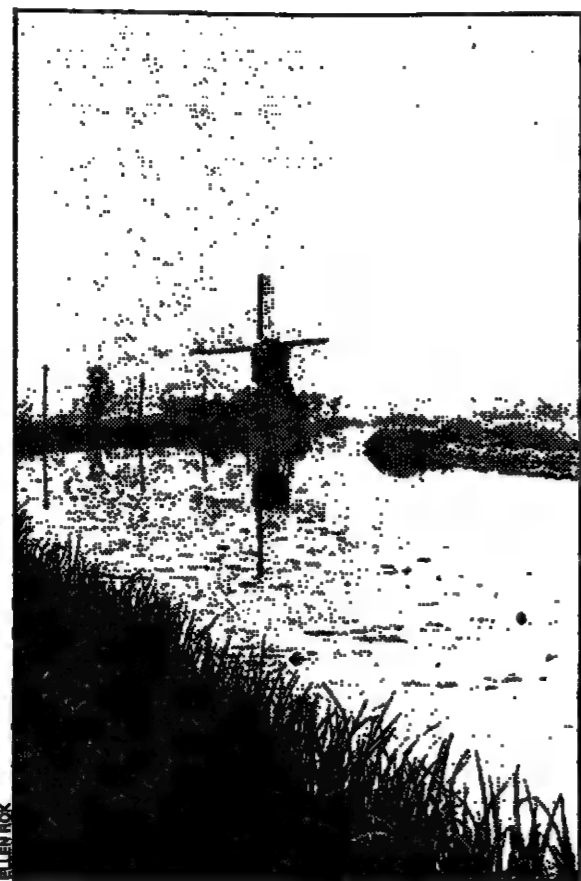
990^F

à partir de : aller retour

EN VENTE : AIR HAVAS - 15 Avenue de l'Opéra - 75 001 PARIS
Tél : 42 96 97 34, dans les agences HAVAS VOYAGES et Agences Occidentales de Voyages.
Conditions générales dans le catalogue AIR HAVAS.

Les prix charter-La sécurité Havas-Voyages

ESCALES



Toutes les Hollandes

Pays-Bas à volonté. République Tours (1, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 43-55-39-30) a plus d'une Hollande dans sa poche : le voyageur propose de les découvrir en voiture (avec bons d'hôtel), en autocar, en bateau sur les canaux et, là plus qu'ailleurs, à bicyclette.

Ainsi d'un circuit de neuf jours au départ d'Amsterdam. Une bonne semaine de pédalage au ras des tulipes, des polders et des digues, à tra-

vers de charmantes petites villes pour 3 100 F par personne en chambre double comprenant aussi la location de bicyclette et la demi-pension. On peut aussi loger dans des suberges de jeunesse : 2 750 F y compris le trajet en train au départ de Paris ou 3 380 F si l'on préfère l'avion.

A ce grand bol d'air, on peut préférer un week-end raffiné à Amsterdam, histoire de voir et revoir les musées. On logera à l'hôtel Pulitzer à des maisons des seizième et dix-septième siècles au bord du canal, regroupées et

modernisées autour d'un jardin intérieur. La forfait de 3 jours/2 nuits avec petit déjeuner coûte 2 200 F (avec voyage en train aller-retour) ou 2 640 F (voyage en avion). Des vols au départ de Nice et Lyon sont également possibles.

Si l'on a l'intention de visiter au moins cinq musées, il est intéressant de prendre une carte Portes ouvertes. Elle coûte 80 F (moins de vingt-six ans : 40 F) et permet d'entrer gratuitement dans plus de 300 musées, autant de fois qu'on le désire. Elle est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Précis breton

Difficile de résumer la Bretagne en quelques phrases. Une chose est certaine, la région vaut le détour. *Décours Bretagne*, tel est d'ailleurs le titre du petit guide né de la collaboration du comité régional de tourisme, du Crédit agricole et de la SNCF. Ni guide exhaustif ni survol, il s'agit là d'une invitation au voyage. Au travers d'une sélection d'adresses, de rendez-vous et de manifestations. Histoire de découvrir ses patrimoines naturels et culturels tout en évitant les sentiers battus.

L'ouvrage est divisé en huit chapitres traitant chacun d'un thème : sites, arts vivants (festivals, châteaux en fête, etc.), architecture (des calvaires aux fortifications, des malouinières aux hôtels particuliers), arts et littérature (musées et souvenirs des grands écrivains), archéologie (menhirs et dolmens), mer (phares, criées, musées), traditions (parsons, fêtes et gastronomie) et, pour terminer, quelques

itinéraires dont ceux des villes d'art, des ducs de Bretagne, des enclos paroissiaux et des rétables, sans oublier la route Chateaubriand.

En résumé, un véritable précis breton distribué gratuitement par la Maison de la Bretagne (17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris), les agences locales du Crédit agricole et les grandes gares SNCF. Pour les autres régions, un exemple à suivre.

Avant la « haute » saison

Partir hors saison n'est pas, nécessairement, se condamner à l'oisiveté et à l'ennui. La France des loisirs ne s'éveille pas seulement en juillet et en août. Dans tout l'hexagone, manifestations diverses et festivals en tous genres fleurissent également en mai, juin ou septembre. Encore faut-il être présent aux bons endroits et aux bons moments. Première chaîne locale française, implantée dans l'ensemble du pays, Pierre et Vacances a recensé les événements marquants programmés sur la Côte d'Azur, dans le Languedoc et sur la côte atlantique.

Citons le Festival des Jeux de société à Antibes (du 17 au 23 mai), le Festival de la photographie à Montpellier (du 16 mai au 4 juin), le Festival de théâtre pour enfants à Perros-Guirec (du 21 au 23 mai), le Festival de café-théâtre à Cannes (du 8 au 15 juin), le Salon de l'aviation à Mandelieu-La Napoule (du 22 au 26 juin), le Festival provençal à Hyères (du 18 au 26 juin), le Festival du cinéma de La Rochelle (du

28 juin au 8 juillet), le Festival du film latino-américain (du 20 au 25 septembre) et le championnat du monde de surf professionnel (du 30 août au 4 septembre) à Biarritz et le Grand pavés (salon nautique) de La Rochelle (du 15 au 19 septembre).

Loin des foules estivales, et à des prix nettement moins rudes qu'en pleine saison, Pierre et Vacances propose, pour suivre chacun de ces événements, des forfaits dans ses résidences, situées au cœur ou à proximité de l'action. Par exemple, un studio 4/5 personnes à Antibes pour 2 000 F la semaine, un studio 3/4 personnes à Perros-Guirec pour 1 120 F la semaine ou un studio 2/3 personnes à Biarritz pour 1 880 F la semaine. Renseignements au 54, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. : 47-20-70-87.

Sommets pour marcheurs

On imagine que le sommet du Kilimandjaro ne peut être atteint sans un minimum d'organisation, ni les pics du massif du Toubkal, au Maroc, encore moins le tour de l'Annapurna, au Népal. Confions donc notre souffle et nos mollets à des professionnels. Chalets internationaux de haute montagne (15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. : 43-25-70-90) prend en charge ce genre d'expédition. Au programme de leur catalogue « campements », plusieurs dizaines de raids dont ces trois-ci.

Une randonnée pédestre de onze jours dans le massif du Toubkal au Maroc. Il suffit d'être en forme puisque les mulets portent les bagages. L'Adrar n'Derb,

la « montagne des montagnes », y culmine à 4 187 mètres. Hautes vallées, villages pittoresques, cultures en terrasses et une journée de détente à Marrakech. 5 800 F pour 15 jours. Départs en juin, juillet, août et septembre.

Plus fort sera le dépaysement en Afrique australe : cinq jours dans le parc du mont Kenya pour admirer la flore tropicale, les lions, les gazelles, les zèbres, puis, du lac Nakuru, traversée du plateau du Masai-More à la rencontre des tribus Massais et ascension du Kilimandjaro. Vingt-deux jours, 16 670 F. Départs les 9 et 30 juillet, 6 août, 3 septembre et 17 décembre.

Les plus hauts sommets du monde, les villages tibétains, manang ou garung, la nudité des alpages des hautes vallées, le gong des temples bouddhistes : un raid de 24 jours pour 13 950 F et trois dates de départ : 23 et 30 octobre 1988, 10 mars 1989.



LA TABLE

C'est cher... Tant mieux !

SEMAINE GOURMANDE

Aux Trois Chevrans

Souvenir d'un temps où Citroën usait encore quasi de Javel, ce bistrot a gardé son style d'auberge populaire. L'ardoise propose des œufs meurette (25 F), mais aussi une crêpe « 3 chevrons » (saumon frais, saumon fumé et œuf poché) (89 F), le foie gras frais peut être aussi préparé chaud, en assiette (79 F), le poulet de comard gras rôti (170 F pour deux) vaut le confit, et le filet de rascasse au curry (79 F) conduit aux desserts (25 F). Les vins sont de prix honnête (quinze à moins de 100 F). Service amical d'Elisabeth, supervisé par un homme de métier.

M. Lucas. Quant au chef-patron, Serge Bonis, nous l'avons connu *Petit Bedon* puis à l'Astrolabe. Il semble s'amuser autant que ses clients de l'atmosphère bon enfant de ce bistrot de quartier qui vaut largement tant de boîtes à la mode. Compteur 180/200 F.

● Aux Trois Chevrans, 148, avenue Félix-Faure 75015 Paris. Tél. : 45-54-12-26. Tous les jours. C.B.

L'Agripaume à Pau

La maison vient de rouvrir avec François Rodolphe (le prédécesseur était étoilé). Une série de menus de 60 F à 220 F : retour du marché, idée autour d'un plat, surprise, menu des enfants. Et la carte avec un saumon rôti en civet au madiran, le toro de coquillages, le foie gras au jus, l'agneau de lait des Pyrénées et le spoom à l'izarra. A vous, lecteur, d'explorer si vous passez par là... Mais j'ai connu Rodolphe à Paris et il travaillait bon.

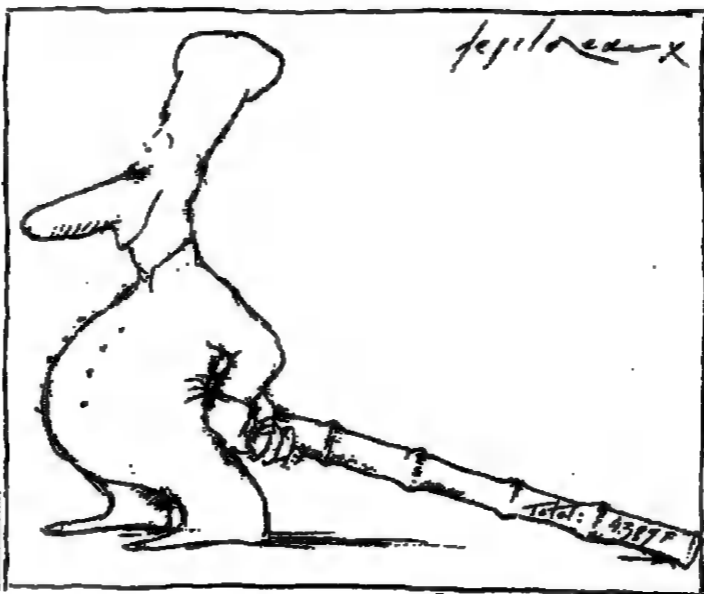
● L'Agripaume, 14, rue Lazapie, 64000 Pau. Tél. : 59-27-89-70. Fermé samedi midi et dimanche soir. L.R.

● Les germanotriquetiers. — L'association il y a un après à Saint-Germain-des-Prés, animée par Antoine Blondin, Roger Besside et Jean Cormier, organise le jeudi 19 mai après-midi le second marathon des leveurs de coude.

C'EST Sûr, je crois, qui rapporte en ses *Mémoires* l'anecdote. M. de Lauraguais, ayant « calfeutré » une de ses maîtresses dans une serre chaude où il la nourrissait quasi uniquement de fruits exotiques, se défendit de ses reproches : « Ingrats ! Comment pouvez-vous me plaindre de manquer du nécessaire, chose irrationnelle, lorsque tu jouis abondamment du superflu que tout le monde désire ! »

Cette réflexion me fait songer à la nouvelle cuisine. On ne dira jamais assez le mal qu'ont fait ses « inventeurs » à la cuisine française, mais surtout au consommateur. Les additions démentielles ne résultent-elles pas tout à la fois des intérêts à payer sur le coût du cadre et des accessoires et du désir du client pour les produits devenus de luxe ? Marie-Chantal fera la moue devant un merveilleux merlan d'indiscutable fraîcheur, exigeant un turbot hors de prix. Et un œuf dit « coque » à peine frais mais enjolivé d'un soupçon de caviar fera la fortune (épiphane, souhailons-le) du chef dans le vent, qui ne sait même plus choisir un œuf « campagnard » et le faire tout bonnement poché.

Il ne se passe pas de jour, à Paris, sans que s'ouvrent un, deux, trois restaurants — trop souvent nés de patrons amateurs — copiant ou voulant copier les rares maisons en vedette, et dont les patrons s'imaginent que n'importe qui — alors pourquoi pas eux ? — peut réussir en ce



métier. Alors que l'on ne peut ouvrir un salon de coiffure sans C.A.P. ni une pharmacie sans diplôme...

Et, comme d'entre part les circonstances font que la clientèle pouvant payer 400 F à 500 F un repas se raréfie, c'est le désert en de nombreuses maisons surfaîtes et dont les patrons s'étonnent : « La crise ! », disent-ils, sans se rendre compte que la crise c'est eux, leur carte trop chère, leurs portions trop minces, leurs appellations ridicules et leur panur-

gisme (toutes les cartes se ressemblent, aujourd'hui !).

C'est pourquoi il convient de saluer Alain Morel. Il fit ses premières armes au *Plaza-Athènes*, grande brigade. Puis il s'installa à son compte dans le onzième arrondissement, au *Chardenoux*, dont il fit une grande petite adresse. Trop lointain, trop « serré », il a repris l'an dernier l'ancien *Saint-Jean-Pied-de-Port* dans la partie calme de l'avenue de Wagram, illustre du temps des Dattas puis tombé en quenouille.

Alain Morel change sinon de cuisine (celle-ci est très personnalisée tout en restant classique, à partir de produits d'extrême qualité), mais de formule. Il propose, dans ce décor de suprême élégance, avec une terrasse qui, dès le printemps, est, le soir surtout, pleine de paisibles aubraits, avec un service parfait et une qualité extrême, un menu-carte (une entrée et un plat, à choisir chacun dans six propositions) pour 130 F. Si vous désirez les fromages, comptez 32 F de plus. Si vous choisissez un dessert, sachez qu'ils sont comptés entre 30 F et 39 F. Avec une demi-bouteille de vin (de 44 F à 57 F) et le café, les additions ne dépassent pas 250 F. Mais, pour environ 200 F, vous avez là un repas de grande classe dans un cadre de bonne maison.

Le gaspacho de tourteaux aux concombres, le pudding de moelle de bœuf, la tartelote de tomates au thym avant la truite de mer à la vinaigrette de noix-sectes, le navarin d'agneau, le blanc de volaille tomates et courgettes ou le ragoût de pied de veau et ris d'agneau sont témoins d'une recherche de qualité dans... le nécessaire plutôt que dans le vain superflu comme aurait pu dire M. de Lauraguais !

LA REYNÈRE.

● Alain Morel, 123, avenue de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 42-27-61-50. Fermé samedi midi et dimanche. C.B.

les gourmets font la différence
GLACES · SORBETS
Dégustation - A emporter

RAIMO Glacier
59/61 Bd de Reuilly 75012 PARIS
Tél. 43-43-70-17
Me. DAUMESNIL (Félix Eboué)

Paris Bangkok en 12h30 tous les jours.



Plein ciel avec Thai. tous les jours au départ de Paris.

123, av. des Champs-Élysées 75008 PARIS - Tél. 47.20.86.15 — 6, av. de Suède, Park Hotel 06012 NICE - Tél. 93.16.27.77



سكنا من الماصل

In Pérou près

RÉSIDENCES

AVOIR TOUT
AVEC DE

Un Pérou près du ciel

(Suite de la page 17.)

Les cultures en terrasse, infinies, les villages, enfin, compacts, hérissés de fumées légères où parfois brille l'éclat bref d'un toit en zinc qui, de loin - mais il semble proche dans cette exceptionnelle luminosité - donne l'impression trompeuse d'un hameau prospère.

Des toits en zinc? Il y en a quelques-uns. Une héraïse pour les purs, les écologistes amoureux de l'authentique, du toit traditionnel en chaume, en ichu, la « paille de la puna ».

Sans palabres inutiles

Ceux d'en haut? Les collégiens ayant collaboré avec le conquérant et l'occupant espagnol. Leurs descendants ont gardé les meilleurs demeures - un avantage bien relatif pour le profane, - les champs cultivés les plus proches du village.

Ceux d'en bas, héritiers malheureux des « rebelles » à l'ordre castillan, vont chaque jour cultiver leur lopin de terre de l'autre côté du Colca, empruntant la piste mal pavée du pont Cervantès.

La base des échanges, c'est le troc. Vieille coutume andine remontant à la période pré-incasique et qui perdure, comme ici, dans les zones les plus reculées.



descendent dans les vallées pour échanger la viande deséchée (la charqui) contre des pommes de terre, du maïs, des oignons et des piments. Le rituel est rigoureux et les règles d'honneur aussi précises que sur un marché à bestiaux d'Auvergne: topé-là, compadre!

Les marchés colorés, odorants, où le troc se négocie sans palabres inutiles, les fêtes, très nombreuses, les courses de taureaux, les processions religieuses, solennelles: autant d'occasions, de prétextes pour se retrouver et, pour

les femmes, de préparer amoureux-ment les jupes multicolores qu'elles mettent à sécher sur les toits des maisons.

Pourtant, même la fête, tous-jours collective, a quelque chose, ici, de compassé. A Pinchollo, ce dimanche, c'est la fiesta depuis trois jours et trois nuits. Trompettes, tambours et cymbales, les fanfares rustiques tournent en rond dans le hameau, font halte devant l'église, puis repartent au rythme trotinant des danseurs.

La rumeur mélancolique et stridente s'éloigne. Des paysans ivres

de chicha titubent au ralenti. Sur la place, une Indienne accroupie, jupe en corolle autour de ses larges cuisses, attend depuis l'aube devant un mouchoir contenant trois oignons et un panier de tunas, les figues de l'Altiplano. Tout est lent, figé, d'une gaieté factice et retenue.

Il ne s'est rien passé depuis quatre siècles. Les mêmes brunes s'accrochent aux falaises abruptes du Colca. Des bataillons de cactus montent une garde éternelle autour de milliers de terrasses cultivées. « Ni au Cuzco, ni dans aucune autre région du Pérou », dit l'écrivain Mario Vargas Llosa, séduit par le Colca, il n'y a autant de cultures en terrasses que dans cette vallée des merveilles.

Merveilles? Sans doute pour celui qui vient d'ailleurs, de Lima, de New-York ou de Paris. Merveilleuses, en effet, ces églises coloniales, leur étable, leur autel d'or et d'argent, leurs pupitres, leurs tableaux des dix-septième et dix-huitième siècles. Une par village: on les voit de loin dominant les masures comme des châteaux forts, blanches, pures et sévères à Maca, Callali et Achoma, grandiose à Lari, « métisse » à Yanque. L'ordre de Saint-François-d'Assise a régné ici sans rival.

Certaines de ces chapelles ont été en partie pillées. Depuis, les sacristains gardent jalousement les clés, refusent, sauf recommandation ou supplication, d'ouvrir les portes vénérables mais solides. C'est un privilège et une chance d'être admis. Mais quelle émotion, alors, de découvrir, par hasard, dans la pénombre de la nef de Maca, un groupe d'Indiens en adoration devant une Vierge polychrome dont ils nettoient avec dévotion les multiples colliers avant la procession.

Merveilleuses aussi les peintures rupestres de la vallée des volcans qui alignent, près d'Andagua, plus au nord, et sur une centaine de kilomètres, leurs bubons éteints sous un ciel vide et transparent.

Superbes ces canyons du Colca, deux fois plus profonds -

3 000 mètres de vide - que celui du Colorado aux Etats-Unis. On n'en perçoit la grandeur sauvage que d'un hélicoptère ou d'une avionnette, tant son approche à pied est longue, difficile, hasardeuse. Le rio Colca descend de plus de 5 000 mètres d'altitude jusqu'au littoral pacifique, sur un parcours de 450 kilomètres, et change alors de nom. Il devient le Majes. Et c'est d'avion, justement, que le canyon a été redécouvert dans les années 30, quatre siècles après les compagnons de Pizarre.

« Tu seras tout seul... »

Mais le tourisme encore balbutiant n'a commencé réellement que depuis trois ou quatre ans. La « Vallée perdue des Incas » reste encore largement méconnue, et la renommée relative du Colca est due, aujourd'hui, d'abord aux canyons et à quelques expéditions de rafting, de canotage sauvage réalisées dans sa partie la

plus accidentée et la plus dangereuse. Les premiers vainqueurs du Colca étaient polonais. En 1985, trois kayakistes péruviens se sont noyés dans les rapides. Depuis, le tourisme d'aventure est considéré avec un respect particulier par les experts, et c'est aussi un facteur supplémentaire d'attrait.

Mauricio de Romania, un ingénieur d'Arequipa, directeur de l'organisme de développement du Colca, écologiste et andiniste, redoute, lui, l'extension du tourisme sans contrôle. Les Indiens de la vallée ignorent encore ces remous. Ils vivent comme leurs ancêtres, au rythme du soleil qui se lève au ras de la coupole neigeuse du Misni, emmènent leurs morts à dos d'âne jusqu'au village et achètent les cercueils à crédit.

A Chivay, on trouve trois entreprises de pompes funèbres. La première est à l'enseigne du « ciel », la deuxième à celle de l'« enfer » et la troisième proclame sur sa façade: « Tu seras tout seul... »

MARCEL NIEDERGANG.

VACANCES-VOYAGES

Hotels section listing various vacation spots and hotels in Alsace, Provence, Campagne, Côte d'Azur, Montagne, and Paris.

TOURISME

Tourism section listing video travel, horse riding, and other leisure activities.

Carnet de route

- Train de nuit, Trekking dans le canyon, Jeep ou camionnette. A list of travel tips and itineraries.

Lapsus québécois

Dans l'article « Québec, Montréal, même pays » publié dans le Monde le 7 mai, Pierre Marc Johnson était cité comme « chef de l'opposition ».

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE. Buis-les-Baronnies, Loue chambre d'hôtes.

POUR CEUX QUI CROIENT AVOIR TOUT VU: LE RHIN AVEC KD! It's not over the hill yet! Discover the charm and majesty of the Rhine.

DÉCOUVERTE DE LA CHINE « ROUTE DE LA SOIE » du 4 au 23 août 1988.

PANORAMA DE LA CHINE du 4 au 22 septembre 1988.

ZIG ZAG Randonnées. Association ZIG-ZAG. Agrement tourisme LUT N° 77082.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools. CHAMPAGNE Claude DUBOIS, BORDEAUX SUPER. Fee TTC.

... Tant mieux! au départ de Paris

JEUX

ENSEMBLE

échecs

N° 1280

MOSAÏQUES

(Coupé du monde, Bruxelles, avril 1988)

Blancs : A. BELIAVSKY
Noirs : M. TAL
Défense Piv.

- 1. e4 e5
- 2. f4 f5
- 3. c3 c6
- 4. f4 f5
- 5. c3 c6
- 6. f4 f5
- 7. e4 e5
- 8. f4 f5
- 9. e4 e5
- 10. c3 c6
- 11. c3 c6
- 12. c3 c6
- 13. b3 b6
- 14. c3 c6
- 15. f3 f6
- 16. d3 d6
- 17. f3 f6
- 18. e4 e5
- 19. b3 b6
- 20. d4 d7
- 21. f4 f5
- 22. f4 f5
- 23. c4 c7
- 24. c4 c7
- 25. f4 f5
- 26. c3 c6

NOTES

a) La question reste posée : les Noirs doivent-ils roquer avant de s'attaquer aux pions centraux ennemis ? On a longtemps estimé que l'avance 5...g5 était prématurée sans cependant parvenir à le démontrer.

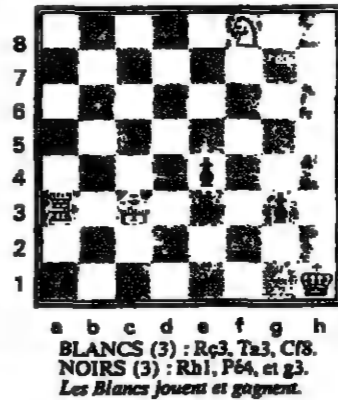
b) 6. dxc5 et 6. e5 sont d'autres possibilités.
c) 6... Cb-d7 est faible à cause de la suite 6. e5, Cg4 ; 7. e6. La perte du roque après 6... Rf8 est à déconseiller : 7. e5, dxd5 ; 8. Txd5, Cg4 ; 9. h3, Cb6 ; 10. dxc5, Dxd1+ ; 11. Cxd1, Rd7 ; 12. Fg4, Cg6 ; 13. 0-0. Enfin, 6... Cf-d7 est un moindre mal bien que les Blancs obtiennent un bon jeu après 7. dxc5, dxc5 ; 8. e5.
d) 8. h3 ; 8. Fxd7+ et 8. Cg5 sont aussi à envisager.
e) Et non 9. Cg5 à cause de 9... f5 !
f) Si 10. Cg5, h5 ; 11. Cxb5, Da5+ ; 12. Cg3, gxd4 ; 13. Dd2, dxc3 ; 14. Dd6+ ; Rd3 ; 15. b4, Db6 et les Blancs sont perdus.
g) Telle est la position résultant de la variante des trois pions, après 5... g5 ; 6. Fb5+ ; Fd7, qui a suscité de nombreuses analyses. On a tenté ici 12... Dh5 ; 13. Cc4, Cg5 ; 14. Cg3, Da5+ (si 14... Dh4 ; 15. Cb3, Df6 ; 16. Cg5, Ch6 ; 17. g3) ; 15. Fd2, Cc3 ; 16. Fxa5, Cxd1 ; 17. Cxg6, Cxb2 ; 18. Cb5+ ; dxc5 ; 19. Fg3, Cx4 ; 20. 0-0-0+ ; Rd6 ; 21. Fxh5, Fxh5 ; 22. Td-d1 et les défenses des Noirs sont réelles. Il semble que 12... Fxd4 soit jouable ; 13. Dxd4 (sans doute supérieur à 13. Dxc4+), Cg6 ; 14. Dd2. Seirawan, grand spécialiste de cette variante, a introduit la suite 12... h3 dans sa partie contre Helms à Willemstad-Zee en 1986.
h) Et non 14. Cxc6 ; Fxg3+ ; 15. bxc3, Dxc3+ ; 16. Fd2, Dg3+ ni 14. bxc4, Fxd4.
i) Si 15... Cf5 ; 16. Ff2, Td-f8 ; 17. 0-0, Fxg3 ; 18. Cxc3, Txf7 ; 19. a3, Da6 ; 20. Cb4, Dg4 ; 21. Td1 et si 15... Td-f8 ; 16. Dd3, Cf5 (16... Df5 ; 17. Cb4) ; 17. Ff2, h4 (ou 17... Txf7 ; 18. g4) ; 18. 0-0 et les Blancs ont un léger avantage.
j) Après 18. 0-0, b4 rien n'est très clair.
k) Du nouveau. La partie Oll-Gurevici (Tallinn, 1987) continua par 19. a3 (menaçant Cb4-Cg3+), Tg8 ; 20. Cb4, Cb8 ; 21. Rb1, Cb6 ; 22. g4, b6 ; 23. Fb4, Cxf4 ; 24. Cxf4, Dd5 ; 25. Cf6+, Txf6 ; 27. Fxh6, Fxf6 ; 27. Dd2, Cc3 ; 28. Cc3, Dd4 ; 29. Tg1, Cg4 ; 30. Dd2, Ca3+ ; 31. Ra2, Cg4 ; 32. Td-d1, Dd5 ; 33. Dg4+ ; Rd8 ; 34. Cb4, Db5 ; 35. abandon.
l) Menaçant 20... Cb4.
m) Défendant b7, b6 et f7.
n) Sur 25... Cg3 soit le joli sacrifice 26. Dxd7+ ; Txf7 ; 27. Txf7+, Rg3 ; 28. Ch4+ ; Rh5 ; 29. h3, Dg8 ; 30. Fb2, Tg5 ; 31. g4+, Txf4 ; 32. bxc4+, Rxc4+ ou Dxc4+ et les Blancs ont une attaque décisive.

o) Si 28. Dxf4, Dxc2+.
p) Si 28... Txd4 ; 29. Dg7+.
q) Un jugement positionnel très fin. Les Blancs acceptent de donner un pion en raison de l'insécurité du R ennemi.
r) Menace 37. Txd6 et surtout 37. Ff6.
s) Le R noir est toujours dans une position peu confortable tandis que les Blancs, après avoir récupéré le pion sacrifié, peuvent avancer facilement leurs pions passés sur l'aile -R.
t) Début d'une marche désespérée ; Si 46... Dxb4 ; 47. Db7+, Rd8 (ou 47... Rd6 ; 48. Fd1) ; 48. Ff6 et c.
u) Si 48... Dxb4 ; 49. Fg3+, Rd7 ; 50. Db7+ et c.
v) Le R noir est tombé dans la gaine du loup.
w) Car si 51... Rd3 ; 52. Td1+, Rg2 ; 53. Da4 mat ou 52... Rd2 ; 53. Df1 mat.
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1279
M. LEBURKINE (1931)
(Blancs : Rb4, Cf7, Fg4, a5, f7, f5. Noirs : Ra6, Ta8, Cd4, P4, a4.)
1. Cd8, Txd8 ; 2. dxc4-Cc4 ; 3. Rxa3, Cx5 ; 4. Rcd1, Cd1 ; 5. f5, Cb7 (si 5... Cg6 ; 6. g6, Cb7 - ou 6... Ch6 ; 7. Rb4+ ; Cb5+ ; 8. Rg5, Cg7 ; 9. Rd6, Ch3+ ; 10. Rd7, Rxa3 ; 11. Cb7+, Rb6 ; 12. Cd6, Cg7 ; 13. Cg4 ; 14. Cc6, Cxc6 ; 8. Cc5 mat) ; 6. g6, Cxd8 ; 7. Cf7, Cb7 (on voit l'importance

de 4. Ra4 car, si les Blancs avaient joué 4. Rb4, les Noirs auraient répondu maintenant 7... Cg6+ et 8... Cb7 ; 8. g6=77, Cxa5 ; 9. Tc5, Cb7 ; 10. Tc6 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1280
V. et M. PLATOV
et G. KASPARIAN
(1975)



BLANCS (3) : Rc3, Ta3, Cb8.
NOIRS (3) : Rb1, P6a, et g3.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1278

COMMENT TUER UN MORT

Pour trouver la bonne défense, il est indispensable de reconstituer la main du déclarant d'après les cartes jouées, notamment les défausses du partenaire. Il reste ensuite à imaginer comment le déclarant pourrait réussir son contrat.

- ♠ V109653
- ♥ 73
- ♦ ARV5
- ♣ 6

Ann. : S. don. Pers. vuln.
Sud Ouest Nord Est
5 ♣ contre passe passe...
Ouest entame l'As de Pique coupé par Sud qui joue le 4 de Carreau pour l'As et le 6 d'Est. Le déclarant joue le 6 de Trèfle pour le 8 d'Est et Sud four-

nit le Valet. Ouest prend avec la Dame de Trèfle et joue le Roi de Pique. Sud coupe et donne à Ouest l'As de Trèfle sur lequel Est fournit le Roi de Cœur. Comment Ouest doit-il jouer pour faire chuter CINQ TRÈFLES ?

Réponse :
Ouest peut reconstituer exactement la main de Sud : neuf Trèfles, pas de Pique et quatre cartes rouges dont l'As de Cœur car, en défaussant le Roi de Cœur, Est a montré qu'il avait au moins cinq Cœurs par le Roi. Si Sud a l'As de Cœur sec (c'est-à-dire trois Carreaux), il sera obligé de concéder la Dame de Carreau, et il faut donc prévoir l'autre hypothèse, c'est-à-dire celle où le déclarant a l'As de Cœur second et deux Carreaux (car avec un seul Carreau il aurait tiré l'As de Carreau quand il était au mort). Or que va-t-il se passer si Ouest contre-attaque Cœur ? « Sud, écrit Vermeulen, prendra de l'As, tirera ses atouts et, sur le dernier Trèfle, Est sera sagement ».

♠ D O 8 6
♥ V O A V
♦ V D O D 1 0
♣ 9 7 4 V

Sud joue le Valet de Trèfle et jette le Valet de Pique, la défausse d'Est libère alors le 9 de Cœur ou le Valet de Carreau.
« La défense mortelle, explique Michel Vermeulen, qui avait assisté à cette donne, était de tuer le mort en jouant Carreau et de ne pas répondre à l'appel à Cœur. » En fait, ce n'était pas à proprement parler un « taitai », mais l'indication d'une force à Cœur par RDV.

Attention, adversaire dangereux

Il faut savoir ne pas donner la main à un adversaire dont la contre-attaque serait trop dangereuse. Mais c'est souvent difficile, sauf si l'on connaît la technique de ce genre de coup.

♠ V 6
♥ 10 9 4
♦ A 10 9 8 5
♣ 7 3 2

Ann. : S. don. E-O vuln.
Sud Ouest Nord Est
1 ♠ 1 ♣ 2 ♠ 2 ♣
4 ♣ passe passe passe

Quest ayant entamé le Roi de Pique, comment O. Neil, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères
Sud aurait pu ouvrir de « 2 Cœurs » car sa main vaut au moins 22 points en comptant la distribution, mais peut-être Sud jouait-il le

Deux faible car cette donne était la « donne préférée » d'un professeur de bridge américain, O. Neil. Or, pour la plupart des experts américains, une ouverture de « 2 Cœurs » indique une couleur sixième, mais au maximum 10 points d'honneurs.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

« On m'a dit, écrit un lecteur, que je n'avais pas le droit, quand j'étais mort, de dire à mon partenaire qu'il devait jouer « de sa main » ou « du mort ». Que dit le Code ? »

Le Code n'était pas très clair avant celui de 1987 qui confirme la règle suivante : le mort ne peut prévenir le déclarant que si celui-ci est en train de se tromper. Il doit donc attendre l'amorce du geste avant de dire de quelle main il doit jouer. Ce règlement a pour but d'éviter des erreurs tout en empêchant le mort de « diriger » le jeu !

scrabble

N° 293

DES ANNÉES DE LUMIÈRE

En rejoignant la partie ci-après, vous serez, comme maint Bondouffois, confronté au tirage SURANNE. C'est un dilemme : faut-il doubler le R ou le N ? Le salut est dans l'étymologie : est SURANNE ce qui a plus d'une année. C'est donc le N que l'on double.
Nous venons aujourd'hui d'autres mots dérivés de année, que nous vous présentons d'abord sous forme de tirages, difficiles comme tous ceux à « petites » lettres. Attention ! Tous ces mots ne commencent pas automatiquement par ANN- (BISANNUÉL, par exemple).
AANNUX - AAELNNT (2 anagrammes) - AELNNSU (1 ana.) - AAELNRRU - AEINNTU - AENNO (1 ana.) - AAENNT - ABELNN - AEILNNT - ACDEELNN - CDEEINNT - AAELNST (3 ana.) - EELNNSO.
Si annuel marque la fréquence, annuel (pl. ANNAUX) indique la

durée, tout comme ANNALITÉ (ALIÉNANT, ANNELETT) (rien à voir bien sûr avec les très frustes anal, anaux et analité). Sont ou étaient ANNUELS (ANNUELES) : l'ANNUAIRE et l'ANNUITE, bien sûr, mais aussi l'ANNONNE (ANONNE), impôt payé dans la Rome antique sous forme de récoltes. En revanche, l'ANNATE, redevance payée autrefois au Saint-Siège par les nouveaux titulaires de bénéfices ecclésiastiques, est égale aux revenus d'un an (et n'est donc pas annuelle). Correspondent à des fréquences plus espacées les adjectifs BIENNAL, TRIENNAL, DÉCENNAL et le nom DÉCENNIE. Notons, enfin, les adjectifs ANTIENNAIS, ENEANTISIA, NANTAISE (ANEANTIS) et SOLENNEL : le premier s'applique à un monnaie d'un an et le second à une fête annuelle.

MICHEL CHARLEMAGNE.

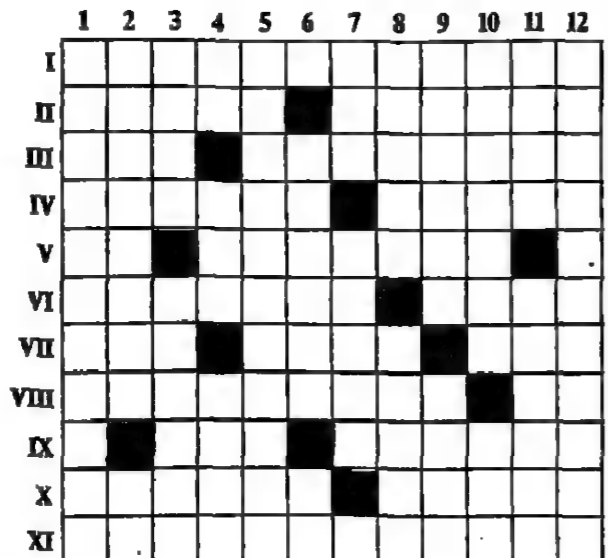
Bondouffois, salue des fêtes
22 mars 1988
Tournoi, mardi 20 h 30, vendredi 14 heures.
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.
Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O.
Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précède a été rejeté, faute de voyelles ou de colonnes.
Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	EEOLGSI	GELOSE	H 4	18
2	-ALEGNSZ	SANGLEZ	10 H	97
3	JOUJAF	JALON	J 6	28
4	-BBOURME	EMBOURBE	M 3	84
5	ATTERES	STATÈRES	8 A	77
6	XAAPNYI	PRIX	8 L	54
7	AANY+DON	AY	9 B	44
8	ANNOD+QUA	NODAU (a)	0 3	17
9	ANAERSU	EMBOURBERAS	M 3	32
10	NEEU+TTU	TENUÉ	K 2	19
11	TU+RMTHI	HUIT	L 12	28
12	TRM+KIFA	KRAFT	15 H	51
13	TMT+FENE	TANTIEME	B 8	22
14	F+PIABE	DETA	15 A	30
15	AEP+CNES	PERCANTS	D 2	86
16	UICRQSV	OUAIS	6 B	30
17	CRV+ENIU	VICIER	12 A	30
18	NI+WOHU	OH	14 I	28
19	WUHN+DV	LUI	11 I	23
20	DWIN+EO	TOND	11 D	22
21	EVII+ETL	REVER(A)	F 8	25
22	IL+MTLTE	(R) EMLPTI (b)	2 A	22
23				867

(a) ou DONAX (b) coup améliorable : LP(O)ME, 2 B, 24.
1. Amick Trino 841, 2. Gagnard 820, 3. Biron et Delacay 819.

mots croisés

N° 508



Arménie. - X. C'est du gâteau ! En Belgique. - XI. Ont des capacités, sinon des humeurs.

Verticalement
1. On va voir les nouveaux à l'œuvre. - 2. Elles vont être vraiment très occupées. Conjonction. - 3. Fait une frontière. Son cadeau n'en était pas vraiment un. - 4. Note. S'amuse, en un sens. Montre ses pièces en partant d'en bas. - 5. A toutes les cordes au caducée. - 6. Inscrit dans le ciel. Un peu de répit. - 7. Ne suffisent pas pour secher. A son suite. - 8. C'est un vie de famille là-dedans. Dirai présent. - 9. Mettrai hors d'état. Ils poussent d'en bas, doublement. - 10. A de l'entraînement, à ce qu'on dit. Ne manque pas de hauteur, ou d'astuce. - 11. En quantité. Pape. - 12. Tien-neux à un cheveu.

SOLUTION DU N° 507

Horizontalement
I. Modus vivendi. - II. Anerie. Iléon. - III. Jovialité. Onc. - IV. Oml. Minec. De. - V. Rapcon. Emnos. - VI. Le Histoires. - VII. Topa. Reta. - VIII. Apures. Son. - IX. Insa. Ac. Fort. - X. Reille. Rouge. - XI. Essentielles.

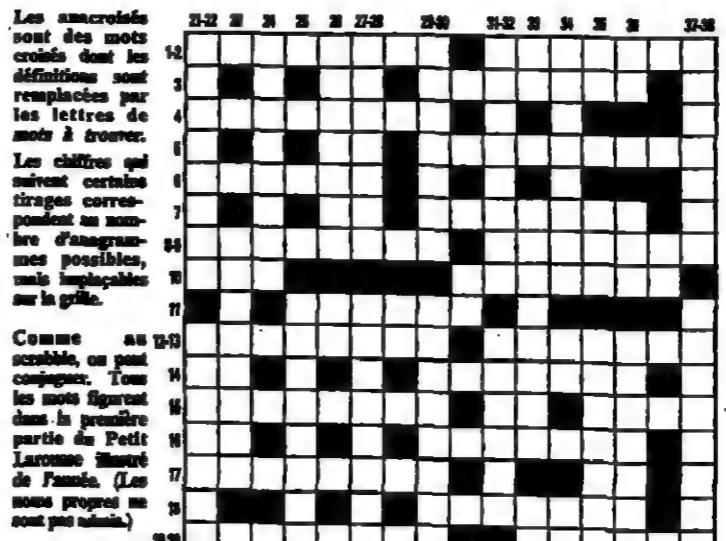
Verticalement
1. Majoritaire. - 2. Onomatopée. - 3. Devia. Pura. - 4. Uri. Choral. - 5. Siamoise. Ln. - 6. Vélis. Rast. - 7. En. Trac. - 8. Viscères. Ré. - 9. El. Emit. Fot. - 10. Néa. Mossoul. - 11. Dondon. Orga. - 12. Incassants.
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés

N° 509

Horizontalement
1. BEELRUV. - 2. DMNOORS (+ 2). - 3. DEERSU (+ 3). - 4. ADEINOT (+ 1). - 5. CEEMNOSU. - 6. EINHOU. - 7. EINHOSIT (+ 2). - 8. EEBINRSU. - 9. ANNORRS. - 10. ABEIRST (+ 1). - 11. AEIPRT (+ 7). - 12. AEEHILQU. - 13. EEMNSU (+ 1). - 14. AEILORV (+ 6). - 15. EILLOPST (+ 2). - 16. EERSSU. - 17. AEIIMNRT (+ 5). - 18. AEFIIMN. - 19. ACEENRTT (+ 2). - 20. EEBHRS.

Verticalement
21. EIDNORSV (+ 1). - 22. EHILOPT. - 23. AEGINNR. - 24. EEMORU. - 25. EILLOPST (+ 2). - 26. EENORTU (+ 1). - 27. EEBINRSU (+ 3). - 28. AEIIPORU. - 29. CREENTU. - 30. AAEBIRRT. - 31. DEENNOPT. - 32. AEFISV. - 33. AINOQRSU (+ 2). - 34. DEEMOORT. - 35. EELRVZ. - 36. AEINSS (+ 1).



Horizontalement
1. CLOISON. - 2. BOURRINS. - 3. HANNETON. - 4. ETHEREE. - 5. TOREAI (OTARIE OTERAI). - 6. LADINOS, judéo-espagnol. - 7. ROGNERAI (IGNORERA, BONGERAI). - 8. BREVETE. - 9. TENANTS (SENTANT). - 10. TRECHUR (RECHUTER). - 11. PILOTIS. - 12. OBSEQUES. - 13. CARPETTE. - 14. EMISSIS (MESSIS SEISSIS). - 15. EMPESER. - 16. LECHEES. - 17. STERLET (LETTRES). - 18. EVEILLER.

Verticalement
19. CHATRANT (FRANCHAT). - 20. LARRON. - 21. RENTAME (BENTAMER MATERNE). - 22. ONCOGENE. - 23. ARPEGE. - 24. CHOPPER. - 25. PHOBIES. - 26. OTORRHEE. - 27. RUPESTRE (PRETEURS PRETURES). - 28. IBERIQUE. - 29. CEILLET. - 30. CEDEMES. - 31. AUVENTS (SAUVENTS). - 32. RHODIEN. - 33. BISSÉE. - 34. TASSÉS. - 35. IRANIEN. - 36. TASSILL, plateau de grès au Sahara (LISSAIL LITTAIS). - 37. TOMATE (EMOTTIA). - 38. SENSEES. - 39. ALESANT (NATALES).
MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

صكرا من الأهل

TOUS ENSEMBLE POUR SE MESURER AVEC LE FUTUR.

WEBER

SOLEX

JAEGER

VEGLIA BORLETTI

CAVIS

CARELLO

SIEM

**Borletti
CLIMATIZZAZIONE**



MAGNETI MARELLI

Un nouveau groupe industriel vient de naître dans le secteur des composants pour véhicules: Magneti Marelli. Un groupe d'entreprises qui ont résolu d'unir leurs ressources et leurs investissements, leurs projets et leurs idées, leurs hommes et leur know-how. 2000 per-

sonnes en France, Italie, Angleterre, Espagne, États-Unis et Brésil livrées à la recherche et au développement. Magneti Marelli sait que le futur ne peut passer qu'à travers l'électronique la plus avancée en développant un hardware spécifique et un soft-

ware sophistiqué. Les investissements coordonnés en innovation et nouvelles technologies sont équivalents à 16% du chiffre d'affaires et représentent l'instrument pour aboutir à une position de leadership dans la production des systèmes intégrés entre eux.

acons

ECO

Culture

CANNES 88

Sélection officielle : « l'Ile de Pascal » de James Dearden, « l'Œuvre au noir » d'André Delvaux

Pluie



Quand, le deuxième jour, on se réveille sous la pluie, on se dit : « Beau temps pour aller voir des films. » Et puis on se dit qu'on pourrait aussi rester au lit pour regarder des images qui ne bougent pas dans toutes ces revues de cinéma qui racontent le Festival comme s'il était déjà fini.

Elles ne sont pas les seules. Ici aussi, sur toutes les antennes, autour des tables (rondes), on disserte beaucoup sur le quarante et unième Festival : « Peut-être un peu austère, non ? » « Et Redford, il ne fera que passer, il paraît. » Pour un peu, on l'enterrerait déjà, au Cannes 88. Laissons-le vivre !

Les revues, en tout cas, sont très belles. Dans chacune d'elles, le muet le plus bavard de la saison, Luc Besson, dit qu'il ne dira rien sur son Grand Bleu, et le dit très bien, surtout dans *Première*, où les photos de *Drowning by Numbers*, de Peter Greenaway, sont très appétissantes. Encore de l'eau, une piscine, mais pas bleue, glauque, et trois femmes autour qui papotent, dont les maris ont tous péri noyés...

Sur la couverture de *Studio*, Robert Redford sourit, retouché comme une douzaine. Il apparaît dans les pages intérieures, irrésistible dans un chandail jacquard très néo-féodal. Il porte le même chandail sur la même photo, dans *Starfix*, où Clint Eastwood, le metteur en scène de *Bird* se montre aussi, accoudé à la portière d'un taxi jaune.

Mais le numéro spécial qui donne le plus à voir du Festival sans pratiquement en parler, celui qui fait vibrer à des mus-

ques anciennes et rêver à des passions nouvelles, celui qui aime le cinéma comme on l'aime et les comédiens comme ils le méritent, est sans aucun doute le « Spécial Acteurs » des « Cahiers du Cinéma ».

De la belle ouvrage frémisante où l'on trouve de l'enquête (sur les imprésarios : « Vampires, pygmaliens, conseillers ou amis »), des entretiens (Sandrine Bonnaire, Fabrice Lucchini, Zou...), l'album de famille des seconds rôles, des vieux portraits si vrais, où ils portent le chapeau, Belmonto dans *Stavisky* de Resnais, Delon dans *Monsieur Klein* de Losey, ou devraient le porter : Belmonto et Delon dans *Borsalino* de Dreyf.

Isabelle Huppert dialogue avec Claude Chabrol, et c'est passionnant. Elle dit, entre autres : « Le fait d'être avortée dans sa tête n'est pas plus grave que déboucher les évier. » Elle parle de son rôle, bien sûr...

Le numéro spécial des *Cahiers* se termine sur des « Fragments d'un dictionnaire amoureux » dit à Hervé le Roux et Alain Philippiat. Deux cents acteurs répertoriés avec un cliché, assez petit, et quelques lignes souvent mises dans les vagues du hamman où veille un aimable petit masseur. Il n'a pas que ce problème, du reste, les Grecs lui font peur, et il est barcelé de cauchemars. Quand Bowles met à jour une authentique statue de bronze, et que le pachia se fâche pour récupérer le bail accordé à l'Anglais, Pascal est pris au piège d'une double allégeance.

James Dearden (le scénariste de *Liaison fatale*), dont c'est le premier long métrage, a réalisé avec

Ben Kingsley compose un étonnant portrait d'espion turc à la fin de l'Empire ottoman. André Delvaux aux prises avec la pierre philosophale de Yourcenar essuie une petite chute de magie.

En 1908, dans une petite île grecque occupée par les Turcs, Nisi, un homme mince et triste, le sifflant Basil Pascali (Ben Kingsley) écrit à son maître : « O lumière du monde, ombre de Dieu sur la terre, voici mon dernier rapport... » C'est l'un des mille et un espions du sultan qui veillent sur son empire, dont le siège vaillamment à Constantinople.

Pascali écrit depuis vingt ans des rapports et n'a jamais de réponse en retour, aucun signe sinon sa paie qui tombe régulièrement, sans doute parce que personne ne sait plus ce qu'il fait, qu'il est. Pour arrondir cette maigre solde, Pascali rend de menus services, sert d'interprète aux étrangers de passage, à cet Anglais plein de morgue, par exemple, qui vient de débarquer et qui tout de suite l'a intrigué.

Anthony Bowles (le blond Charles Dance) se dit archéologue, mais Pascali le croit plutôt aventurier. Il y en a de toutes sortes, à cette époque, dans ces eaux-là. Des Américains qui vendent des armes aux rebelles grecs, des Allemands qui fournissent des canons aux Turcs. Bowles veut une autorisation écrite de fouiller un coin de la côte, et Pascali fait l'intermédiaire entre lui et le pachia corrompu, coiffé d'un fez, armé d'un chasse-mouches, doublé d'un fourbe séide. Que fouille-t-il, ce diable britannique ? En tout cas, les jupons de la belle Lydia (Helen Mirren), une Viennoise peintresse auprès de qui Pascali soupire depuis des années. En vain, il trouve toujours le moyen de ramasser ses écus dans les vapeurs du hammam où veille un aimable petit masseur. Il n'a pas que ce problème, du reste, les Grecs lui font peur, et il est barcelé de cauchemars. Quand Bowles met à jour une authentique statue de bronze, et que le pachia se fâche pour récupérer le bail accordé à l'Anglais, Pascal est pris au piège d'une double allégeance.

James Dearden (le scénariste de *Liaison fatale*), dont c'est le premier long métrage, a réalisé avec

L'espion et l'alchimiste

beaucoup de soin et d'élégance une œuvre classique et de bon goût, dans la lignée des réussites de James Ivory, *Chambre avec vue*, entre autres, dont le succès a rendu possible, selon lui, le financement de son projet par une nouvelle compagnie de Los Angeles. Il devrait retrouver auprès du public les modestes 4 millions de dollars investis, ne serait-ce que pour la prestation des acteurs qui fait passer une certaine lenteur du récit.

Ben Kingsley est bien sûr exceptionnel dans le rôle de Pascali, lâche et obstiné, mythomane lucide, qui pratique le mensonge comme on joue du billard à quatre bandes, traite à tout le monde et d'abord à lui-même.

C'est dans un passé plus lointain qu'André Delvaux s'est retiré et quelque peu perdu, le seizième siècle de *l'Œuvre au noir*, de Marguerite Yourcenar. Le médecin et alchimiste Zénon Ligre (Gian Maria

Volonte), fatigué de parcourir l'Europe, poursuivi partout pour avortement, pensée libre, hérésie probable et écrits subversifs, revient à Bruges, sa ville natale, où il espère ne pas être démasqué sous le nom de Sébastien Théus. Son protecteur, le prieur des Cordeliers, le reconnaît mais sait se taire.

Il est sur le point de mourir (Sami Frey, très pâle, la voix blanche et voisée, agonise avec une distinction parfaite) et ne se rend pas compte que le dispensaire des pauvres abrite dans ses caves des bacchantes hérétiques d'un genre particulier, où Mathieu Carrière se débâche, avec également beaucoup de distinction, au sein de la secte des Anges. La suite, le drame et la mort de Zénon, les lecteurs de Yourcenar les connaissent. Aux autres, laissons-en la surprise, le film n'en offre pas beaucoup.

Delvaux, dont a pu célébrer le style et la maîtrise dans *l'Homme au crâne rasé*, *Un soir, un train*,

Rendez-vous à Bray, *Benvenuto*, n'a pas su mettre en œuvre la dimension onirique de son talent. Ce n'était peut-être pas le lieu, le cadre, dira-t-on. Soit. Mais le fâcheux est que nous n'avons pas non plus un exposé correct du contexte politique, philosophique, religieux de cette période si confuse et complexe, dont beaucoup risquent de ne rien saisir tant le décor est supposé connu et la narration allusive.

C'est dommage, car si la leçon d'histoire nous échappe, le charme de la fable aussi. Restent d'excellents acteurs, jamais à contre-emploi, des gris, des bruns, des naturels mornes, des pendus dans la campagne, la certitude de vivre le « temps de la sottise et de la cruauté » et cette bonne question du prieur : « Avez-vous bien regardé la face de certains de nos ministres ? » Oui, mon père.

MICHEL BRAUDEAU.

Du roman à l'écran

Feut-il, pour comprendre le film de Delvaux, être un lecteur assidu de Marguerite Yourcenar ? Feut-il avoir suivi, de sa naissance légitime à Bruges, en 1510, à son suicide dans la prison de cette même ville, cinquante-neuf ans plus tard, ce Zénon qu'elle a inventé voilà vingt ans (1), l'avoir accompagné dans sa recherche de la connaissance, dans ses voyages, dans sa fuite devant le fanatisme et l'intolérance ? Difficile à dire quand on a lu le livre.

En revanche, l'un des familiers de *l'Œuvre au noir*, on pouvait tout craindre de cette adaptation rendue périlleuse par son parti pris : prendre le roman au début de la deuxième partie, « la Vie immobile », au moment du retour de Zénon à Bruges, sous un nom d'emprunt, Sébastien Théus.

C'était le vœu de Marguerite Yourcenar, qui ne voulait pas « d'un de ces films où l'on voit trois acteurs incarner le même personnage, au fil du temps, et le dernier visage le plus grandiose sous le maquillage ».

Impressionné qu'il était par le style de *l'Œuvre au noir*, et par son auteur, Delvaux aurait pu en tirer un film trop révérencieux, voire « verbeux ». Qui pouvait

imaginer, sans se désoler ou sans rira, cette prose, dont l'aspect est presque banni, « transplanté » sur des images, et Zénon devisant en voix off tandis que Gian Maria Volonte déambule dans Bruges ?

André Delvaux a su se préserver de cela et ne pas réaliser un film « bavard ». En déplaçant certaines péripéties, et en recomposant d'autres, comme « la promesse sur la lune », quand Zénon songe à fuir la ville après le mort du prieur des cordeliers, il a cherché à banir l'explication littéraire, les commentaires oraux, pour trouver une cohérence cinématographique. Mais, dans son souci d'être fidèle à Yourcenar — tout en se gardant de l'altérer — Delvaux a sans doute fait de son film un souvenir du texte, ne permettant pas à l'image de se substituer totalement à lui.

Sans le savoir vraiment, André Delvaux a peut-être bien tourné *l'Œuvre au noir*, avant tout, pour sa première spectatrice, qui ne l'a jamais vu, et qui aurait aimé la beauté plastique de cette « lettre d'amour » arrivée trop tard. Ce ne serait être, pour un homme de cinéma, une excuse, mais c'est là,

probablement, que Delvaux a été « piégé » par son admiration pour Marguerite Yourcenar : il a d'abord voulu lui donner à voir, à elle, son propre livre. Car cette rangée d'arbres le long d'une route désolée, ces camions de marrons dans les maisons de Bruges le soir, le visage du prieur des cordeliers au seuil de la mort, l'agonie silencieuse de Zénon quand, dans son dernier rôle, il accomplit le geste ultime de sa liberté, ce ne sont pas des séquences de Delvaux adaptant un roman meilleur de la littérature française, ce sont des images de Marguerite Yourcenar évoquant, avec une caméra, un texte qu'elle connaît par cœur. Son texte.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) *l'Œuvre au noir*, Gallimard, prix Fémina 1968 (en poche dans la collection « Folio »).

* Aux éditions Méridiens Kinésiock paraît *André Delvaux*, un livre consacré au cinéaste, et plus particulièrement à l'analyse de la genèse et du tournage de *l'Œuvre au noir*. Sous la direction de Daniel Blaupain, avec Laure Bergmann et Adolphe Nysenbock, préfacé par Luc Honoré (328 pages, dont 48 pages de photos, 80 F).

L'homme de demain : Paul Schrader

Paul Schrader est un familier de Cannes. Il y est venu en 1976 pour *Taxi-Driver* (écrit pour Scorcese), *Mishima* qu'il a mis en scène. Il revient, en compétition, avec un film inspiré de l'affaire Patty Hearst (voir le Monde du 12 mai 1988).

Le lancement de *Patty* : « Je serais dit Paul Schrader, de l'échec sanglant de *Light of Day* (litt. en France), projet qui me tenait à cœur mais douloureusement proche de l'autobiographie, lorsqu'on fait une chute de la barre, on fait d'habitude remonter en selle et je voulais remonter sur-le-champ avec la réalisation. Mettre en scène en quête d'emploi cherche projet possible ou devenu dériver très vite. Le scénario de Nick Kazan sur *Patty Hearst* m'est parvenu assorti d'une proposition ferme, j'ai dit oui ».

L'affaire Patty Hearst au direct : « En 1974, j'habitais la Californie. L'affaire Patty Hearst était devenue un feuilleton télé presque quotidien. Le raid de la police sur la maison du quartier de Watts où s'était réfugiée la majeure partie de l'Armée symbionnaise a été retransmis en direct pendant près de deux heures. Tout le monde avait le temps de rentrer du bureau et de s'installer pour assister aux vingt dernières minutes de la soirée. Ça a été l'une des premières expériences de télévision globale, stimulée à celle, radiophonique, à laquelle Woody Allen fait allusion dans *Radio Days* ».

Le cheminement de *Patty* : « Le scénario de Nick Kazan — direct, réaliste — suivait *Patty Hearst* pas à pas. Or, entre son enlèvement et sa « conversion », *Patty Hearst* prisonnière est une messe qu'on transporte comme un sac de pommes de terre. Le défi consistait à se mettre — à vous mettre — dans la peau de

Patty. D'où une narration en voix « off », qui donne accès à ce qu'elle pense. Narration, psychologique, ment de plus en plus désarticulée. Et toujours au présent : ce qu'elle pense à tel moment, ce qu'elle voit, ce qu'elle perçoit ».

Les « commentaires » de *Patty* : « Au lu du scénario, elle m'a adressé une douzaine de pages de commentaires. Curieusement, presque aucune de ses corrections ne relevait du plaidoyer. C'était une précision dans les faits — on lui donnait à manger dans une assiette et non dans un bol — ou elle suggérait une réplique qu'elle estimait plus forte. Elle a le sens du dialogue et du drame. Les trois quarts de ses suggestions se sont retrouvées dans le film. Et ce moment, elle a écrit son premier roman ».

Le « profil » de *Patty* : « A titre d'expérience, des militaires ont été soumis au même traitement qu'elle : aucun n'a tenu plus de huit jours. D'une certaine manière, elle est à l'aise dans la soumission. En même temps, elle est intelligente, elle est forte. Son grand-père, William Randolph Hearst, voulait-il quelque chose ? Il s'en emparait. Son père ? Il négociait, manœuvrait, finissait par l'obtenir. Elle voulait survivre ? Elle a fait ce qu'il fallait. C'est une vraie Hearst ».

La ressemblance de *Patty* : « Selon certains, rien ne pouvait lui arriver de mieux que de se faire kidnapper ; sans cet événement, elle eût été une petite bonne femme sans histoire. Pas d'accord. Sans cet événement, qui a fait dérailler sa vie, elle serait aujourd'hui à la tête de l'empire de presse. Pendant dix ans, elle s'est retirée de la vie publique, s'est mariée, a eu des enfants. Aujourd'hui, elle revient au devant de l'actualité. Délibérément ou non, elle a été enlevée. D'une certaine manière, elle réclamerait une partie de son dû, de cette vie qu'elle n'a pas eue. C'est peut-être sa façon d'affirmer à nouveau : « Je suis une Hearst ».

HENRI BÉHAR.

COULISSES

Cher Sylvester

La société Caralco n'a pas léziné sur les moyens : elle a loué en pleine Croisette l'imposante façade du Miramar pour y installer ses bureaux pendant la durée du Festival. Ses dirigeants, qui apprécient à l'évidence la publicité, se montrent pourtant fort discrets lorsqu'on les interroge sur le coût de *Rambo III*, leur dernier film qui sort le 25 mai aux États-Unis. La revue *Variety*, bible de la profession outre-Atlantique, est formelle : les nouveaux exploits de Sylvester Stallone, tournés en Israël, ont coûté le bagatelle de 60 millions de dollars (342 millions de francs). Un budget grevé par le cachet royal de l'acteur principal : 20 millions de dollars. Il faut encore ajouter les sommes investies par Tri Star pour la distribution et la promotion du film. Total : 75 millions de dollars, record historique de la production cinématographique. Caralco, qui se spécialise dans la production « musclée », commercialise aussi à Cannes *Rad Heat*, les Dernières Aventures d'Arnold Schwarzenegger.

Le marché du siècle

« Voilà le marché du siècle, plus exactement du siècle prochain », affirme un vendeur américain en passant devant le modeste stand de la Chine dans les sous-sols du palais des Festivals. Le marché du siècle ? En 1987, les 5 000 salles chinoises ont accueilli 21 milliards de spectateurs. Une fréquentation qui fait pâlir d'envie tous les professionnels des deux côtés de l'Atlantique. « Le cinéma est la distraction favorite des Chinois », explique M. Jin Ge, responsable parisien de Chine Film, la société nationale d'import-export. Il y vont deux à trois fois par semaine ».

Encore ces statistiques ne concernent-elles que les 200 millions de citadins. Les 800 millions

d'autres Chinois doivent, pour satisfaire leur passion, attendre le passage des unités mobiles de projections. Au nombre impressionnant de 140 000, elles transportent de village en village, projecteurs 16 mm ou Super-8 utilisant tous les moyens de locomotion de l'âne au camion en passant par la bicyclette.

La où le bât blesse, c'est que, gratuite dans les campagnes, la séance de cinéma est tarifée autoritairement par le gouvernement au prix de... 35 centimes. Ces recettes suffisent aux seuls studios chinois pour produire annuellement quelque cent quarante films aux budgets modestes (1,5 million de francs en moyenne). Elles sont trop maigres pour rénover un parc de salles victimes depuis quelques années de la concurrence de la télévision.

Le cinéma chinois, présent dans la compétition cannoise avec le *Roi des enfants* de Chen Kaige, cherche à séduire les investisseurs occidentaux, à susciter des coproductions que le succès du *Dernier Empereur* a mis au goût du jour. « Nous espérons peu à peu augmenter le prix des places », assure M. Jin Ge. Comme beaucoup de secteurs en Chine, le cinéma frôle vers un plus grand libéralisme. Contrairement à ce qui se passe en France, l'État n'aide pas la profession. C'est elle qui contribue par une taxe aux finances publiques ».

La censure s'est mise au diapason en désertant son élan idéologique. Le *Dernier Empereur* a été diffusé sur les écrans chinois avec une seule coupe : la scène où le jeune souverain se retrouve au lit avec deux épouses. La Chine impose bon mal en une quarantaine de films. Si les distributeurs américains font encore la moue devant un marché peu rentable (15 000 à 30 000 dollars en moyenne par film vendu), la France a déjà fait une belle percée : des films de De Funès à *l'As des as* en passant par le *Dernier Métro* et *Paris Texas*.

J.-F. L.

UN CERTAIN REGARD

« Sur le globe d'argent », de Zulawski

Les damnés de la terre

Un fameux choc pour l'inauguration de la sélection officielle « Un certain regard » : Sur le globe d'argent, d'Andrzej Zulawski. Un torrent d'images frénétiques — l'histoire du monde recommencée.

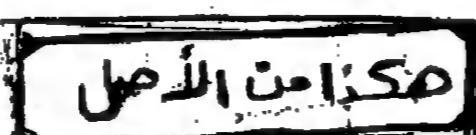
Même s'il manque des séquences, remplacées par des scènes de rues en Pologne, en 1987, et un commentaire de l'œuvre, épopée de science-fiction, tragédie shakespearienne de bruit et de fureur, apparaît dans toute son ambition et sa démesure. Sur la face cachée de la Lune, des Terriens utopiques, croyant créer un univers nouveau, reprennent le processus de la civilisation judéo-chrétienne. Au terme d'aventures chaotiques à travers le temps et l'espace, Marek, le nouveau Messie, qui a succédé à Jerzy, le nouveau Moïse, est mis en croix. Sur le globe d'argent, inévitablement, les choses se passent comme sur la Terre : le message venu du cosmos, les idéologies représentent une suite de dupes. Victimes de pouvoirs, les hommes sont des damnés, des opprimés, succombent aux manipulations. Un cycle s'achève ; un autre arrive.

Telle semble être la « philosophie » de Zulawski. Mais il a surtout voulu surprendre, impressionner, par un langage cinématographique exacerbé, cent fois plus « baroque » que celui d'Orson Welles. La caméra fonce à toute allure, se fait parfois subjective, explore des paysages — mers et montagnes — devenus imaginaires, traverse des grottes fantastiques.

Vêtus comme dans ces bandes dessinées où l'anticipation rejoint les signes de la barbarie, les personnages, si nombreux que peu sont identifiables, s'agitent au milieu du sang, de la boue, de l'horreur. Il arrive qu'on se déplace plus facilement d'une planète à l'autre grâce à une drogue hallucinogène qu'avec un vaisseau spatial dernier cri. Bizarrement, les Chems, ces êtres debout, mi-oiseaux, mi-reptiles, annoncent l'entrée maléfique de *Possession* (1981).

Quand Marek et ses troupes le traquent dans un quartier en ruine, le souvenir nous revient de l'antéchristisme du ghetto de Varsovie par les nazis. Or Marek épargne les Chems et son peuple se retourne contre lui. Cela donne à penser, mais le spectacle est tellement inouï qu'on en sort dans un état voisin de la catalepsie. Expérience ni banale ni courante.

JACQUES SCHLIER.



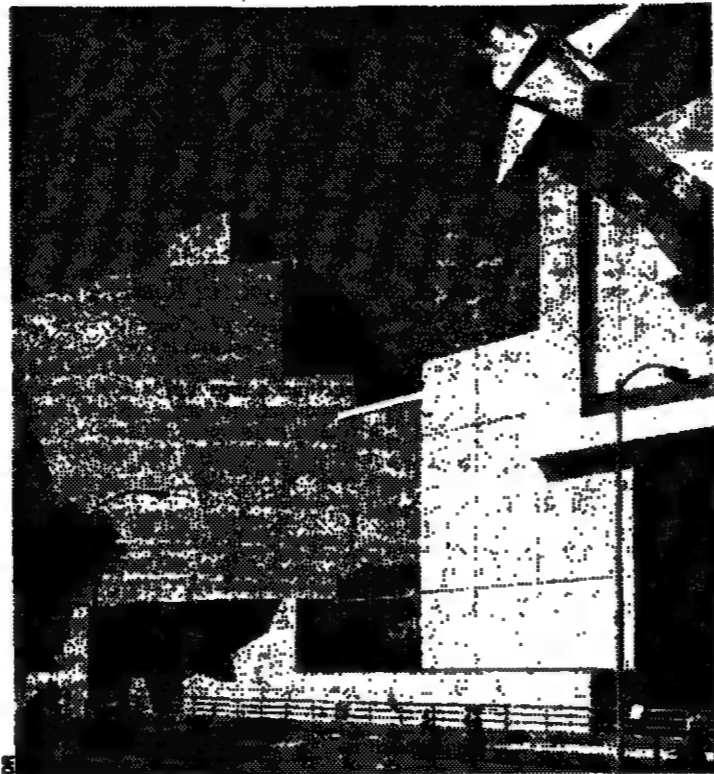
Culture

ARCHITECTURE

La construction du nouveau Centre américain à Bercy

Du cèdre de Chateaubriand aux platanes des pinardiers

Le Centre américain quitte le boulevard Raspail pour s'installer dans l'Est parisien, à proximité du nouveau parc de Bercy.



Le Musée aérospatial de Los Angeles (Californie)

Les grands travaux publics s'achèvent. Le privé prend la relève. Plus d'un hectare de plancher va être construit à Paris par l'une des stars de l'architecture américaine : Frank Gehry.

Le Centre américain quitte le boulevard Raspail pour s'installer dans l'Est parisien, à proximité du nouveau parc de Bercy. Le futur bâtiment sera signé Frank Gehry, un architecte californien.

L'Hôtel de Ville, qui pousse au rééquilibrage de la capitale vers l'Est, propose un terrain en bordure du futur parc de Bercy : 2 500 mètres carrés, qui permettent de construire 12 500 mètres carrés de plancher, soit les deux tiers de l'Institut du monde arabe.

Nous avons le choix entre le style verre et acier des modernistes ou les reminiscences post-modernistes de Michael Graves, raconte Daniel Janicot.

Autre chose que Disneyland ou Kojak

Pour changer d'image il faut aussi changer d'aspect. Dans une ville où s'activent côté à côté Peñ, Spreckels, Nouvel, Piano, Rogers, ou Portzamparc, le choix d'un architecte est aujourd'hui déterminant.

Mais une enveloppe aussi réductrice soit-elle ne suffit pas. Pour renouveler son exploit des années 1960, le nouveau Centre américain devra drainer des nouveaux talents.

Nous devons affronter deux obstacles, constate Daniel Janicot, le repli féroce des individus sur eux-mêmes, et la commensuration massive homogénéisée par le baz.

Ils font appel à Daniel Janicot, l'homme qui a largement contribué à la modernisation de l'Union des arts décoratifs et à la création de l'Institut de la mode installé dans les combles du pavillon de Marsan.

CRETEIL DANS LE CADRE DE L'INTER-BIENNALE DE DANSE DU VAL-DE-MARNE 17, 18, 19, MAI 20H30 JEAN-MARC MATOS ET COMPAGNIE TALOS ET KOÏNE chorégraphie pour 4 danseurs et un robot 48.99.18.88

DÉJÀ LYRIQUE! THE UNDIVINE COMEDY DU 11 AU 14 MAI A 21 H 15 TAZARTES DU 18 AU 21 MAI A 21 H 15 CELUI QUI DIT OUI DU 19 AU 25 MAI A 19 H 30 MEDEA DU 26 AU 29 MAI A 21 H 15 DIMANCHE A 17 H THÉÂTRE DE LA BASTILLE

EL-HAKAWATI THÉÂTRE du SOLEIL Théâtre Palestinien au SOLEIL ATTENTION... TOUT LE MONDE... VENIZ VITE... SI NOUS NE RACONTONS PAS L'HISTOIRE, ALOES L'HISTOIRE, COMME LE VILLAGE DISPARAITRA 12 représentations exceptionnelles du 17 au 29 mai

MUSIQUES

« La Non Divine Comédie », de Michael Finnissy au Théâtre de la Bastille

Vrai-faux opéra

« Déjà lyrique » : joll surtitre pour un mini-panorama du théâtre chanté contemporain. Etiquettes interdites.

J'en ai assez des opéras dans lesquels les hommes tombent amoureux des femmes, nous dit Michael Finnissy fin avril à Londres.

dévenus moi. Puis je m'en suis séparé pour leur donner à chacun une couleur et un style.

Cette Non Divine Comédie, il faut le préciser, est d'un scabre incommode. Premier point : elle est donnée en anglais, ce qui, pour du théâtre chanté, est tout de même une difficulté.

et associé le personnage du Fils aveugle (un baron-Martin) à celui de Pelléas. Pourtant ces liens sont difficiles à démêler lors d'une première audition.

Un long unisson pessimiste

Les lois de l'écriture instrumentale ne se laissent pas devançer. Seul, peut-être, celle-ci : les neuf instruments qui occupent le côté droit de la scène (ne devaient-ils pas, à l'origine, débattre ?) réalisent un contrepoint, sans souci d'accompagnement, un théâtre particulier, grand air d'alto, trio de bois surajoutés (la scène : tasse de thé de Finnissy), vagues reminiscences Renaissance aux claviers, tutti coquetants, percussions sèches, végétales ou métalliques qui, plutôt que de scandir l'action, le courent périodiquement de « clics » cinématographiques.

ANNE REY

Jusqu'au 14 mai, Théâtre de la Bastille, 21 h 15. Suivront, dans la série « Déjà lyrique », composée par Jean-Claude Fall : un spectacle Tazartes (18-21 mai), Celui qui dit oui, de Brecht-Weill (19-26 mai), une soirée de mélodrames néo et post-romantiques par Caroline Guisier (26-29 mai). Tél. : 43-57-42-14.

Il n'y a que dans Shakespeare que se télescopent ainsi allégories et réalité historique, que les années s'écoulent à un train d'essai que l'espace s'élargit et se rétrécit à la demande, qu'un personnage représente toute une classe sociale, qu'un accessoire évoque une ville entière ou un champ de bataille, qu'on tue et meurt sans crier gare.

Nous voici à cent fous, faut-il le préciser, des ombres conjurées et des amours contrariées du drame chanté de l'époque romantique. « J'ai voulu pointer toute allusion à l'opéra du dix-neuvième siècle pour faire le pont entre le Moyen Âge et l'époque moderne », dit d'ailleurs le compositeur, l'Anglais le plus connu à l'étranger avec Fernyngough, « C'est ainsi que nous sommes restés amis ». Finissy, abandonné, personnage taillé de gravité, elle est incarnée par une soprano colorature - c'est vrai que, finalement, elle perd l'esprit et pouce son « air de la folie ». En écrivant pour la Muse, une soprano dramatique, Finnissy semble avoir pensé à Brünnhilde

Maria Bethania au Théâtre de la Ville

Grande figure de la musique brésilienne, qui participa aux côtés de Caetano Veloso, son frère, et de Gilberto Gil au tropicalisme, le grand mouvement de renouvellement des mentalités et des chansons dans les années 60, Maria Bethania, dans le cours d'une tournée mondiale, fait une halte au Théâtre de la Ville. Avec un spectacle de la maturité. Avec un dépouillement extrême, une mise à nu de l'émotion.

mer, Maria Bethania met en valeur sa belle voix grave, sensuelle, limpide. Au Théâtre de la Ville, elle est sublime. Et son dernier album, publié par BMG, avec la collaboration du fameux chœur sud-africain Lady Smith Black Mombongo est de toute beauté.

EN BREF

Brahms contre la drogue. - Lundi 16 mai aura lieu, à 20 h 30, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, un concert dont la recette sera versée intégralement à l'Association médicale nationale d'aide aux écoles contre la drogue (AMNAED). Au programme, notamment, de cette soirée : le Concerto pour violon, de Brahms, avec, en soliste, Ami Flammar.

ACTUELLEMENT

Rémi MARTIN, une composition à la DE NIRO. José-Marie BECCOS/PARISCOPE Des sentiments à l'état pur, tout ce qui fait qu'un film force et vibre, vit, existe. Louis KOREK/LIBERATION « CANOMILLE » est une fable, un conte, traité à la manière du réalisme poétique d'Antar. Gérard PANGON/TÉLÉRAMA Mehdi CHAREF nous offre une belle leçon de réalisme poétique, une émotion à fleur de peau. Jacques SICLIER/LE MONDE Philippe LEROY-BEAULIEU est bouleversant de détresse et d'émotion contenue. Michel BEBICHON/STUDIO En trois films, Mehdi CHAREF a déjà constitué une œuvre dont il est l'auteur complet. Robert CHAZAL/FRANCE-SOIR Un film où le pathétique va se mêler au bizarre. Jean-Paul GROUSSET/LE CANARD ENCHAÎNÉ Ce que Mehdi CHAREF avec obstination bâtit peu à peu, c'est bien une œuvre de cinéaste. Aurélien FERENCZI/LE QUOTIDIEN DE PARIS Canomille

EURYTHMICS LES ENFANTS DU ROCK: les clips ce soir à 23H sur A2 WHEN TOMORROW COMES HERE COMES THE RAIN MISSIONARY MAN CHILLED IN MY HEART EXCLUSIVELY WOULD I LIE TO YOU SEX CRIME SISTERS ARE DOIN' IT FOR THEMSELVES SWEET DREAMS WIDE EYED GIRL EXCLUSIVELY I NEED A MAN BERTHOVEN Album Savage déjà disque et cassette en CD-LP-17

THÉÂTRE

« Bérénice » à Saint-Eustache

De la Palestine aux Kanaks, via Orléans

Dans une salle basse de Saint-Eustache appelée la crypte Sainte-Agnès, ces mois de mai et juin, la Bérénice de Racine.

Jusqu'aux grands changements du quartier des Halles, un marchand de bananes, d'oranges, entreposait ses fruits dans la crypte Sainte-Agnès, qui date du début du troisième siècle.

Cette crypte fut construite par un homme de théâtre, Jean Alais, le directeur-impresario des gens qui, à Paris, interprétaient les Mystères. Quant à Saint-Eustache, ce fut un lieu très culturel : Richelieu, Molière, y furent baptisés ; Louis XIV y fit sa première communion ; Lully s'y est marié ; et c'est là qu'eurent lieu les obsèques de La Fontaine et celles, abrégées, de Molière.

C'est tout près de là, à quelques dizaines de mètres, sur l'emplacement de l'actuel 29, rue Etienne-Marcel, que fut créée Bérénice, dans le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, le 21 novembre 1670. Un triomphe. L'assistance n'était qu'une fontaine. Les femmes tordaient leurs mouchoirs, pour essorer. Les hommes avaient les yeux rouges. La reine Bérénice était jouée par Marie Desmares, dite la Champmeslé ; Racine en était fou, il avait entièrement orienté cette actrice dans ce rôle.

Une semaine plus tard, le 28 novembre, la troupe de Molière

créait, dans sa salle du Palais-Royal, Tite et Bérénice, de Corneille. Ce ne fut pas un désastre, et Molière prit soin de présenter, en même temps, des comédies, comme le Bourgeois gentilhomme, mais ce fut un demi-échec. L'œuvre est retirée de l'affiche après vingt-trois représentations. Après le dix-septième siècle, elle ne sera jamais reprise.

C'est que l'histoire de Bérénice, sous la plume de Racine et sous celle de Corneille, c'est le jour et la nuit.

Que savons-nous des faits réels ? Fille du grand roi juif Hérode Agrippa, Bérénice naît en 24 après J.-C. Elle se marie et divorce plusieurs fois, dont une fois avec un gey, qui, à cette fin, se convertit au judaïsme. La Palestine est alors sous domination romaine, mais, en 69-70, Jérusalem s'insurge. L'un des chefs romains qui va noyer cette révolte dans le sang est Titus, né en 39, fils de l'empereur de Rome Vespasien. Joseph raconte, dans son Histoire des Juifs, que la répression fut horrible, mais les témoignages se recoupent pour laisser entendre que la princesse juive Bérénice prend fait et cause pour Titus. Lequel, de son côté, tombe amoureux de cette transfuge — laquelle, à quarante-six ans, n'a rien perdu d'un charme immense. Ce qui fait qu'un lieu d'être amenée à Rome enchaînée comme une esclave, elle y arrive comme une reine (qu'elle n'est pas).

Titus, quant à lui, inquiète beaucoup le peuple de Rome, qui voit s'annoncer un « nouveau Néron ». Il organise des nuits d'orgie, avec des prostituées et des travestis. Il est d'une rare cruauté, et malhonnête. Et puis il y a, installée au palais, cette Bérénice, dont on ne sait rien, qui a sur lui, parait-il, un ascendant.

Or, dès qu'il accède au trône, ce Titus, en 79, va se révéler un dirigeant juste, efficace, bienveillant. Il va supprimer la peine de mort. Dans ces circonstances difficiles comme l'éruption du Vésuve il saura faire ce qu'il faut. Et, soit dit en passant, parce que, du coup, aux yeux de l'histoire, c'est peu de chose, il renvoie son amie Bérénice dans sa Palestine.

Tension extrême ! Bien. Que fait Racine ? Nous le savons : il écrit un poème de toute beauté, le poème de la rupture. Rien que du sentiment, rien que des mouvements du cœur, transsubstantiés en paroles de splendeur. Paroles d'autant plus touchantes que leur enchaînement, insidieux, est absolument continu, même lorsque les vers, volontairement très très proches d'une prose plate, ne disent qu'une chose de peu. Par exemple quand Titus dit à Bérénice :

« Je suis venu vers vous sans savoir mon dessein. »

Ce n'est rien, ce vers, mais c'est très beau, ça reste dans la tête.

Or Racine ne parvient à cette tension extrême des sentiments qu'en ne quittant pas les données de la rupture, et elles seules, en simplifiant toute l'histoire, en passant sous silence les personnalités et les passés si riches, si contradictoires, et si peu attachants par certains côtés, de Bérénice et de Titus. Il prend même tout à la légère, comme si la géographie et l'histoire ne comptaient pas. Nous le voyons faire cadeau à Bérénice de toute une Asie Mineure, ce qui est aujourd'hui la Jordanie, l'Irak, l'Irak, la Syrie, et allez donc ; et à Antiochus il fait cadeau de ce qu'est aujourd'hui la Turquie entière, et des bricoles — cet Antiochus auquel Titus confie Bérénice sans savoir qu'ils ont été liés, c'est ici la seule invention, le seul suspense, que se permet Racine. Tout le reste est simple comme bonjour, et il s'en fait une gloire, dans sa préface.

Notons néanmoins que sa Bérénice, excepté aux toutes dernières secondes de la pièce, est présentée comme une peignée, violente, intéressée, insultante. Aucune maîtrise d'elle-même. Pour Antiochus comme pour Titus, qui la déçoivent, elle n'a que des mots horribles. Un vrai encouragement à la misogynie. Aussi voyons-nous un éminent universitaire, Antoine Adam, écrire : « Racine a, pour faire connaître Bérénice, des traits d'une extraordinaire injustice comme savent l'être les femmes. » Vous ne comptez pour rien les pleurs de Bérénice ! — et, comme une femme, elle reste incapable de concevoir l'intérêt supérieur de l'Empire. » Attrape !

Mais enfin, dans les ultimes moments du dernier acte, Bérénice, dépassant peut-être les moyens dont dispose une femme (aux yeux d'Antoine Adam), s'en va prendre le bateau à Ostie, calmement, sans réclamer ni se suicider. Et même elle file à l'anglaise, vite, afin d'éviter la foule de témoins, cette opinion publique qui a exigé son départ.

« Rigueur blanche »

La pièce de Corneille, Tite et Bérénice, c'est tout le contraire. Corneille situe l'action lorsque Bérénice, quelque temps après ses adieux grandioses, revient à Rome, oui, revient retrouver son Titus, cela est attesté par les historiens. Lorsqu'elle apprend que Titus va se marier.

Corneille, lui, prend à son compte l'histoire entière, le vrai passé de Titus et de Bérénice. Il met en jeu Domitien, c'était le frère de Titus, qui lui succéda. L'amour, les sentiments sont absents : Corneille (il a soixante-quatre ans lorsqu'il écrit cette pièce) n'a plus le jeune allan du Cid, il y a, en revanche, une présence de la politique, et aussi des affaires courantes, comme les reconstructions et les indemnités à la suite de l'éruption du Vésuve. Et nous retrouvons, bien entendu, la « grandeur d'âme » corneillesque : Bérénice, définitivement cette fois, repart pour sa Judée, mais elle ne repart pas parce que le peuple de Rome la chasse ; au contraire, le Sénat et la rue l'acceptent pour impératrice. Mais elle est au-dessus

de ça ! Bonsoir ! Je vous ai assez vu !

Vous comprenez pourquoi les spectatrices de Tite et Bérénice ne tordent pas leurs mouchoirs.

Il y est aussi, ce qui s'arrangea rien, que les actrices et les acteurs de la troupe de Molière jouèrent cette pièce comme des manches, Corneille l'a reconnu. Alors que la Champmeslé, dans la Bérénice de Racine, était, chaque soir, plus divine.

Dans la crypte Sainte-Agnès, c'est Elisabeth Tamaris, une comédienne que le metteur en scène Jean-Luc Joener estime beaucoup, qui reprend le rôle de la princesse de Palestine. Elle a un jeu sobre, retenu, ce qui donne une netteté de lecture et une « rigueur blanche », assez belle, à beaucoup de passages. Mais nous avons alors le sentiment que jamais Bérénice ne perd la tête, un petit peu, si bien que ses « excès » de récrimination prennent une teinte plus vilaine, plus ordinaire. Nous reverrons sans doute un acteur, jeune, Jean-Marie Voeltzel, qui est un excellent Titus.

Un peu trop de bruits de motocyclettes et de mètres dans cette belle crypte, qui fut construite, j'oubliais de le dire, avec de l'argent récolté grâce à une sorte de TVA sur le commerce du poisson, qu'autorisa Philippe Auguste. Le poisson, en 1200 et quelque, à Paris, à part les bestioles attrapées dans la Seine, c'était surtout des harengs, importés du nord de la France actuelle, ou de plus loin. Comment gardait-on le poisson, sans qu'il tourne, dans ce temps-là ? Quand un officier anglais, en mai 1429, à Orléans, envoya, très fair-play, une magnifique alose à Jeanne d'Arc, elle était forcément fraîche, puisqu'il l'avait pêchée là, dans la Loire. Au contraire, le magnifique poisson que les Kanaks donnèrent à Cook lorsqu'il découvrit la Nouvelle-Calédonie, en 1774, était, lui, totalement empoisonné. Dès le premier jour, ils le lui apportèrent, en déflagration, à son bord, avec le sourire. Et, normalement, Cook aurait dû tomber raide mort, sur le coup, à la dixième ou quinzième bouchée. Mais, dès qu'il eut goûté le poisson, il vit ses chiens se tordre, et crever (il leur en avait jeté un peu). Le rien qu'il avait avalé l'empoisonna tout de même : il dut rester au lit pendant toute l'escale de Nouvelle-Calédonie. Comme quoi, dès le premier jour, les Kanaks se montrèrent bien plus coriaces que, par exemple, la séduisante Bérénice à Jérusalem. Mais l'actualité, au mois de mai, fait une salade de tout, non ?

MICHEL CURNOT.

COULISSES

Des planches au laser

Le théâtre, grand inventeur de mots, s'est pourtant toujours méfié des nouveautés technologiques. Il aura fallu attendre quelques années avant qu'il s'offre aux disques laser. A la pointe de cette conciliation et malgré les risques économiques, l'éditeur Tristram vient de publier un compact-disque le Discours aux amoureux, de Valère Novarina, dit par l'excellent comédien André Marcon. L'un des plus beaux, des plus passionnément spectaculaires de ces dernières années, superbement gravé par un éditeur aigreur.

Au même moment, les disques Adès publient un remarquable Louis Jouvet dans ses meilleurs rôles, toujours sur disque laser. Du Médécin malgré lui à Tartuffe, d'Ordre à La guerre de Troie n'aura pas lieu, un parcours pleine voix dans le théâtre classique français.

* Le Discours aux amoureux, Tristram, Crissay-sur-Manse, 37220 L'Épied, 160 F. Louis Jouvet, Adès, 54, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, 150 F.

Alès en paroles

Jusqu'au 15 mai prochain sur feu à Alès (Gard) le deuxième Festival « Paroles d'Alès 88 ». Une nouvelle fois, Henri Gougnaud a décidé de réunir de nombreux artistes et conteurs pour des « paroles à inventer ». Concours de langue de bois, de mots d'amour, de récits... Jacques Weber, Frédéric Pottecher, Sol seront, parmi d'autres, de la fête. Pour l'occasion, la radio locale FM 88,6, produira une émission spéciale intitulée « Putain de radio », animée par plusieurs journalistes parisiens. Son objet est, selon ses créateurs, de « mettre le désordre dans la ville » pendant toute la durée du festival.

* Paroles d'Alès, tél. : (16) 66-52-00-47 ou (16) 66-52-01-06.

CANAL+ DE VINYL



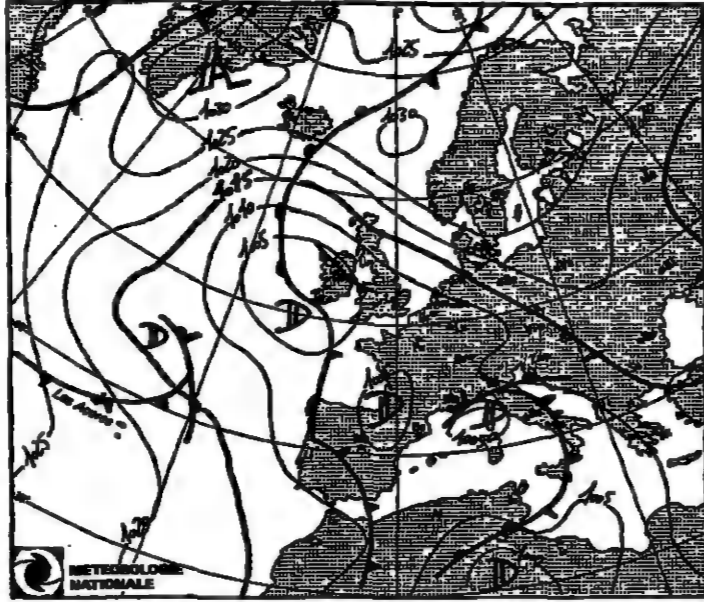
CANAL+ LA TÉLÉ PAS COMME LES AUTRES

صكزامن الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 MAI 1988 A 0 HEURE TU



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 13 mai à 0 heure et le dimanche 15 mai à 24 heures UTC.

La France restera dans un champ faiblement dépressionnaire et sera grandement affectée par la présence de quelques nuages. En cours de journée ces éclaircies devraient gagner toutes les côtes atlantiques. Sur tout le reste du pays le ciel sera très nuageux et brumeux le matin avec quelques brouillards et des ondées éparses des Pyrénées au Massif Central ainsi que sur les Alpes.

Samedi : au nord de la Loire il y aura de belles éclaircies malgré la présence de quelques nuages. En cours de journée ces éclaircies devraient gagner toutes les côtes atlantiques. Sur tout le reste du pays le ciel sera très nuageux et brumeux le matin avec quelques brouillards et des ondées éparses des Pyrénées au Massif Central ainsi que sur les Alpes et au Jura. Des Alpes du Sud à la Côte d'Azur et à la Corse des averses auront lieu et parfois accompagnées d'orages.

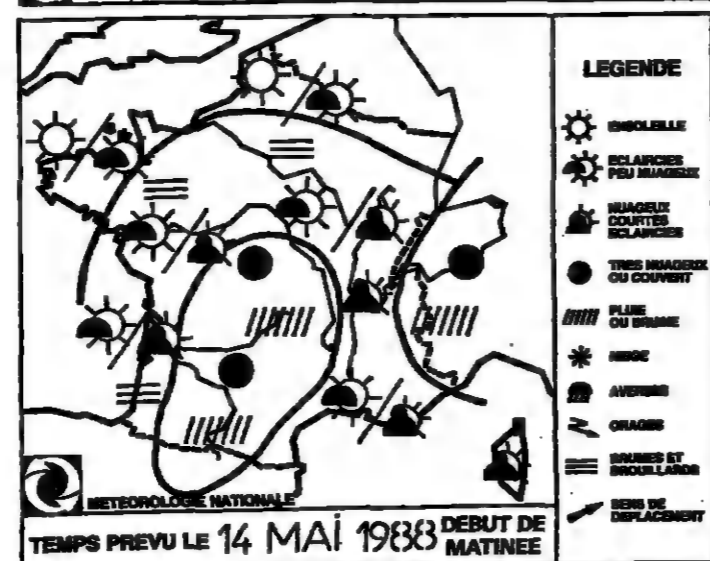
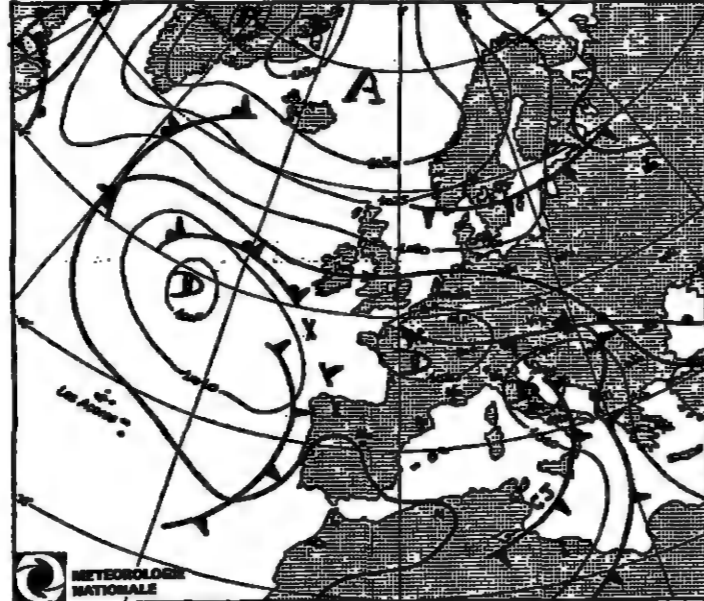
tandis que quelques éclaircies timides apparaîtront des Pyrénées à la Touraine et à l'Orléanais.

Au lever du jour il fera de 8 à 12 degrés au nord de la Loire et de 11 à 15 degrés au sud. L'après-midi le thermomètre marquera de 20 à 24 degrés sur tout le pays.

Dimanche : belles éclaircies de la Haute-Normandie au Nord-Picardie et aux Ardennes. Mais un temps très brumeux et très nuageux sur tout le reste du pays avec juste quelques éclaircies. Toujours un temps couvert et pluvieux de l'est du Massif Central aux Alpes et au Jura. Persistance d'un temps orageux des Alpes du Sud à la Côte d'Azur et à la Corse avec des ondées. Dans l'après-midi une nouvelle pluie-orageuse abordera les côtes atlantiques avec des orages en soirée.

Les températures minimales seront en légère baisse alors que les températures maximales seront en légère hausse.

PRÉVISIONS POUR LE 15 MAI A 0 HEURE TU



TEMPS PREVU LE 14 MAI 1988 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 12-5-1988 à 6 heures TU et le 13-5-1988 à 6 heures TU

FRANCE		TOURS		LOAN ANGELES	
AMARCO	20 16 P	17 8 C	26 15 D	26 15 D	21 22 D
BARCELONE	21 14 P	22 14 P	22 14 P	22 14 P	22 14 P
BRESCIA	22 10 N	22 10 N	22 10 N	22 10 N	22 10 N
BURGES	18 10 N	18 10 N	18 10 N	18 10 N	18 10 N
CAEN	15 9 B	15 9 B	15 9 B	15 9 B	15 9 B
CHERBOURG	19 6 B	19 6 B	19 6 B	19 6 B	19 6 B
CLERMONT-FERRAND	19 14 P	19 14 P	19 14 P	19 14 P	19 14 P
DIJON	21 11 N	21 11 N	21 11 N	21 11 N	21 11 N
GRENOBLE-SOUTH	22 15 C	22 15 C	22 15 C	22 15 C	22 15 C
LIMOGES	22 12 B	22 12 B	22 12 B	22 12 B	22 12 B
LILLE	19 13 C	19 13 C	19 13 C	19 13 C	19 13 C
LYON	17 14 P	17 14 P	17 14 P	17 14 P	17 14 P
MARSEILLE-MARITIME	21 8 D	21 8 D	21 8 D	21 8 D	21 8 D
NANCY	19 11 N	19 11 N	19 11 N	19 11 N	19 11 N
NANTES	20 13 P	20 13 P	20 13 P	20 13 P	20 13 P
NICE	19 14 B	19 14 B	19 14 B	19 14 B	19 14 B
PARIS-MADRID	20 13 P	20 13 P	20 13 P	20 13 P	20 13 P
PERPIGNAN	18 7 B	18 7 B	18 7 B	18 7 B	18 7 B
RENNES	18 7 B	18 7 B	18 7 B	18 7 B	18 7 B
STRASBOURG	24 10 D	24 10 D	24 10 D	24 10 D	24 10 D

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Le congrès de Valence

La Poste mettra en vente générale, le mardi 24 mai, un timbre-poste à 2,20 F à l'occasion du congrès national annuel de la Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF), qui a lieu du 21 au 23 mai, au Parc des expositions de Valence.

Ce congrès est traditionnellement le moment choisi par les philatélistes pour débattre des statuts de leur fédération et adresser des vœux au ministre des P et T.

A noter, cette année, que le groupement philatélique soviétique pose un problème de fond concernant les bureaux de poste temporaires : il souhaiterait en restreindre l'organisation aux seules manifestations ayant un rapport avec les activités postales. Les frais des bureaux temporaires étant à la charge des organismes qui les sollicitent, le groupement philatélique soviétique aimerait leur réserver l'exclusivité de la fabrication et de la commercialisation des souvenirs philatéliques. Il propose de restreindre les possibilités d'obtention des cachets temporaires par correspondance. Voilà qui pourrait redonner un peu de lustre à ces marques postales bien dévaluées ces temps-ci !

Au programme, également, une exposition philatélique de prestige rassemblant plus de quinze mille pages d'albums, une soixantaine de négociants français ou étrangers, la presse philatélique - dont le Monde des philatélistes - des experts, les administrations postales de Norvège et de RFA. Et l'entrée est gratuite...



Le timbre reproduit le détail de l'une des quatre têtes situées sous la toiture de la Maison des têtes. C'est un professeur de l'université de Valence, Antoine de Dorne, comul de la cité, qui fit édifier entre 1528 et 1532 ce célèbre hôtel Renaissance, ainsi appelé en raison des quarante-sept têtes en mosaïque qui en font l'originalité ornementale.

Le timbre, d'un format horizontal 40 x 26 mm (n° PIT 1988-19), dessiné et gravé par Pierre Forget est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

* Vente anticipée à Valence (Drôme), les 21 et 22 mai, de 9 heures à 19 heures, et le 23 mai, de 9 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Parc des expositions, avenue Georges-Clemenceau ; le 21 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Valence.

* Renseignements : 61^e congrès de la FSPF, BP 605, 26006 Valence Cedex.

Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser à :
Mondos des philatélistes
24, rue Chausson, 75009 Paris
Tél : (1) 42-47-99-08

Publications de la Documentation française

RAPPORTS OFFICIELS

L'homme est l'espérance de l'homme. Par Michel Hamon. Rapport sur le racisme et les discriminations en France. (218 pages, 95 F.)

Être français aujourd'hui et demain. Par Marceau Long, président de la Commission de la nationalité : mise à jour des principales données sociales et juridiques, auditions publiques, analyses et propositions. (Tome 1, 272 pages et tome 2, 768 pages, 95 F.)

Le livre français a-t-il un avenir ? Par Patrice Cabart. (182 pages, 60 F.)

Le Cinéma français face à son avenir. Par Jean-François Court. (112 pages, 60 F.)

Lutter contre la tabagisme. Par Albert Hirsch, Catherine Hill, Michel Frossart, Jean-Paul Tassin, Madeleine Pechabrier. (280 pages, 130 F.)

Fiscalité et Marché unique européen. Rapport de la Commission présidée par Marcel Boiteux. (92 pages, 50 F.)

La Fiscalité du patrimoine. Rapport de la Commission présidée par Maurice Aicardi. (180 pages, 60 F.)

Les Durées d'amortissement. Par Paul Mentre. (180 pages, 60 F.)

RAPPORTS DU PLAN

Logement locatif social en France : rapport du groupe de travail présidé par Dominique Figeat. (128 pages, 70 F.)

Ecole de la deuxième chance - Deuxième chance de l'école : former des professionnels pour le vingt et unième siècle. Tome 1 : l'avenir des

formations professionnelles des jeunes, rapport du groupe de travail présidé par Jacques de Chalender (232 pages, 80 F.) ; tome 2 : la formation professionnelle à l'étranger ; quels enseignements pour la France ? Rapport du groupe de travail présidé par Jean-Pierre Jallade. (156 pages, 70 F.)

NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES

Sciences de la vie : de l'éthique au droit, par la Commission de l'État, présidée par Guy Brabant : les propositions de réponses juridiques du Conseil d'État sur les grandes questions de bio-éthique. (208 pages, 50 F.)

L'hébergement des personnes âgées. - La Documentation française vient d'établir à l'attention des personnes âgées et de leurs familles, ainsi que des services et organismes sociaux, un guide qui présente les différentes formules d'hébergement, en famille ou en établissement (logement-foyer, maison de retraite, section de cure médicale...). Les conditions de création, de gestion et d'admission présentées, cet ouvrage traite également des différents points de vue quotidien intéressant les résidents et leurs familles : prix de journée, aide sociale, obligation alimentaire, impôt sur le revenu, santé, vacances, etc.

* En vente à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire ; 118 p., 55 F. Tél. : (1) 46-15-71-00.

En filigrane

● **Quatre journées spéciales à Marigny.** - Les négociants du marché aux timbres de Paris (le célèbre « Carré Marigny »), à l'angle des avenues Gabriel et Marigny) organisent jusqu'au dimanche 15 mai à 19 heures des journées spéciales d'information, de négoce et d'expertise. Au programme, également, des animations, un bureau de poste temporaire et la présence du Monde des philatélistes, prêt à répondre à vos questions.

● **Expositions.** - L'Association philatélique de Meaux tiendra un stand d'information philatélique, le samedi 21 mai à Meaux (Seine-et-Marne), le jour de l'ouverture de la foire de Meaux (renseignements : Daniel Louie, tél. : 84-34-27-01).

● **Soutiens (Vendée).** le club philatélique local organise une exposition sur le thème « La peinture à travers le timbre », du 21 au 23 mai à la mairie, à l'occasion de la mise en service de la première flamme d'oblitération de la ville (renseignements : T. Velnary, Club philatélique souillandais, rue de l'Océan, 85300 Souillans).

● **Les fêtes à l'honneur à La Valtin (Vosges)** le dimanche

22 mai. Au programme : une exposition philatélique, un bureau de poste temporaire et des souvenirs philatéliques (renseignements : comité des filas, La Valtin, 88230 Fraize, et Anne Messard au 87-37-82-41).

● **L'Association philatélique de Venizy (Yonne)** organise sa deuxième exposition sur le thème « Musique et musiciens » à la salle du foyer rural de Venizy, les 21 et 22 mai, à la salle municipale de Turmy, le 29 mai, de 14 heures à 18 heures, et à la salle municipale de Bougnon, le 5 juin, de 14 heures à 18 heures (renseignements : M. Deville-neuve, tél. : 86-35-03-09).

● **Philatélie à la radio.** - France-Culture proposera une heure de philatélie le samedi 14 mai, de 11 heures à midi, dans l'émission « Grand Angle », animée et réalisée par Henri Raillard.

● **Philatélie à la télévision.** - L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France - Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par Pierre Julien, du Monde des philatélistes. Au programme : la diction Philippe Zimmerhoff...

EN BREF

● **Vacances à Saint-Fargeau.** - L'Institut des centres de vacances et de loisirs (ICVL) propose aux enfants et adolescents de cinq à quinze ans des séjours au château de Saint-Fargeau (Yonne). Les participants auront le choix entre des activités très diverses : poney, tennis, arts martiaux, ping-pong, initiation au camping, etc., pour les plus jeunes ; canoë, recherches historiques, chantier de restauration du château, etc., pour les plus grands. Les séjours, tout compris au départ de Paris, peuvent durer d'une à quatre semaines.

● **Voyages scolaires éducatifs.** - Des enseignants de plus en plus nombreux sortent de quatre murs de leur classe pour amener leurs élèves en voyage scolaire. Comment organiser et définir le rôle pédagogique de tels déplacements ? Quelles rencontres en attendre ? Tel est le thème des rencontres nationales organisées les 11 et 12 juin prochains au Lavandou (Var) par la Fédération des associations de documentation-bibliothèques de l'éducation nationale.

● **Renseignements :** Fesbea, BP 128, 75223 Paris Cedex 85.

● **COLLOQUE.** - Un colloque national sur le thème « Villes et entreprises » est organisé, le 7 juin, dans la ville nouvelle de l'île-d'Aboué (Isère) par les lettres hebdomadaires d'information Presse-Environnement et NDLR (Nouvelles du développement local en Rhône-Alpes).

Quatre ateliers sont prévus : réglementation (documents d'urbanisme ou législatifs), transport des matières dangereuses (pouvoir local), stockage et traitement des déchets industriels, et information du public en cas d'accident. Les débats sont ouverts, en premier lieu, aux chefs d'établissements industriels et d'entreprises de transport, mais aussi aux élus, aux techniciens, aux responsables des services de sécurité.

● **Renseignements et inscriptions :** URBAPRESS, 28, rue de Fashbourg-Polémont, 75009 Paris. Tél. : 48-24-88-97 - Telex 280114 F.

● **COLLOQUE.** - Le Cercle Franco-Pays arabes (CEPPA), qui préside l'ancien ministre Yves Guéno, organise une conférence-débat sur « La place des Arabes dans la société française d'aujourd'hui », à l'Institut du monde arabe (IMA), 25, quai Saint-Bernard, 75006 Paris, le jeudi 26 mai à 20 h 15.

Plusieurs personnalités étrangères et françaises participeront aux débats, parmi lesquelles M. Mohamed Ab-Annar, président de l'Association des Algériens en Europe, le professeur Mohamed Arkoun, M. Hamed Essid, directeur du bureau de la Ligue des États arabes à Paris, M^{me} Rabita Sari, médecin, M^{me} Joette Aïta, directeur adjoint du Nouvel Observateur, le général Dominique Chavanat, directeur de l'École polytechnique, le professeur Dominique Chevallier et le Père Michel Lalong.

● **Les cartes d'invitation sont à demander au CEPPA (217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris).**

Air France recrute cent pilotes

La compagnie Air France, qui manque d'équipages, sélectionnera quelques centaines d'hommes et de femmes auxquelles elle paiera une formation complète de deux ans et demi pour devenir pilote de ligne. Cette formation débutera le 1^{er} septembre.

Pour participer à cette sélection, les candidats doivent être nés après le 31 décembre 1961, être de nationalité française ou ressortissants d'un pays de la CEE et être détenteurs des obligations du service national. Il est demandé, en outre, une excellente condition physique et une bonne acuité visuelle non corrigée. Il faut être titulaire du baccalauréat et

avoir accompli, au moins, deux années d'études supérieures scientifiques ou techniques, ou être actuellement en classe de mathématiques supérieures. Une pratique courante du français et convenable de l'anglais est exigée.

Seuls l'hébergement et la nourriture resteront à la charge des élèves-pilotes, qui seront affectés par Air France dans l'une des écoles nationales de l'aviation civile.

* Remise des dossiers de candidature, du 10 juin 1988 à l'usine Air France Unité de sélection « pilote », Orly-Sud 114, 94396 Orly, Aéroport Cedex.



Etudier chez Renault

DEPUIS 1983, la Régie Renault souhaite initier les lycéens et les étudiants des filières de production aux besoins de l'entreprise. Pour réaliser ce projet elle vient de signer un accord tripartite avec le ministère de l'éducation nationale et la région Île-de-France, instaurant la création d'un Centre de ressources des techniques avancées (CERTA) opérationnel à la rentrée de 1988.

Les quelque mille cinq cents élèves des lycées professionnels et techniques d'Île-de-France prépareront le bac, le BEP ou le BTS viendront suivre, pendant une semaine et demie, un stage à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt. Celle-ci met à leur disposition un site de 600 mètres carrés équipé notamment d'une « cellule flexible », où sont fabriquées les pièces détachées des voitures et d'une chaîne de montage de pointe. Ils seront encadrés par leurs enseignants, eux-mêmes formés au préalable par douze « professeurs-relais » qui auront appris, pendant un an, auprès de deux techniciens de Renault, à commander des machines mises à leur disposition.

Outre ces élèves, des professeurs, des salariés de l'entreprise et des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE bénéficieront de ces stages. Le coût de l'opération, de 23 millions de francs, est partagé par les trois partenaires. Pour l'éducation nationale, cette opération, qualifiée de « première » permet de faire travailler les élèves sur des matériels ultra modernes dont l'éducation nationale ne peut pas s'équiper. Elle doit contribuer à faire de l'entreprise un lieu de formation. L'enseignement toutefois ne ressemblera en rien à un apprentissage, c'est-à-dire qu'ils ne participeront pas à la production. Un budget de 50 millions de francs doit être consacré, en 1989, au développement d'une dizaine de CERTAS avec des entreprises pharmaceutiques et chimiques.

R. R.
(Renault press, 34, quai Point-du-Jour, 92109 Boulogne-Billancourt. Tél. : 46-06-64-68.)

Etat providence

Le DESS « gestion du développement social » de l'université Paris-Dauphine organise, le jeudi 26 mai, un débat sur le thème : « L'Etat providence en péril. Le marché, ultime recours ? »

(Université Paris-IX, place du Marchai-de-Latre-de-Tassigny, 75016 Paris. Tél. : 48-06-14-10.)

Entreprises culturelles

Millelème, la revue économique et culturelle de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP) fête ses trente-cinq ans avec un numéro consacré aux entreprises culturelles :

« La culture : une affaire ? » Elle organise, le 18 mai, à la grande halle de La Villette un débat sur le thème : « Le financement des projets culturels, un exemple : le théâtre et la danse. »

(Millelème, 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 43-67-88-12.)

Golf

Les élèves de l'École des hautes études industrielles organisent, le 15 mai, une compétition de golf « inter-entreprises ». Une centaine de cadres, sont attendus sur le golf de Bondouf.

(HEI, 13, rue de Toul, 59046 Lille Cedex. Tél. : 20-54-10-38.)

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Groupe EGOR appelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Rejoindre un grand de l'audiovisuel : JEUNE INGENIEUR. Réf. VM 502326 C

WATERMAN Paris. CONTROLEUR DE GESTION. Réf. VM 50023 EN

Industrie électronique. RESPONSABLE GESTION DES CADRES. Réf. VM 321386 BD

Biens d'équipements. JEUNE INGENIEUR DEVELOPPEMENT. Réf. VM 172470 D

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie :

GROUPE EGOR 8, rue de Bani - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL CANADA

URGENT. VILLE DE + 40 000 HABIT. belles rivières de PARIS. 1. ALLOC. P. DE PUIERULTURE. Adresser candidature et CV. sous le n° M 2 840 à ACP - P.A. - 8, boulevard Pasteur, 75006 PARIS qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Directeur commercial, 47 ans, 18 ans expérience grande distribution et détail, cherche emploi salarié dans PME. Tél. : 48-24-48-51.

Après 18 ans d'expérience au service du personnel, J.F. 38 ans, cherche poste dynamique et motivant dans le secteur des ressources humaines. Écrire sous le n° 9 023 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montessuy 75007 Paris.

Francophone dame comp. réf. 1° ordre, dynam. permis cond., 30 ans, soins superbes, cherche emploi salarié ou dans secteur. Accepte voyages, déplacements, ni ménage, ni repasse. Tél. H.R. 90-88-14-11 ou 32-128, 94000 Angoulême.

Education

Les parents d'élèves et le nouveau ministre

La PEEP accueille M. Jospin avec ouverture et circonspection

TOULOUSE de notre envoyée spéciale

Le nouveau ministre de l'éducation nationale sera jugé d'après ses actes : réuni à Toulouse, du 12 au 14 mai, pour leur 65^e congrès annuel, les adhérents de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) ont accueilli la nomination de M. Lionel Jospin dans un esprit d'ouverture, mêlé de circonspection. Forte de ses 450 000 adhérents, la seconde organisation nationale de parents d'élèves revendique avec force son indépendance politique et compte sur le nouveau ministre pour préparer l'école de l'an 2000.

Président de cette Fédération, qui ne se situe pas précisément à gauche, tout en refusant de se laisser glisser à droite, M. Jacques Hui n'a pas caché sa satisfaction en apprenant que les destinées de l'éducation nationale seraient désormais préjudées par un ministre d'Etat. « Cela consacre l'éducation comme une priorité de ce gouvernement », a déclaré M. Hui, avant d'ajouter que les responsables de la PEEP demanderaient audience au ministre, dès la fin de leur congrès. « Je pense que M. Jospin peut être une personnalité d'ouverture, a observé M. Hui. Il ne me semble pas extrémiste ou sectaire ».

Pour répondre aux vœux des responsables de la PEEP, le ministre devra s'attaquer sans délai aux problèmes que les parents d'élèves jugent essentiels. Le plan pluri-annuel pour l'école et la loi de pro-

grammation, qui doit l'accompagner, figurent au premier rang de ces dossiers prioritaires. Acceptés en octobre dernier, ces propositions méritent, a expliqué M. Hui, d'être menées à bien par M. Jospin, qui devra parvenir à établir « un consensus entre les parties intéressées ».

Les responsables de la PEEP souhaitent aussi que le ministre renvoie, dès la rentrée prochaine, aux sur-effectifs qui touchent de nombreux lycéens. Plus généralement, le président de la fédération, a observé que « la situation des lycées n'a cessé de se dégrader au cours des dernières années ». Il a regretté que ces établissements « constituent aujourd'hui un goulot d'étranglement incompatible avec l'évolution souhaitée du niveau de formation d'un plus grand nombre ».

Encourager un « décloisonnement »

M. Hui a enfin évoqué la nécessaire amélioration de l'apprentissage de la lecture, clé de toutes les réussites, avant d'aborder le problème des rythmes scolaires. « Le travail des groupes d'experts, créés par M. Monory, doit se poursuivre », a-t-il déclaré. Et il a souligné la réunion d'une « conférence nationale sur ce sujet ». Les responsables de la PEEP estiment que l'école de demain doit échapper à l'immobilisme auquel l'ont trop souvent condamnée « l'insuffisance des moyens financiers », « la résistance des corporatismes sociaux », « l'in-

stabilité du pouvoir » et « l'impréparation des enseignants ».

Le système scolaire doit accepter la diversité de ses élèves en cessant notamment de lier trop nettement un âge à une classe donnée. Pour M. Hui les voies de formation gagneraient à être diversifiées au collège et un enseignement modulaire serait souhaitable dans les lycées. Il a regretté l'observation qui transforme la filière C en mythe de la réussite et fait des mathématiques abstraites un outil de sélection incontournable.

L'ouverture du système scolaire passe aussi, selon M. Hui, par l'éclatement du « carcan de réglementations » dans lequel sont enfermés les enseignants qui risquent ainsi de perdre leur capacité d'innovation et d'initiatives. La PEEP souhaite encourager un « décloisonnement » des écoles en ouvrant les établissements sur l'extérieur, en renforçant la désectorisation géographique et en encourageant les échanges internationaux.

Face à ces objectifs la Fédération se déclare fermement décidée à conserver son indépendance politique. « Récupération et exclusion sont deux mots qui n'ont pas droit de cité au sein de la PEEP », a affirmé M. Hui. En rappelant que sa Fédération a su reconnaître des qualités à différents ministres, parmi lesquels M. Jean-Pierre Chevènement et René Monory, M. Hui laisse la porte ouverte aux futures propositions de M. Jospin, tout en conservant son esprit critique.

RAPHAËLLE RÉOLLE.

L'IMMOBILIER

ASSOCIATIONS

appartements ventes

3^e arrdt

VUE SUR LA PLACE dans les arbres, superbe 75 m², solai, 1 750 000 F, 22, rue de PICARDE, tél. 14-17 N, 42-50-04-28.

11^e arrdt

M^e PARMENTIER bon imm. rev. cat. col. gd. ét. 10 p., s. à m., 1 ch. ar. cat., cuis., bain + gran. ar. cat., 4 m. gd volume, 65, rue de la Fontaine-Roi, ssm., dim., 15 à 18 h.

15^e arrdt

M^e VAUGIERARD imm. rev., et cat. s/jdn. 4 pièces, entrée, cuisine, bain, w.c., cheminée, car. ling., 44, rue de la Colonne, ssm., dim., 14 h/17 h.

M^e JAVEL

TOUR ESPACE 2000 28^e ét., vue panoram. Paris Seine, 4 pièces, 3 ch., 3 b., 2 w.c., parking, décoration, 28, quai André-Chevènement, dimanche 15 h/18 h.

10^e arrdt

M^e LA MUETTE imm. rev., et cat. 7^e ét., ssm./jdn. cat. solai, box, gd. living, 3 ch., entrée, grande cuisine, 2 b., 2 w.c., 7, r. Desbordes-Valmore, ssm., dim., 14 h/17 h.

9^e Val-de-Marne

PRIS INTÉRESSANT VINCENTNES M^e CHATEAU ou RER Vincennes, imm., 1987, et cat. bon état, séjour, 1 ch., entrée, cuisine, bns, balcon sur jardin, parking, culture 14, rue S. CHARLES-PATHE, angle 78 m² de la République samedi, dim., 15 h à 18 h.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Profiter NIVEAU 6^e ét. Avec ou sans travaux. PNE COMPT ches meublé. 48-73-48-07, rel. ou soir.

Recherches appartements de la chambre au pavillon et tous locaux, contact FRANCE PROJET 48-77-19-71.

locations non meublées offres

Paris

Lois de prêt. à fonction. 2 pos. out., s.-d.-b., Paris (20^e), metro Gambetta. Téléphone : 80-20-18-28 (19 h 30 à 20 h 30).

FREEMES dans résidence standing beau soleil 2^e étage, 3 bns, 2 250 F + 450 F ch. 42-37-86-47.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE rech. pr. BQUES, STRÉS MULTIMAT., et DIPLO. MATRES GOS APP78 solai. 5, 6, 7, p., 42-80-20-42.

maisons de campagne

Paris rég. Maine-Normandie. Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne 1213 km de Paris, particulier vend cause malade de maison de campagne en cours de finition (travaux peinture et plâtres). Sur cave avec puits, s. de séjour avec cheminée, 2 chbres, cuisine, salle de bain et w.-c., chauffage électrique. Le tout sur 1 500 m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1^e catégorie (pêche et chasse). Prix 250 000 F à débiter. Renseignements au 47-38-18-74. Vie. s/ place du 18 au 22-5 et sur rendez-vous.

propriétés

BEAUMONT-LE-ROGER

120 KM DE PARIS PROPRIÉTÉ NORMANDE authentique restaurée, meublée, parfait état, double séj., avec chem., 5 ch., 2 s. de bain, 2 w.-c., grande cuisine, beau terrain plat de 8 000 m², pouvant être divisé en 3 lots. Prix 2 000 000 F. Tél. : 42-96-00-08 le soir ou laissez message.

MONTAGNE EN FÊTE

17-12 juin. 115 km. Sm. en 1/2 jour : 1255 F. La France, 06-70-84-84-84. Tél. : 89-05-91-02.

ITALIEN

Préparez vos vacances - Stage 17-12 juin - Médias, information en Italie : 28 mai. Vacances/études en Italie, à Rome, Naples, à la mer. Ass. Tricolore Paris (11^e), Tél. : 2-48-07-53-36 (du lun. au sam. matin).

• Prix de la ligne 44 TTC 025 signes, lettres ou espagnol. • Joindre une photo de 3x4 cm. • Chèque libéré à l'ordre de Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi 11 h. pour parvenir à temps au Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

MARCHÉ B. NOTAIRES

Le Parc, av. de L... de-Tessigny, 8 p., sur 1 100 m² terrain, 270 m² env., libre. M. à pr. : 3 200 000 F. M^e JANKIN, 42-38-18-74.

Morbihan presqu'île Rhuy, pres. pôle, 2 m. env., n. env., cond. p. d. l., 2 ch., et cat. 3 000 m² terrain, 1 600 000. 96-20-76-17/96-20-83-64.

A VENDRE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ, nord de Seine, près Fontainebleau, 1 900 000 F. Agce s'abst., avant 9 h ou 88-22-84-60.

Village, vend jolie ferme n. env., 15 km Seine-Div., esp. 800 m², 6 p., ssm., forêts, env. 11 km. prix, 850 000 à déb. (18) 88-91-28-79 apr. 19 h.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00

8, rue La Boétie, personnalisé votre dossier viager. Estimation gratuite, 40 a. d'expérience. Garantie financière 3 000 000 F.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS

Constitution de sociétés et tous services, 43-66-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

LE PLESSIS-TRÉVISE

s/parc 4 000 m², à 900 m de Villiers-Marne, immeuble commercial, en location ou à val Roger, utilisable pr. ts usages, bureau, cabinets médicaux, labo, hôtel, gymnase, écoles, informat., etc. non meublées. 2 800 m² div. (R. 3^e). 5 000 F/m², 42-83-82-44.

Garagiste

Garage du BOURNAIRE

Mécanique générale toutes marques - Carrosserie - Peinture - Station diagnostic Facom. G.S. : 47-86-38-68. 1, rue du Bournaire, 92220 GENNEVILLIERS.

Sessions et stages

COURS D'ARABE MODERNE

Cours intensifs et intensifs. Juin, juillet, août, septembre. Cours AFAC - 42-52-82-82.

MAISON DES VOLCANIS

CPE - 18000 AULNAC (P) 71-48-48-08. Sessions sciences de la nature pour étudiants, enseignants, 4-8 juillet : Chasse aux Crânes de Camille, 15-19 août : Sable Meuse Central, 22-26 août : Volcanisme Muséum Central.

TURQUIE

Du 3 au 17 septembre 88, voyage de 15 jours de 15 à 20 pers. 5 750 F TC. Rens. en par : 45-85-85-89, ou en tél. : 42-53-31-81.

TOEFL

Stage intensif en université et famille (soit) à Orlando/Floride. Centre d'études franco-américain - B.P. 176 14104 Lisieux - Calvados. Tél. : 31-31-22-01.

CESSER DE FUMER

par hypnose, auto-hypnose. VIVRE SANS TABAC. Tél. : (1) 47-48-03-62.

VOILE ET VOYAGE

PARTEZ AU LARGE AVEC LE GROUPE BRITANNICAL DE CROISIÈRE. Croisières sur voiliers 10 à 14 m, 2 à 3 semaines à partir de 2 800 F. EN 1988 SAUPE, ADRIAN, USA, ISLANDE, GIB. Rens. de la Compagnie de la Voile - Paris - 42-84-88-02.

ITALIEN

Préparez vos vacances - Stage 17-12 juin - Médias, information en Italie : 28 mai. Vacances/études en Italie, à Rome, Naples, à la mer. Ass. Tricolore Paris (11^e), Tél. : 2-48-07-53-36 (du lun. au sam. matin).

ITALIEN

• Prix de la ligne 44 TTC 025 signes, lettres ou espagnol. • Joindre une photo de 3x4 cm. • Chèque libéré à l'ordre de Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi 11 h. pour parvenir à temps au Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

STAGE ULM

en Savoie 7 à 15 jours 3 500 F. Documentation à APF ULM, 1, rue de France 73100 Aix-les-Bains. Tél. : 79-88-23-30.

TOEFL

Stage intensif en université et famille (soit) à Orlando/Floride. Centre d'études franco-américain - B.P. 176 14104 Lisieux - Calvados. Tél. : 31-31-22-01.

CESSER DE FUMER

par hypnose, auto-hypnose. VIVRE SANS TABAC. Tél. : (1) 47-48-03-62.

VOILE ET VOYAGE

PARTEZ AU LARGE AVEC LE GROUPE BRITANNICAL DE CROISIÈRE. Croisières sur voiliers 10 à 14 m, 2 à 3 semaines à partir de 2 800 F. EN 1988 SAUPE, ADRIAN, USA, ISLANDE, GIB. Rens. de la Compagnie de la Voile - Paris - 42-84-88-02.

ITALIEN

Préparez vos vacances - Stage 17-12 juin - Médias, information en Italie : 28 mai. Vacances/études en Italie, à Rome, Naples, à la mer. Ass. Tricolore Paris (11^e), Tél. : 2-48-07-53-36 (du lun. au sam. matin).

ITALIEN

• Prix de la ligne 44 TTC 025 signes, lettres ou espagnol. • Joindre une photo de 3x4 cm. • Chèque libéré à l'ordre de Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi 11 h. pour parvenir à temps au Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX

MARLY LEZ LYS 93100 (18) 88-97-01-96

PENSION CHIEN-CHAT

SUR PARIS 2 croisées. CVA, 44, r. Garibaldi, 94100 Saint-Maur, 42-83-44-40. CVA, 11, r. L.-Célestin, 92100 Boulogne, 48-05-08-74.

Cours

PRÉPARATION BAC français et philosophie par professeur lycée. Révision programme philo. 10 séances : par. groupe. Tél. : 48-32-88-83.

Fourrures

FOURRURES

CRÉATION RÉPARATION TRANSFORMATION. Triv. soigné. Prix séf. M^e Pierre LEBALD, 154, rue Jule-Ferry, 48400 FLEURY-LES-AUBRAIS. Tél. : (18) 38-75-55-47.

Garagiste

Garage du BOURNAIRE

Mécanique générale toutes marques - Carrosserie - Peinture - Station diagnostic Facom. G.S. : 47-86-38-68. 1, rue du Bournaire, 92220 GENNEVILLIERS.

Loisirs

DEAUVILLE/BÈNEVILLE

300 m de la plage. A louer mois d'été spot, séjour 2 chbres, 1 s. de bain, cuisine, armoire, vaisselle, lavage, terrasse, piscine, 74, rue de la République, 14100 Lisieux, 31-31-22-01.

A LOUER 1^e QUART. DE JUILLET

(1 700 F), studio pour 4/5 pers., et cat. Vieux Les Rousses (Lam), près de la font. auvergne. Loin : vol. rest. piscine, piscine, golf, randonnée. Tél. : (16) 42-44-16-03 (line espagn.). Libre également en sept. 42-84-88-02.

Mes Camargues 12 km Arles, 2 ch., s., s. de bain, 8 pers., 7/11 120 F/sem. 8/9 1 200 F/sem. Bernard 46-53-83-30, 1 place de l'Escapade, 75008 Paris.

BIARRITZ-CHARENTA - par. loc. en bord de mer 4 p., 1-9e ch. villa + jardin, SURF, SPOT, GOLF. Tél. : 48-05-14-88.

Après la réussite d'un voyage 1988. THIBET, NEPAL groupe de 6 personnes tout. périodiquement. Tél. : 48-05-14-88.

LE GRUAI-DU-ROI (30) par. loc. studio pour couple 1 enfant, coin cuisine, et cat. 100 m plage, la commune proche. Jul., août à 800 F, septembre, 2 500 F. Tél. (16) 75-66-88-38.

Le Carnet du Monde

Décès

- La famille de Jacques BAUDIN a la douleur de faire part de son décès, survenu le 11 mai 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 mai 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti, à Neuilly (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière de Neuilly-neuveau, boulevard circulaire de la Défense, sortie n° 7.

La Compagnie générale des eaux, Et les sociétés du groupe, Et le regret de faire part du décès de M. Jacques BAUDIN, ingénieur en chef auprès de la direction générale.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 11 mai : DES DÉCRETS

• Du 10 mai 1988 relatif à la cessation des fonctions du gouvernement.

• Du 10 mai 1988 portant nomination du premier ministre.

Est publié au Journal officiel du jeudi 12 mai : UNE PROCLAMATION

• Du Conseil constitutionnel des résultats de l'élection de président de la République.

Est publié au Journal Officiel du vendredi 13 mai : UN DÉCRET

• Du 12 mai 1988 portant nomination des membres du gouvernement.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^e Chambre de la Cour d'appel de Paris du vendredi 19 février 1988, M. PILLOY Bernard, né le 5 avril 1946 à Vaires-sur-Marne (77), demeurant à Vaires-sur-Marne (77), 4, rue de Cécily, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende pour fraude fiscale.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux, le Journal officiel, le Monde et le Parisien (édition de Seine-et-Marne), et à l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Vaires-sur-Marne.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^e chambre de la Cour d'appel de Paris du 15 février 1988, M. CHAMPOUILLON Pierre, né le 16 juin 1940 à Pessac (Gironde), demeurant à Paris (9^e), a été condamné à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende, pour fraude fiscale, et omission de paiement d'écrisures dans un livre comptable. Délits commis à Paris couvant 1982, 1983.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux : le Monde, le Journal officiel et le Figaro.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE.

Audience publique du Tribunal correctionnel de Nanterre, 15^e chambre en date du 2 octobre 1987. A la requête de M. le Procureur de la République, M. CROUÈRE Marc, né le 23 janvier 1949 à Fribourg (Allanagau) et demeurant à Rueil (92), 67, rue du Général-Carrey-de-Bellefleur a été condamné à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt ; omission de passer dans un livre comptable d'écriture inexacte ou fictive.

Le tribunal a ordonné la publication du jugement par extrait dans le Journal officiel et le Monde.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. P/LE GREFFIER.

Par jugement contradictoire rendu en la 17^e chambre du tribunal de Créteil jugeant en police correctionnelle, le 03-12-1987, M. DEFOSSÉS Alain, né le 27-02-1948 à Paris (15^e), a été condamné pour infraction aux mesures générales de sécurité, à 45 amendes de 1 000

Economie

SOMMAIRE

■ MM. Mitterrand, Rocard et Bérégovoy sont favorables à un rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Certains hommes politiques du centre droit n'y seraient pas hostiles à condition que les taux soient faibles. Reste à en déterminer l'assiette (lire ci-contre).

■ En raison de la valorisation du yen et de l'inquiétude que suscite le marché boursier, le Japon est saisi d'une nouvelle passion pour l'or. Le marché nippon reste encore étroit comparé à celui de New-York mais il n'en connaît pas moins, la spéculation aidant, une croissance soutenue (lire page 33).

■ Devant le congrès de la Confédération européenne des syndicats, réuni à Stockholm, M. Jacques Delors a formulé des propositions destinées à faire participer les syndicats au marché unique (lire page 31).

■ Selon la Banque des règlements internationaux, l'activité des banques occidentales a enregistré en 1987 une croissance record. Les investisseurs et emprunteurs, après avoir préféré les marchés internationaux des capitaux, ont redécouvert le chemin des guichets (lire page 32).

Le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes

Eviter les graves inconvénients du système mis en place il y a sept ans pour la taxation du capital

Un impôt annuel sur la fortune va être rétabli en France, la chose est à peu près certaine. M. Michel Rocard, comme MM. Mitterrand et Bérégovoy, s'y sont déclarés favorables, tandis qu'un certain nombre d'hommes politiques du centre droit s'y rallient à leur tour, ces dernières semaines, notamment chez les baristes, à la condition que le nouvel impôt soit à taux faibles. Dans la mesure où cette condition sera facilement remplie, puisqu'elle correspond aux conceptions de M. Rocard (1), on peut penser qu'un premier et important sujet de désaccord sera évité, permettant au nouveau gouvernement de trouver dans l'actuelle assemblée un soutien suffisant.

On peut évidemment se demander à quelles conditions précises une partie des députés de droite et du centre droit accepterait de rétablir un impôt qu'ils s'étaient efforcés de supprimer dès leur retour majoritaire à l'Assemblée, en mars 1986. Il y a quelques semaines, M. Michel Rocard avait clairement posé les principes selon lesquels serait rebâti ce qu'il avait appelé l'« impôt général annuel sur le capital » : taux très faibles, impôt servant d'acompte pour le paiement des droits de succession, plafonnement de l'ensemble impôt sur le revenu - contributions foncières - impôt sur la fortune, probablement en fonction d'un certain pourcentage du revenu. « Nul ne voudra retrouver des taux aussi forts qu'en 1982 », concluait le nouveau premier ministre, dans une interview donnée à notre confrère *Les Echos*.

On comprend pourquoi un certain nombre de personnalités de droite et du centre droit s'approprient à accepter de ressusciter l'impôt entré en 1986 : le nouveau venu sera plus léger et donc débarrassé du côté « spoliateur » que dénonçait le RPR. Inversement, la gauche ne semble plus du tout en faire l'instrument d'une rédemption imposée aux plus riches de la nation.

Au fil des années, l'impôt sur les grandes fortunes avait été allégé des œuvres d'art, des forêts et parts de groupements forestiers, de l'outil de travail. Un abattement à la base de 3 millions de francs avait d'abord

revenus modestes. Dans ce cas, les contribuables devaient vendre chaque année un peu de leur patrimoine pour payer l'impôt. Ce qui paraissait aux personnes concernées d'autant plus injuste que beaucoup de

droits de succession : 5,4 milliards de francs pour l'impôt sur les grandes fortunes, etc. Au total, 95 milliards de francs en 1985, soit, d'après les chiffres officiels, 2,1 % de la richesse nationale exprimée en termes de PIB (produit intérieur brut). C'est plus qu'en RFA (1,1 %) et plus que la moyenne européenne (1,6 %). Seuls quelques pays, comme la Suisse (2,6 %) et l'Autriche (2,3 %), paient davantage.

Ces chiffres ont le mérite de faire ressortir ce qu'on oublie trop souvent : la patrimoine est, dans son ensemble, imposé très différemment en France et à l'étranger. En RFA, l'impôt sur le capital y représente une part très importante (21 %), assis qu'il est sur une assiette très large, avec des taux très faibles (0,5 % pour les personnes, 0,6 % pour les sociétés). En France, l'IGF supprimé ne représentait qu'un peu plus de 5 % des impôts sur le patrimoine, l'essentiel étant, on l'a vu, perçu sous forme d'impôts fonciers. On aurait donc tort de se crispier sur l'IGF, de ne voir que lui et de tirer de sa modicité la conclusion que les Français aient peu d'impôts sur la fortune. C'est le contraire qui est vrai.

On comprend mieux pourquoi M. Michel Rocard a avancé l'idée d'une prise en compte du montant de l'impôt annuel sur la fortune pour le paiement des droits de succession. Le nouveau premier ministre estime - et les chiffres lui donnent raison - que, globalement, la charge fiscale sur le patrimoine est assez lourde. Si un impôt annuel apparaît, un autre impôt doit être réduit. En clair, les droits de succession.

Il n'est pas certain que ce choix soit le meilleur. Les droits de succession - malgré quelques anomalies choquantes (2) - sont bien acceptés en France, alors qu'à l'inverse l'impôt annuel va faire rebondir un vieux débat, qui n'aura jamais de conclusion satisfaisante : faut-il exonérer l'outil de travail ? Comment définir cet outil ? Jusqu'en 1986, tout propriétaire de plus de 25 % du capital d'une entreprise ayant des fonctions de direction effectives était exonéré. Mais cette définition avait été critiquée parce que trop arbitraire. Pourrait-on faire mieux cette fois ? Pourrait-on avantager respectivement l'équité et éviter que de petits possédants paient l'impôt alors que de riches et puissants actionnaires de sociétés n'y seraient pas soumis ?

Les Français sont sans doute demandeurs de plus de justice sociale et les symboles ont beaucoup d'importance. Un pays a besoin de se retrouver dans certains principes. Reste que toute précipitation pourrait être lourde de conséquences. On ne refaçonne pas en permanence un système fiscal qui, pour fonctionner, doit être accepté par la collectivité. Le plus grand service que puisse rendre au pays le nouveau gouvernement est - dans le domaine essentiel de la fiscalité - de ne rien faire qui risque à nouveau d'être détruit demain. Pour une fois, rien ne presse.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir *Le Monde* du 12 mai.
(2) L'abattement à la base en ligne directe est toujours fixé à 275 000 francs, ce qui semble trop faible. De même les droits que paient les collatéraux sont-ils trop lourds (jusqu'à 60 % entre parents).

Le rétablissement éventuel de l'impôt sur la fortune va de nouveau poser le problème de l'exonération de l'outil de travail.

été accordé pour exonérer les petites fortunes, abattement porté progressivement, au fil des années, à 3,6 millions de francs. En dépit d'une assiette considérablement réduite, l'impôt avait rapporté, en 1985, presque 5,5 millions de francs payés par cent mille contribuables, au taux maximum de 2 %.

La critique des baristes

A priori, la formule semblait avoir trouvé son équilibre, et certains baristes ne s'étaient pas gênés pour reprocher à MM. Chirac et Balladur d'avoir supprimé en priorité un impôt politique acceptable. Les plus riches paient pour les pauvres : c'est sur ce thème que la gauche - et notamment M. Bérégovoy - critique le plus vertement M. Balladur, coupable d'avoir supprimé un symbole de solidarité. Les statistiques semblaient donner raison à ces critiques de droite et de gauche. La concentration du patrimoine est très grande en France, beaucoup plus que celle des revenus (10 % des ménages les plus fortunés possèdent 53 % du patrimoine total). De même, les chiffres montrent que les Français qui disposent des patrimoines les plus importants ont aussi les revenus les plus élevés.

Malheureusement, la réalité n'étant jamais simple, le rapport du Conseil des impôts de 1986, relatif à l'imposition du capital, montra aussi l'« existence de patrimoines élevés, possédés par des ménages ayant des

grandes fortunes échappaient légalement à toute taxation. On peut dire, pour simplifier, que les biens immobiliers payaient pour les œuvres d'art et le capital des entreprises.

Pour toutes ces raisons, le rapport du Conseil des impôts de 1986 portait un jugement sévère à l'encontre de l'IGF, auquel il était reproché d'avoir manqué ses trois principaux objectifs : social (échappe à l'impôt une part proportionnellement plus élevée des patrimoines importants que des patrimoines de faible montant) ; technique (le système est très compliqué) ; et économique (l'impôt est parfois supérieur aux revenus).

Voilà pour les défauts d'un impôt supprimé en 1986 et qu'on aurait tort de regretter sous la forme qu'il avait alors. Reste à savoir comment organiser précisément un nouvel impôt annuel sur le capital, qui n'ait pas les graves inconvénients du système mis en place il y a sept ans : assiette beaucoup trop étroite, taux trop élevés.

Une réalité complexe

La prudence de M. Michel Rocard s'explique. Les impôts sur le patrimoine sont en France plus nombreux qu'à l'étranger, ce qui équilibre leur poids. Mais, globalement, les chiffres sont là : 45,4 milliards de francs pour les impôts fonciers locaux ; 24,2 milliards de francs pour les cessions à titre onéreux ; 12,2 milliards de francs pour les

REPÈRES

Bons de Trésor

Hausse des taux d'intérêt américains

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain à trente ans a progressé, pour atteindre 9,17 % en moyenne au cours d'une adjudication, le jeudi 12 mai. Ce taux est le plus élevé depuis les 9,25 % enregistrés le 15 février 1988. Lors de la précédente adjudication du 4 février 1988, le taux avait atteint 8,51 %. Cette progression confirme les craintes de ceux qui redoutent une nouvelle hausse des taux d'intérêt après l'augmentation du taux de base bancaire à 9 % décidée le 11 mai.

Le Trésor a reçu, jeudi, 21,7 milliards de dollars d'offres, et a placé pour 8,5 milliards de dollars de ces bons à long terme. Il s'agissait de la dernière adjudication d'une série de trois, qui visait à lever au total 28 milliards de dollars dans le cadre du programme de refinancement trimestriel du Trésor américain. Autre sujet d'inquiétude : la participation des investisseurs japonais avait été plus faible que prévu, de 30 % à 40 % de l'adjudication, contre environ 50 % en février.

Ventes de détail

Ralentissement aux Etats-Unis

Selon le département du commerce américain, les ventes de détail ont baissé de 0,6 % en avril pour atteindre 131,58 milliards de dollars, soit une diminution de 815 millions. Il s'agit de la première baisse depuis le mois d'octobre dernier. Les ventes d'automobiles ont diminué de 1 %, enregistrant leur première baisse mensuelle depuis novembre 1987. Sans ce ralentissement dans le secteur automobile, qui avait largement contribué depuis le début de l'année à l'accroissement des dépenses de consommation, les ventes de détail auraient baissé de 0,5 %.

Ce fâchissement, qui ne remet pas en cause la tendance à la croissance constatée depuis le début de l'année, serait dû aux mauvaises conditions climatiques qui ont affecté les ventes traditionnelles pendant cette saison, comme les vêtements de printemps. Il survient après une progression de 1,7 % en mars, soit la plus forte hausse depuis août 1987. Initialement, le département du commerce avait annoncé une hausse de 0,8 % en mars.

Endettement

Des progrès dans les discussions entre le Brésil et ses créanciers

Les grandes banques commerciales internationales et le Trésor américain seraient sur le point d'aboutir à un compromis dans les négociations en cours avec le Brésil sur la dette extérieure du pays, apprend-on, le jeudi 12 mai, à New-York. Le ministre brésilien des finances, M. Fernando de Nobrega s'apprêterait à présenter un nouveau programme économique. Le Brésil reprendrait le paiement régulier des intérêts sur sa dette aux banques commerciales. En contrepartie, celles-ci s'engageraient à accorder aux Brésiliens des prêts nouveaux pour un montant de 5,2 milliards de dollars et à rééchelonner sur vingt ans et avec des taux d'intérêt réduits environ 62 milliards de dollars de dettes à long et moyen terme du Brésil.

Par ailleurs, une mission technique du FMI était attendue, vendredi 13 mai à Brasilia, pour une série d'entretiens avec le gouvernement brésilien en vue de l'octroi d'un crédit de 1,6 milliard de dollars.

Transport aérien

Compensation en ECU

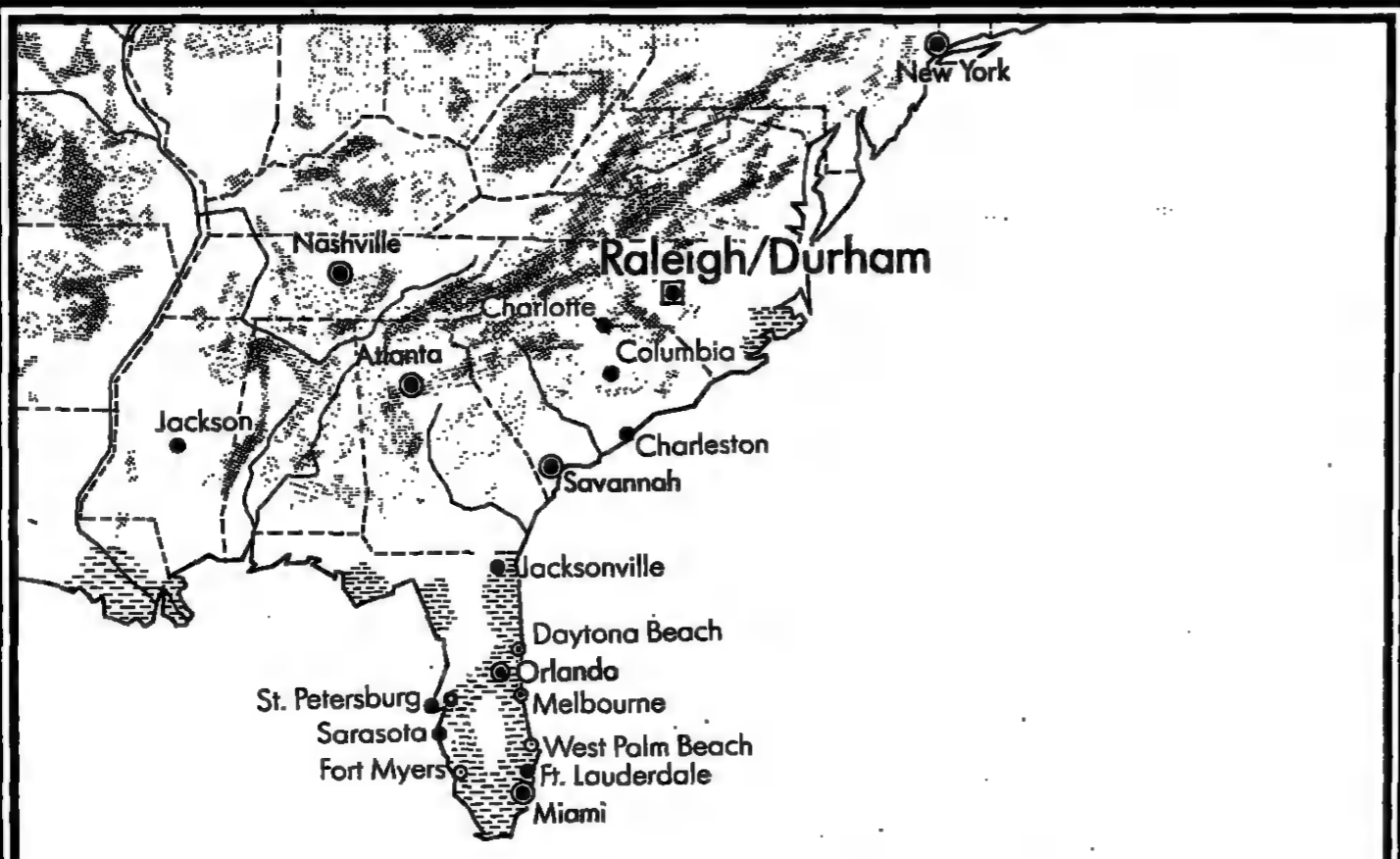
L'Association du transport aérien international (IATA), qui regroupe cent trente-neuf compagnies aériennes du monde entier, a décidé d'utiliser l'ECU (european currency unit) pour le règlement des compensations entre ses membres, à partir du second semestre de cette année. La chambre de compensation de l'IATA traite environ 14 milliards de dollars par an. Depuis quarante ans, les deux seules monnaies acceptées pour ces opérations étaient le dollar et le livre sterling.

TRANSPORT

Le trafic maritime reprend progressivement entre Douvres et Calais

Des signes d'amélioration du trafic trans-Manche se confirment, le vendredi 13 mai, après la levée du blocus des rouliers aux ports de Douvres et de Calais. En même temps, les responsables du syndicat des marins britanniques, le NUS, ont demandé à leurs adhérents de reprendre le travail dans les principaux ports britanniques et de lever les piquets de grève, sauf à Douvres, point névralgique du conflit (qui dure depuis trois mois) entre la compagnie maritime P and O et les marins. Le NUS a été incité à adopter cette attitude plus conciliante à la suite d'une nouvelle amende que lui a infligée la Haute Cour de Londres, qui estime illégales les grèves de solidarité.

Toutefois, à la suite d'une réunion à Ostende, le 11 mai, regroupant des syndicats de marins belges, britanniques et français, le principe d'une grève de solidarité de vingt-quatre heures dans la seconde quinzaine du mois a été arrêté pour soutenir les navigateurs de P and O.



LE 27 MAI, PARIS SE RAPPROCHE DU SUD-EST DES USA. ET ÇA N'A RIEN A VOIR AVEC LA DÉRIVE DES CONTINENTS.

Le 27 mai 1988, American Airlines ouvre un vol quotidien et sans escale entre Paris-Orly et Raleigh/Durham.

C'est-à-dire qu'à partir du 27 mai, American Airlines vous permet de gagner le Sud-Est des États-Unis plus facilement que vous ne l'avez jamais fait.

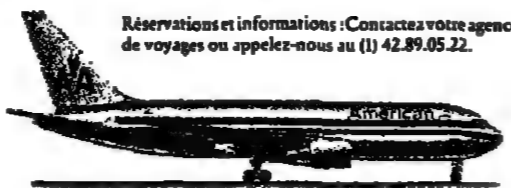
A partir de Raleigh/Durham, nous assurons 147 vols par jour vers 56 destinations (certaines correspondances étant desservies avec notre partenaire American Eagle). Et si c'est la Floride qui vous tente plus particulièrement, nous y desservons 11 villes, dont Orlando, le fief du "Disneyworld".

A Raleigh/Durham, les formalités ne sont plus

un problème. Nous y avons notre propre terminal et vous serez les seuls passagers transatlantiques à y atterrir.

Alors, si vous allez dans le Sud-Est des États-Unis, passez par Raleigh/Durham.

Reservations et informations : Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22.



American Airlines

DOB NEEDHAM

صكزامن الأصل

Économie

Fin du congrès de la Confédération européenne des syndicats

M. Delors annonce des initiatives pour relancer le dialogue social

STOCKHOLM de notre envoyé spécial

M. Jacques Delors a tenu la vedette le jeudi 12 mai à Stockholm devant le sixième congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui a achevé ses travaux vendredi 13 mai. Le président de la Commission européenne s'est efforcé, dans la perspective du grand marché intérieur du 31 décembre 1992, de relancer le dialogue social, qui a beaucoup d'égards lui apparaît bien défectueux, en apportant aux syndicats du grain à moudre. Son message s'adressait aussi au patronat européen, à l'Union des industries de la Communauté européenne (UNICE) dont le secrétaire général, M. Tyszkiewicz, était à Stockholm.

D'emblée, M. Delors a souligné devant les congressistes que le prochain sommet européen de Hanovre, en juin, devrait donner un « signal politique », celui d'une reconnaissance de la dimension sociale de la Communauté.

S'il a manifesté son inquiétude devant « une certaine incapacité collective à juguler le chômage », il s'est évertué à donner des assurances sur les effets du grand marché intérieur qui, selon un récent rapport, devrait permettre une création nette de près de deux millions d'emplois et même, « si des politiques économiques d'accompagnement étaient mises en œuvre », de cinq millions.

Trois propositions

Autant de potentialités conduisent M. Delors à affirmer que « l'Europe est vraisemblablement le chantier le plus prometteur pour la croissance et l'emploi ». Encore faut-il que le dialogue social y prenne une part importante. A cet égard, M. Delors ne s'est pas contenté d'insinuations. Il a annoncé trois initiatives concrètes qu'il devrait proposer au sommet de Hanovre afin que les chefs d'Etat et de gouvernement leur donnent le feu vert.

La première idée, qui a l'avantage de rejoindre le programme social de la CES, consisterait à faire négocier par les partenaires sociaux « un socle de droits sociaux garantis ». Une fois négocié, ce « socle » aurait un caractère minimum obligatoire et serait intégré à la législation communautaire.

Un tel « socle » ne risquerait-il pas d'obliger certains pays avancés à réviser à la baisse leur législation sociale ? M. Delors a donné sur ce point des assurances : « Les pays dans lesquels existent des normes sociales plus basses seront invités à les relever progressivement, tandis que les pays où les normes sont plus élevées pourront les maintenir et, s'espère bien, les améliorer. »

La deuxième initiative aboutirait à ce que « chaque travailleur se voie reconnaître le droit à la formation permanente » avec un crédit d'heures dont il disposerait durant sa vie professionnelle. Là encore, un tel droit pourrait faire l'objet d'une négociation européenne.

Enfin, M. Delors suggère la création d'un « droit européen des sociétés », ce qui pourrait soulever des réserves britanniques, un memorandum de la Commission, fin mai, devrait affiner cette proposition qui permettrait, par exemple, à une société française rachetant une entreprise allemande ou s'implantant en RFA, d'opter pour un statut juridique européen.

Les propositions de M. Delors ont été très bien accueillies par les congressistes. Mais il n'est pas sûr, à l'issue du congrès de Stockholm, qu'il soit mieux armé qu'avant pour affronter une telle relance du dialogue social. Celle-ci suppose en effet, comme l'a affirmé le président de la Commission européenne, une révision et un renforcement des instruments de concertation existants. Ni l'UNICE ni la CES ne disposent de réels mandats pour négocier et surtout contracter au niveau européen.

Or, sur cette difficulté objective on n'a guère avancé à Stockholm au-delà du souhait de « délé-

gations de compétences plus efficaces » que les organisations nationales accorderaient à la CES. Toutefois, si une invitation à négocier était donnée au sommet de Hanovre, un comité exécutif de la CES pourrait examiner cette question.

Le problème de l'efficacité

Les congressistes ont cependant adopté à l'unanimité une résolution sur le marché intérieur qui reprend, avec quelques modifications, l'essentiel des propositions avancées par M. Edmond Maire et soutenues par plusieurs organisations sur la construction sociale européenne (le Monde du 13 mai).

Un demande a été rajoutée sur « l'établissement des droits d'information, de consultation et de négociation dans les sociétés ou groupes à l'échelle européenne ou transnationale ». Mais il n'est pas sûr que l'esprit initial de cette proposition ait été tout à fait respecté : elle visait à recenser les

revendications de la CES sur quelques objectifs limités et accessibles. Or, à l'arrivée, elle ne fait que s'ajouter à de très nombreuses autres résolutions sans apparaître vraiment prioritaire.

Tout le problème de l'efficacité de la CES, quasiment dépourvue de moyens d'action, se trouve de nouveau posé. De nombreuses résolutions ont été adoptées sur des sujets aussi variés que la coopération Nord-Sud, le renforcement du mouvement syndical européen, l'Europe dans le monde ou les questions pélo-nées de l'apartheid, de la Pologne du Proche-Orient et du désarmement.

Ce dernier point a été l'occasion, pour FO, de marquer sa défiance : elle s'est abstenue sur le texte sur l'Europe dans le monde pour refuser une vision d'un continent dénucléarisé qui lui a paru à la fois angélique et dangereuse. Pour autant, M. Bernard Mourguès, secrétaire général de FO, s'inquiète de la proposition de la CES à se comporter en organisation internationale : « A se disperser et à vouloir toucher à tout,

elle réduit l'impact de ses orientations ».

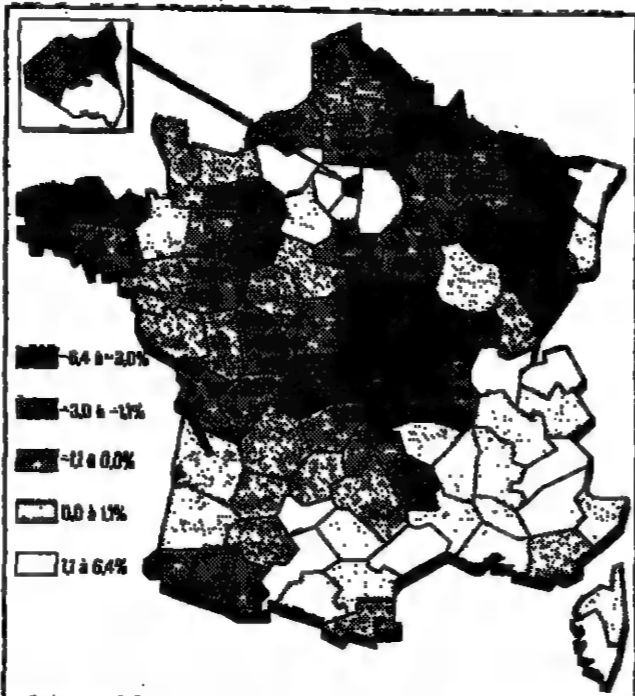
Il n'est pas sûr non plus que, dans l'hypothèse des négociations avec le patronat européen, la CES ait bien clarifié toutes ses positions. Ainsi, elle accepte la flexibilité de l'emploi mais à condition qu'elle ne porte pas à la protection sociale et qu'elle crée des emplois. Cela laisse une large marge d'appréciation. L'objectif d'une réduction de la durée du travail, « en particulier pour réaliser la semaine de trente-cinq heures » a donné lieu à de vifs affrontements en commission.

Contre l'avis de la CFDT et des Italiens, le DGB allemand et FO ont fait précéder cette réduction de la durée du travail par une autre résolution précisant que « les formes de réduction du temps de travail » devaient « faire l'objet de négociations » ne semblant pas devoir être modifiées. La cohérence n'a pas toujours été au rendez-vous à Stockholm.

MICHEL NOBLECOURT.

L'emploi dans les départements de 1981 à 1985

Une nouvelle répartition géographique



Entre 1981 et 1985, l'évolution globale de l'emploi en France a été négative (-1,7 %) si l'on ne tient pas compte des TUC (travaux d'utilité collective) et des SNV (services d'intérêt à la vie professionnelle) pour la dernière année 1985, stable, présente les mêmes caractéristiques de fond. Pendant toute cette période, l'agriculture et l'industrie perdent des emplois à un rythme élevé : 3 % et 2,2 %, respectivement en moyenne annuelle.

Certains zones qui possèdent des atouts n'ont profité pas autant qu'elles le devraient. Par exemple, le Var, les Alpes-Maritimes ou le Rhône. La petite couronne de la région parisienne et Paris même perdent des effectifs.

A l'inverse, quelques zones accroissent l'effet de leurs avantages par une politique de développement local, parfois particulièrement active. La façade méditerranéenne est l'exemple de la démonstration ainsi qu'une partie des Alpes. C'est vrai aussi pour la périphérie de la région parisienne avec, précisément, la forte poussée enregistrée par le Seine-et-Marne.

Un déplacement se produit dans l'espace national qui tient surtout aux tentatives tardives de chute de l'emploi industriel, déclin de l'agriculture — qu'il y ait confirmation de nouveaux phénomènes, le développement du tertiaire et des nouvelles technologies, à leur tour positives pour les régions du sud. Mais on constate aussi que les actions volontaristes peuvent corriger, ou amplifier, ces mouvements naturels.

Prévu pour lutter contre le chômage de longue durée

Les PIL sont mal partis

Lancé il y a à peine plus d'un an, les PIL — programmes d'insertion locale — n'auront pas connu l'engouement provoqué par les TUC — travaux d'utilité collective — à leurs débuts. Au total, 4187 chômeurs de longue durée avaient bénéficié de cette mesure à la fin du mois de décembre 1987. Une mesure, même si l'on compare ce résultat aux 15198 places de stages offertes pendant le même temps, en provenance des collectivités locales pour la moitié d'entre elles. Selon les indications disponibles, la tendance serait identique pour les premiers mois de 1988.

PIL ou TUC, les deux dispositifs se ressemblent pourtant beaucoup, à une différence près qui, certainement, explique les résultats respectifs. Alors que le programme TUC s'adresse aux jeunes de moins de vingt et un ans (de moins de vingt-cinq ans, dans certains cas), celui des PIL est orienté vers les adultes chômeurs de très longue durée. Ce qui peut apparaître pour les uns comme un moyen d'insertion sociale correspond, pour les autres, à la reconnaissance implicite d'une relégation dans le sous-emploi. Cela ne s'accepte pas facilement et limite les vocations.

En outre, il semble bien que les collectivités locales, les établissements publics et les associations répugnent davantage à recruter temporairement des PIL, plus âgés par définition, et pour lesquels surgira l'indivisible question de l'intégration. De plus, objectif des responsables du programme, il existe une forte concurrence entre les deux formules. Les postes disponibles, qu'ils soient d'utilité collective ou d'intérêt général, ne sont pas extensibles à volonté, surtout s'ils ne viennent pas substituer aux emplois normaux. Et les tristes les occupent déjà largement.

Partie prenante du traitement social, les PIL figurent donc parmi

A. L.

(Publié)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

* PRÉFECTURE DE L'ALLIER PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE PRÉFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE PRÉFECTURE DU CHER *

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique portant sur

- la demande de concession de gaz n° 54 pour la construction et l'exploitation de la canalisation Chemery (Loir-et-Cher), Neuville-les-Dezins (Nièvre), Génelard (Saône-et-Loire) dite Artère de Berry ;
- la déclaration d'utilité publique des travaux d'établissement de cette canalisation en vue de l'établissement des servitudes ;
- la mise en compatibilité des POS de certaines communes concernées.

Par arrêté interpréfectoral des préfets de l'Allier, de Loir-et-Cher, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et du Cher en date du 27 avril 1988, il a été procédé, pendant un mois, du lundi 20 mai 1988 au jeudi 20 juin 1988 inclus à une enquête publique portant sur :

- 1) la demande de concession de gaz n° 54 pour la construction et l'exploitation en deux tronçons de la canalisation Chemery (Loir-et-Cher), Neuville-les-Dezins (Nièvre), Génelard (Saône-et-Loire) dite Artère de Berry ;
- 2) la déclaration d'utilité publique des travaux d'établissement de cette canalisation en vue de l'établissement des servitudes ;
- 3) la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Menetou-sur-Cher (département de Loir-et-Cher), Thénioux, Vierzon, Vouziers, Saint-Palais et Avord (département du Cher), Génelard (département de la Saône-et-Loire).

Conformément au décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier soumis à enquête publique comporte une étude d'impact.

Ce projet intéresse les communes de :

dans le département de Loir-et-Cher

Châteauneuf-Cher, Chemery, Givres, Gy-en-Sologne, Langon, Lassy-sur-Croisne, Marry, Menetou-sur-Cher, Mûle-de-Sologne, Orzy, Pruniers-en-Sologne, Romorantin-Lanthenay, Roussay, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Loup, Sassy, Soings-en-Sologne, Theilley, Villefranche-sur-Cher, Villefray.

dans le département du Cher

Les Airs-d'Angillon, Allouy, Apremont-sur-Allier, Auzouer, Bussy, Bussy-sur-Croisne, Brécy, La Chapelle-Hugon, Cruseilles, Farges-et-Sépailles, Flavigny, Genigny, Givry, Groussay, La Guiche-sur-Aubois, Igny, Laverdins, Menetou-Salon, Méry-les-Bouilloux, Méry-sur-Cher, Moray-sur-Allier, Nérecy, Neuville-Barrois, Neuville-sur-Barangeon, Nohant-en-Gout, Pigny, Quantilly, Rians, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Georges-sur-Moulon, Saint-Hilaire-de-Cour, Saint-Laurent, Saint-Martin-d'Auxigny, Saint-Michel-de-Volange, Saint-Palais, Saines-Solange, Saligny-le-Vif, Sancerre, Sologne, Tondreau, Thénioux, Vercoux, Vierzon, Vignoux-sous-Aix, Villaban, Vouziers.

dans le département de la Nièvre

Azy-le-Vif, Langeron, Mars-sur-Allier, Saint-Parize-le-Château, Saint-Pierre-le-Moutier, Toury-sur-Jour, Avrill-sur-Laizy, Cayeux, Denes, Lamoignon-sur-Loire, Lamoignon-sur-Loire, Montmabert, Neuville-les-Dezins, La Noelle-Mandrin, Saint-Germain-Chassy, Saint-Hilaire-Fontaine, Saint-Parize-en-Viry, Saint-Solain, Tazilly, Ternant, Toucy-Lurcy.

dans le département de l'Allier

Gannay-sur-Loire ;

dans le département de Saône-et-Loire

Ciry-le-Noble, Cressay-sur-Somme, Cronant, Génelard, Grully, Isy-l'Évêque, Maltat, Marly-sous-Isy, Marly-sur-Arroux, Oudry, Pallages, Paroy-les-Forges, Sainte-Radegonde, Saint-Romain-sous-Vergigny, Toulon-sur-Arroux, Uxant.

Les dossiers de demandes, l'étude d'impact et les registres d'enquêtes seront déposés du 30 mai au 30 juin 1988 inclus dans les communes citées ci-dessus et :

- à la Préfecture de Loir-et-Cher à Blois ; à la Sous-Préfecture de Romorantin-Lanthenay ;
- à la Préfecture du Cher à Bourges désignée comme siège de l'enquête ; et dans les Sous-Préfectures de Vierzon et Saint-Amand-Montrond ;
- à la Préfecture de la Nièvre à Nevers ;
- à la Préfecture de l'Allier à Moulins ;
- à la Préfecture de Saône-et-Loire à Mâcon ; et dans les Sous-Préfectures d'Autun et Charolles.

Le public pourra se prendre connaissance sur place et formuler éventuellement ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert à cet effet ou les adresser par écrit, à la Préfecture du Cher à Bourges.

Est désignée une commission d'enquête composée des membres suivants :

- M. Pierre Gady, ingénieur des travaux publics de l'Etat, président ;
- M. André Boudreau, ingénieur divisionnaire honoraire des travaux publics ;
- M. Roger Nury, ancien chef de service de Direction départementale de l'Équipement.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public :

dans le département de Loir-et-Cher

à la mairie de Menetou-sur-Cher, le jeudi 23 juin 1988, de 9 h à 12 h ;

dans le département du Cher

à la mairie d'Avord, le mercredi 22 juin, de 14 h à 17 h ; à la mairie de Sancerre, le vendredi 24 juin, de 14 h à 17 h ; à la sous-Préfecture de Vierzon, le mardi 28 juin 1988, de 14 h à 17 h ; à la Préfecture du Cher à Bourges, le jeudi 30 juin 1988, de 14 h à 17 h ;

dans le département de la Nièvre

à la Préfecture de la Nièvre à Nevers, le mardi 28 juin 1988, de 13 h 30 à 16 h 45 ; à la mairie de Neuville-les-Dezins, le mercredi 29 juin 1988, de 9 h à 12 h ;

dans le département de l'Allier

à la mairie de Gannay-sur-Loire, le mercredi 29 juin, de 14 h à 18 h ;

dans le département de Saône-et-Loire

à la mairie de Génelard, le mardi 7 juin 1988, de 14 h à 17 h ; à la mairie de Toulon-sur-Arroux, le jeudi 16 juin 1988, de 14 h à 17 h ; à la mairie d'Isy-l'Évêque, le jeudi 23 juin 1988, de 14 h à 17 h ; à la sous-Préfecture d'Autun, le jeudi 30 juin 1988, de 15 h à 18 h ;

Copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera tenue, à l'issue de l'enquête et pendant un an, à la disposition du public dans tous les lieux cités ci-dessus.

Le Préfet du Cher
Coordonnateur
Signé : M. LAJUS.

Projet de liaison ferroviaire à grande vitesse TGV Nord

AVIS D'ENQUÊTE

Le public est informé que, en application du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique et de l'arrêté conjoint des Préfets du Nord, de Paris, de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise, de la Seine-et-Marne, de l'Oise, de la Somme et du Pas-de-Calais, en date du 6 mai 1988, une enquête publique portant à la fois sur l'utilité publique du projet de liaison ferroviaire à grande vitesse TGV Nord et sur la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols rendus publics ou approuvés et des lotissements de plusieurs communes sera ouverte pendant quarante jours pleins et consécutifs :

Du 31 mai au 13 juillet 1988 inclus

Cette enquête vaudra enquête publique en application de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

Les communes concernées sont les suivantes :

- Département de Paris : 10^e arrondissement, 18^e arrondissement.
Département de la Seine-Saint-Denis : Arrondissement de Bobigny : Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse.
Département du Val-d'Oise : Arrondissement de Montmorency : Arnouville-la-Gosse, Bouqueval, Chambois-les-Louvres, Garges-la-Gosse, Goussainville, Le Thillay, Louvres, Roissy-en-France, Sarcelles, Vemars, Villiers, Villiers-le-Bel.
Département de la Seine-et-Marne : Arrondissement de Meaux : Meaux-le-Neuf, Othis.
Département de l'Oise : Arrondissement de Senlis : Baron, Ermenonville, Eve, Fontaine-Chaalis, Fresnoy-le-Grand, Montigny-Sainte-Félicité, Néry, Raray, Rosières, Rully, Trumilly, Ver-sur-Launette, Verberie, Verzy.
Arrondissement de Compiègne : Anthonoy-Portes, Arsy, Biermont, Cauly, Chevrières, Conchy-les-Pots, Corville, Francières, Gournay-sur-Aronde, La Neuville-sur-Resons, Laberlière, Le Fayel, Longueil-Sainte-Marie, Monchy-Humbers, Montmartin, Orlières-Sorel, Rémy, Resons-sur-Matz, Riquebourg, Roye-sur-Matz.
Département de la Somme : Arrondissement de Montdidier : Beauvais, Foches-Fouchette, Fresnoy-la-Roye, Goyencourt, Halla, Hastancourt, Lascourt, Liancourt-Poix, Panchy, Saint-Mard, Tilloy.
Arrondissement de Péronne : Abbeville, Bally-en-Santerre, Berry-en-Santerre, Chaulnes, Cléry-sur-Somme, Combles, Estrées-Deuicourt, Feuillères, Fiancourt, Hem-Monsacq, Herbecourt, Hyencourt-le-Grand, Laboissière, Maires, Peseux, Sully-Saltillet.
Département du Pas-de-Calais : Arrondissement d'Arras : Agy, Bancourt, Bapaume, Beaulencourt, Beaurains, Bengnate, Biache-Saint-Vaast, Boiry-Beaucourt, Boileux-Saint-Marc, Croisilles, Ecourt-Saint-Martin, Fampoux, Favreuil, Feuchy, Fresnes-lez-Montauban, Gavrelle, Hemel, Hesin-sur-Cojeul, Izet-les-Equerches, Le Transloy, Mercatel, Montigny-lez-Frenay, Morval, Mory, Plessvillers, Quiry-le-Motte, Riezcourt-les-Bapaumes, Roubaix, Saint-Léger, Saint-Martin-sur-Cojeul, Vaudrucourt, Wancourt.
Arrondissement de Béthune : Valenciennes.
Arrondissement de Calais : Bouquehant, Campagne-les-Guines, Fretin, Guines, Hames-Bouccra, Nieuilles-Calais, Saint-Tricat.
Arrondissement de Lens : Carvin, Courrières, Dongres, Henin-Beaumont, Libercourt, Noyelles-Godault, Oignies.
Arrondissement de Saint-Omer : Brêmes, Eperlecques, Landrethun-les-Ardres, Louches, Muncy-Nieurlet, Reques-sur-Hem, Roddinghem, Ruminghem, Tournehem-sur-la-Hem, Zouafques, Zurboucq.
Département du Nord : Arrondissement de Douai : Esquerches.
Arrondissement de Dunkerque : Bailloul, Bavincourt, Borre, Brozelec, Buyscheure, Caestre, Cassel, Fietre, Hazebrouck, Holque, Hondeghem, Lederszeele, Merris, Meteren, Millam, Nieppe, Noordpeene, Ozelare, Prudelles, Rubrouck, Sainte-Marie-Cappel, Saint-Sylvestre-Cappel, Steenwerck, Strazeele, Volckerinckhove, Watten, Wulverdinghe, Zuydwaters.
Arrondissement de Lille : Ancoisville, Avelin, Bois-Grainier, Bourghelles, Bouvines, Campin-en-Carenbault, Capinghem, Carnin, Chey, Cysoing, Esatères-en-Weppe, Enevelin, Erquinghem-Lys, Fretin, Hazart, Houplines, Illies, La Bassée, La Chapelle-d'Armentières, La Madeleine, Lambertart, Lesquin, Leszennes, Lille, Lomme, Lompert, Marquillies, Perenchies, Péronne-en-Melantois, Phalempin, Preennes, Rœchicq, Sainghin-en-Melantois, Sainghin-en-Weppe, Saint-André, Salomé, Seclin, Verlinghem, Wannehain.
Pendant toute la période de l'enquête, les dossiers d'enquête d'utilité publique du projet, de mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols rendus publics ou approuvés et des lotissements de toutes les communes concernées seront déposés au siège principal de l'enquête :

Préfecture du Nord - 2, rue Jacquemars-Gisèle - 59039 LILLE CEDEX

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur le registre principal d'enquête ouvert à cet effet. Ces observations pourront également être adressées par écrit à la commission d'enquête au siège principal de l'enquête pour être annexées au registre.

Les dossiers et le registre seront également accessibles au public le samedi 11 juin et le samedi 2 juillet 1988 de 8 h 30 à 12 h 30.

Pendant le même délai et aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, un exemplaire des dossiers d'enquête d'utilité publique du projet, de mise en compatibilité des P.O.S. rendus publics ou approuvés et des lotissements des communes du ressort du département ou de l'arrondissement concerné, ainsi que des registres subsidiaires d'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les préfectures et sous-préfectures suivantes :

- PARIS - Préfecture, bureau 312, 50, avenue Daumesnil, 75012 Paris.
SEINE-SAINT-DENIS - Préfecture de Bobigny, 124, rue Carnot, 93007 Bobigny.
VAL-D'OISE - Préfecture de Cergy-Pontoise, rue de la Grande-Ecole, 95010 Cergy-Pontoise Cedex. Sous-Préfecture de Montmorency, 26 avenue Charles-de-Gaulle, 95160 Montmorency.
SEINE-ET-MARNE - Préfecture de Meaux, rue des Saints-Pères, 77010 Meaux Cedex. Sous-Préfecture de Meaux, 11, rue Marigny, 77108 Meaux Cedex.
OISE - Préfecture de Beauvais, place de la Préfecture, 60022 Beauvais Cedex. Sous-Préfecture de Senlis, place Gérard-de-Nerval, 60300 Senlis. Sous-Préfecture de Compiègne, 21, rue Eugène-Jacquet, 60200 Compiègne.
SOMME - Préfecture d'Amiens, 51, rue de la République, 80020 Amiens Cedex. Sous-Préfecture de Montdidier, 7, rue Jean-Dupuy, 80500 Montdidier. Sous-Préfecture de Peronne, 25, avenue Charles-Boulangier, 80200 Peronne.
PAS-DE-CALAIS - Préfecture d'Arras, place de la Préfecture, 62020 Arras Cedex. Sous-Préfecture de Calais, 5, boulevard de l'Éplanade, 62107 Calais Cedex. Sous-Préfecture de Lens, 27, boulevard du 11-Novembre, B.P.269, 62307 Lens Cedex. Sous-Préfecture de Saint-Omer, 41, rue Saint-Berlin, B.P. 289, 62505 Saint-Omer Cedex.
NORD - Sous-Préfecture de Douai, 671, boulevard de la République, 59507 Douai. Sous-Préfecture de Dunkerque, rue Thiers, B.P. 635, 59386 Dunkerque Cedex.
De même, deux permanences seront assurées les SAMEDIS 11 JUIN et 2 JUILLET 1988 entre 8 h 30 et 12 h 30 dans les Préfectures ou Sous-Préfectures suivantes : BOBIGNY, CERGY-PONTOISE, MONTMORENCY, MEAUX, COMPIÈGNE, SENLIS, AMIENS, MONTDIDIER, PERONNE, ARRAS, CALAIS, LENS, SAINT-OMER, DUNKERQUE.

Sont également lieux d'enquête les mairies des communes énumérées ci-dessus (pour Paris, mairie du 10^e arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75475 Paris Cedex 10 et mairie du 18^e arrondissement, 1, place Jules-Joffrin, 75877 Paris Cedex 18) ainsi que l'IBU de la Communauté Urbaine de Lille (1, rue de Balzac, B.P. 749, 59034 Lille Cedex).
Dans ces mairies (ou à l'IBU de la Communauté Urbaine de Lille), aux heures et aux jours habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête d'utilité publique du projet et, le cas échéant, du dossier de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols rendus publics ou approuvés ou de lotissement, intéressant le territoire communal (ou communautaire dans le cas de la C.U.D.L.). De la même façon, les observations du public seront consignées sur un registre subsidiaire d'enquête ouvert à cet effet.

La commission d'enquête dont le siège est fixé à la Préfecture du Nord à LILLE est composée de :

Président : M. Gilbert DREYFUS - Ingénieur Général des Ponts et Chaussées en retraite

Vice-Président : M. Jean-Paul CALON - Ancien Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation

Membres titulaires : M. le Procureur GÉRU, correspondant régional de la Société française d'écologie ; M. René LACOURLIE, ingénieur en chef du Génie Rural en retraite ; M. Paul DÉPECKER, ingénieur DDE en retraite ; M. le professeur André GAMBLIN, directeur de l'USR de géographie à l'université Lille-1 ; M. André BRIET, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Elieuthère CARIDROIT, ingénieur divisionnaire honoraire des TPE ; M. Marcel DECAMP, notaire honoraire ; M. Daniel BESTEUX, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Albert DAMBRINE, trésorier principal des finances honoraire ; M. Jacques MORTIER, maître-assistant à la faculté des sciences ; M. Gilbert LAITTE, directeur d'usine en retraite ; M. François BERCHE, ingénieur TPE en retraite ; M. René DRUELLE, ingénieur divisionnaire des Travaux ruraux ; M. Jean GARRAUD, ingénieur TPE en retraite ; M. René BOURNAY, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite.

Membres suppléants : M. Constant GUET, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Roger HABERT, inspecteur départemental honoraire ; M. Cléophas TRAMÉCOURT, directeur honoraire de l'Administration des PTT ; M. Urbain DINOJARD, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Gaston RAMSART, ingénieur des TPE en retraite ; M. Robert HERBERT, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Georges LAMARE, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Pierre DEGOUGE, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Charles ALBERT, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Raymond VICTOR, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Georges MONGIN, ingénieur des Arts et Métiers ; M. Jacques CROIXMARIÉ, ingénieur TPE en retraite.

Un membre de la commission d'enquête sera tenu à la disposition du public dans les conditions suivantes : Préfecture du Nord à Lille ; les lundis et les mercredis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Dunkerque : les vendredis de 9 h à 12 h ; mairie du 10^e arrondissement de Paris : les mercredis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de la Seine-Saint-Denis à Bobigny : les lundis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Montmorency : les mercredis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Meaux : les vendredis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Senlis : les lundis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Compiègne : les mercredis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Montdidier : les lundis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Péronne : les lundis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Arras : les lundis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Calais : les mercredis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Lens : les mercredis de 9 h à 12 h ; sous-préfecture de Saint-Omer : les lundis de 9 h à 12 h.

Et de plus, dans tous ces lieux (à l'exception de la mairie du 10^e arrondissement de Paris), les samedis 11 juin et 2 juillet 1988 de 9 h à 12 h.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans chaque lieu d'enquête pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de leur département dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978.

- LILLE, le 6 mai 1988, le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord, Jean-Claude Arouzeau.
BOBIGNY, le 6 mai 1988, le préfet de la Seine-Saint-Denis, Raymond-François Le Bris.
MELUN, le 6 mai 1988, le préfet de la Seine-et-Marne, Christian Blanc.
AMIENS, le 6 mai 1988, le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, Alain Othrel.
PARIS, le 6 mai 1988, le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, Olivier Philip.
CERGY-PONTOISE, le 6 mai 1988, le préfet du Val-d'Oise, Pierre Blondel.
BEAUVAIS, le 6 mai 1988, le préfet de l'Oise, Pierre Chassigneux.
ARRAS, le 6 mai 1988, le préfet du Pas-de-Calais, Jean Domingo.

ÉTRANGER

Selon le rapport trimestriel de la BRI

Le crédit bancaire international a atteint en 1987 un niveau record

L'activité bancaire internationale a enregistré, en 1987, une croissance record, avec une expansion de 568 milliards de dollars (à taux de change constant) des créances externes des banques relevant de la Banque des règlements internationaux (la BRI), c'est-à-dire la quasi-totalité des banques occidentales, lit-on dans le rapport trimestriel de cet organisme, rendu public vendredi 13 mai à Bâle.

55 %. En revanche, le montant des fonds levés sur les marchés internationaux a chuté de près d'un tiers, tombant à 104 milliards de dollars. Du côté des dépôts, la BRI souligne la forte augmentation de ceux provenant des pays hors zone, c'est-à-dire surtout des pays de l'OCDE (plus 8,4 milliards de dollars), la plus forte progression trimestrielle depuis le troisième trimestre 1980. Deux pays en particulier ont contribué à cette hausse, l'Arabie saoudite (plus 4 milliards) et les Emirats arabes unis (plus de 1,9 milliard).

souvent financé des prises de contrôle. Ces crédits ont fréquemment pris la forme de facilités à options multiples (40,1 milliards de dollars sur l'année). Pour les experts de la BRI, la « réintermédiation » (le retour au guichet des banques) actuelle est temporaire : « Le volume et la nature des activités ont été fortement affectés, en 1987, par les perturbations sur les marchés financiers » internationaux. Les investisseurs se sont réfugiés dans les titres gouvernementaux, plus sûrs, les emprunteurs n'ont pu que se retourner vers les banques pour trouver des moyens de financement importants. Par ailleurs, le rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre, publié jeudi 12 mai, confirme que la Grande-Bretagne reste le premier centre bancaire mondial. Les actifs des banques anglaises représentent encore 21,6 % des actifs totaux des grandes banques internationales (contre 23 % en 1986).

Dévaluation de la couronne islandaise

REYKJAVIK de notre correspondant

La banque d'émission islandaise a fait savoir, jeudi 12 mai, que la couronne islandaise serait dévaluée avant lundi 16 mai, et que toutes les opérations de change seraient interrompues d'ici là. Le premier ministre, Thorstein Pálsson (conservateur), s'est refusé à indiquer l'importance de la dévaluation, mais on estime à Reykjavik qu'elle devrait se situer entre 10 et 15 %. La couronne avait déjà été dévaluée de 6 % en février dernier. L'inflation, démon familier de l'économie islandaise, est de retour. Elle atteint 20 % environ en rythme annuel. Pour l'Islande c'est un chiffre modeste (le pays a connu des taux d'inflation de 50 % et plus au début des années 80), mais d'es plus que ne peut supporter l'industrie du poisson dont la compétitivité est atteinte.

de plus en plus difficile d'exportation de poisson congelé en direction du marché américain et les armateurs se sont aussitôt reportés sur le marché européen, essentiellement demeuré de poisson frais, ce qui ne fait pas l'affaire des usines de congélation islandaises, contraintes à déboucher. La coalition conservateurs-agriculteurs-démocrates au pouvoir depuis avril dernier avait fait de la stabilité de la monnaie la pierre de touche de sa politique. Les Islandais les des dévaluations successives ont consenti quelques sacrifices en échange d'une monnaie stable. Les accords salariaux signés en avril prévoient des augmentations inférieures à l'inflation. Mais ces entreprises islandaises n'ont pas joué le jeu. Elles ont emprunté à l'étranger et ont remboursé avec les couronnes minées par l'inflation intérieure. Chaque entreprise en particulier y gagnait mais l'Islande, déjà record mondial de l'endettement par tête, alourdissait un peu plus chaque jour le service de sa dette.

GÉRARD LEMARQUIS.

AGRICULTURE

Selon un rapport du Conseil économique et social

La survie du secteur agricole français dépend de la diversification de ses activités

Face à une situation difficile, le secteur agricole agro-alimentaire ne peut trouver de réponses « globales et homogènes », mais doit les rechercher dans « une addition de solutions diversifiées », ce qui suppose la « mobilisation de tous les partenaires concernés » au premier rang desquels les professionnels et les élus locaux. C'est ce qui ressort du rapport de M. Marcel Le Boterff, intitulé « Le secteur agricole et agro-alimentaire et la crise économique : des réponses économiques et sociales nouvelles et diversifiées » et étudié à l'assemblée plénière du Conseil économique et social le 10 mai.

fonctions nouvelles apparaissent : diversification des productions animales, certes, mais aussi énergétiques, ornementales, de loisirs... fonctions de mise en valeur (exploitation touristique, gestion cynégétique), fonctions d'entretien d'aménagement et de gestion. Pour rendre efficaces ces expériences qui ont trait au tourisme rural, à la forêt et à son entretien, à la protection de la faune et de la flore, aux parcs naturels, aux actions éducatives et sociales, et qui concernent environ 3 500 000 emplois directs, il conviendrait de « prévoir l'extension à d'autres secteurs touchés par les limitations de production (...) de la démarche adoptée pour l'industrie laitière », de favoriser le développement d'activités nouvelles, de reconnaître à la pluri-activité (peu développée en France) son intérêt structurel et en faciliter l'exercice, de développer la formation en direction de tous les actifs du secteur avec le souci d'élever le niveau général, de permettre les adaptations aux évolutions technologiques, de développer les expériences sur les nouvelles qualifications.

La concentration rurale et agricole est en France la plus faible d'Europe : 6 actifs agricoles pour 100 hectares de surface agricole utile contre 12 en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas et 15 en Italie. La population active agricole a diminué depuis trente ans de près de 65 %, passant de 27 % à 7 % de la population active totale. A l'horizon 2000, on prévoit l'existence de 350 000 exploitants à temps complet et 300 000 exploitants à temps partiel, contre un total de 1 057 000 actuellement.

Mais le secteur dispose cependant de potentialités importantes. En effet, l'intérêt pour l'espace rural renoué, l'« aventure agricole » n'est plus considérée comme une impasse professionnelle et l'exode n'est plus la réponse à toute perspective professionnelle. Pour M. Le Boterff des

Vers une privatisation de l'eau et du charbon en Grande-Bretagne

Après le gaz, les télécommunications et l'électricité, le gouvernement britannique veut privatiser deux nouveaux services publics : l'eau et le charbon. Les dix principales compagnies régionales de distribution d'eau seront réorganisées sous la houlette de Lord Crickhowell, nouveau président du comité de la direction nationale des rivières, puis cédées au public d'ici à la fin de l'année prochaine. La maison de courtoise Rowe and Pitman sera chargée de la vente, dont le montant pourrait atteindre 5 à 7 milliards de livres (50 à 70 milliards de francs).

Le processus de privatisation du charbon est beaucoup moins avancé. Dans un premier temps, il s'agit de casser le monopole dont bénéficie la compagnie publique British Coal créée en 1946. La réforme, qui pourrait être présentée au cours des deux prochaines années, prévoirait, selon le quotidien britannique Financial Times, d'abolir la loi limitant actuellement la taille des mines privées, et d'autoriser des investissements privés dans les houillères. Les principaux bénéficiaires de ces mesures seraient les groupes déjà intéressés par l'exploitation charbonnière outre-Manche, comme BP ou Rio Tinto Zinc. Cette réforme pourrait ultérieurement conduire à une vraie privatisation, rendue délicate par l'importance des pertes du secteur largement subventionné.

Un nouveau groupe sidérurgique italien reprend les actifs de Finsider après sa liquidation. Finsider, holding public italien dans la sidérurgie, a été mis en liquidation volontaire en raison du montant de ses dettes (11 000 milliards de lire, soit 60 milliards de francs). Mais un nouveau groupe, baptisé ILVA, présidé par M. Mario Lupo, spécialiste des restructurations industrielles, reprend les établissements restant de Finsider, notamment à Taranto, Bagnoli (près de Naples), Trieste et Gênes. Les autres actifs « récupérables » pourront faire l'objet des associations avec des industries privées, nationales ou étrangères. Cette décision dracénienne, qui met fin à un demi-siècle de sidérurgie publique, a été prise à l'issue d'une assemblée houleuse des actionnaires, le 10 mai au soir, et un mois avant l'échéance fixée par Bruxelles pour la présentation par l'Italie de son plan de restructuration dans l'acier. — (AFP.)

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?
Téléphones d'abord ou venez à la LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12
- Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.
- Si n'y figure pas : nous diffuserons gratuitement votre demande après d'un réseau de correspondants ; vous recevrez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouverons un livre.
AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

سكزامن الاصل

Économie

ÉTRANGER

Conséquence de la hausse du yen et de l'incertitude de la Bourse

Les Japonais sont pris d'un soudain appétit pour l'or

TOKYO de notre correspondant

Dans ce restaurant de soba (nouilles au sarrasin) d'Osaka, des palettes d'or ont remplacé les algues en fines lamelles qui, disposées sur les nouilles, accompagnent ce met traditionnel et populaire. L'or comme condiment est la dernière trouvaille « culinaire » de certains restaurants nippons. On en met sur tout : des sushi (boulettes de riz surmontées d'une tranche de poisson cru) aux plus prosaïques omelettes ou café crème. Certains cautionnent inopinément leur recette de supposées vertus curatives ; ainsi ce restaurant chinois affirme dans sa publicité que « les nouilles à l'or » dans une soupe au ginseng (racine des Coréens fort grand usage, y trouvant une source de force) « nettoient le sang de ses impuretés » et assurent la longévité. Les feuilles d'or dans le saké ou les pépites en bouteilles mélangées à de l'eau sont également prises.

Le Japon est devenu riche : il dispose de plus de réserves en devises que l'Allemagne fédérale - 81 milliards de dollars - et il est également le premier possesseur d'or : 1 750 tonnes. Comme tous les pays riches, il a ses nouveaux riches. Leur extravagant « appétit » pour l'or est certes un phénomène marginal. Mais il n'est en réalité que l'avatar d'une attirance très récurrente pour ce métal précieux. Signe des temps : on trouve des pendanifs en or dans des distributeurs automatiques d'un quartier à la mode, celui de Harajuku, à Tokyo.

Les Japonais possèdent à titre privé quelque 1 000 tonnes d'or, soit vingt-six fois plus qu'il y a dix ans lorsque le commerce de ce métal fut libéralisé. Certes, ils sont encore loin derrière les Français (6 000 tonnes). Mais l'or gagne du terrain. Un grand marchand d'or de Tokyo, Tamaiki Kikimoku, vénérable institution du quartier de Kanda, a en quelque cinq cents clients par jour au moment des fêtes de fin d'année. En 1986, année du soixantième anniversaire du règne de l'empereur Hirohito, le Japon importa la moitié de la production mondiale d'or : 507 tonnes, dont la moitié servit à la fabrication de médailles célébrant l'événement. L'année dernière, les importations retombèrent à 239 tonnes, mais au cours des trois premiers mois de cette année, la fibre a repris : 73 tonnes ont été achetées, soit deux fois et demi plus qu'au cours de la même période en 1987. Si cette tendance se poursuit, le Japon importera cette année près de 400 tonnes d'or.

En raison de la valorisation du yen, le prix de ce métal précieux ne cesse de décliner (de 2 000 yens le gramme en 1987, il est ainsi

aujourd'hui à 1 746 yens) et le volume des opérations sur le marché de l'or oscille entre 6 et 8 tonnes par jour. Plus de la moitié des acheteurs sont des particuliers. Plusieurs raisons expliquent leur intérêt. Tout d'abord, les petits investisseurs malmenés par le krach de septembre tendent à reporter sur l'or leur excès d'épargne. Dans le dernier numéro de Money, publication financière destinée au grand public, une publicité d'un négociant d'or représente un lingot sur un échiquier avec comme légende : « Voilà votre atout ». En outre, avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril, des mesures supprimant les contraintes d'impôt dont bénéficiaient les comptes d'épargne à taux préférentiel (maruyui) qui drainaient 295 000 milliards de yens, soit pratiquement le PNB national, une bonne partie de ceux-ci se dirige vers les nouveaux placements : l'or est l'un d'eux.

Achats à tempérament

Les maisons de titres offrent depuis le début de mars une grande variété de modes d'investissement en or avec des taux d'intérêt supérieurs à ceux des dépôts ordinaires. Certains marchands offrent, d'autre part, aux petits investisseurs la possibilité d'acquiescer de l'or à tempérament : en versant 3 000 yens (120 F) par jour. Les femmes, employées ou ménagères, semblent particulièrement sensibles à ces propositions. Les Japonais sont également intéressés par l'or, car il permet de tourner le système de taxes sur les héritages. Certains stockent quelques lingots chez eux ; d'autres dans les banques : les dépôts en or (kinoshiki) s'élevaient à plus de 1 400 milliards de yens. Les transactions sur l'or inférieures à 500 000 yens sont exonérées d'impôt.

Depuis l'introduction du bouddhisme (septième siècle), le Japon a importé de l'or de la Corée et de la Chine surtout pour décorer ses temples. Puis un artisanat de l'or s'est développé. La petite Ile de Sado, dans le nord-est de l'archipel, terre des caillots et des bannis, devint au seizième et au dix-huitième siècles la grande source d'or du shogunat : deux mille mineurs y travaillaient et y mouraient en trois ou quatre ans tant les conditions étaient pénibles. Pendant la guerre, les Japonais furent obligés par les autorités militaires de donner tous les métaux précieux qu'ils possédaient pour soutenir l'effort national, et les importations d'or furent interdites. Ce n'est qu'en 1978 que le commerce de l'or a été libéralisé.

Le boom de l'or au Japon a commencé en 1982, lorsque le Tokyo Commodity Exchange for Industry

(TOCOM) commença à traiter des contrats à terme. Il a atteint son point culminant en automne 1986, avec la fabrication des médailles célébrant le soixantième anniversaire du règne de l'empereur. Une opération qui, au demeurant, fut loin d'être un succès : c'était la première fois en cinquante-trois ans que l'Etat mettait sur le marché des médailles, mais lorsque les acheteurs s'aperçurent qu'ils devaient payer 15 % de taxe, ils bouddèrent l'émission et le ministère des finances dut retirer du marché plus de neuf cent mille médailles invendues.

Au cours de l'année écoulée, le marché de l'or a connu d'importantes fluctuations : alors qu'en janvier 1987 on traitait 83 tonnes sur Tokyo Commodity Exchange for Industry, ce volume passait à 368 tonnes en août pour retomber à 161 tonnes en septembre. En avril cette année, on a traité 180 tonnes. Le marché nippon est certes étroit comparé à ceux de Chicago ou de New-York (7 % du volume des transactions sur contrats à terme de ce dernier marché), mais il n'en connaît pas moins une croissance soutenue et il devient aussi hautement spéculatif.

Selon M. Hiroyuki Takai, responsable du département des transactions sur les métaux précieux chez Sumitomo Corp, et auteur de la première étude systématique sur cette question au Japon, « le marché japonais reste pour l'instant local, mais, dans trois à cinq ans, je suis certain qu'il aura dépassé ceux de Singapour, de Hongkong et peut-être de New-York ». Le problème actuel, poursuit M. Takai, est celui de l'ajustement à une croissance aussi rapide : les négociants, dont

certain ont une histoire deux fois séculaire, ont des comportements encore très traditionnels pour un marché qui croît aussi rapidement. Il y a treize opérateurs sur le TOCOM, dont Sumitomo et Marubeni, les seuls présents aussi sur le marché de Londres.

Il existe aussi un marché noir de l'or. En décembre dernier, plusieurs opérations importantes portant sur 20 ou 30 kilos d'or ont été traitées en quelques minutes chez des négociants. Selon une enquête du quotidien Yomiuri, au cours des deux dernières années, 20 tonnes en lingots ont circulé à des prix inférieurs de 1 % à 10 % par rapport au cours officiel sur le marché noir de Tokyo. M. Takai estime que ce marché parallèle est désormais marginal. L'association des négociants d'or n'en a pas moins décidé d'imposer des contrôles obligatoires sur les lingots à partir du 2 mai, en raison de l'arrivée au Japon d'or à teneur insuffisante vendue à des cours inférieurs à ceux du marché. Depuis un an, plusieurs dizaines de négociants, non membres de l'association, opèrent plus ou moins ouvertement.

Actif sur le marché international de l'or, le Japon est suivi par Taiwan, qui a décidé d'acheter l'équivalent d'un quart de la production mondiale d'or, essentiellement aux Etats-Unis, afin de réduire son excédent commercial avec ce pays. Au cours des trois premiers mois, Taiwan a acheté 76 tonnes d'or (le même montant que le Japon). Selon les experts japonais, Taiwan pourrait importer cette année près de 300 tonnes d'or, ce qui en ferait le plus important acheteur sur ce marché après le Japon.

PHILIPPE PONS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ BORDELAISE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le conseil d'administration, présidé par M. Bruno Moschetto, a examiné et approuvé dans sa séance du 6 mai 1988 les comptes de l'exercice 1987. Pour un total de bilan qui s'établit à 5 975 millions de francs, le produit net bancaire s'élève à 360 millions de francs et le résultat brut d'exploitation à 45 millions de francs. Le résultat net après amortissements et provisions ressort à 2,5 millions de francs. Il sera affecté au report à nouveau. Le dernier trimestre de l'année 1987 a vu la mise en place d'une nouvelle organisation des structures de direction, et la formulation d'une nouvelle donne stratégique. Celle-ci oriente les activités de la banque, autour d'un pôle de banque à vocation plurirégionale, et d'un pôle de banque d'affaires à vocation multinationale. Le président Bruno Moschetto informe le conseil d'administration que les volumes d'emplois et ressources de la clientèle, à la fin du premier trimestre 1988, sont déjà en accroissement sensible et devraient permettre que les produits épousent cette progression pour le second semestre.



DARTY GROUPE DARTY

RACHAT DE DARTY PAR SES SALARIÉS

L'offre publique d'achat lancée par la Financière Darty (créée par les salariés de DARTY) sur la totalité des actions des Etablissements DARTY et Fils SA a été jugée recevable par la Société des Bourses Françaises. De son côté, la Commission des opérations de Bourse a approuvé son visa n° 88-147 en date du 10 mai 1988 sur la note d'information qui sera publiée dans les tout prochains jours. L'OPA, conduite par le Crédit Lyonnais, se clôturera le 10 juin. La cotation en Bourse, suspendue le 29 avril, a repris le mercredi 11 mai. L'offre est faite : • à 400 F pour les actions ordinaires, soit une prime de 26,8 % par rapport au cours moyen des quatre premiers mois de 1988, qui s'établit à 315,44 F ; ce prix de 400 F représente 20,6 fois le résultat net consolidé par action (exercice 1987/1988) ; • à 300 F pour les actions à dividende prioritaire, soit une prime de 24,1 % par rapport au cours moyen des quatre premiers mois de 1988, qui s'établit à 241,80 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ACTIVITÉS COMMERCIALES AU 31 MARS 1988

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Inter Technique s'est élevé à 386,7 MF contre 320,2 MF au 31 mars 1987 (+ 20,8 %) ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 472,9 MF contre 412,5 MF (+ 14,6 %) ; le carnet de commandes consolidé est de 1 053,4 MF. Pour la société Inter Technique et ses filiales dans le domaine Aéropatial et Systèmes, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 176,5 MF contre 171,4 MF (+ 3 %) ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 224,9 MF contre 233,9 MF (- 3,8 %) ; le carnet de commandes consolidé est de 815,4 MF. Pour la société IN2 et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 210,9 MF contre 149,4 MF (+ 41,2 %) ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 249,8 MF contre 180,1 MF (+ 38,7 %) ; le carnet de commandes consolidé est de 239,5 MF.



ACTIVITÉS COMMERCIALES AU 31 MARS 1988

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 210,9 MF contre 149,4 MF (+ 41,2 %). Le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 249,8 MF contre 180,1 MF (+ 38,7 %). Le carnet de commandes consolidé est de 239,5 MF.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC

RÉMUNÉRATION DES TITRES PARTICIPATIFS ÉMIS EN MAI 1985

En application des modalités prévues au contrat d'émission le coupon brut revenant à chaque titre participatif émis en mai 1985 par la Compagnie Financière de CIC est de 76,40 F. Ce coupon sera payable le 28 mai 1988.



COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC

Advertisement for Südtirol Tyrol du Sud - Italie. Features a large black and white photograph of a woman's face. Text includes 'SÜDTIROL TYROL DU SUD - ITALIE' and 'Où, le désir'. At the bottom, there is a form for requesting information: 'L'information sur le Sud', 'Où, le désir', 'Informations détaillées sur l'état du Tyrol du Sud', 'Nom', 'Rue', 'Localité', 'Code postal', 'Pays', 'LEM'.

Marchés financiers

M. Donald Regan juge « scandaleuse » l'utilisation de l'informatique à Wall Street

Les transactions automatiques à Wall Street par programmes informatiques « menacent » la confiance des investisseurs dans la Bourse et constituent un véritable « scandale », a déclaré M. Donald Regan, ancien secrétaire du Trésor et ancien secrétaire général de la Maison Blanche, devant la commission bancaire du Sénat. « Il n'est pas trop tard pour dire que la confiance dans notre système de marchés est menacée par ce genre de scandale », a précisé

celui qui, avant d'être au Trésor, fut directeur général de la firme d'investissements Merrill Lynch. Ces déclarations ont été faites au lendemain de la décision, en début de semaine, de quatre puis de cinq firmes de courtage new-yorkaises (Salomon, Morgan, Stanley, Bear Stearns, PaineWebber et Kidder, Peabody and Co) de suspendre l'utilisation des programmes informatiques (le Monde du 12 mai).

Participation croisée entre Suez et Exor

La Compagnie financière de Suez et le groupe Exor vont procéder à des prises de participation croisées pour renforcer la structure de leur capital. Exor (famille Montezopoli), l'ancien IRI, présent dans l'agro-alimentaire (avec ses participations dans Perrier, Chateau-Margaux et l'IDIA), l'immobilier et la gestion de noyau dur de Suez depuis la privatisation de celui-ci en octobre dernier, à hauteur de 2,25 %.

Cette participation devrait passer à quelque 3 %, dans le cadre de l'augmentation de capital réservée de 1,8 milliard de francs annoncée le 9 mai par Suez (le Monde du 11 mai), à laquelle doivent aussi souscrire l'UAP, Saint-Gobain, BSN, une filiale d'Indosuez, l'australien Elders et l'américain Stephens. Parallèlement, Suez acquerra une participation de 5 % à 10 % dans Exor.

La CIR (groupe De Benedetti) va absorber Buitoni et Perugina

La CIR, une des holdings de tête du groupe De Benedetti, a décidé d'absorber Buitoni et Perugina, devenues deux coquilles vides, mais riches depuis la vente de leurs actifs industriels et commerciaux au groupe Nestlé. Cette fusion procurera 1.315 milliards de litres de liquidités (quelques 6 milliards de francs) à la CIR, bien utiles à M. De Benedetti, en raison des capitaux immobilisés dans la Société générale de Belgique.

« Découverte pétrolière prometteuse en mer de Chine. — Après cinq années de déceptions, une découverte significative de pétrole a été faite en mer de Chine par la compagnie italienne Agip, associée aux groupes américains Texaco et Chevron. Un puits foré en mer, à 280 kilomètres au sud-est de Canton, a révélé une capacité de production exceptionnelle de 26 000 barils/jour, comparable aux meilleurs gisements du Proche-Orient, a précisé la direction d'Agip. Des travaux d'estimation sont toujours en cours pour évaluer les réserves du gisement découvert. Si son importance est confirmée, ce serait la première découverte de taille réalisée en mer de Chine, une zone ouverte depuis 1983 aux compagnies occidentales, mais où jusqu'ici les résultats se sont révélés bien inférieurs à ce que les géologues laissent espérer.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le chiffre d'affaires global du groupe, pour le premier trimestre 1988, est de 4.588 milliards de francs toutes taxes comprises et de 4.315 milliards de francs hors taxes. Il est en augmentation de 99 % par rapport à celui du premier trimestre 1987, de fait, principalement, de la prise en compte de l'activité nouvelle de distribution et de réparation comme suit : BTP, 1.671 milliards HT ; Distribution, 2.022 milliards HT ; Nucléaire, électricité, immobilier et divers, 622 milliards HT.

Les travaux commandés et restant à exécuter, au BTP, au 1^{er} avril 1988, correspondent à 10 milliards de francs.

● SNECMA : cinq moteurs pourraient être chargés. — Par un jugement rendu le mercredi 11 mai, le tribunal des référés de Nanterre demande aux grévistes de la SOCHAT, filiale de la SNECMA, de cesser d'interdire le département des cinq moteurs répétés à destination de plusieurs clients du fabricant de moteurs. Cette décision est assortie d'une astreinte de 1 000 francs par infraction constatée et s'adresse à tous les salariés de l'usine de Boulogne. Le 17 mai, le même tribunal devrait également se prononcer sur un autre différend entre la direction et les syndicats de la SNECMA, dont ce conflit, qui dure depuis neuf semaines, est émaillé.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP 84, rue La Boétie, 45-63-12-66

VENTE sur licitation, Palais de Justice, CRETEIL, le JEUDI 26 MAI 1988, à 9 h 30 EN UN SEUL LOT

MAISON D'HABITATION comp. cuis. et salle au rez-de-cs., une chambre, grenier au-dessus, petit bêt. à us. de cellier accolé au rez-de-cs. Cad. pour 1 are et 14 centiares.

A AGON-COUTAINVILLE (50) 2, route de Mont-Mord MISE A PRIX : 90 000 F

S'adr. M^{rs} OMER BARTET, av. à CRETEIL, 51, bd Montaigne, tél. 48-98-10-62 - SCP Gilbert BERBAN et Pierre BENCIGNON, av. 197, bd St-Germain, Paris (7^e), tél. 45-48-48-21. S/pl. pr. vis. av. perm. de vis.

Vente s/maître Pal. Just. Evry (91), 9, rue Mazette, mardi 17 mai 1988, à 14 h

PAVILLON D'HABITATION A STE-GENEVIEVE-DES-BOIS (91700)

164, AVENUE FERRIER-SEMAR, divisé sur sous-sol partiel avec garage attenant, rez-de-chaussée : entrée, cuis., équipée, séjour-salon, w.c. ; 1^{er} ét. : 3 ch. dressing, BSG ; MISE A PRIX :

150 000 F

JARDIN, S'adr. M^{rs} MARCE BARBER-PORTAIL, avocat, 76, avenue de l'Espérance, à Sainte-Geneviève-des-Bois (91700). Tél. 60-16-74-84, s/pl. 11 mai 1988, entre 17 h et 18 h.

NEW-YORK, 12 mai ↑

Légère reprise

Victime d'un malaise quelques heures auparavant, Wall Street s'est légèrement redressé le jour de l'Ascension. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement a toutefois connu des hautes et des basses. Remonté à 1966,07, puis redescendu à 1960,54, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1969 (+2,15 points). Le bilan de la séance a été à peine meilleur. Sur 1940 valeurs traitées, 779 ont progressé, 629 ont baissé et 532 sont restés stables.

Les opérateurs ont, semble-t-il, été encouragés à reprendre des positions au vu de la résurgence que le marché avait connue à l'ouverture de la veille à la baisse. Reste que le redressement des taux de base bancaires a continué de peser sur les cours. Besscop cependant continue de défendre la thèse d'un relâchement des mesures pour restreindre le crédit. En fait, tout dépend maintenant des résultats du commerce extérieur pour mars, dont la publication est attendue mardi prochain. D'autre part, l'annonce de la vente de la déficitaire déficitaire déficitaire, le déficit diminue rapidement. Méfiance quand même.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Alcoa	43 1/2	43 3/4
A.T.T.	28 3/4	27 1/4
Boeing	48 3/8	48 3/8
Chrysler	21 1/8	21 1/2
De Post de New York	62 1/8	61
General Motors	40 7/8	41
IBM	108 1/2	108 1/2
Intel	46 3/8	46 3/8
ITT	50 1/4	50 1/4
ITT Int'l	45 1/2	45 1/2
Philips	51 1/2	50 1/2
Schlumberger	38 7/8	38 3/4
Texas	50 1/4	50 1/4
Union Carbide	22 7/8	23 1/8
W.R.G.	30 7/8	31 1/8
Westinghouse	49 1/8	49 1/8
Xerox Corp.	52	52 1/8

PARIS, 11 mai ↓

Plutôt lourd

Toujours assez peu d'affaires rue Vivienne, où la tendance, mercredi, est restée assez lourde avec le repli à peu près général des grands teneurs de la cote, tels Saint-Gobain, Paribas, Michelin, C.F. LUMIN, Sanofi, CGE, Midef, Elf et Total, pour ne citer que ceux-là.

En milieu de matinée, l'indicateur instantané enregistrerait un retard de 0,3 %. A la fin de la séance officielle, les baisses atteignent 1,35 % en clôture. L'appréhension d'une vague rose sur les marchés devant le refus des centristes de participer au nouveau gouvernement, avec la perspective à la clé d'une dissolution du Parlement ? Pour l'instant, ce problème paraît être relégué au second plan. Une hausse concertée des taux d'intérêt dans les grands pays industrialisés annoncée par M. Nigel Lawson, chancelier britannique de l'Echiquier, en cas d'un resserrement des conditions de crédit aux Etats-Unis, préoccupe beaucoup plus la Communauté. La baisse de Londres de Frankfurt et de Tokyo témoigne des craintes que les tensions monétaires suscitent. Paris a, d'autre part, contre lui le chômage du jeudi 12 mai pour la fête de l'Ascension. Beaucoup seront tentés de faire le pont. En prévision, des opérateurs procèdent aux ajustements d'usage. Dans un marché assez creux, il n'a fait pas davantage pour faire basculer les cours.

Au premier étage, une baisse initiale a été corrigée sans raison apparente sur le marché obligataire et le MATIF, également avec peu d'affaires générales.

LONDRES, 12 mai ↑

Raffermissement

Après le vif recul de 2 % mercredi, la Bourse de Londres s'est reprise dès le lendemain. L'indice FT a gagné 11,2 points (+0,79 %), en clôture à 1.417,6. L'annonce est dénotée d'un mouvement de baisse. Or une partie de la déclaration, dans laquelle le ministre modérat ses propos, avait été omise.

En dépit de résultats trimestriels conformes aux prévisions (-42 % à cause d'une dépréciation des stocks), le groupe pétrolier BP terminait en repli. La chaîne de magasins Marks and Spencer annonçait une hausse de 16 % de son bénéfice avant impôt pour son exercice terminé fin mars. Royal Insurance, une des principales compagnies d'assurances de Grande-Bretagne, affichait une progression de 13 % de son bénéfice imposable. Ce résultat, supérieur aux prévisions des analystes, entraîna une baisse des cours.

TOKYO, 13 mai ↑

Forte hausse

Succédant aux montages russes de la séance précédente, c'est un paysage de hausse qu'offrait vendredi la Bourse de Tokyo. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de reprise s'est poursuivi en s'accroissant. En fin de matinée, l'indice Nikkei enregistrerait déjà une avance de 169,33 points. Il s'établissait finalement à 27 468,31 (+255,73 points), soit une progression de 0,9 %.

Les investisseurs ont été étonnés rassurés par le bon déroulement des opérations de refinancement du Trésor américain, que l'étranger avait pourtant boudées au début. La stabilité du yen et la meilleure tenue de Wall Street ont encouragé de les décider. La demande s'est concentrée sur les métaux non ferreux et le caoutchouc.

VALEURS	Cours du 12 mai	Cours du 13 mai
Alfa	820	830
Bridgstone	1800	1850
Canon	1250	1280
Daifuku	1310	1320
Honda Motor	1720	1750
Hamamatsu Electric	2850	2870
Isuzu	880	900
Sony Corp.	5400	5410
Toyota Motor	2400	2350

FAITS ET RESULTATS

● Small revend La Prairie. — Sanofi (groupe Elf-Aquitaine) veut de revendre la société de cosmétiques La Prairie aux laboratoires américains Hoechst. Dans une lettre d'intention, Hoechst annonce qu'il envisage d'acquiescer à la vente de La Prairie avec ses propres lignes (Standard) pour expliquer ce désinvestissement.

● Avec Jacqueline Cochran, cette société faisait partie de l'ensemble de parfumerie-cosmétiques que Sanofi avait acheté, en mai 1987, au groupe américain Cynosamid. De cette reprise, Sanofi a conservé que la distribution de Nina Ricci aux Etats-Unis, ce qui représente un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars en 1987 et avait constitué la raison essentielle de l'opération menée avec le groupe chimique américain.

● Aux Etats-Unis, Sanofi garde aussi la distribution des cosmétiques américains pour hommes Geoffrey Beene (la Grey Flannel et Bowing Cream), qui ont réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 15 millions de dollars.

● Gérard Pasquier rachète des actifs de Lasserre. — Le groupe de prêt-à-porter français Gérard Pasquier vient de racheter des actifs de la société toulonnaise Lasserre, qui avait déposé son bilan il y a quelques mois. Pour un total de 5 millions de francs, Gérard Pasquier a repris les actifs de Lasserre, les autres qui sont éparpillés dans le public. Le capital avec droit de vote, intégralement entre les mains de la famille fondatrice, a droit qu'à un dividende de 5 DM par action de 50 DM (contre 4,50 DM précédemment). Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de +6 % en 1987, à 9,26 milliards de deutschemarks.

PARIS :

Second marché (réfection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P.S.A.	304	283 20	0	138	138
Assanat & Associés	415	400	138	138	138
Asystel	240	235	138	138	138
B.A.C.	425	425	240	240	240
B. Demarey & Associés	388	380	258	270	270
B.I.C.M.	620	620	138	138	138
B.I.P.	423	422	257	257	257
Biom	290	290	118 80	123 40	123 40
Bolton Technologies	755	750	228	233	233
Boulet	740	997	138	138	138
CB&I de Lyon	1190	1195	412 80	430	430
Calsonic	834	829	216 20	216 20	216 20
Castrol	469	467	446	446	446
Castrol	1111	1098	188	188	188
C.A.I.-de-F. I.C.E.I.	248	250	188	188	188
C.A.T.C.	128	128	320	320	320
C.O.M.E.	785	761	82	82	82
C. Equip. Elect.	270	278	1157	1167	1167
CE&I	571	580	153	152	152
CE&EP	146	138 50	140	140	140
C.E.P.-Omnium	1182	1180	323	323	323
C.G.I. Informatique	555	555	605	605	605
Commissariat d'Ordre	460	442	1168	1150	1150
C.R.I.M.	271	271	1080	1100	1100
Concord	273	273	720	720	720
Concord	624	640	237	227 80	227 80
Coval	350	350	710	684	684
Dalco	158	148 80	278	278	278
Dagblis	3390	3390	138	138	138
Danfoss	988	985	118	120 50	120 50
Dauville	846	842	438	438	438
Dauville-Liquid	870	905	314	307	307
Edison-Randall	118 80	117 10	21 30	21 30	21 30
Elyon Invest	21 30	21 30	468	468	468
Financ	569	570	580	580	580
Gaisant	569	570	880	880	880
Gay-Dupre	880	880	220	220	220
I.C.C.	220	220	180	180	180
IDA	180	180	115	115	115
I.G.F.	115	115			

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 11 mai 1988

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		juin	septembre	juin	septembre
Asystel	440	16,20	34	-	-
CEC	240	11	21	-	-
Elf-Aquitaine	240	35	37	0,80	-
LaSarg-Coppé	1100	80	115	28	-
Michelin	180	13,50	21	8,20	-
Midi	1400	235	340	60	125
Paribas	320	37	49	8,30	-
Peugeot	1100	30	65	85	-
Saint-Gobain	440	6,50	14	28	-
Thomson-CSF	168	11,50	19	8	-

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 11 mai 1988

COURS	ÉCHÉANCES		
	juin 88	sept. 88	déc. 88
Dernier	101,55	100,50	100
Précédent	101,45	100,45	99,80

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	juin 88	sept. 88	juin 88	sept. 88
100	1,51	1,89	0,22	1,56

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 5,71 F ↑		PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)	
		11 mai	12 mai
		Valeurs françaises	188,9
		Valeurs étrangères	104,9
		C ^o des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)	196,1
		Indice général	333,2
		NEW-YORK (Index Dow Jones)	1965,85
		Industrielles	1965,85
		LONDRES (Index Financial Times)	1965,85
		Industrielles	1965,85
		Mines d'or	1965,85
		Fonds d'Etat	1965,85
		TOKYO	1965,85
		Nikkei Dow Jones	27468,31
		Indice général	2182,22

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SEX MOIS	
	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
SE-U	5,7108	5,7130	+ 15	+ 30	+ 30	+ 160
S. can.	4,6348	4,6391	- 59	- 111	- 72	- 305
Yen (100)	4,5808	4,5869	+ 137	+ 165	+ 283	+ 319
DM	3,3938	3,3978	+ 134	+ 144	+ 235	+ 264
Francs	3,6284	3,6311	+ 84	+ 97	+ 177	+ 196
FB (100)	16,2216	16,2393	+ 181	+ 283	+ 409	+ 542
RS	4,6822	4,6871	+ 178	+ 198	+ 343	+ 391
L (1 000)	4,5598	4,5658	- 137	- 163	- 248	- 199
C.	16,7748	16,7861	- 40	- 5	- 81	- 5

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U	7	1/8	7	1/8	7	1/4	7	1/16	7	1/16	7	1/16	7	1/16
DM	3	1/8	3	3/16	3	7/16	3	1/2	3	5/8	3	3/4	3	7/8
Francs	3	5/8	4	1/8	4	1/16	4	1/8	4	1/4	4	1/16	4	1/16
FB (100)	5	5/8	6	1/8	5	7/16	6	3/16	5	7/8	6	3/16	6	7/16
RS	1	1/2	2	3/16	2	9/16	2	5/16	2	7/16	2	5/8	2	3/4
L (1 000)	9	10	10	3/8	10	7/8	10	5/8	10	3/4	10	5/8	10	11
C.	7	3/8	7	5/8	7	7/8	8	8	8	8	8	8	8	8
F. franc.	7	7/8	7	7/8	7	7/8	7	7/8	7	7/8	7	7/8	7	7/8

Ces cours portés sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



صحة من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 11 MAI

Main financial table with columns for 'VALEURS', 'Règlement mensuel', and 'Cours relevés à 17 h 30'. It lists various stock indices and their performance.

Comptant (sélections) and SICAV (sélections)

Table of 'Comptant' and 'SICAV' (mutual funds) with columns for 'VALEURS', 'Cours', and 'Rachet net'.

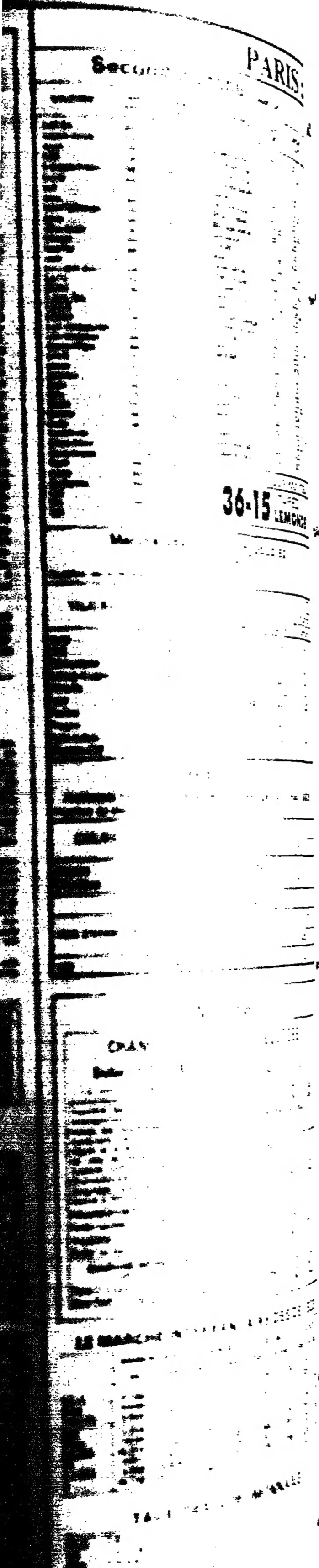
Cote des changes

Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices.

Table of 'Hors-cote' (off-market) prices for various commodities and currencies.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements: 45-55-81-82, poste 4330



ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Le voyage du pape en Amérique latine. - Les entretiens Shultz-Chavardnacze à Genève. 4 Le détournement d'un avion de ligne chinois vers Taïwan. 5 La situation dans les territoires occupés. - Les élections législatives en Iran.	6-7 La mise en place du gouvernement de M. Rocard. 8 à 13 Les portraits des ministres. 14 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie. DÉBATS 2 Les sobriétés-huitards et Le Pen, par Patrick Darnier.	15 Le mouvement Communiste et libération ne parvient pas à s'étendre en France. SPORTS 16 Automobiles : le Grand Prix de Monaco ; les priorités du nouveau ministre des sports.	22 Cannes 88, sélection officielle : l'île de Pascal, de James Dearden, L'Œuvre au noir, d'André Delvaux. 23 Architecture : la construction du nouveau centre américain de Bercy. 24 Théâtre : Bérénice à Saint-Eustache. 29 COMMUNICATION.	30 Le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. 31 Fin du congrès de la Confédération européenne des syndicats. 32 Niveau record pour le crédit bancaire international. 33 Les investisseurs japonais et l'or. 34-35 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 28 Campus 28 Carnet 20 Mots croisés 27 Loto 27 Météorologie 27 Philatélie 26 Radio-télévision 25 Spectacles 25	Le gouvernement Rocard : perspectives. 3615 LEMONDE

La lutte pour la succession de M. Jospin à la tête du PS

Les premières turbulences de... l'après-Mitterrand

M. Claude Estier, président du comité directeur du PS, a confirmé, le jeudi 12 mai, que la question de la succession de M. Lionel Jospin à la tête du PS devait être tranchée le vendredi 13 mai, lors d'une réunion au Sénat des membres du comité directeur du courant A-B (mitterrandiste-mauroyiste). Il s'agit de départager MML Laurent Fabius et Pierre Mauroy. En dépit de l'entrée au gouvernement de M. Louis Mermaz (qui apparaissait comme un candidat de compromis), certains socialistes continuaient, vendredi matin, de présenter le nouveau ministre des transports comme l'homme de l'apaisement.

Avec le bras de fer Fabius-Mauroy, ce sont les premières convulsions de l'après-Mitterrand qui agitent le PS. Deux jours à peine après que M. Mitterrand eut largement rempli son contrat de candidat, des hommes aussi dévoués au président réélu que MM. Jospin et Mauroy se sont posés à sa préférence et se sont dressés sur la route de M. Fabius. Si le combat prend cette ampleur, c'est bien que, déjà, la guerre de succession s'engage.

BOURSE DE PARIS

Matinée du vendredi 13 mai

Résistance
Au lendemain de l'annonce de la composition du gouvernement de M. Michel Rocard, les investisseurs ont marqué, vendredi, leur déception devant le retour d'un grand nombre de ministres socialistes. Toutefois, la réaction a été modérée dans un marché calé par un grand absentéisme en raison du long week-end de l'ascension. L'indice instantané après avoir perdu jusqu'à 1,2 % durant la matinée revenait à -0,91 %.

Parmi les hausses, figuraient la Caisse parisienne de récompte (+ 2,81 %), Locafrance (+ 2,71 %), Bail Equipement (+ 2,62 %) et le BHV (+ 2,56 %). En baisse, on notait Sagom (- 4 %), Chargeurs (- 3,85 %), Fives Lille (- 3,52 %) et Fromageries Bel (- 3,44 %).

M^{me} Simone Veil, invitée du Grand Jury RTL-Le Monde

M^{me} Simone Veil, ancienne ministre, ancienne présidente de l'Assemblée parlementaire européenne, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-Le Monde » dimanche 15 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

M^{me} Veil, membre du bureau politique de l'UDF, qui vient d'adhérer au « groupe d'initiatives et de réflexions » créé par les élus CDS à la suite de l'élection présidentielle, répondra aux questions d'André Plasseraud et de Daniel Carton, du Monde, et de Paul-Jacques Trauffen et de Bernard Lebat, de RTL. Le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Avec M. Michel Rocard à Matignon et M. Jospin numéro deux du gouvernement, les choses sont conformes aux précédentes déclarations de M. Mitterrand à l'égard de deux des candidats à sa succession : M. Rocard, dont le président a vanté les qualités, ces derniers mois, a aujourd'hui la possibilité de monter à l'opinion que l'homme d'action tient les promesses de l'homme de réflexion. M. Jospin, qui n'a jamais été ministre, pourra, à un poste-clé, « mixer » comme le souhaitait M. Mitterrand, afin de se préparer pour la suite.

Deux dauphins potentiels sont ainsi mis sur orbite. Il en reste deux, MM. Mauroy et Fabius (si l'on met de côté M. Chevènement qui, pour le moment, fait plus figure d'outsider). Pour eux, il est vital, dans ces conditions, de ne pas être exclu du jeu.

Des deux, c'est probablement M. Fabius qui a l'ambition présidentielle la plus élevée au corps, et pense que le poste de premier secrétaire du PS peut lui offrir un excellent tremplin. Mais il se heurte à une coalition d'intérêts qui réunit MM. Rocard, Jospin et Mauroy.

La meilleure harmonie

Avant même que M. Rocard ne soit nommé premier ministre, sa propre stratégie présidentielle lui imposait de barrer la route à M. Fabius, qui est, pour le moment, son rival le plus direct (le Monde du 10 mai). Une fois installé à Matignon, le maire de Compiègne-Sainte-Honorine a des raisons supplémentaires de souhaiter que M. Fabius ne soit pas premier secrétaire. Cela lui ferait un front de moins à surveiller, alors qu'il n'en manquera pas. D'ailleurs, M. Gérard Fuchs, l'un des lieutenants de M. Rocard, n'a pas caché, jeudi, que l'élection de M. Mauroy à la tête du PS assurerait la « meilleure harmonie » avec Matignon.

M. Jospin a, en gros, les mêmes raisons que M. Rocard de vouloir écarter M. Fabius, plus quelques autres :

depuis la querelle du début de l'été 1985 entre les deux hommes sur la conduite de la campagne des législatives de 1986, leur rivalité ne s'est guère atténuée. De 1986 à 1988, M. Jospin a toujours gardé un œil très sûr sur le mouvement de M. Rocard et son secrétaire national à l'éducation et à la formation. En retour, on peut supposer que M. Fabius premier secrétaire s'exprimerait de « nettoyage » l'appareil du PS de ses amis que M. Jospin voudra y laisser pour veiller à ses intérêts : aucun présidentiable socialiste ne peut s'offrir le luxe de négliger le parti.

Pour M. Mauroy, l'opposition avec M. Fabius est évidente. L'un est l'anti-thèse de l'autre. Mauroy « l'homme des fondations » et Fabius « l'homme des élections » (comme l'a dit M. Mitterrand, le 6 mai, lors de son dernier meeting du côté de Toulouse) ne se sont jamais entendus, et ont toujours eu à se dire les sons si différents que leur rivalité fait fleurir les caricatures.

Les partisans du maire de Lille accusent M. Fabius de vouloir diluer l'identité du PS pour l'entraîner sur la voie d'un parti « démocrate », machine électorale à l'américaine. Les hommes du député de Seine-Maritime se gaussent de « l'archaïsme » de M. Mauroy, de son image supposée « ringarde ». Comme le dit M. Roland Castro, il y a un côté « Gravelle » contre « Le Quesnoy » dans cette confrontation. Un partisan de M. Mauroy reconnaît comme la resurgence d'une haine de classe dans la résistance à M. Fabius.

Pourtant, MM. Jospin et Fabius sont censés appartenir au même courant « historique » du PS et M. Mauroy les a théoriquement rejoints en 1987. Le tout sous le signe d'un mitterrandisme dont le ciment, désormais, ne suffit plus à contenir la poussée des ambitions. Lors du prochain congrès, les socialistes tenteront-ils, une nouvelle fois, de prolonger l'existence des courants berrés du congrès d'Epinay de 1971, ou donneront-ils le coup de grâce à ce qui n'est même plus une fiction ?

JEAN-LOUIS ANDRÉAN.

La FEN est satisfaite de la nomination de M. Jospin au ministère de l'éducation nationale

La FEN accueille favorablement la nomination de M. Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale. « Lorsqu'on nous interrogeait pour savoir quel profil devait avoir le ministre, nous disions qu'il fallait un homme de dialogue, connaissant bien les dossiers, et ayant un poids politique suffisant pour ne pas être obligé de frapper à la porte du ministre des finances. La nomination d'un ministre d'Etat et le choix de Lionel Jospin répondent parfaitement à ces trois exigences », nous a déclaré, vendredi 13 mai, M. Yannick Simbron. Le secrétaire général de la FEN admet que son organisation a eu récemment l'occasion de travailler avec l'équipe chargée des questions d'éducation au PS. « C'est plus agréable d'avoir des gens avec lesquels on a déjà travaillé et qu'on connaît bien, plutôt que des intermédiaires qui vous font des crocs-en-jambe. »

M. Simbron estime que des mesures d'urgence doivent être

prises pour la rentrée prochaine, mais qu'elles « ne doivent pas occulter les options fondamentales pour l'avenir : revoir et unifier la formation des enseignants et leurs rémunérations, investir dans la rénovation et la construction de écoles ». La FEN est favorable à l'ouverture de discussions préparatoires à l'élaboration d'une loi de programmation et à l'immédiatement demandé à être reçu par le nouveau ministre. Mais M. Simbron pense que le gouvernement doit, au préalable, préciser ses intentions et « indiquer très clairement les grandes directions » qu'il compte suivre.

De son côté, le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES), second syndicat de la FEN estime que la tâche de M. Jospin sera « lourde », car il devra « passer du discours aux actes pour révaloriser le métier d'enseignant ». Mais le SNES pense que le dialogue sera « plus facile ».

Le nouveau gouvernement

Quinze secrétaires d'Etat

M. Rocard a complété, le vendredi 13 mai, son gouvernement avec la nomination des secrétaires d'Etat.

Plan : M. Lionel Stoléru (UDF).
Environnement : M. Brice Lalonde.

Auprès du premier ministre : M. Tony Dreyfus.

Anciens combattants : M. Jacques Mellick (PS).

Enseignement technique : M. Robert Chapuis (PS).

Sports : M. Roger Barnabuck.

Consommation : M^{me} Véronique Nielitz (PS).

Logement : M. Philippe Essig.

Grands travaux : M. Emile Bisini.

Francophonie : M. Thierry de Beauvois.

Collectivités territoriales : M. Jean-Michel Boucheron (PS).

Transports : M. Georges Sarre (PS).

Formation professionnelle : M. André Laignel (PS).

Insertion sociale : M. Bernard Kouchner.

Personnes âgées et handicapées : M^{me} Catherine Trautman (PS).

PORTUGAL

Renouvellement de l'accord de défense avec les Etats-Unis

Les Etats-Unis et le Portugal ont signé, le mercredi 11 mai, à Lisbonne, un protocole d'accord prévoyant une aide économique de Washington de 23 millions de dollars pour l'année budgétaire 1987-1988 en échange de l'utilisation par les forces armées de la base aérienne de Lajes, dans l'archipel des Açores.

Le document, signé par l'ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne, M. Edward Rowell, précise que cette assistance doit contribuer au développement de la région autonome des Açores. L'accord de défense bilatéral prévoit également la fourniture d'équipements militaires et l'entraînement des forces armées portugaises.

A la suite des sévères réductions budgétaires imposées par le Congrès américain, l'aide globale des Etats-Unis aux pays alliés acceptant la présence de bases américaines sur leur sol était tombée de 200 millions de dollars en 1985 à 117 millions en 1987. Cette diminution des crédits avait entraîné des protestations de Lisbonne, et le différend avait fait l'objet de plusieurs négociations entre les deux pays au mois de février.

Pour l'année 1989, l'administration Reagan a demandé au Congrès des crédits d'un montant de 163 millions de dollars. — (AFP.)

URSS

L'élection des premiers délégués à la conférence du parti favorise les réformateurs

MOSCOU
de notre correspondant

La bataille pour la démocratisation ne s'embarrasse pas de formalités. Déjà presque totalement interdits de parole dans la presse depuis plus d'un mois, les conservateurs ne devraient pas de surcroît pouvoir s'exprimer à la conférence convoquée fin juin, pour débattre d'importantes réformes politiques.

Annouçant à grand fracas, vendredi 13 mai, l'élection des quarante-quatre premiers délégués à cette dix-neuvième conférence, la Pravda explique en effet que « l'unique barrière qui avait été dressée était qu'il ne devait pas se trouver (parmi eux) de défenseurs du vieux et d'apologistes de la stagnation » — le nom de code du brejnevisme. Samedi dernier, M. Gorbatchev avait déjà indiqué que, sur décision du comité central, seul des « partisans actifs et vaillants de la « perestroïka » pourraient siéger au Palais des congrès du Kremlin et il est donc maintenant clair qu'il n'y aura pas à la conférence de majorité hostile aux réformes.

Le vent très en poupe depuis plus d'un mois, le secrétaire général et ses partisans ont cependant bien pris soin de ne pas heurter de front l'appareil en tournant totalement le dos aux procédures électorales traditionnelles du parti. Cités en exemple par la seule publicité que leur donne l'organe du comité central, ces élections de la région de Kalinine, près de Moscou, se sont en effet déroulées dans le strict respect des normes, au sein du plénum du comité régional.

L'appareil a ainsi joué son rôle mais la différence est que, contrairement

aux habitudes, le plénum n'a désigné les délégués qu'après consultation de l'ensemble des organisations de base qui ont elles-mêmes désigné leurs candidats au cours de réunions « ouvertes à la participation des sans-parti ».

Il est difficile d'apprécier jusqu'à quel point cette consultation de la base et cette intervention des « sans-parti » dans les débats pourra peser sur la composition des délégations dans la mesure où cela va dépendre essentiellement des rapports de force locaux entre réformateurs et conservateurs — et notamment des divers degrés de recul de la peur.

Rien ne garantit ainsi que les cinq mille délégués seront tous des hommes neufs sortis des rangs de la « perestroïka ». Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la conférence ne sera pas uniquement composée d'hommes d'appareil — ce qui sera un changement de taille, — qu'il y aura des figures nouvelles et beaucoup de réformateurs et qu'il sera difficile de s'y déclarer ouvertement hostile aux changements.

Un équilibre délicat

Plutôt que d'organiser une aléatoire révolution dans le parti, M. Gorbatchev a ainsi préféré ménager une bureaucratie dont la force demeure colossale et la lier par avance aux décisions de la conférence, car c'est elle qui aura, en dernier ressort, désigné les délégués. Cela s'appelle faire avec ce qu'on a et le « reportage » de la Pravda sur les élections de Kalinine respectait parfaitement ce délicat équilibre. On y citait abondamment les responsables régionaux du parti, premier secrétaire en tête, mais plus abondamment encore les interventions des simples membres.

Synthétisés par l'organe du comité central, les mandats qu'ils ont donnés à leurs délégués sont de « ne pas rester bras croisés au Palais des congrès [...] de prendre uniquement des décisions qui rendront impossible un arrêt de la « perestroïka » ou, pis encore, un recul [...] d'attendre à définir des mesures garantissant, comme le voulait Lénine, que le pays sera géré par et pour les travailleurs [et] de mettre fin le plus rapidement possible à la bureaucratie ».

BERNARD GUETTA.

Importantes manifestations à Stepanakert et à Erevan

Plus de quarante mille personnes ont manifesté, le jeudi soir 12 mai, dans le centre d'Erevan, en Arménie, pour protester contre la détention depuis le 24 mars d'un militant arménien, M. Parour Aïrikian et contre la situation dans la région azerbaïdjanaise de Nagorny-Karabakh, a-t-on affirmé vendredi de source dissidente à Erevan.

Par ailleurs, une « manifestation de masse » s'est déroulée dans la nuit de mercredi à jeudi à Stepanakert, le chef-lieu de Nagorny-Karabakh, une région peuplée à 75 % d'Arméniens, a déclaré M. Vartan Aratounian, membre du comité de défense de Parour Aïrikian.

Selon des sources dissidentes, ces manifestations à Erevan et à Stepanakert étaient également liées au décès d'un jeune Arménien, qui aurait été battu à mort par des Azeris, le 11 mai, dans la ville de Choucha (Nagorny-Karabakh). — (AFP.)

EN BREF

● M^{me} Vergès reçoit des œufs à Normale Sup. — M^{me} Jacques Vergès, invitée par l'Association des élèves de l'Ecole normale supérieure d'Ulm, mercredi 11 mai, à 20 h 30, pour donner une conférence sur la « beauté du crime », a été interrompue au bout de vingt minutes : trois jeunes gens assis au premier rang se sont levés et lui ont jeté des œufs avant de sortir de la salle à toute vitesse. M^{me} Vergès a regretté « cette manifestation d'intolérance dans un lieu plutôt enclin à la liberté de parole ».

● COLOMBIE : libération par la guérilla de ses deux derniers otages. — Le mouvement de guérilla de l'ELN (Armée de libération nationale) a libéré, le jeudi 12 mai, à Barrancabermeja, dans le nord de la Colombie, les deux derniers otages qu'elle détenait — quinze personnes avaient été enlevées à la fin du mois d'avril. Menant campagne contre la politique pétrolière du gouvernement (le Monde du 11 mai), elle a dynamité, mercredi, une portion du principal oléoduc du pays, a annoncé la compagnie d'exploitation Ecopetrol. — (AFP, Reuters).

(Publicité)

CATTOLICA (Adriatique/Italie)
HOTEL BEAURIVAGE***
TÉL. : 1939541/963101-962183.
Placé dans un endroit panoramique exceptionnel, dir. sur la plage, l'hôtel Beaurivage offre à sa clientèle les confort les plus modernes et une cuisine recherchée avec spécialités régionales et internationales, buffet, service attentif et discret. Soirée aux chandelles. Prix de pension complète à partir de 196 F. Demandez des dépliants.

TRANCHE DU VENDREDI 13
GROS LOT
10 MILLIONS
DOUÈME 20 F - ENTIER 184 F
TIRAGE LE 18 MAI
loterie nationale

Le numéro de « Monde » daté 13 mai 1988 a été tiré à 452 781 exemplaires

Pour votre DEMENAGEMENT
ODOUL AGENT DE demeco
16, rue de l'Atlas-75019 Paris 42 08 10 30

2 PIÈCES TRÈS 16° RECHERCHE COSTUME TROIS PIÈCES SUR 36.15

30000 affaires Paris Province garanties par la FNAIM
Frères immobiliers et simulation avec le Crédit Lyonnais

IMMOBILIER
36.15 LEMONDE

A B C D F G H

صكوك من الأهل